DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12679 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | DIMANCHE 3-LUNDI 4 NOVEMBRE 1985

## États-Unis : le dérapage protectionniste

### *Le président Reagan a de plus en plus de mal à résister aux pressions du Congrès*

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La politique commerciale américaine paraît comme déboussolée. De plus en plus empêtré dans des considérations d'ordre intérieur, le président Reagan, par dérapages successifs, tourne le dos au libre-échange, dont il prétend pourtant demeurer l'ardent défenseur. L'Europe, plus fragile sur ce terrain que le Japon, commence à en faire les frais. Après l'embargo décrété sur les importations de pâtes alimentaires, on peut se demander si la Maison Blanche conserve encore la faculté de calmer le jeu.

Le président Reagan et son administration s'affirment convaincus, et ils sont sans doute sincères, qu'une attitude résolument protectionniste serait dangereuse, voire catastrophique pour les Etats-Unis. Elle susciterait des représailles de la part des pays fournisseurs, peut-être en particulier de ceux d'Amérique latine, pour qui le maintien d'un fort courant d'exportations est nécessaire, s'ils veulent être en mesure d'apurer progressivement leurs dettes.

Nul doute que, à Washington, on garde un œil inquiet sur les réactions des grands partenaires latino-américains, même si la part qu'ils représentent dans le commerce mondial demeure modeste par rapport à celle qu'occupent l'Europe ou les pays de la zone du Pacifique. Dresser de nouvelles barrières aux échanges pourrait en effet accroître la menace qui pèse sur le système bancaire américain, et ce n'est sans doute pas l'aspect le plus insignifiant de l'affaire.

Depuis quelques mois, l'objectif prioritaire des autorités de Washington est d'éviter un tel développement et surtout d'empêcher le Congrès, de plus en plus paniqué par l'ampleur du déficit du commerce extérieur, d'aller trop loin dans la voie du protectionnisme. Ce souci explique le revirement spectaculaire des Etats-Unis en matière monétaire, leur soudain ralliement à l'idée européenne qu'un dollar lourdement surévalué est dangereux pour l'économie internationale.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 13.)

## La stratégie des avocats des « Turenge »

### *Faire inculper d'homicide involontaire les deux officiers de la DGSE accusés de meurtre*

De notre envoyé spécial

Auckland. – Après avoir hésité tout au long de la semaine sur l'opportunité de plaider coupable ou non coupable en se livrant, selon Me Daniel Soulez-Larivière, à *« un véritable travail de pèse-lettre »*, la défense du commandant Alain Mafart et du capitaine Dominique Prieur, dont le procès s'ouvre lundi à Auckland, a décidé d'opter pour une stratégie d'attente. Elle accepte ainsi de s'engager dans un long processus judiciaire que les avocats peuvent, cependant, interrompre à tout moment.

L'une des raisons de ce choix c'est que les deux avocats, Mes Gerald Curry et Soulez-Larivière, espèrent, semble-t-il, en une éventuelle troisième voie qui s'appuie sur un postulat jusqu'ici laissé dans l'ombre. *« Lorsqu'on regarde attentivement les faits,* explique Me Soulez-Larivière, *il apparaît de façon criante que toute la lourdeur de cette opération – de prime abord excessive – n'avait, en fait, qu'une seule justification : le souci de ne pas faire de victime »*.

Le sabotage a, en effet, été précédé d'une mission d'infiltration – celle de Christine Cabon, alias Frédérique Bonlieu – et d'une mission d'observation – celle du commandant Alain Mafart et du capitaine Dominique Prieur. Ces deux missions n'avaient qu'un but : déterminer de manière précise comment rendre définitivement inutilisable le *Rainbow-Warrior* sans menacer la vie de son équipage. D'où la nécessité de connaître parfaitement le plan d'aménagement du navire avec, notamment, l'endroit exact où une explosion causerait le maximum de dégâts matériels sans risque de dommages corporels. Il fallait, dans ces conditions, que la bombe n'explosât que peu de temps après avoir été posée contre la coque du *Rainbow-Warrior*. Il ne pouvait être question de placer les mines et d'attendre un ou deux jours, au risque de provoquer un massacre. Dès lors, les saboteurs et ceux qui étaient chargés de les assister – de toute évidence le commandant Mafart et le capitaine Prieur – devaient être présents au moment de l'explosion.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(Lire la suite page 8.)



A DEUX SEMAINES DU SOMMET AMÉRICANO-SOVIÉTIQUE

## Euromissiles : l'épilogue néerlandais




Ainsi l'ont voulu les hasards du calendrier diplomatique le jour même – vendredi 1er novembre – où les Etats-Unis formulaient, à Genève, de nouvelles propositions en faveur de la limitation des armements. Le gouvernement néerlandais a annoncé qu'il donnait son feu vert à l'installation sur le sol des Pays-Bas de quarante-huit missiles de croisière de l'OTAN.

La décision du cabinet de M. Ruud Lubbers ne faisait, en principe, aucun doute. Elle a tout de même été accueillie par les Etats membres de l'alliance atlantique avec un certain soulagement, en particulier à Washington, où le département d'Etat a publié un communiqué dans lequel il assure que les Etats-Unis *« ont toujours eu entièrement confiance dans le fait que le gouvernement néerlandais remplirait ses engagements vis-à-vis de l'OTAN »*, ce dont on ne jurait pourtant pas...

Il est probable que l'URSS, qui avait tenté une bien tardive démarche auprès de M. Lubbers pour l'inciter à différer encore sa décision, en marquera quelque mauvaise humeur. Les nouvelles propositions américaines, par exemple, dont M. Reagan avait assuré (*le Monde* du 2 novembre) qu'elles prendraient en compte un certain nombre d'*« éléments positifs »* de celles de M. Gorbatchev, n'ont donné lieu, vendredi, qu'à un commentaire peu amène de l'agence Tass.

Moscou a par ailleurs rejeté le même jour l'offre américaine de consacrer une partie du prochain sommet Reagan-Gorbatchev, les 19 et 20 novembre, à l'examen de cinq grands conflits régionaux. Mais les Soviétiques ont en revanche accepté de prolonger les conversations avec les Américains sur les différents types d'armements à Genève, comme le souhaitait Washington. Et, d'une manière générale, la décision néerlandaise sur les euromissiles ne devrait pas suffire à contrebalancer les progrès enregistrés ces dernières semaines dans le climat général des relations Est-Ouest.

La « bataille des euromissiles » n'est plus, manifestement, l'obsession majeure du Kremlin, aujourd'hui autrement préoccupé par l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan. Cette bataille, malgré un formidable effort de propagande, qui a trouvé dans les différents pays concernés de puissants relais, reste à ce jour un des échecs psycho-politiques majeurs de l'URSS.

L'affaire avait commencé en 1979, lorsque l'OTAN avait arrêté ce que l'on devait appeler sa *« double décision »* : oui à l'ouverture de nouvelles négociations euro-stratégiques entre Washington et Moscou, mais oui aussi, en cas d'échec de ces pourparlers, à l'installation de nouvelles fusées dans cinq pays (RFA, Grande-Bretagne, Italie, Belgique et Pays-Bas). Il s'agissait de faire face aux SS-20 soviétiques, dont environ 240 étaient, à cette date, déjà braquées sur l'Europe occidentale, totalement à leur merci puisque ces engins ont une portée de quelque 4 500 kilomètres.

Le déploiement des euromissiles de l'OTAN devait s'étaler sur cinq ans à partir de fin 1983. Les 572 fusées prévues se répartissent en 108 Pershing-2 (1 700 kilomètres de portée, installée en RFA uniquement) et 464 missiles de croisière (2 500 kilomètres), à raison de 48 pour les Pays-Bas et pour la Belgique, 96 pour l'Allemagne fédérale, 112 pour l'Italie et 160 pour la Grande-Bretagne. Dans chacun de ces pays, leur installation a donné lieu à d'âpres controverses politiques et à des manifestations parfois considérables.

L'essoufflement du courant « pacifiste » en Europe occidentale a commencé à se manifester au fur et à mesure que la fidélité des gouvernements à leurs engagements se confirmait ; mais l'ampleur de certaines démonstrations récentes, y compris bien entendu aux Pays-Bas à l'approche du 1er novembre, a montré que ce thème pouvait encore être mobilisateur. Et si l'opposition ouest-allemande a renoncé à en faire un cheval de bataille (ce qui avait d'ailleurs un côté paradoxal, puisque c'était un social-démocrate éminent, M. Schmidt, qui avait été à l'origine de la double décision de 1979), la gauche néerlandaise, elle, promet, si elle remporte les prochaines élections, de rechercher une *« renégociation »* avec Washington.

Il n'en demeure pas moins que la décision du gouvernement Lubbers apporte la touche finale à un dispositif dont il n'était guère évident, au début, qu'il pourrait ainsi être mis en œuvre. La fermeté de ces cinq capitales aura été une bonne surprise pour l'OTAN. Elle pourrait bien aussi, paradoxalement, avoir contribué, tant en obligeant le Kremlin à infléchir sa ligne de conduite qu'en donnant un gage de fidélité à l'alliance euro-américaine, à l'esquisse de détente à laquelle on assiste aujourd'hui.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire nos informations page 3.)

LA SUSPENSION DU GÉNÉRAL ARNOLD

## Les règles du silence de la « grande muette »

Le général Arnold sera remplacé à la tête de la 1re division blindée française stationnée en Allemagne fédérale. Ainsi en a décidé, sur la proposition du général Maurice Schmitt, chef d'état-major de l'armée de terre, le ministre de la défense, M. Paul Quilès, qui a suspendu de son commandement le général Arnold après ses propos devant des journalistes parisiens (*le Monde* du 2 novembre), sur l'insuffisance de l'équipement en chars des forces blindées de la 1re armée française, de part et d'autre du Rhin.

Officiellement, le général Arnold est donc dans la situation d'un officier qui devra attendre durant quelque temps sa nouvelle affectation et pour laquelle tout donne à penser qu'il va connaître momentanément une certaine « traversée du désert » dans sa carrière, avant de pouvoir espérer un poste intéressant. C'est le prix à payer pour tout officier auquel il est reproché d'être passé outre son devoir de réserve, même si, par ailleurs, les conditions dans lesquelles il a exercé sa liberté de parole ne relèvent pas d'un acte caractérisé d'indiscipline envers le gouvernement.

Car, en fin de compte, le général Arnold a dit tout haut ce que tout le monde sait et dit tout bas dans l'institution militaire. A savoir que l'arme blindée française n'est techniquement pas à la hauteur des armes analogues à l'étranger, notamment chez les pays voisins et alliés de la France, comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, et que le char français AMX-30 ne peut pas soutenir la comparaison avec d'autres blindés qui sont en avance d'une génération. Le général Arnold l'a confié à quelques journalistes. D'autres officiers l'avaient dit avant lui, sans provoquer le même scandale. Des parlementaires, rapporteurs du budget de l'armée de terre au Sénat et à l'Assemblée, l'écrivent depuis des lustres.

Au cours de ses entretiens avec la presse, le général Arnold n'a pas fait œuvre de mauvais esprit systématique envers l'institution militaire et le haut commandement dont il dépend, puisqu'il a, par exemple, expliqué que l'armée française était en avance techniquement dans d'autres secteurs, comme l'artillerie, par rapport à des armées alliées ou étrangères. Ces propos n'ont pas retenu l'attention de l'état-major et pourtant, là aussi, le général Arnold n'a pas eu tort. C'est donc un diagnostic mesuré et équilibré qu'il a porté sur l'état de l'armée de terre française.

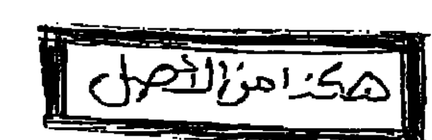
En suspendant de son commandement le chef de la 1re division blindée, le ministère de la défense et l'état-major de l'armée de terre donnent l'impression d'appliquer au général Arnold une sanction sélective *ad hominem*. Comme s'ils avaient voulu imposer silence dans les rangs à tous ceux qui ont à se plaindre, non sans quelque raison, de la qualité des matériels anciens qui leur sont confiés, ou encore comme s'ils avaient voulu, en faisant un exemple, « verrouiller » le corps des officiers à l'approche des élections législatives de 1986, pour reprendre la célèbre expression du général Imbot.

Certes, la « grande muette » doit le rester si jamais l'un quelconque de ses membres avait l'intention, condamnable, de prendre part au débat politique en France. Le moins qu'on puisse constater dans cette affaire est que le général Arnold est demeuré sur le strict terrain professionnel et technique de l'arme à laquelle il appartient, en exprimant avec toute l'autorité que lui confèrent ses fonctions et son grade, les réserves que tout spécialiste des blindés manifeste à l'encontre du char AMX-30. Le général Arnold n'a pas brisé le « consensus politique » sur la défense en France en donnant un simple point de vue d'utilisateur du char français.

Au contraire, il a posé, à sa façon, qui n'a pas eu l'heur de plaire au gouvernement, le problème de la place de l'arme blindée et de l'avenir de cette arme dans le dispositif militaire de la France. C'est, au demeurant, un débat qui a lieu aujourd'hui dans d'autres armées dans le monde, à commencer en Allemagne fédérale ou en Union soviétique. La discussion, pour professionnelle et technique, voire corporatiste, qu'elle soit, n'est pas sans intérêt à l'heure où l'armée française subit une totale mise à jour de ses structures. Au nom de quoi les militaires qui vivent cette réorganisation seraient-ils exclus de ce débat ?

JACQUES ISNARD.

(Lire nos informations page 16.)



# Dates

## RENDEZ-VOUS

**Dimanche 3 novembre.** – *Argentine :* élections législatives.
*Guatemala :* élections présidentielle et législatives.

**Lundi 4 novembre.** – *Moscou :* visite de M. Shultz.

**Mardi 5 novembre.** – *Etats-Unis :* élections locales (Virginie, New-Jersey).
*Santiago :* appel à la grève nationale.
*Hanovre :* réunion Eurêka.

**Jeudi 7 novembre.** – *Paris :* visite du roi Hussein.
*Bonn :* sommet franco-allemand.

### SPORTS

**Dimanche 3 novembre.** – *Automobilisme :* grand prix d'Australie de formule 1 à Adélaïde.

**Lundi 4 novembre.** – *Gymnastique :* championnats du monde à Montréal (jusqu'au 10).

**Mercredi 6 novembre.** – *Football :* coupes d'Europe (matches retour du deuxième tour).

**Samedi 9 novembre.** – *Football :* championnat de France (19e journée).


**Le Monde**
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

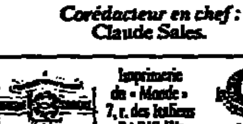
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur :* Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe






Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

**ABONNEMENTS**

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

**PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER**
Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,80 $ ; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 160 pes. ; E.-U., 1,30 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 110 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 F ; Yougoslavie, 110 nd.


## IL Y A TRENTE ANS

# La Sarre dit non au « statut européen »

Il y a trente ans, le 23 octobre 1955, les Sarrois se prononçaient par référendum sur le statut européen du Land, si péniblement mis au point à Paris, entre Pierre Mendès France et le chancelier Adenauer, un an plus tôt, jour pour jour. Alors que Mendès France en avait formulé l'exigence, il tournait à la confusion de Paris : 32,3 % pour et 67,7 % contre. Si l'on ajoute que 96,6 % du corps électoral prirent part au vote et qu'il n'y eut que 2,25 % de bulletins blancs, nul ne peut nier que les Sarrois se soient exprimés de manière *« franche et massive »*.

Pas autant, assurément, que le 13 janvier 1935, où plus de 90 % de la population avaient clamé leur désir frénétique de retourner au Reich (*le Monde* daté 13-14 janvier 1985). Aux élections du 30 novembre 1952, pour le renouvellement du Landtag, dont l'enjeu réel était le détachement politique de la Sarre par rapport à la RFA et son rattachement économique à la France, ceux qui tenaient la fidélité à la grande patrie allemande pour le plus sacré des devoirs n'avaient pu, à l'exception des communistes, présenter de liste, mais leur propagande pour le vote blanc s'était clairement et même puissamment fait entendre. Or ceux qui étaient désireux de voir assigner un destin propre à leur Land, c'est-à-dire le CVP (Parti chrétien populaire), et le SPS (Parti socialiste de la Sarre), avaient obtenu 64 % des suffrages émis. C'est sur ce référendum de fait que les responsables français s'étaient fondés pour estimer que le détachement de la République fédérale était chose acquise.

### Un MacArthur français

Dès le 30 août 1945, de Gaulle a nommé Gilbert Grandval gouverneur militaire. Il est le petit-fils de l'éditeur Ollendorf, colonel des FFI, compagnon de la Libération. Grandval reste en poste à Sarrebruck jusqu'en juillet 1955 avec les titres successifs de gouverneur militaire, puis de haut commissaire lorsque la Sarre se donne une Constitution et un gouvernement que ne cessera de présider, jusqu'au référendum, le journaliste catholique résistant de 1934, émigré au Brésil, Johannes Hoffmann ; enfin d'ambassadeur en janvier 1952. Son action est comparable – en miniature – à celle menée au Japon par Mac Arthur et paraît longtemps présenter les mêmes perspectives de succès.

Au moment où la mission de Grandval semble accomplie et où sa présence en Sarre paraissait devenue encombrante, le voilà nommé résident général au Maroc, et c'est l'échec total immédiat. Dix années plutôt plaisantes à Sarrebruck, quarante-cinq (7 juillet-23 août 1945) jours affreux à Rabat : révolte des colons, crocs-en-jambe du gouvernement, tout cela décrit avec dureté et amertume dans « Ma mission au Maroc ». Et pourtant, ici comme là, il suffit de remplacer Maroc par Sarre pour retrouver les principes de son action : *« Transférer effectivement l'exercice du gouvernement et de l'administration aux Marocains eux-mêmes* (...), *moderniser l'Etat chérifien* (...), *élaborer en accord avec les Marocains une nouvelle définition des rapports entre les deux pays. »*

Ce gaulliste de gauche veut, dès le début, que le pays ne se sente ni occupé ni même vaincu. Pas question de démontage ou d'indemnités ; il faut, au contraire, encourager la reconstruction. Les Sarrois ne doivent se sentir en rien discriminés économiquement par rapport aux Français. Cela ne va pas sans anicroches, tant sont nombreux en France les groupes de pression qui cherchent à faire obstacle à cette égalité de traitement : chambre de commerce de Metz, fabricants de tubes, de céramique, sidérurgistes surtout.

Grandval veille à ce que l'autorité du gouvernement Hoffmann soit respectée et affermie. Il cherche à lui conférer une personnalité internationale, ce qui ne peut que susciter l'hostilité de tous ceux pour qui le séparatisme est coupable dans son principe même. La Sarre est représentée par trois députés à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, et par trois autres, mais cette fois pris sur le contingent des dix-huit députés français à l'Assemblée parlementaire de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Des points faibles demeurent. En plus du contrôle que la France exerce sur les douanes, la monnaie, des chemins de fer, le crédit, les assurances, elle est maîtresse de l'exploitation de la Régie des mines et a mis sous séquestre les principales aciéries. Dans ces diverses activités, trop de Français sont installés à des postes de direction et obtiennent des avantages salariaux qui sont loin de correspondre toujours à leurs compétences. Malgré tout, en ces domaines, Sarrebruck se situe loin de Baden-Baden. Et puis, Grandval cherche constamment à améliorer cet état de choses et se comporte fréquemment en ambassadeur de la Sarre, qui négocie rudement avec une administration centrale trop souvent inerte et ignorante.

### Indépendance - association

Il y a un problème plus grave. Grandval a beau se vouloir démocrate, son action implique, au moins provisoirement, une atteinte difficilement justifiable aux principes de la démocratie. Tant que le statut de la Sarre n'est pas fixé internationalement, ses adversaires ne peuvent s'organiser en parti. Certains d'entre eux, parmi les plus actifs, ont même été expulsés du Land. Ne dramatisons pas : il n'y eut pas un seul prisonnier politique, ni même de censure, puisque la propagande allemande, même la plus nationaliste, ne cesse de se déverser sur le pays. Il n'empêche, c'est un point où le système Grandval-Hoffmann est vulnérable.

Le statut, qu'on qualifierait aujourd'hui d'indépendance-association (avec la France), peut paraître améliorable, certes, mais surtout, après les élections de 1952, bien en place dans ses fondements. Les Sarrois savent que le rêve grand-allemand, auquel ils s'étaient abandonnés en 1935 a tourné au plus atroce des cauchemars. Beaucoup se demandent si Paris est vraiment plus étranger que Berlin.

### L'action d'Adenauer

Au début, le MRS - Mouvement rattachiste sarrois (à la France) ne manque pas d'adhérents, et c'est Grandval lui-même qui, ayant l'intelligence de couper court à pareille aventure incite les Sarrois à se donner des institutions propres, ce qui constitue un progrès certain pour une région importante par sa production de charbon et d'acier, mais trop longtemps négligée sur les plans culturel et social.

L'ambassadeur a-t-il évalué la précarité de ses succès, la puissance de ses adversaires. Mal compris par beaucoup de Français, dont certains trouvent qu'il faisait la part trop belle aux Sarrois, Grandval se heurte aux diverses expressions du nationalisme allemand.

De cette dernière catégorie, excluons résolument Adenauer ! Le chancelier a pour objectif premier la réconciliation avec la France. Toute solution de type européen ne peut que lui agréer, lui pour qui le séparatisme n'est pas le crime suprême. La ligne nationaliste est bien plus le fait des sociaux-démocrates qui, sous l'impulsion de Schumacher, ont fait de la réunification l'objet fondamental de leur combat.

Les libéraux du FDP, pourtant membres de la majorité gouvernementale, renchérissent d'intransigeance et n'hésitent pas à reconnaître comme leur section sarroise le DPS (Parti démocratique de la Sarre), dissous en mai 1952 par le gouvernement Hoffmann, mais redevenu fort actif en 1955. Or son dirigeant, Heinrich Schneider, n'éprouve nulle gêne à reconnaître son passé nazi et à proclamer sa fidélité à son combat de 1934.

Mais c'est au sein même de son parti que l'autorité, pourtant très forte, du chancelier se trouve sérieusement mise en cause. Le ministre-président CDU de Rhénanie-Palatinat, Peter Altmeier, considère que la Sarre relève de son pouvoir et fait partie de son Land. Il existe à Bonn un ministère pour les affaires panallemandes, dirigé à l'époque par Jacob Kaiser, et le seul domaine où il peut justifier sa raison d'être, disposer de quelque moyen d'action, est la Sarre. Aussi, Kaiser et son ministère mènent-ils une action systématiquement contraire à celle poursuivie par Adenauer et les services des affaires étrangères. Si l'on ajoute à cela l'attitude de l'évêque de Trèves, Mgr Wehr, qui redoute surtout un démantèlement de son diocèse, on voit combien puissantes sont les forces irrédentistes, même si le problème sarrois suscite peu de passions dans le gros de l'opinion allemande. Il est vrai que la majorité des Français ignore jusqu'à son existence.

### Mendès France paraît gagner

Pourtant, il surgit à l'occasion de toute conversation franco-allemande, de toute négociation européenne. Et voilà qu'arrive, le 12 juin 1954, un gouvernement que préside Mendès France et où il s'attribue les affaires étrangères. Lui ne veut plus des atermoiements de ses prédécesseurs, il s'attaque de front aux problèmes dramatiques. Le plus grave : la guerre d'Indochine qui a pris un cours si désastreux. Son pari est tenu, il s'en dégage au bout d'un mois par les accords de Genève. Deuxième tâche : trancher le nœud gordien de la bataille autour de la CED. Or dès qu'il est question de Communauté européenne, surgit forcément le problème sarrois. C'est là que, même à gauche, le président du conseil subit le plus d'attaques. Le 30 août 1954, le projet de CED est enterré par l'Assemblée nationale et l'idée européenne reçoit un coup dont elle ne s'est jamais remise. Mendès France est-il hostile à l'intégration européenne ? Il a toujours affirmé le contraire et son style n'était pas celui d'un nationaliste, mais son anglophilie l'a rendu peu perspicace sur ce que pouvaient être les dispositions et la contribution britanniques en cette matière.

On lui prête, bien à tort, des ressentiments antiallemands et une volonté de rapprochement avec l'Union soviétique. Son souci majeur est de dissiper immédiatement par son action de telles rumeurs. A un Adenauer plein de préventions à son endroit, il fait des offres d'amitié et de coopération, que reprendra de Gaulle et qui aboutiront à l'accord franco-allemand de janvier 1963. L'effondrement de la CED, rude coup pour les militants de l'Europe, n'a constitué en rien un triomphe pour Moscou. Il a au contraire marqué un grand moment pour le secrétaire au Foreign Office, Anthony Eden, qui avait toujours considéré avec méfiance les formules continentales d'intégration européenne. L'Union de l'Europe occidentale va constituer, par son existence végétative à souhait, la formule qui avait toujours convenu aux Anglais.

### Un retournement d'opinion

Sur la Sarre, Mendès France se veut intransigeant. Les négociations, principalement bilatérales, sont rudes, tendues. Ce qui en sort a de quoi consoler le « parti européen ». Les institutions sarroises disposeront d'une autonomie totale, sauf pour ce qui est des relations extérieures, confiées à un commissaire nommé par le Conseil de l'UEO ; les libertés publiques sont minutieusement garanties ; une large ouverture est consentie aux investissements allemands. Pourquoi la population sarroise, qui, deux ans auparavant, avait virtuellement accepté de se détacher de l'Allemagne, n'acclamerait-elle pas un statut qui va la libérer de ce que conservait de pesant la présence française ? Tous, y compris les Allemands – certains pour s'en effaroucher, – croient à la justesse de ce calcul. Or c'est ce référendum qui va réduire en poussière l'œuvre de Grandval, remodelée par Adenauer et Mendès France.

Il y a bien des raisons à ce renversement de l'opinion sarroise : le miracle économique allemand bien sûr (*« Nous sommes redevenus quelque chose »*), mais davantage la crise de l'idée européenne. Pourquoi les Sarrois devaient-ils suivre les vœux des Français, au nom d'une idée à laquelle ceux-ci ne semblaient plus croire ?

En février 1955, Mendès France est renversé. Dans le nouveau gouvernement Edgar Faure, M. Pinay obtenait les affaires étrangères. Sans porter de jugement d'ensemble sur lui, il faut convenir que sur la question de la Sarre il fait montre d'une totale incompétence et d'une rare maladresse. Le statut européen impliquait une nouvelle convention économique franco-sarroise. Et c'est ici que la négociation prend son tour le plus déplaisant, le gouvernement sarrois se montrant bien moins maniable que ne l'imaginait M. Pinay.

C'est l'« affaire Roechling ». Ce grand magnat de la Sarre avait été inscrit sur la liste des criminels de guerre. Il ne l'était sans doute pas plus que ses confrères de la Ruhr qui avaient retrouvé richesse et dignité. Mais il avait été l'agent le plus actif de la puissance allemande, avant comme après 1935. Il était donc normal que les Français fissent obstacle au retour en puissance d'un homme qui ne passait pas pour leur ami. Encore aurait-il fallu trouver une solution conforme aux intérêts des Sarrois et à leurs droits reconnus sur leur propre industrie. La nationalisation préconisée par les socialistes sarrois est la plus simple, mais elle va à l'encontre des conceptions de M. Pinay, qui désire maintenir sous contrôle français la plus grande aciérie, celle de Völklingen. Aussi incite-t-il de grands groupes industriels plutôt réticents – Châtillon-Commentry, Schneider – à présenter des offres d'achat. Tout cela sans que soient consultés les principaux groupes intéressés, et notamment les syndicats ouvriers, qui seront de plus en plus attirés par la propagande pour le « non ».

Pis, une grave crise se produit au sein du gouvernement sarrois, les ministres sont de plus en plus désemparés et l'un d'eux, le professeur Senf, tourne complètement casaque. Quand intervient, sous la pression d'Adenauer, un compromis sur la base du partage du capital de Völklingen, le cœur n'y est plus.

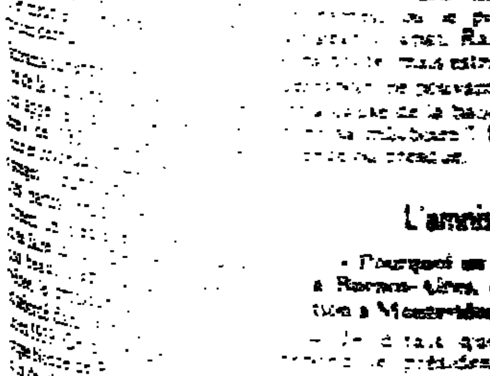
Ainsi un accord péniblement négocié, et dont seule l'autorité d'Adenauer avait permis la ratification au Bundestag, s'effondre en un jour, et cela parce qu'un ministre français a oublié que son succès passait par l'adhésion de la population sarroise.

**GEORGES GORIELY.**

Cf. : Jacques Freymond, *le Conflit sarrois, 1952-1955*, éd. de l'Institut de sociologie, Bruxelles.









هكذا من الأصل

# Étranger

## APRÈS SIX ANS D'HÉSITATION

# Le gouvernement néerlandais a donné son accord à l'installation de 48 missiles de croisière

De notre correspondant

*La Haye.* – Après six années d'hésitation, les Pays-Bas ont décidé, vendredi 1er novembre, de déployer 48 missiles de croisière sur le territoire néerlandais. Décision qui entraînera, selon un dirigeant du mouvement pacifiste, *« le chaos et la résistance populaire »*.

Le premier ministre chrétien-démocrate, M. Ruud Lubbers, a annoncé vendredi soir que La Haye tirait les conséquences de sa décision, prise le 1er juin 1984, d'accueillir les missiles de l'OTAN, si au 1er novembre de l'année en cours, le nombre de SS-20 soviétiques était supérieur au niveau atteint alors, soit 378. Or, l'arsenal soviétique en SS-20 serait actuellement de 441, selon l'OTAN.

Le ministre des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek, se rend lundi à Washington pour la signature de contrats réglant l'installation, fin 1988, de missiles américains sur la base aérienne de Woensdrecht, dans la province du Brabant. Le résultat des négociations sera soumis, début décembre, à l'approbation du Parlement.

Pour le dirigeant de l'oppsotion socialiste, M. Joop den Uyl, le 1er novembre a été *« une journée noire pour les Pays-Bas, pour l'Europe et pour la paix »*. Des dirigeants du mouvement pacifiste accusent M. Lubbers d'avoir fait fi *de la récente « pétition populaire »*, signée par 3 750 000 Néerlandais (sur une population de 14,5 millions).

Les adversaires ne se montraient pas du tout impressionnés par le second volet de la décision annoncée par M. Lubbers : la dénucléarisation partielle des forces armées néerlandaises. Ainsi, en 1984, seule l'armée de terre disposera encore de deux *types de munitions nucléaires* au moins, si l'OTAN ne s'y oppose pas.

Pour M. Lubbers, ce geste marque la volonté néerlandaise de réduire les arsenaux d'armes nucléaires dans le monde. Cette réduction des *« taches nucléaires »* n'était pas du goût des partenaires gouvernementaux de M. Lubbers, les libéraux conservateurs du Parti VVD. Des dissensions intergouvernementales à ce sujet, avaient retardé de plus de quatre heures l'annonce de la décision des Pays-Bas.

Les adversaires du gouvernement s'étaient accrochés, la semaine dernière, à l'espoir qu'un ajournement de la décision serait encore possible. *Du moins en attendant* les *résultats* du prochain sommet Reagan-Gorbatchev.

M. Lubbers s'y était opposé dès le début. Mais dans le courant de cette semaine, il avait entretenu un flou artistique concernant son attitude à l'égard de l'invitation de Moscou, de se rendre dans la capitale soviétique. Hier, cependant, il affirma que les conditions dont M. Gorbatchev avait assorti son invitation, étaient inacceptables : La Haye devrait ajourner sa décision sur les euromissiles. Et une discussion sur les SS-20 aurait trait uniquement à ceux installés dans la partie européenne de l'URSS. La Haye avait souligné dès le début que le nombre de SS-20 en fonction duquel elle prendrait sa décision concernerait la totalité du territoire soviétique.

Le fait que le Kremlin ait montré de l'intérêt pour la position néerlandaise, au tout dernier moment il est vrai, a *été* interprété vendredi par M. Lubbers, comme la *« preuve d'une contribution modeste »* des Pays-Bas à l'amélioration du climat international.

### Des protestations

La journée de vendredi a été marqué par des protestations antinucléaires, de la part notamment de 100 000 élèves environ de l'enseignement secondaire qui s'étaient mis en grève. Des activistes firent arrêter une vingtaine de trains, en actionnant les systèmes d'alarme.

La radio progressiste VPRO a fait entendre, des heures durant, le mugissement sinistre d'une sirène annonçant une attaque nucléaire.

Les prochaines élections législatives, en mai 1986, se dérouleront en grande partie sous le signe des missiles de croisière. Le Parti socialiste, PVDA, la plus grande formation politique du pays, fera tout pour empêcher le déploiement, s'il revient au gouvernement.

RENÉ TER STEEGE.

## Mme Sakharov ne se rendra en Occident qu'après le sommet Reagan-Gorbatchev

De notre correspondant

*Moscou.* – Mme Elena Bonner, l'épouse d'Andreï Sakharov, aurait bien reçu l'autorisation d'aller se faire soigner à l'étranger, mais préférerait rester à Gorki, la ville où le *couple est assigné à résidence*, jusqu'à la fin du mois de novembre, afin de s'occuper de son mari. *« Reçu permission de sortir. Partirai fin novembre pour tout préparer afin qu'Andreï puisse passer l'hiver sans moi »*, écrit-elle dans un télégramme adressé à des amis moscovites. Ces derniers ne semblent pas douter – bien qu'ils n'en aient aucune preuve – qu'elle ait elle-même rédigé ce message, a-t-on appris, vendredi 1er novembre, à Moscou.

S'il est authentique, ce télégramme confirme l'information essentielle donnée il y a quelques jours par Victor Louis : Mme Bonner a obtenu son visa. Le journaliste soviétique était resté plus vague sur la date de son départ. Victor *Louis ajoutait* que Mme Bonner aurait le droit de retourner en URSS, ce que le télégramme ne précise pas. Les amis du couple estiment cependant que Mme Bonner ne laisserait pas son *mari* à Gorki, *si elle n'avait pas l'assurance de pouvoir retourner auprès de lui.*

C'est la première fois depuis longtemps que Mme Bonner donne ainsi de ses nouvelles. Gorki, l'ancienne Nijni Novgorod, située à 400 kilomètres à l'est de Moscou, est une *ville fermée aux étrangers. En raison* de la surveillance dont le couple fait l'objet, il est impensable que Mme Bonner ait envoyé ce télégramme à l'insu des autorités.

Sa décision paraît en tout cas *vraisemblable. Andreï Sakharov*, qui a fait deux grèves de la faim pour qu'elle puisse se faire soigner les yeux à l'étranger, est un homme affaibli. Mme Bonner a sans doute voulu prendre des dispositions avant de le quitter pour une assez longue période. A deux reprises par le passé, elle s'était rendue en Italie pour un traitement aux yeux.

L'attitude de Mme Bonner montre peut-être que cette dernière n'entend pas entrer dans le jeu des autorités. Le séjour à l'étranger de l'épouse de l'académicien donnait en effet quelques munitions à M. Gorbatchev pour répondre aux questions gênantes sur le respect des droits de l'homme dans son pays lors de sa rencontre avec M. Reagan les 19 et 20 novembre prochain à Genève. En choisissant de partir « fin novembre », donc après le sommet, Mme Bonner refuse d'être utilisée dans la guerre de propagande en cours entre les Deux Grands. *Ce réflexe de dignité*, malgré toutes les épreuves subies, est conforme à ce qu'on sait des Sakharov.

DOMINIQUE DHOMBRES.

## Uruguay

# Un entretien avec le président Sanguinetti

## *« L'Amérique latine peut exploser socialement si la croissance s'arrête »*

**A la suite d'affrontements entre le gouvernement et l'opposition au sein du Parlement uruguayen, le chef de l'Etat avait annoncé la possibilité d'une dissolution de l'Assemblée.**
**Avant cette mise en garde faite par le ministre de l'intérieur, M. Carlos Manini Rios, au Parlement, le président Sanguinetti avait accordé un entretien au *Monde* dans lequel il souligne les limites du consensus politique dont il bénéficie depuis son arrivée au pouvoir, le 1er mars dernier, après onze années de dictature militaire.**

De notre envoyé spécial

*Montevideo.* – Boiseries, moquette, élégance raffinée et fonctionnelle : le bureau du président Julio Maria Sanguinetti est au dernier étage du plus moderne building de Montevideo. Ce devait être le ministère de la défense : les militaires l'avaient fait construire à grands frais et pour eux, avec un héliport particulier. On l'a rebaptisé *edificio* Libertad. L'immeuble de la Liberté. Tout un symbole. C'était aussi le nom de la plus abominable prison de la dictature militaire. Le chef de l'Etat, dynamique et modéré, qui dirige la nouvelle démocratie uruguayenne s'est installé dans les meubles, à peine livrés, des centurions déchus.

Panorama superbe. On aperçoit la colline de la victoire, qui évoque ce qu'on appelle ici la « grande guerre » de 1850, ayant opposé *blancos* et *colorados*. Les blancs et les rouges : bannières des deux grands partis traditionnels, qui continuent un siècle et demi plus tard de faire la loi. On devine, par grand beau, l'épave du *Graf-von-Spee*, le croiseur allemand qui s'est sabordé dans la baie de Montevideo en 1939. On distingue, au loin, la crique blonde de Pocitos et la succession de plages qui courent vers Punta del Este, au débouché de l'Atlantique.

Julio Maria Sanguinetti est au pouvoir depuis le 1er mars. Front dégarni, faciès énergique, regard incisif, éloquence « méditerranéenne », il est du parti *colorado*. Centriste, si l'on veut, mais surtout libéral dans le meilleur sens du terme, ouvert au dialogue et partisan déterminé du compromis. Il l'a prouvé en « négociant » la transition démocratique avec des militaires fatigués par douze ans de pouvoir, mais pas du tout persuadés d'être au bout du rouleau. Julio Maria Sanguinetti entretient des relations cordiales avec les chefs d'une armée – les mêmes qu'hier – qui ont échappé aux poursuites dont sont victimes leurs « collègues » argentins, là bas, de l'autre côté du plat et jaune Rio de la Plata.

Et pourtant ! Les militaires uruguayens ont aussi du sang sur les mains. Ils ont sévèrement réprimé l'insurrection armée des Tupamaros. *La torture, les exécutions sommaires*, les enlèvements, les « disparitions », les opérations combinées contre les opposants avec la participation des services secrets argentins : leur tableau de chasse n'est pas maigre *« Plus modeste »*, certes, que celui des Argentins, comme le souligne le président, mais l'Uruguay est aussi bien plus petit !

L'une de leurs victimes de marque, le sénateur Zelmar Michelini, a *été solennellement réhabilité* et honoré par une commission d'enquête. Mais les autres ? Les anonymes, ou le plus célèbre des dirigeants tupas, Raul Sendic, libre sans doute, mais estropié, au fond du désespoir, ne pouvant même pas parler à cause de la balle qui s'est logée dans sa mâchoire ? Pour ceux-là, le silence ou presque.

### L'amnistie

**« Pourquoi un « Nuremberg » à Buenos-Aires, et cette discrétion à Montevideo ?**

– Je dirais que la surpriae, répond le président Sanguinetti, c'est le cas argentin, le fait que les militaires soient jugés à Buenos-Aires. C'est l'exception. Regardez le Brésil : il y a eu transition démocratique et l'on n'y juge pas les généraux. Et la Bolivie ? La nouvelle démocrtaie ne traîne pas les officiers devant les tribunaux. Les militaires péruviens ont remis le pouvoir aux civils en 1980, et rien ne s'est passé. La même chose en Equateur. Idem en Colombie, il y a encore plus longtemps. Non vraiment, nous n'avons pas le sentiment, en Uruguay, d'être un cas spécial... Si l'Argentine offre un exemple différent, c'est que la répression a été particulièrement féroce, un vrai génocide, et, ne l'oublions pas, qu'il y a eu la guerre des Malouines...

**– Les organisations de défense des droits de l'homme, ici à Montevideo, ne protestent pas ?**

– Ecoutez. Certains de nos militaires ont peut-être certaines responsabilités, mais les terroristes aussi en avaient et de lourdes. Or on les a amnistiés. C'est normal d'avoir aussi *amnistié les militaires.*



SZLAKMANN.

**– Mais va-t-on rejuger les militants tupamaros sortis de prison et condamnés à des crimes de sang ?**

– Non, non, pas du tout. Il n'y a pas de restrictions à l'amnistie. Celle-ci suppose l'élimination du délit, à la différence de la grâce qui raye la condamnation mais pas la faute. Le problème est que nous avons décrété une amnistie pour tous les délits, sauf les crimes de sang. Pour ces derniers cas, il s'agit donc d'une amnistie en cours d'examen. On a libéré les détenus qui se trouvaient dans cette situation, mais le délit demeure. Pour accélérer les libérations, chaque année de prison effective a compté triple. Alors tout le monde est sorti. On a donc institué un système de révision judiciaire pour que tout soit en règle. C'est purement technique. C'était la seule façon de pacifier le pays et d'abolir complètement le passé.

### Le syndicalisme exalté
### Un patronat déprimé

**– Alors vous bénéficiez pour le moment d'un véritable consensus politique ?**

– Je crois que oui. La classe politique comprend la situation, admet et respecte cette volonté du gouvernement de rechercher la conciliation, la tolérance et la raison.

**– Les syndicats en revanche vous mènent la *vie dure*.**

– C'est vrai, mais je pense que c'est l'une des conséquences de la dictature. Pendant douze ans, il n'y a pas eu de mouvement syndical. Alors c'est normal que les syndicalistes qui refont surface n'aient pas toujours une attitude responsable et mûre. En outre, une nouvelle génération de syndicalistes manque d'expérience. *Je m'en rends compte* en discutant avec eux. Ils ignorent des choses élémentaires, et parfois ils s'étonnent eux-mêmes. Je dirais que nous avons un syndicalisme trop exalté d'une part, et un patronat trop déprimé d'autre part.

**– Comment ça, déprimé ?**

– Oui, déprimé. A la fin des années 70, les patrons se sentaient stimulés. Cela correspondait à une période d'expansion du commerce mondial. C'était une stimulation artificielle. Et un jour le système s'est effondré avec des faillites en chaîne. Il nous faut aujourd'hui leur rendre confiance, les inciter à investir, à produire, et, de l'autre côté, nous devons tenter de calmer les syndicats.

**– Alors, c'est un état de grâce relatif après sept mois de pouvoir ?**

– *C'est ça. Le 2 mars, quand les* délégations étrangères sont arrivées pour les cérémonies officielles, nous avons eu une grève surprise à l'aéroport. On ne savait pas très bien qui faisait la grève, ni pourquoi. Le nouveau gouvernement n'avait vraiment pas eu le temps de commettre une seule erreur. Pourtant, il y avait une grève. Quand vous parlez avec les dirigeants syndicaux, ils sont tous d'accord pour estimer qu'il faut accorder une trêve au gouvernement. *Mais chaque corporation* considère que son cas est particulier. Nous avons beaucoup souffert de cet état d'esprit depuis le 1er mars. Au moins une soixantaine de grèves. Et ça continue...

### « Ceux qui ont prêté allégrement... »

**– Vous avez une position plutôt raisonnable sur la question de la *dette* extérieure. Vous êtes pour la négociation avec le FMI et les banques. Vous avez pourtant envoyé une lettre de mise en garde énergique aux pays industrialisés réunis à Bonn ?**

– Mais ce n'est pas contradictoire. Le groupe de Carthagène réclame des conditions de paiement plus *justes de la dette en posant le* principe de la coresponsabilité. Nous autres, dirigeants latino-américains, nous avons des responsabilités que nous ne nions pas. Ceux qui ont prêté allégrement aux pays en voie de développement sont aussi responsables. On croyait à la poule aux œufs d'or, à la croissance illimitée. Nous, Uruguayens, nous ne pré*conisons pas le non-paiement de la* dette ou la « grève » des pays débiteurs, parce que nous ne voulons pas nous isoler du monde financier. Et si nous ne nous développons pas, faute de crédits, comment paierons-nous notre dette ? Nous sommes pour une solution juste, responsable, négociée.

**– La réponse de Bonn n'a pas été très encourageante.**

– Non, pas du tout. Nous avons été très déçus. Je crois que les pays industrialisés n'ont pas encore vraiment pris conscience de la gravité du problème de la dette. Les Etats-Unis pas plus que les autres. Ils négligent les implications politiques et sociales. L'Amérique latine peut exploser socialement si la croissance s'arrête. On peut fermer les yeux. L'explosion arrivera quand même.

**– Que pensez-vous de la conférence de La Havane sur la dette organisée par Fidel Castro ?**

– Dans la mesure où il s'est agi d'un forum pour relancer l'intérêt, cette conférence a été positive. Bien sûr, trop de participants ont exprimé des avis excessifs, ont simplement dit qu'il ne fallait pas payer la dette. Ce qui a donné une tonalité politique particulière à ce forum. Mais aucune recommandation formelle n'a été adoptée. J'espère que les banques, les organismes de finance*ments, les gouvernements des* pays riches, auront pris note que la dette est aussi un thème politique, et qu'il est très facile de l'exploiter politiquement.

**– Henry Kissinger vous a entendu puisqu'il réclame un plan Marshall pour l'Amérique latine.**

– C'est très important, et très significatif. Surtout en sachant qui est le Dr Kissinger. Après tout, à La Havane, il s'agissait de convaincus, de convertis *a priori*. Mais une voix comme celle de Kissinger, républicain et conservateur, et qui, en outre, n'a guère eu jusqu'à présent de préoccupation pour l'Amérique latine, montre que nous avons quelque raison de hurler notre angoisse. »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

## Le projet de retrait britannique de l'UNESCO
## M. M'BOW VA SE RENDRE A LONDRES

M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, se rendra à Londres les 18 et 19 novembre, a-t-on appris, vendredi 1er novembre à Sofia, où la conférence générale de l'Organisation doit s'achever le 12. En principe, ce voyage n'a pour objet que de répondre à l'invitation de l'organisation indépendante Pace International Affairs et de l'intergroupe parlementaire britannique qui s'intéresse aux Nations unies. Il est probable que M. M'Bow tentera à cette occasion de convaincre le gouvernement de ne pas quitter l'UNESCO, le préavis de retrait déposé par la Grande-Bretagne venant à échéance *le 31 décembre*.

Mme Thatcher et Sir Geoffrey Howe, toutefois, risquent d'être fort occupés : le sommet franco-britannique doit avoir lieu précisément ces deux jours-là, M. Mitterrand se rendant à Londres avec plusieurs ministres.

M. M'Bow a, par ailleurs, chargé M. Janitchek, ancien secrétaire autrichien de l'Internationale socialiste, de prendre contact avec des personnalités de l'opposition ouest-allemande (principalement l'ex-chancelier Schmidt) et britannique (MM. Callaghan et Kinnock) pour plaider la cause de la direction actuelle de l'UNESCO.

## LE DÉMINAGE DE LA FRONTIÈRE INTERALLEMANDE EST ACHEVÉ

Les gardes-frontières est-*allemands ont procédé, vendredi* 1er novembre, au retrait de la dernière des quelque deux millions de mines posées le long de la frontière entre la RDA et la RFA.

Ces mines faisaient partie d'un dispositif installé à partir de 1961, destiné à dissuader les citoyens est-allemands de quitter illégalement le territoire de la RDA. Le gouvernement de Berlin-Est avait déjà, en novembre 1984, démonté les meurtrières installations de tir automatique qui avaient fait de nombreuses victimes.

Dans un entretien accordé au quotidien ouest-allemand *Bild*, le ministre de l'intérieur de la RFA, M. Friedrich Zimmermann, a déclaré que le déminage *« enlève un obstacle humain de plus à la frontière interallemande »*.

Le ministre a également rappelé que le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, avait promis de procéder au déminage, il y a deux ans, lors d'un voyage à Berlin-Est du ministre-président bavarois, M. Franz Josef Strauss. Ce dernier avait alors annoncé qu'un consortium de banques ouest-allemandes accordait un crédit de 1 milliard de marks à la RDA.

Le franchissement illégal des 1 200 kilomètres de frontière entre les deux Allemagnes reste risqué : les gardes-frontières est-allemands ont toujours l'ordre de tirer à vue sur toute personne pénétrant dans le *no man's land* séparant les deux pays.

# Étranger

Portugal

## AU PROCÈS DES « FP-25 »
# Le « Projet global » de M. Otelo de Carvalho

De notre correspondant

Lisbonne. — La scène se reproduit jour après jour au tribunal de Monsanto où se déroule, depuis le 7 octobre, le procès de M. Otelo Saraiva de Carvalho. Souriant, portant un œillet rouge à la boutonnière, le stratège de la révolution d'avril 1974 répond, exubérant, aux juges qui l'interrogent sur ses activités politiques. Péremptoire, il nie son appartenance aux Forces populaires du 25 avril, organisation terroriste qui a revendiqué plusieurs hold-up et attentats mortels. Il se réclame, en revanche, d'une mouvement appelé « Projet global » qu'il a créé lui-même en 1978 pour résister à une *« éventuelle tentative de coup d'Etat de droite »*.

Selon Otelo, ce mouvement était divisé en trois branches : une branche légale, le FUP (Front d'unité populaire), qui a soutenu sa campagne pour les élections présidentielles de décembre 1980, et deux branches clandestines, l'ECA (Structure civile armée), qui serait l'embryon d'une future « armée révolutionnaire populaire », et la DPM (Direction politico-militaire), où siégeraient uniquement des militaires. Les fonds qui alimentaient les initiatives de l'organisation proviendraient essentiellement de l'étranger, en particulier de la Libye, de l'Angola et du Mozambique.

Les réunions des principaux responsables étaient hautement secrètes. Dans ses déclarations, Otelo reconnaît avoir participé à un « conclave » qui a eu lieu deux mois avant son arrestation, en avril 1984, où tout le monde s'est présenté masqué : *« Il fallait protéger*, a-t-il expliqué, *tous ceux qui mènent une vie publique, qui peuvent être chef de cabinet d'un secrétaire d'Etat quelconque, ou même des fonctionnaires supérieurs au ministère des affaires étrangères. »*

### Les carnets de note

Le « Projet global » préconisait-il la violence ? Otelo répond affirmativement. *« Mais*, ajoute-t-il, *il faut faire la distinction entre la violence révolutionnaire pratiquée par les militaires qui ont mis fin à la dictature de Salazar et les actes violents commis sur des individus : ces derniers, nous les condamnons vivement. »* Un exemple : l'attentat revendiqué par les FP-25 qui a coûté la vie à l'administrateur d'une entreprise de produits surgelés ; *« Cela était une horreur*, s'exclame Otelo, *d'autant plus que la victime était de ma famille. »*

Les carnets de notes retrouvés au domicile d'Otelo constituent les principales pièces à conviction du dossier. Tout y était soigneusement enregistré : les dates des réunions, les objectifs à atteindre, les résultats des contacts avec tel ou tel membre de l'organisation. Selon Otelo, cette apparente imprudence, difficilement compréhensible pour une organisatiton clandestine, s'explique aisément : *« Il s'agit d'éléments précieux pour l'histoire révolutionnaire du Portugal et je compte les utiliser dans mes Mémoires. »* Toujours est-il que l'examen de ces carnets a déjà occupé plus de quarante heures d'interrogatoires.

Questionné sur le sens de plusieurs phrases considérées comme plus compromettantes, Otelo n'hésite pas; imperturbable, il fournit ses interprétations en dépit de l'incrédulité manifestée par plusieurs membres du tribunal. Dans une de ses notes, il est question d'*« attaquer la télévision »* : *« Il ne faut pas prendre ce verbe dans son sens strict*, précise-t-il, *car ce que nous voulions était tout simplement dénoncer publiquement et politiquement un organe d'information qui transmettait des mensonges »*.

Un autre passage qui a suscité la curiosité du tribunal faisait référence à la *« campagne des jugements »* qu'il fallait entreprendre le plus vite possible. *« Il ne s'agissait pas d'organiser des jugements populaires*, souligne Otelo, *mais d'appeler nos militants à être présents dans les procès contre les dirigeants, car lorsqu'un accusé se trouve dans une salle vide, il se sent démoralisé »*.

Pour les avocats d'Otelo et des quarante-deux autres détenus qui répondent de la même accusation, ce procès risque de durer longtemps. Trois ou quatre mois, prévoient-ils. Les débats s'éternisent ; d'un côté, le ministère public cherchant à démontrer que le « Projet global » n'est que la deuxième dénomination des « Forces populaires du 25 avril », de l'autre, Otelo et ses amis insistant sur la distinction entre les deux organisations, tout en admettant l'existence d'une *« certaine confusion »* entre elles, confusion, expliquent-ils, due à des infiltrations non détectées en temps utile de membres des FP-25 au sein du « Projet global ».

JOSÉ REBELO.

Yougoslavie

# Nationalisme sport et histoire

De notre correspondant

Belgrade. — Outre les difficultés économiques persistantes, les dirigeants yougoslaves doivent aussi faire face à des complications politiques dues, une fois de plus, à des poussées de « nationalisme » parmi les divers peuples qui forment la fédération.

A la suite de divers incidents, le secrétaire adjoint à l'intérieur, M. Mirko Bunevski, a évoqué récemment la question devant l'Assemblée nationale fédérale. Il a rappelé que la plupart de ces incidents s'étaient produits au cours de rencontres sportives, à l'issue desquelles les autorités ont « identifié » quatre-vingts personnes, autrement dit procédé à leur arrestation. C'est au cours de matches de football, de hockey sur glace et de basket entre les équipes serbes, croates et slovènes, à Belgrade, Split et Ljubljana, que les esprits se sont échauffés. Il y a ensuite eu des troubles dans les rues de ces villes.

### L'incident de Split

Les manifestants ont proféré des slogans nationalistes offensants pour d'autres peuples yougoslaves et se sont livrés à des actes de violence, lapidant notamment trains et autocars des visiteurs.

L'incident le plus grave s'est produit à Split, où les supporters de Hagduk, la grande équipe de football de cette ville dalmate, avaient attaqué les élèves de l'Académie de marine de guerre, ce qui, autant qu'on le sache, ne s'était jamais produit auparavant. Ces derniers auraient soutenu au cours du match les joueurs de l'Etoile rouge de Belgrade, qui avaient battu Hagduk sur son propre terrain.

Pour M. Bunevski, ces incidents sont d'autant plus graves qu'ils auraient été inspirés pour une bonne part par des *« clairons nationalistes »* qui se sont *« infiltrés »* dans certaines organisations sportives et *« manipulent »* une partie de leurs supporters.

Les autorités poursuivent leur enquête, et on peut prévoir que d'autres *« nationalistes »* se trouveront encore sous les verrous.

### « Malveillance »

Mais ce « nationalisme » vitupéré à longueur de colonnes dans la presse ne se manifeste pas que sur les stades. C'est ainsi que la publication récente d'un ouvrage consacré à la résistance pendant la dernière guerre a soulevé une véritable tempête. Le livre tend à prouver que les Tchetniks du général nationaliste Draja Mihailovic furent des *« patriotes serbes »*, alors que la thèse officielle les qualifie de *« traîtres »* et de *« collaborateurs »*.

On reproche également à l'auteur de décrire les partisans de Tito, que les Tchetniks avaient combattu, comme des *« agents de la centrale moscovite »*, c'est-à-dire du Komintern. Intitulé *les Alliés et le Drame de guerre yougoslave*, dû à M. Veselin Djuretic, membre de l'Institut balkanologique de l'Académie serbe des sciences et des arts, l'ouvrage a suscité de violentes réactions officielles : il contiendrait une *« attaque contre les principaux acquis de la révolution yougoslave »*, et mettrait en cause *« l'unité et la fraternité des peuples de Yougoslavie »*, sans lesquelles le pays *« pourrait devenir un autre Liban »*, selon l'expression de M. Mika Spiljak, président de la Ligue des communistes de Croatie.

D'après l'auteur du livre, les Serbes ont été de loin les principales victimes de tous les occupants de la Yougoslavie de 1941 à 1945 — Bulgares, Italiens, Hongrois, et bien entendu Allemands, — vu la « haine » que Hitler nourrissait personnellement à leur égard. Les communistes, de leur côté, fidèles au slogan du Komintern selon lequel l'ancienne Yougoslavie était une *« création artificielle de Versailles et une geôle des peuples »*, auraient eux aussi eu leur part de responsabilité dans ce qui s'est passé.

### Un livre à 100 dollars

De nombreuses personnes et organisations sociales ont demandé que des mesures légales soient prises à l'encontre de M. Djuretic, de l'éditeur de son ouvrage et de tous ceux, en premier les membres du Parti communiste, qui, par leur *« inattention »* ou leur *« malveillance »*, ont permis sa parution. Il ne semble pas cependant que M. Djuretic ait été inquiété, jusqu'à présent du moins, sous quelque forme que ce soit par les autorités. Il a déclaré que son ouvrage reposait sur des milliers de documents, certains inédits, de provenance yougoslave, anglaise, américaine, allemande et russe, et qu'il était prêt à engager un débat public avec ses contradicteurs.

Le tirage de son ouvrage, imprimé sur un excellent papier, a été très limité. Il n'a pas été interdit, mais on ne le trouve plus en librairie.

On peut cependant le trouver « au noir », mais seulement contre des devises américaines et au prix, exorbitant pour les Yougoslaves, de 100 dollars.

PAUL YANKOVITCH.

## Les nouveaux statuts du PCUS
### LES APPARATCHIKS N'ONT RIEN A CRAINDRE

De notre correspondant

Moscou. — La toilette des textes fondamentaux qui régissent l'activité du PC soviétique se poursuit. Après le nouveau programme paru le 26 octobre, la presse publie ce samedi 2 novembre les nouveaux statuts. Il ne s'agit officiellement, dans un cas comme dans l'autre, que de « projets » soumis à l'examen de tous les membres du parti avant le vingt-septième congrès de février prochain. On peut prévoir cependant que, mis à part quelques changements de pure forme, ces documents seront adoptés tels quels.

Autant le nouveau programme tranchait sur le précédent (1961), autant les nouveaux statuts ressemblent comme des frères aux anciens rédigés également sous la houlette de M. Nikita Khrouchtchev. La seule exception concerne le principe du renouvellement à chaque élection du quart des effectifs du comité central et du bureau politique (alors appelé présidium) que M. Khrouchtchev avait institué, mais qui ne fut jamais appliqué.

On avait prêté à M. Gorbatchev l'intention de reprendre au moins partiellement cette idée. Il n'en a rien été. L'inquiétude suscitée dans les rangs des apparatchiks par la limitation du nombre des mandats auxquels ils pouvaient prétendre est d'ailleurs probablement une des causes de la chute de Khrouchtchev. Les nouveaux statuts ne font donc mention d'aucune rotation obligatoire dans les organes dirigeants.

Pour le reste, la conception d'ensemble du parti reste la même : celui-ci demeure *« l'avant-garde combative et éprouvée du peuple soviétique, qui regroupe la fraction la plus progressiste et la plus consciente de la classe ouvrière, de la paysannerie kolkhozienne et des intellectuels »*.

M. Gorbatchev n'a guère imprimé sa marque à ce document qu'en incluant au paragraphe concernant le passage vers le communisme son expression favorite sur l'*« accélération du développement économique et social du pays »*. Une retouche technique fait enfin passer de quatre à cinq ans le délai entre chaque congrès. Cette périodicité est observée dans la pratique depuis le vingtième congrès de 1956.

D. Dh.

SELON L'INSTITUT D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE LONDRES

# Téhéran est en passe de gagner « la guerre économique » contre Bagdad

La multiplication des bombardements irakiens sur le terminal pétrolier iranien de Kharg — Bagdad a annoncé dernièrement le trente-troisième raid depuis le 15 août — a quelque chose de paradoxal. Elle ne semble guère, jusqu'à présent, avoir sérieusement entamé la capacité de l'Iran à exporter son pétrole, principale ressource pour le financement de l'effort de guerre de Téhéran. Selon les chiffres cités dans les milieux pétroliers occidentaux, les exportations de pétrole iraniennes atteignaient fin octobre près de 2 millions de barils par jour, soit environ 10 % de plus qu'au cours du troisième trimestre (voir *le Monde* du 31 octobre).

Les explications sont multiples. Elles vont de l'imprécision des tirs irakiens à la difficulté d'anéantir une structure de l'importance de celle de Kharg, en passant par l'aptitude des techniciens iraniens à installer de nouveaux terminaux flottants, de secours. Le correspondant de l'AFP à Téhéran évoque également une autre raison, celle-là beaucoup plus politiques, et qui est mise en avant dans les milieux diplomatiques de la capitale iranienne.

L'Irak, selon ces sources, subirait en fait diverses pressions, de la part des pays du Golfe, destinées à modérer sa volonté de détruire Kharg. Bagdad, explique un diplomate occidental, *« doit tenir compte de l'inquiétude des Etats du Golfe qui considèrent la destruction éventuelle de Kharg comme l'élément ultime pouvant provoquer une crise majeure dans la région (...) les Iraniens n'auraient alors plus grand-chose à perdre »* et pourraient être tentés d'étendre la guerre aux Emirats voisins. Cette question doit être au centre des travaux du sommet du Conseil de coopération du Golfe — regroupant la plupart des Emirats — qui s'ouvre lundi 4 novembre à Mascate (Oman).

La capacité de l'Iran à maintenir un niveau important d'exportations pétrolières explique que l'Institut international d'études stratégiques de Londres (IISS), dans son dernier rapport annuel, estime que Téhéran est en passe de gagner *« la guerre économique »* contre Bagdad. Même si sur le champ de bataille, aucun des deux camps ne semble en mesure de l'emporter. *« Les réserves financières de l'Irak sont épuisées*, dit l'IISS, *sa dette internationale est énorme et, étant donné l'état des marchés pétroliers, les nouveaux pipelines que ce pays construit ne vont vraisemblablement pas lui rapporter les revenus dont il a besoin. »* En revanche, l'Iran, poursuit l'Institut, a réussi à *« maintenir un taux de croissance raisonnable »*, sans pratiquement aucune assistance étrangère.

Faut-il voir dans cette meilleure tenue de l'économie iranienne — encore que toute relative — le résultat des conseils prodigués aux autorités de Téhéran par l'imam Khomeiny, lequel paraît, à son tour, succomber aux charmes de la mode néo-libérale. *« Ne nationalisez pas tout, donnez aux marchands, engagés dans la lutte, la possibilité de servir »*, a-t-il lancé jeudi en recevant les vingt-deux ministres du nouveau gouvernement.

A.Fr.

# Un rapport sur les droits de l'homme dans le monde arabe

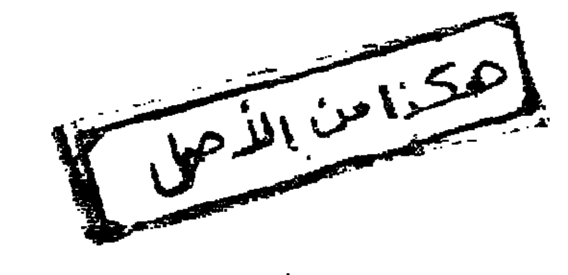
Arrestations et exécutions d'opposants politiques, pratique quasi systématique de la torture, presse sous haute surveillance — à de rares exceptions près, — nombreux cas de *« disparitions »* : l'Association de défense des droits de l'homme et des libertés dans le monde arabe dresse de nouveau, dans son *Rapport annuel 1985*, un catalogue déprimant de l'état des libertés du Maghreb au Golfe. Pays par pays, l'Association recense toutes les violations des droits de l'homme dont la presse — arabe et occidentale — a fait état pour cette région en 1984. Pour en tirer une conclusion sans surprise : *« La situation relative aux libertés élémentaires* (...) *dans les pays de la Ligue arabe est dramatique. »* Le rapport s'efforce aussi d'établir le bilan des victimes des conflits qui secouent le monde arabe — Liban, guerre Iran-Irak — et dénonce *« la situation intolérable du peuple palestinien* (...) *privé de ses droits nationaux »*.

Association de défense des droits de l'homme et des libertés démocratiques dans le monde arabe, 67, rue de Dunkerque, Paris. *Rapport annuel 1985*, éd. l'Harmattan.

# Un Israélien résidant en France ne peut obtenir le renouvellement de son passeport

M. Risan Rilov, un citoyen israélien résidant en France depuis près de trente ans, s'est vu refuser il y a deux semaines le renouvellement de son passeport par les autorités consulaires israéliennes de Paris. Celles-ci lui ont fait savoir qu'elles avaient reçu de Jérusalem des instructions dans ce sens, mais qu'elles ignoraient les raisons de ce refus. Elles ont ajouté qu'il n'était pas le seul dans ce cas, et qu'il existait une « liste noire » de citoyens israéliens à l'étranger dont les titres de voyage ne pouvaient être renouvelés automatiquement comme cela est d'usage dans les consulats d'Israël.

En 1970, M. Rilov avait été victime d'une mesure similaire et avait attendu plus de neuf mois avant de pouvoir renouveler son passeport, ce qui lui avait causé un grave préjudice du fait que son travail d'artiste-peintre exige de lui de fréquents déplacements en Europe. A l'époque, le journal *Haaretz* avait affirmé que le ministère des affaires étrangères avait adressé des instructions aux consulats israéliens, afin qu'ils n'accordent plus sans autorisation préalable leurs services aux personnes qui mènent une propagande antigouvernementale à l'étranger. M. Rilov, qui se déclare un *« opposant antisioniste »*, avait, en novembre dernier, témoigné au cours d'une émission de Philippe Alfonsi, diffusée sur FR3 sur la proclamation de l'Etat d'Israël. Il avait affirmé à cette occasion qu'il avait participé à l'âge de seize ans à la destruction de villages palestiniens.







# Avec les peshmergas en lutte contre l'Irak

*Dans la guerre du Golfe, les peshmergas de Massoud Barzani qui se battent contre l'Irak, « oppresseur du peuple kurde », ne sont, pour les Iraniens, qu'une force d'appoint. Ils mènent pour leur propre compte leur interminable lutte et ne veulent pas être pris pour des supplétifs de l'imam Khomeiny.*
*Dupés naguère par le chah, qui se réconcilia il y a dix ans avec l'Irak aux frais du général Barzani, les Kurdes entendent bien ne pas être à nouveau abandonnés.*
*Au premier journaliste qui depuis plusieurs années soit parvenu à leur rendre visite ils ont juré qu'ils ne sont pas vraiment inquiets...*

## Une visite aux Kurdes de Massoud Barzani

Correspondance

Charbajer. – Le spectacle est irréel : à quelque 2 kilomètres en face du toit de terre sur lequel nous sommes accroupis « à la kurde », la montagne entière est en train de brûler – spectacle magnifique, en pleine nuit, si le bruit assourdissant des obus autour de nous ne nous rappelait aux réalités. *« Cela vous donne une bonne idée de notre situation : notre pays tout entier est détruit par la guerre »*, remarque M. Kak Darwish, le responsable de la section de Chouarta des peshmergas (maquisards, littéralement ceux qui font face à la mort) du PDK de M. Massoud Barzani.

Nous ne pourrions pas nous trouver à un endroit plus « chaud » : nous sommes entre les lignes iraniennes et irakiennes, dans le district de Charbajer, à environ 25 kilomètres à l'ouest de Penjouine et à moins de 10 kilomètres de Chouarta. L'artillerie iranienne pilonne les positions irakiennes autour de Chouarta depuis une position avancée qui se trouve juste derrière notre colline, et nous nous trouvons sous le feu croisé de l'artillerie irakienne, qui nous canonne depuis Chouarta, à l'ouest, et depuis des positions situées près de Penjouine, à l'est.

Pour arriver jusque-là, nous avons dû traverser Merivan, ville kurde iranienne de plusieurs dizaines de milliers d'habitants, à une trentaine de kilomètres de la frontière irakienne. Terriblement éprouvée par les bombardements répétés de l'aviation irakienne, qui y ont fait plusieurs centaines de victimes, Merivan est aujourd'hui une ville fantôme, complètement abandonnée par ses habitants. A la sortie de Merivan, près d'une importante base de l'armée iranienne, commence la zone militaire du front de Penjouine – dans laquelle aucun journaliste étranger n'avait pu pénétrer jusqu'à ce jour.

Après avoir franchi un nouveau barrage de l'armée à la frontière, notre Toyota entre en territoire irakien, et bientôt nous apercevons la ville de Penjouine, à 2 ou 3 kilomètres sur notre gauche. Complètement détruite par l'armée irakienne avant sa retraite, elle est devenue un no man's land entre les deux armées.

Roulant tantôt sur une route goudronnée construite par les Irakiens, tantôt sur de nouvelles pistes (extrêmement larges) dues au génie iranien, nos guides kurdes nous amènent à travers les positions iraniennes d'une base du PDK à une autre, jusqu'au « quartier général » de la troisième branche du PDK (Kirkouk) – quelques huttes de terre, sur une colline, en face d'un camp iranien, – puis au camp de la section de Chouarta, au-delà des lignes iraniennes.

### ● Hôtes ou otages ?

Manifestement, la convivialité est totale. *« Nous sommes chez nous »*, rappellent fièrement les peshmergas kurdes. Mais, au regard de la disparité écrasante des forces – le PDK dispose de quelques centaines de peshmergas, mille cinq cents au plus, dans ce secteur du Kurdistan irakien, – on a l'impression qu'ils sont les hôtes de l'armée iranienne. Nous circulons d'ailleurs dans un véhicule prêté par l'armée iranienne, avec des laissez-passer iraniens – malgré lesquels nous ne pouvons pas emprunter certaines routes, sans doute parce qu'elles passent trop près des chars ou des Sam-2 iraniens.

Les soldats iraniens viennent s'approvisionner en cigarettes et en biscuits au magasin du PDK, mais, lorsque nous demandons à voir une carte du secteur, c'est un jeune capitaine d'un camp voisin de l'armée iranienne qui vient nous faire un *briefing* sur sa carte d'état-major. Et, lorsque les peshmergas partent en opération contre les positions de l'armée irakienne, on a le sentiment qu'ils agissent comme des commandos pour le compte de l'armée iranienne – ou comme une « cinquième colonne ».

Les Kurdes du PDK irakien répètent-ils leur erreur tragique des années 1974-1975, quand ils se battaient contre l'armée irakienne pour le compte du chah d'Iran, avant d'être trahis par lui à Alger en mars 1975 ? Quoi qu'en disent les détracteurs du PDK – et en premier lieu ses rivaux de l'Union patriotique du Kurdistan dirigée par Jelal Talabani, – il y a quelque chose de changé dans le PDK de Massoud Barzani, qui n'est ni l'organisation tribale et conservatrice que l'on dépeint parfois, ni un simple instrument utilisé par les Iraniens dans leur lutte à mort contre le régime irakien.

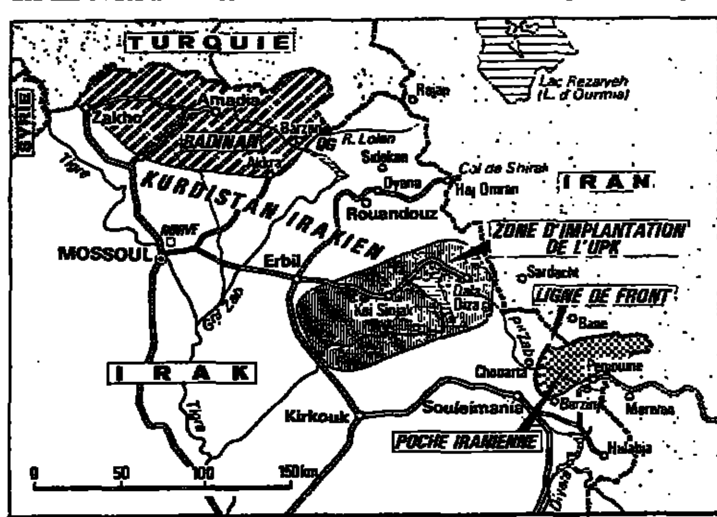
Des centaines de nouveaux partisans ont rallié le PDK – et pas seulement de vieux peshmergas qui s'étaient réfugiés en Iran après l'effondrement du mouvement du général Barzani en 1975, ou des montagnards suivant aveuglément leurs chefs de tribu. La plupart des peshmergas sont de jeunes ouvriers, des étudiants, ou des fils de paysans, qui voient dans cette lutte le seul moyen d'échapper à la terrible répression qui frappe si durement les Kurdes en Irak.

### ● La haine des Etats-Unis

La direction du PDK et Massoud Barzani lui-même ont changé. Agé de trente-neuf ans, celui qui avait été le bras droit de son père, aussi bien sur le front que lors de ses contacts avec le chah ou la CIA, a été très profondément marqué par la trahison des uns et des autres en 1975.

Devenu, depuis le congrès de novembre 1979, le président d'un parti *« anti-impérialiste »*, Massoud Barzani est-il pour autant un homme de gauche ? Un marxiste ? Ce n'est pas sûr. Mais, au cours de plusieurs longs entretiens à Rajan, petit village kurde situé en Iran, à quelques kilomètres du point de convergence des trois frontières, iranienne, irakienne et turque, Massoud Barzani n'a pas trouvé de mots assez durs pour exprimer la haine qu'il voue aux Etats-Unis. *« Je n'étais pas comme cela avant 1975*, admet-il, *mais maintenant je ferais n'importe quoi pour détruire leurs intérêts, où que ce soit dans le monde : ce sont des gens sans parole, sans morale. »*

Cette blessure, que rien ne guérira probablement jamais, explique pourquoi Massoud Barzani fonde toute sa politique sur une alliance avec les pays qui affichent le plus leur anti-impérialisme – la Libye, la Syrie et l'Iran de Khomeiny.




Parmi les huit membres du bureau politique du PDK, on trouve, à côté d'Idriss et de Massoud Barzani, des personnalités nettement marquées à gauche, comme Giorgis Hassan, Roj Shaouess et Mohammed Goma.

### ● Ni « bastion » ni « capitale »

Si les Kurdes du PDK ont retenu une leçon de l'effondrement de mars 1975, c'est bien celle-ci : il n'est plus question de s'enfermer dans un « bastion », derrière des « frontières » ; plus de « capitale » ; plus de combats à armes inégales sur un front précis ; les peshmergas sont revenus à ce qui n'aurait jamais dû cesser d'être leur façon de faire la guerre : la guérilla, un art dans lequel ils excellent : *« Nous livrons une guerre de partisans, l'ennemi ne sait jamais où ni quand nous allons le frapper »*, rappelle sans cesse Saïd Barzani, responsable de la « force de Barzan », à la charnière de la première branche (Badivan) et de la deuxième (Erbil).

Le PDK contrôle aujourd'hui une « zone libérée », une bande de territoire éminemment stratégique, qui court sur 200 kilomètres le long de la frontière turque, depuis Zakho, à la frontière syrienne, jusqu'à la frontière iranienne, et s'étend en profondeur sur 25 à 30 kilomètres, parfois plus. Ce sanctuaire est précieux pour le PDK : ses peshmergas peuvent s'y reposer entre deux opérations et y suivre un entraînement militaire. La zone libérée abrite aussi le quartier général et la radio du PDK – et celle du Parti communiste irakien. Elle abrite aussi le quartier général de Saïd Barzani, quelque part sur une boucle de la rivière Lolan ; et, au nord d'Amadia, celui de Giorgis Hassan, où sont détenus les prisonniers des Kurdes, parmi lesquels un colonel des services de renseignement irakiens.

Le « quartier général » se limite à quelques huttes de branchages, dissimulées entre les arbres ; deux tentes, elles-mêmes cachées sous de gros chênes ; la cuisine, entre quatre pierres, sous un gros arbre, un foyer avec une grande marmite dans laquelle on peut cuire assez de riz pour une quarantaine de personnes. Un peu plus loin, l'antenne de la radio. C'est tout. Hier, le quartier général se trouvait à tel endroit ; demain, il sera ailleurs. L'artillerie et l'aviation irakiennes bombardent systématiquement les zones tenues par les Kurdes.

Opérant par *dastas* (escouades) d'une douzaine d'hommes, les peshmergas du PDK, armés de kalachnikovs et d'un ou deux RPG par escouade, partent de leur base au petit matin et atteignent leur objectif après des marches forcées de plusieurs heures, ou de plusieurs jours.

A la tombée de la nuit, les peshmergas s'infiltrent dans les abords immédiats des petites agglomérations et tirent au lance-grenades sur des objectifs « stratégiques » : les immeubles des services de renseignement civils et militaires, les bureaux du parti baas, de l'armée populaire. Dans les villages qui entourent les grandes villes – Erbil, Kirkouk, Souleimania, – les peshmergas entrent en contact avec un élément crucial de la résistance kurde, l'« organisation interne ».

Ces membres clandestins du PDK qui vivent dans les zones contrôlées par le gouvernement irakien fournissent une aide logistique essentielle.

### ● « Piqûres de guêpe » pour Bagdad

Le harcèlement est incessant, mais il s'agit de petites opérations : quel effet peut avoir le meurtre de quelques policiers ou l'explosion d'un camion militaire sur une mine sur une route de campagne ? Les Kurdes croient-ils pouvoir renverser le régime de M. Saddam Hussein avec de telles « piqûres de guêpe » ?

M. Massoud Barzani affirme que les opérations de ses peshmergas obligent le commandement irakien à maintenir au Kurdistan des dizaines de milliers d'hommes, dont il a un besoin désespéré sur le front iranien. Ce serait là un « véritable désastre » pour le régime de Bagdad. Il assure « fixer » ainsi soixante mille hommes, dont une division entière, la 2e, affectée à la protection du triangle stratégique de Zakho, où convergent les frontières syrienne, turque et irakienne.

Mais M. Massoud Barzani admet volontiers que le mouvement kurde, si puissant soit-il, ne pourra, à lui seul, renverser le régime de Bagdad.

Le PDK joue à fond la carte du Front national démocratique qui regroupe, aux côtés du PDK, de petites organisations kurdes (le Parti socialiste du Kurdistan, de M. Rassoul Marmand) et le PASOK (Parti socialiste kurde) et des partis arabes : essentiellement le Parti communiste irakien (PCI), mais aussi de petites organisations comme le Regroupement démocratique national (des intellectuels dissidents du PCI) ou le Mouvement socialiste arabe.

Si certaines de ces organisations ont une présence symbolique – *« Il suffit d'un plat de dolmas pour nourrir tous leurs adhérents »*, disent en riant les sympathisants du PDK, – l'engagement du PCI est important : plusieurs membres du bureau politique vivent en permanence au quartier général du parti, qui dispose de sa propre radio et de quatre cents à six cents « ansars » (partisans) dans la zone libérée du Badinan et dans la région du Charbajer et de Halabja.

### ● Le PCI « s'entraîne »

Le PCI met surtout l'accent sur la formation politique et militaire de ses cadres. Comme l'explique M. Kerim Ahmed, membre (kurde) du bureau politique du Parti communiste irakien, rencontré dans son quartier général montagnard, *« la lutte armée au Kurdistan, malgré son importance, ne sera pas décisive dans la bataille pour renverser le gouvernement... Notre principal objectif est de renverser le régime par un soulèvement armé des masses populaires dans les villes... Dans cette perspective, nous considérons le Kurdistan comme un centre d'entraînement militaire qui peut fournir un nombre important de cadres pour les villes »*.

Tout en faisant sienne, à quelques nuances près, cette analyse, M. Massoud Barzani estime que les autres organisations politiques de l'opposition irakienne ne font peut-être pas tout ce quelles devraient. Le PDK accorde de plus en plus d'importance à ses alliances régionales avec la Libye et la Syrie – qui fournissent une aide matérielle au mouvement kurde irakien – et avec l'Iran, sans doute parce qu'il est seul en mesure de venir à bout du régime irakien.

Les Iraniens empêcheraient parfois l'acheminement des armes que le PDK peut se procurer en Syrie. Les relations sont compliquées par l'existence de liens étroits entre le PDK et le Parti communiste irakien, ainsi que par le refus du PDK d'entrer dans le Conseil suprême de la révolution islamique. Rappelant que le PDK entretient des *« relations amicales avec le mouvement islamique en général »*, et en particulier avec le parti Daoua, dont les militants peuvent gagner l'Irak à travers la « zone libérée » kurde, où ils disposent de bases de repos, M. Massoud Barzani justifie son refus d'adhérer au Conseil suprême en soulignant que le PDK est un parti nationaliste et séculier, qui n'est pas ouvert uniquement aux musulmans mais auquel adhèrent de nombreux nationalistes kurdes chrétiens.

### ● A la merci de l'imam ?

Malgré tous ces problèmes, M. Massoud Barzani, qui n'a rencontré qu'une fois l'imam Khomeiny, en mai 1979, mais est reçu régulièrement par le président Khamenei et par M. Rafsanjani, président du Parlement, considère son alliance avec l'Iran comme *« essentielle et stratégique »*.

Répète-t-il l'erreur tragique de son père ? Il s'en défend énergiquement. Tout d'abord, souligne-t-il, les relations du PDK avec l'Iran ne sont pas secrètes, mais officielles. A l'époque, ajoute-t-il, les Kurdes étaient les seuls à les entretenir, tandis qu'aujourd'hui c'est le cas de toute l'opposition irakienne. Mais surtout, selon le fils du général Barzani, on ne peut comparer le régime de Khomeiny avec celui du chah.

Poussé dans ses retranchements, le président du PDK doit pourtant reconnaître qu'il serait évidemment affecté par un éventuel accord entre l'Iran et l'Irak. *« Cette fois-ci*, affirme-t-il, *la décision de poursuivre la lutte restera entre nos mains... Et, de toute façon, j'ai la ferme conviction que Khomeiny ne fera pas de compromis avec Saddam Hussein. »*

En fait, M. Massoud Barzani voit loin. Comme l'explique l'un de ses plus proches collaborateurs, *« il n'y a pas d'espoir pour le mouvement kurde tant que le* statu quo *régnera dans la région ; seuls les Iraniens veulent un changement. Qui sait ce qu'ils feront à la Turquie plus tard... Ils sont très ambitieux, nous en somme sûrs. Et il faut que nous soyons partie prenante »*.

CHRIS KUTSCHERA,
*auteur du* Mouvement national kurde *(Flammarion)*.

## PDK contre UPK

L'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jelal Talabani était l'un des piliers du « premier front » de l'opposition irakienne, le Front patriotique national démocratique mis sur pied en novembre 1980 par huit organisations démocratiques irakiennes, dont les plus importantes étaient l'UPK, le Parti communiste irakien, le Parti socialiste unifié du Kurdistan du docteur Mahmoud Osman, et la fraction du Baas irakien basée à Damas.

Mais quinze jours plus tard, coup de théâtre, le Parti communiste irakien adhère à un deuxième front, le Front national démocratique, qui comprend essentiellement le PCI, le PDK de Massoud Barzani et une organisation qui s'est séparée du Parti socialiste unifié du Kurdistan, le Parti socialiste du Kurdistan de Rassoul Marmand.

L'imbroglio est total lorsqu'on annonce au printemps 1981 la formation d'un troisième front, islamique celui-là, qui regrouperait les divers partis chiites irakiens, des fractions dissidentes du Mouvement socialiste arabe et du parti Baas, et le PDK.

Cinq ans plus tard, la situation s'est quelque peu clarifiée : le « premier front » n'existe pratiquement plus, étant réduit à une seule composante, l'UPK.

En ce qui concerne le troisième front, il s'est réduit à sa composante chiite, sous le nom de Conseil suprême de la révolution islamique ; basé à Téhéran, il a pour porte-parole Seyid Baker al Hakim.

Le « deuxième front », toujours actif, est basé au Kurdistan irakien, où son comité supérieur s'est réuni en juillet.

En ce qui concerne le mouvement kurde, en revanche, la confusion est plus grande que jamais. Se disputant la direction du mouvement national kurde en Irak, le PDK et l'UPK n'ont cessé de se livrer une lutte fratricide depuis 1978, entraînant dans cette lutte leurs partenaires respectifs dans les « fronts », et débordant au Kurdistan iranien.

Implantée dans le sud du Kurdistan irakien, essentiellement autour de l'axe Kirkouk-Koi Sanjaq-Qala Diza – l'UPK de Jelal Talabani, qui revendiquait quatre à cinq mille peshmergas, a entamé en décembre 1983 des négociations avec le gouvernement irakien : *« Avec Saddam Hussein on peut toujours discuter*, disaient les responsables de l'UPK, *tandis que Khomeiny ne reconnaît même pas l'existence des nationalités. »*

Rompues formellement en janvier 1985, ces négociations ont laissé l'UPK isolée sur le plan intérieur – et sur le plan international : la Libye et la Syrie ont en effet suspendu toute assistance à l'organisation de Jelal Talabani. Cherchant à sortir de cet isolement, l'UPK a envoyé des émissaires auprès du PDK – auquel elle a proposé un « pacte de non-agression ». Selon certaines informations, l'UPK aurait même demandé à adhérer au Front national démocratique du PDK.

L'UPK aurait également envoyé des émissaires en Iran pour tenter de renouer avec le gouvernement iranien.

C. K.



# Étranger

**Tunisie**

## Les structures de l'UGTT ont été pratiquement démantelées

### *Plusieurs cadres ont été arrêtés*

**De notre correspondant**

Tunis. – Le démantèlement des structures actuelles de l'UGTT est pratiquement achevé. A l'exception de ceux des régions de Gafsa et de Gabès, à forte concentration ouvrière, tous les locaux syndicaux ont été soit investis par les bureaux provisoires constitués ces derniers jours, soit évacués par la police à la suite de perquisitions ordonnées par les autorités judiciaires.

A Gafsa, une grève générale de deux jours a été décrétée le vendredi 1er novembre dans les mines et différents autres secteurs d'activité, tandis que dans la capitale, des employés de banque ont cessé le travail durant deux heures. Il se confirme que des arrestations de cadres de l'UGTT ont été opérées ces derniers jours, dont celle de trois membres du bureau exécutif qui, selon les milieux gouvernementaux, sont impliqués dans des affaires extra-syndicales. En outre, de très jeunes gens, visiblement étrangers au monde du travail, ont tenté de manifester contre le régime dans plusieurs quartiers de Tunis, mais ont été rapidement et sans ménagement dispersés par les forces de l'ordre, dont les effectifs avaient été renforcés.

Le premier ministre, M. Mohammed Mzali, a rejeté sur M. Habib Achour, secrétaire général de la centrale syndicale, la responsabilité de cette situation aujourd'hui apparemment bien contrôlée, mais dont on ne peut encore prévoir tous les développements.

### Poursuites judiciaires

Parlant vendredi devant la chambre des députés, M. Mzali a déclaré que le chef du syndicat *« a cherché la bagarre »* en multipliant *« les provocations »* afin de devenir *« un martyr »* pour mieux masquer les problèmes dus entre autres à une mauvaise gestion qu'il rencontrait au sein de son organisation. Le premier ministre est demeuré – volontairement ? – imprécis sur un point essentiel. *« Le gouvernement,* a-t-il dit, *est soucieux d'éviter la violence et les arrestations... »*, laissant ainsi entendre qu'il ne voulait pas entrer dans le jeu qu'il prête à M. Achour.

Mais il ajoutait aussitôt : *« ...Sauf si la loi et la justice l'exigent »*. Or, des poursuites judiciaires sont demandées contre *« ceux qui sont convaincus de mauvaise gestion dans les structures et les entreprises de l'UGTT »* (dont M. Achour est, de par ses fonctions, le premier responsable), par la plupart des nouveaux bureaux syndicaux qui contestent leur actuelle direction.

M. Mzali a largement développé la thèse selon laquelle les événements en cours sont le fait des syndicalistes *« bourguibiens et destouriens »* – ce dont il s'est félicité – lassés que leur organisation soit utilisée pour *« faire la guerre »* au régime plutôt que de défendre les intérêts des travailleurs. Il a aussi insisté sur l'attachement du gouvernement à l'autonomie de l'UGTT.

Le premier ministre s'est aussi montré rassurant à l'égard de l'opposition qui, malgré ses prises de position, paraît plus préoccupée par les dangers que la crise actuelle pourrait représenter pour la démocratie que par le sort des dirigeants syndicaux. *« L'avenir,* a-t-il déclaré, *c'est la voie démocratique consciente et responsable qui permet de régler les problèmes par le dialogue. Je crois en la démocratie parce que la politique de la matraque ne peut réussir que momentanément et qu'elle prépare la dictature. »*

Pour mieux étayer son propos, M. Mzali a annoncé qu'il s'engageait à présenter prochainement aux députés deux projets de loi relatifs à des dispositions réclamées depuis longtemps par l'opposition :

– Une réglementation concernant l'existence des partis politiques qui permettrait aux mouvements d'opposition non encore connus et s'engageant à la respecter d'obtenir leur légalisation.

– Des modifications du code de procédure pénale concernant la garde à vue par la politique qui actuellement n'est pas limitée dans le temps, la détention préventive et la mise en liberté provisoire.

MICHEL DEURÉ.

**APRÈS LE BOMBARDEMENT ISRAÉLIEN ET LE DÉTOURNEMENT DE L'« ACHILLE-LAURO »**

## La grande discrétion des Palestiniens

**De notre envoyée spéciale**

Tunis. – Un mois après le raid israélien du 1er octobre, qui a fait une soixantaine de morts et a détruit le principaux bâtiments qui abritaient les bureaux de l'OLP en Tunisie, les Palestiniens se sont réinstallés tant bien que mal dans les villas épargnées par les bombes. Les gardes nationaux tunisiens, qui ont eu plusieurs tués, ont repris leur surveillance jusqu'à l'intérieur des bâtiments dans lesquels ne circulent plus de Palestiniens armés.

Après le bombardement, puis le détournement de l'*Achille-Lauro*, les Palestiniens se font aussi discrets que possible, bien que personne ici ne remette officiellement en cause la présence politique de l'OLP. Il n'est un secret pour personne qu'il a fallu beaucoup de diplomatie pour apaiser la colère du président Bourguiba à l'encontre des Palestiniens, *« responsables »*, de surcroît, de la *« trahison »* américaine à son égard.

La solidarité du peuple tunisien avec la cause palestinienne comme le souci de la souveraineté tunisienne interdit au gouvernement d'envisager un prochain départ de l'OLP, qui constituerait une victoire d'Israël. La démarche de Washington pour obtenir une éventuelle extradition d'Aboul Abbas a été, à cet égard, fraîchement accueillie.

*« Nous n'avons pas demandé aux Etats-Unis l'extradition de Shimon Pérès après le raid contre Hammam-Lif »*, nous a ainsi déclaré le ministre tunisien des affaires étrangères. *« Si Aboul Abbas revient, on verra. Mais ce ne sont pas les Américains qui décideront. »*

*« De toute façon,* nous a précisé M. Essebsi, *personne ne nous a encore fourni la preuve que les actions terroristes à Larnaca ou contre* l'Achille-Lauro *sont parties de Tunis. Jamais les Américains ne nous ont avertis que les Palestiniens installés ici se livraient à des activités terroristes. »* M. Essebsi admet cependant que les récents événements vont rendre les Tunisiens plus prudents et plus vigilants vis-à-vis des Palestiniens ou de leurs amis. *« Nous leur avons rappelé leur engagement de ne se livrer à Tunis qu'à des activités politiques. »*

> ***Malgré la solidarité tunisienne envers leur cause, les Palestiniens ont adopté le profil bas, et le retour en Tunisie d'Aboul Abbas n'est sans doute pas pour demain.***

Le premier ministre, M. Mzali, pour sa part, confie : *« Il n'y a pratiquement plus de Palestiniens combattants ici. Ce sont les ennemis d'Arafat qui ont détourné l'*Achille-Lauro. *Arafat veut la paix »*.

Dans une élégante villa des nouveaux quartiers d'El Menza que rien, pas même la présence d'un garde, ne distingue des autres, Abou Jaffar, directeur des affaires politiques de l'OLP, est confiant. *« Il n'y a pas eu de changement d'attitude à notre égard,* nous a-t-il dit. *La Tunisie fait le maximum, mais elle n'a pas la capacité de faire face à ce genre de raid. De plus, compte tenu de ses alliances, elle est dans une position délicate. »* Est-ce pour cela que, déjà avant le raid, la décision de transférer certains bureaux de l'OLP à Bagdad avait été prise ? Sans doute. Certains affirment, en tout cas, que les départs se sont accélérés depuis le 1er octobre.

L'état-major politique de l'OLP n'a pas l'intention toutefois de quitter Tunis, même si M. Arafat a fait part officiellement de l'invitation que lui avait adressée Bagdad et le Caire. *« Où, à part Tunis,* fait remarquer un diplomate, *Yasser Arafat pourrait recevoir deux Israéliens »*, faisant allusion à la rencontre du chef de l'OLP avec des membres de la Knesset au début de cette année. L'OLP jouit, en effet, politiquement à Tunis d'une liberté totale, difficilement concevable dans tout autre pays arabe.

### « Le rêve des peuples »

Chez les proches d'Aboul Abbas, les craintes sont perceptibles. *« Le retour d'Aboul Abbas ici serait une aventure,* nous a dit l'un d'eux, *car il ne bénéficierait d'aucune protection. Le gouvernement tunisien souhaite une diminution du nombre des Palestiniens et le départ de tous ceux qui ont des rapports avec nos organismes militaires. »* Au FLP (Front de libération de la Palestine), on convient que la Tunisie ne peut pas utilement servir de base dans la lutte contre Israël, mais on déplore que l'OLP n'ait plus d'endroit où elle soit libre d'agir militairement.

*« Les Arabes,* déclare un des membres, *ne soutiennent pas vraiment l'OLP, qu'ils considèrent comme une source de perturbations. L'OLP doit aujourd'hui se défendre et la logique nous pousse au terrorisme, même si nous n'avons pas de plan en ce sens. Abou Ammar* (Yasser Arafat) *est dans une impasse. Il va essayer de sauvegarder l'accord d'Amman alors que la Jordanie fait pression sur nous pour nous empêcher de mener des opérations à l'intérieur des territoires occupés. »*

Le principal souci chez les dirigeants du Fatah est toutefois d'effacer au plus vite les conséquences désastreuses du détournement de l'*Achille-Lauro*. *« Cette opération a été très négative pour nous,* avoue Abou Jaffar, *et beaucoup de points que l'enquête devra éclaircir sont encore ambigus. »*

Les accusations portées par Yasser Arafat contre un pays arabe, qu'il n'a pas nommé, désignent sans aucun doute Damas. Tout en refusant de pointer le doigt nommément sur la Syrie, les Palestiniens, et ils ne sont pas seuls dans ce cas, remarquent que beaucoup d'interrogations demeurent sur le déroulement des événements à bord du bateau italien. Notamment, font valoir certains, pourquoi les pirates se sont-ils dirigés vers le port syrien de Tartous et ont-ils choisi précisément cet endroit pour y jeter le corps de M. Klinghoffer ?

Comment expliquer ensuite, dit-on, la rapidité avec laquelle les Syriens ont retrouvé le cadavre, tombé en dehors des eaux territoriales, et l'ont rendu aux Américains, ce qui leur a valu de nouveaux remerciements de M. Reagan ?

Dans l'attente des conclusions de l'enquête italienne, Abou Jaffar précise encore que l'OLP était d'accord pour que les pirates soient jugés en Italie ou en Egypte. *« Ce sont ces pays qui nous ont proposé de les juger »*, affirme-t-il. Sur une éventuelle responsabilité d'Aboul Abbas, Abou Jaffar reste prudent : *« Je ne pense pas qu'il avait des relations avec les pirates »*, nous a-t-il dit, ajoutant qu'*« il était normal qu'il les connaisse, car le FLP, aujourd'hui divisé en trois factions, n'a jamais été une grosse organisation, et Aboul Abbas pouvait en connaître tous ses membres. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Yasser Arafat lui a demandé d'aller à Port-Saïd négocier la reddition des pirates. »*

En attendant que les tensions s'apaisent, les Palestiniens de Tunisie ont conscience d'avoir une fois encore, par leur seule présence, attiré les bombes israéliennes sur un pays ami dont la solidarité ne s'est certes pas démentie. Comme le dit un responsable palestinien : *« Nous sommes le rêve des peuples arabes et le drame des régimes qui ne veulent, en fait, que nous condamner à l'oubli. »*

FRANÇOISE CHIPAUX.

**République sud-africaine**

## Photographes et cameramen sont interdits dans les districts soumis à l'état d'urgence

**M. Louis Le Grange, ministre de l'intérieur d'Afrique du Sud, a annoncé samedi 2 novembre que photographes et cameramen ne seront plus autorisés à *« couvrir »* les troubles (grèves, boycottages, manifestations) dans les districts du pays soumis à l'état d'urgence.**

Le décret d'application de cette mesure, qui concerne les journalistes nationaux et étrangers accrédités en Afrique du Sud, devait être publié le même jour au *Journal officiel*.

Selon ce décret, les journalistes de radio et de télévision ainsi que les photographes pourront être autorisés à entrer dans les régions soumises à l'état d'urgence pour conduire des interviews et couvrir les événements si ceux-ci ne sont pas violents. En cas de violence, ils doivent quitter la région.

Les journalistes de la presse écrite pourront couvrir les événements violents mais ils devront en informer les services de police et se placer sous leur protection. En clair, ils verront leurs mouvements contrôlés.

Il y a 170 journalistes étrangers accrédités en Afrique du Sud et 100 journalistes locaux autorisés par la police à pénétrer dans les régions soumises à l'état d'urgence, ainsi qu'une centaine de journalistes bénéficiant d'un visa temporaire.

L'Association des correspondants étrangers devait tenir une réunion samedi pour discuter de la situation et des problèmes relatifs à l'exercice de leur profession.

D'autre part, une explosion survenue vendredi en fin d'après-midi dans un immeuble de bureaux au centre de Johannesburg n'a fait aucune victime mais a causé des dégâts matériels. L'attentat n'a pas été revendiqué.

D'importantes forces de police ont bouclé le quartier et empêché les journalistes d'approcher. Des cameramen, qui tentaient de filmer l'immeuble, ont été pris à partie par un passant blanc, qui a cherché à dresser contre eux la foule des badauds en criant : *« Frappez-les, frappez-les ! »*. – *(Reuter, AP, AFP.)*

● *Les résultats de l'élection présidentielle en Tanzanie.* – M. Ali Hassan Mwinyi, candidat unique à la succession du président Nyerere, lors de l'élection du 27 octobre (*le Monde* du 29 octobre) a obtenu 92 % des suffrages exprimés. Certains observateurs n'excluent pas que ces résultats officiels aient été quelque peu sollicités. Quelques jours auparavant, M. Idris Abdul Wakil, seul candidat à la présidence de Zanzibar, qui forme la République unie de Tanzanie avec l'ancien Tanganyika, n'avait obtenu que 57 % des suffrages. – *(Corresp.)*

**Ethiopie**

## PRÈS DE SIX MILLIONS DE PERSONNES ONT ENCORE BESOIN DE SECOURS

Le responsable éthiopien de la distribution des secours, M. Dawit Wolde Giorgis, a lancé un nouvel appel à l'aide internationale au cours d'un bref séjour à Paris dans le cadre d'une *« tournée de sensibilisation »* en Europe et aux Etats-Unis. *« Malgré l'arrivée des pluies, cinq millions huit cent mille personnes ont toujours besoin de secours,* a-t-il dit. *Les secours qui nous ont été envoyés en 1985 sont déjà utilisés. Nous aurons besoin, à partir de décembre, de 1100000 tonnes de céréales pour 1986. »*

M. Dawit s'est entretenu à Paris avec des responsables du ministère de la coopération et des représentants d'organisations humanitaires, dont Médecins sans frontières, qu'une polémique a opposé, ces derniers temps aux autorités d'Addis-Abeba. Médecins sans frontières avait menacé de quitter le pays si le gouvernement ne modifiait pas un programme de regroupement des populations.

Autre sujet de friction, Médecins sans frontières s'impatientait de n'avoir aucune réponse à une demande en vue de créer un centre de soins intensifs à Kélala, où des centaines d'enfants sont dans un état critique. M. Dawit a qualifié cette affaire de *« malentendu »* et a déclaré qu'une solution allait être trouvée rapidement.

**VIETNAM**

### Reprise en main de l'appareil d'Etat

Hanoï. – Les dirigeants vietnamiens, réunis le mois dernier pour examiner les graves difficultés auxquelles se heurte la mise en place de réformes économiques (*le Monde* du 30 octobre), semblent avoir décidé une vaste épuration au sein du parti et des services d'Etat, ainsi qu'un renforcement du contrôle policier de la population, ce que révèlent une série d'articles publiés depuis quarante-huit heures par la presse. Dans une allocution prononcée lors de cette réunion, les 3 et 4 octobre et publiée jeudi par le quotidien *Nhan-Dan*, organe du Parti communiste, le ministre de l'intérieur, M. Pham Hung, a reconnu la gravité de la situation et souligné la nécessité d'une reprise en main de l'appareil d'Etat, parallèlement aux mesures économiques. Les directives du parti sur la réforme *« n'ont pas été respectées sérieusement »*, a constaté le ministre, qui a relevé que *« si les bases du parti, des services d'Etat, des organisations de masse, de l'armée et de la police, avaient été édifiées solidement, le nombre des spéculateurs et trafiquants qui sabotent la réforme n'aurait pas été si grand »*. – *(AFP.)*

**LIBAN**

### Accord entre les trois milices combattantes

Beyrouth. – Les trois principales milices libanaises – chiite, chrétienne et druze – devraient signer, dimanche 3 novembre à Damas, un accord d'arrêt des hostilités et de réforme du système politique du Liban. Cet accord a fait l'objet d'intenses pourparlers au cours des cinq dernières semaines entre MM. Joumblatt (PSP, druze), Berri (Amal, chiite) et Hobeika (Forces libanaises, chrétien) sous l'impulsion des dirigeants syriens. Ces derniers ont adressé une invitation à tous les anciens premiers ministres libanais à se rendre ce samedi 2 novembre à Damas, afin de rencontrer le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, principal négociateur du traité de paix. Le poste de premier ministre revient traditionnellement à la communauté sunnite, et cette invitation est ainsi un moyen d'associer cette dernière à une négociation à laquelle elle n'a jusqu'à présent pas été partie. Une fois signé, l'accord devrait être soumis au président Amine Gemayel. – *(AFP, Reuter.)*

**PHILIPPINES**

### L'ambassade soviétique s'étoffe...

Washington. – Selon un rapport du Sénat américain, l'Union soviétique aurait renforcé les effectifs de son ambassade à Manille et pris contact avec l'insurrection communiste par l'intermédiaire de dirigeants syndicaux. De son côté, le gouvernement philippin a fait savoir, vendredi 1er novembre, que le président Gromyko a affirmé à Mme Imelda Marcos, lors d'un entretien qu'il lui a accordé jeudi au Kremlin, que Moscou *« n'interviendra pas dans le problème de l'insurrection »* aux Philippines.

L'intérêt apparemment croissant de Moscou pour les Philippines suscite des inquiétudes à Washington, où le Sénat ne donne pas plus de trois ans au président Marcos pour introduire les réformes indispensables à la survie de son régime. Entre-temps, la police philippine a annoncé l'assassinat de l'un des médecins du président, le docteur Ootenciano Baccay ; l'ambassadeur américain à Manille a affirmé que quinze ressortissants américains avaient été tués aux Philippines ces deux dernières années. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

**CHYPRE**

### Dissolution du Parlement

Nicosie. – La Chambre des représentants de Chypre a voté, vendredi 1er novembre, sa dissolution et annoncé des élections anticipées pour le 8 décembre prochain. Cette décision est consécutive à un désaccord entre le président de la République, M. Syros Kyprianou, et les deux principaux partis politiques de l'île, le Parti communiste Akel et le Rassemblement démocratique (opposition de droite). Le début de la crise remonte à décembre 1984, lorsque le président Kyprianou avait dénoncé le programme minimum établi en commun par le Parti communiste et le Parti démocratique, formation dont il est issu. Depuis les élections de 1981, le Parti communiste et le Rassemblement démocratique disposaient chacun de 12 sièges à la Chambre, contre 8 au Parti démocratique et 3 au Parti socialiste Edek. – *(AFP.)*

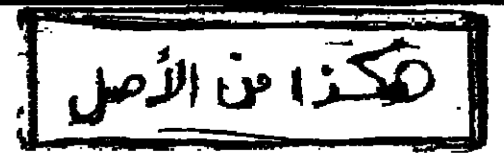
**BRÉSIL**

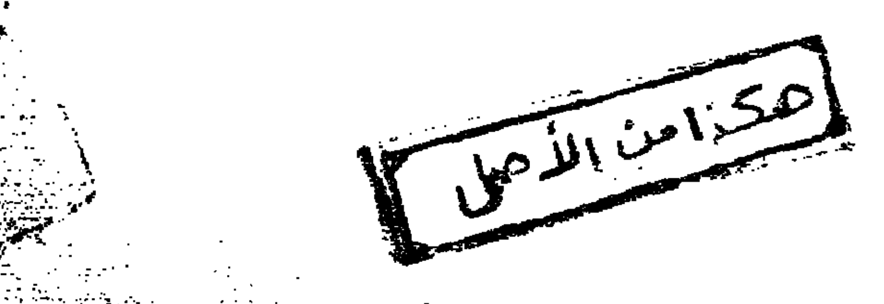
### Cinq mois de sécheresse

Depuis cinq mois, la sécheresse frappe une partie des Etats brésiliens de Sao-Paulo et du Parana : 500 000 bovins auraient péri ; les récoltes de *fejao* (haricot), de canne, d'orange, de riz, de maïs, de coton, de café, sont gravement touchées ; dans l'Etat de Sao-Paulo, 200 000 saisonniers agricoles et plus de la moitié des 430 000 du Parana sont sans travail ; le gouvernement a dû intervenir pour freiner la spéculation. Le 25 octobre, la Fédération agricole de l'Etat de Sao-Paulo estimait à 15 millions de sacs la production de café (contre 27 à 30 millions l'an passé), alors que le quota d'exportation du Brésil s'élève à 18 millions de sacs et la consommation intérieure à 10 millions de sacs. A la Bourse de Londres, les cours du café ont alors monté en flèche. Le marché fait preuve d'un peu plus de prudence depuis l'annonce du retour des pluies. Sans que l'on puisse pour l'instant en apprécier l'effet. – *(AFP.)*









# France

## Le livre de M. Juquin relance le débat sur le comportement des électeurs communistes en 1986

La parution du livre de M. Pierre Juquin, *Autocritiques* (*le Monde* du 23 octobre), a relancé le débat sur le comportement de l'électorat communiste en mars 1986. La direction du PCF a retenu deux angles d'attaque contre son ancien porte-parole : M. Juquin favorise la *« campagne anticommuniste »* lorsqu'il révèle dans quelles conditions M. Georges Marchais avait rencontré la direction soviétique en janvier 1980 à Moscou ; pour le reste, sa critique des erreurs commises par le PCF est reprise des derniers congrès du parti et *« va moins loin »*.

Ces deux thèmes sont développés dans les articles que *l'Humanité* (du 31 octobre) et *Révolution* (daté 1er-7 novembre) ont consacrés au livre de M. Juquin. Le ton de l'hebdomadaire destiné aux intellectuels diffère de celui de l'organe central du PCF, mais le contenu des deux articles est, à peu de chose près, le même. *L'Humanité* tente d'opposer ce qu'écrit aujourd'hui M. Juquin de l'évolution des rapports entre le PCF et les Soviétiques après la rupture de l'union de la gauche, en 1977, à ce qu'il écrivait alors, mais il se trouve que les deux passages mis en regard ne sont pas contradictoires. Il n'importe puisque l'essentiel est, évidemment, d'accuser M. Juquin de reniement.

*Du côté des socialistes*, la démarche de M. Juquin est suivie avec attention. M. Marcel Debarge, *membre du secrétariat national* du PS, a déclaré, le 28 octobre, que la logique de cette démarche devrait conduire M. Juquin, *s'il va « jusqu'au bout »*, à adhérer au PS. Pour le courant Mauroy, M. Thierry Pfister, conseiller politique du maire de Lille, *estime que les analyses de* M. Juquin sur l'avenir des relations entre le PS et le PCF vont dans le sens de celles que fait ce courant ; il souhaite que le débat ait lieu au sein du PCF, mais doute que ce soit possible.

M. Juquin avait eu l'occasion d'observer, après le congrès socialiste de Toulouse, que la direction du PS et celle du PCF se renforcent mutuellement, l'une refusant d'accorder la moindre chance à une évolution interne du Parti communiste, l'autre s'efforçant de rendre une telle évolution impossible. Il s'agit, pour le PS, d'attirer à lui les électeurs communistes, et non de parier sur un retour du PCF à l'union. Cependant, le courant Mauroy, plaidant pour la préservation des chances de l'union de la gauche, qu'il veut incarner, refuse de faire *une croix sur l'avenir du PCF*.

M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, a rendu publique, *de son côté, le jeudi* 31 octobre, une « lettre ouverte » à M. Juquin. Constatant que *« le Parti socialiste est, dans les conditions présentes, la seule force engagée dans le combat de classe contre la droite »*, M. Fiszbin, ancien membre du comité central du PCF, invite M. Juquin, toujours membre de cette instance, à débattre de la possibilité de *« contribuer à l'épanouissement d'un grand parti de tous les socialistes français, dans lequel les communistes qui refusent de déserter le combat de la gauche auraient toute leur place »*. M. Juquin n'a pas encore fait connaître sa réponse à M. Fiszbin.

P. J.

## M. Jean Lecanuet : conjurer les démons de l'UDF

Maire de Rouen depuis 1968, président du conseil général de la Seine-Maritime depuis 1974, sénateur, M. Jean Lecanuet s'est décidé, non sans quelques hésitations et regrets, à abandonner le Sénat, où il siège depuis 1977 après y avoir déjà été de 1959 à 1973. Il mènera la bataille législative dans son département à la tête d'une liste d'union dont la composition suscite quelques remous dans les rangs du RPR.

Face à lui : M. Laurent Fabius, qu'il considère comme un champion de la *« dérobade »*, et M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, organe du PCF. La bataille s'annonce sévère !

Grand patron en province, M. Lecanuet préside aussi depuis 1978 aux destinées de l'UDF, après avoir dirigé le MRP, le Centre démocrate et le CDS.

Depuis la défaite de M. Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1981, sa tâche est loin d'être facile. Souvent critiqué, le président de l'UDF a dû faire face au découragement des troupes après 1981, à la fronde de certains de ses « lieutenants », trancher dans les difficiles arbitrages électoraux, s'efforcer de maintenir l'équilibre entre les différentes composantes qui tantôt prônaient la fusion tantôt menaçaient de faire sécession, et, avec la montée du barrisme, tempérer les uns et les autres qui, au nom de fidélités différentes, venaient à adopter des stratégies contraires. L'instauration de la proportionnelle et le débat sur la cohabitation sont vite apparus comme les meilleurs ferments de division au sein de l'UDF.

Longtemps, M. Jean Lecanuet a refusé de trancher... jusqu'aux journées parlementaires de l'UDF réunies à Strasbourg en septembre. Son hostilité alors déclarée à la cohabitation et le profit qu'il a dessiné du « présidentiable » souhaitable — *« de tempérament centriste, libéral et social »* — ont autorisé certains observateurs à parler du ralliement du président de l'UDF au barrisme.

Ce jugement, M. Lecanuet devait le trouver *« offensant »*. Il se veut toujours fidèle à M. Giscard d'Estaing même si son analyse de la situation politique le conduit aux mêmes conclusions que *M. Barre* : *« M. Mitterrand est incohabitable »*. Selon l'ancien garde des sceaux, si *l'opposition gagne* largement en 1986, le chef de l'Etat aurait *« politiquement tort »* de vouloir *« se maintenir »*. Et d'ajouter qu'en tenant de tels propos hostiles à la cohabitation il pense bien exprimer le sentiment *« largement prédominant »* à l'UDF.

On peut noter toutefois que cette hostilité à la cohabitation se nuance, depuis peu, chez ses amis les plus proches, les centristes, qui refusent *« tout anticohabitationnisme de principe. »*

### M. JEAN LECANUET

**invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »**

**M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 3 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.**

***Le maire de Rouen***, **président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées au Sénat, qui conduira une liste d'union de l'opposition en Seine-Maritime pour les élections législatives, répondra aux questions d'André Passeron et de Thomas Ferenczi du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.**

### AU PS

## La cadette s'appelle Catherine...

A Toulouse, le congrès du PS a fait d'une étudiante en médecine blonde et rieuse, adhérente du CERES, le plus jeune membre de son comité directeur, le parlement du parti.

*Catherine Coutard croit* au socialisme rose, ici et maintenant. Pas évident, pourtant à vingt *quatre ans, lorsqu'on a « toujours voulu changer le monde »*, de militer dans un parti de gouvernement confronté aux dures réalités de la crise. Car l'engagement de Catherine ne doit rien à l'enthousiasme soudain d'un lendemain d'élections victorieuses.

*Issue d'une lignée d'instituteurs* laïques et fille d'enseignants socialistes, elle revendi*que cette hérédité de gauche.* Parmi ses premiers souvenirs politiques d'enfance, l'accueil des *réfugiés chiliens après* le coup d'Etat côtoie les joyeuses « bouffes » de militants après collages de la campagne présidentielle. C'était en 1973 et 1974. De la préhistoire.

*Un professeur de philosophie*, lui-même membre du CERES, l'aidera à franchir le pas. Elle *prend sa carte juste un an avant* le 10 mai 1981 et milite dans la fédération du Rhône du Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS) dont elle gravira les échelons pour accéder à l'équipe nationale. *« Le parti ne semblait pas être enthousiasmant à l'époque pour les jeunes »*, reconnaît-elle. Mais Catherine, étudiante en médecine et déjà militante de l'UNEF-Solidarité (dirigée par des *étudiants proches du PCF*), choisit d'y entrer parce que *« sept ans supplémentaires avec Giscard, ce n'était vraiment pas possible »*. Son premier vote au PS sera pour François Mitterrand, dont elle souhaite faire « son » candidat *pour l'élection* présidentielle. Et puis l'image du CERES *« laboratoire d'idées »* l'attire, elle qui veut *« comprendre la marche de l'histoire plutôt qu'affirmer un dogme »*. Catherine se délecte en découvrant les écrits de Jean-Pierre (Chevènement) et de Régis (Debray) dans *la revue* du CERES. Serait-elle devenue aujourd'hui une « groupie » ? Elle sourit : *« Chevènement à ses fans, admet-elle, mais moi, je n'ai jamais eu d'idole, même dans le show biz. »*

Pourtant, ce sont des réalisations du ministre Chevènement — la recherche et la formation — qu'elle place en tête de son hit parade des réussites de l'après-81. *« Il a prouvé qu'on pouvait enthousiasmer des gens de droite sur des projets de gauche. »* Le talent pour la synthèse du locataire de la rue de Grenelle sera utile dans l'avenir. A Montpellier, ou le MJS tenait cet été son université, Catherine Coutard avait dansé un tango avec son ministre préféré. A Toulouse, elle lui a réservé ses plus fervents applaudissements. Choisie pour le comité *directeur, Catherine* s'est promis de défendre les positions du CERES et les hommes qui sauront les porter en 1986.

PHILIPPE BERNARD.

### L'IMMIGRATION

## M. Defferre préconise une conférence internationale des pays fournisseurs et des pays utilisateurs de main-d'œuvre

Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du plan et de l'aménagement du territoire, maire de Marseille, qui était, vendredi 1er novembre, l'invité de l'émission « Face au *Monde* », sur CFM a notamment déclaré : *« Il y a des immigrés en France, parce que les gouvernements d'avant ont été les chercher. Si on chassait demain tous les étrangers de France, il n'y aurait plus de construction automobile, plus de bâtiments et travaux publics, plus de production chimique. Des pans entiers de notre industrie s'effondreraient. Le racisme est un phénomène de classe : si les immigrés étaient habillés comme moi ou comme les hauts fonctionnaires algériens, ou s'ils disposaient de la fortune des émirs, il n'y aurait pas de xénophobie ; il n'y aurait pas le racisme auquel nous assistons.*

*» Comme solution, je propose de tenir une conférence internationale des pays fournisseurs et des pays utilisateurs de main-d'œuvre, avec les ministres des relations extérieures, du travail et de l'intérieur. Et l'on pourrait trouver une solution honorable sur le plan moral et politique. Une solution différente de ce que propose le Front national. »*

Répondant d'autre part aux informations du *Monde* sur l'affaire des Irlandais de Vincennes et le rôle du capitaine Barril, M. Defferre a indiqué : *« A l'époque, il n'y avait aucun malentendu entre l'Elysée et le ministre de l'intérieur. En ce qui me concerne, j'ai pris toutes mes responsabilités. Je considère qu'il n'y a rien à reprocher à l'Elysée. »*

## Les 400 coups de Priorité à gauche

De tous les clubs et groupements rassemblés dans le collectif Ici et maintenant qu'anime Mme Françoise Castro, épouse du premier ministre, l'association Priorité à gauche apparaît la plus *foisonnante de projets*. Même les « Douze heures des clubs » projetées par Ici et maintenant *pour le 18 novembre* à la maison de la Mutualité à Paris apparaissent, malgré leur diversité annoncée, *sages* et classiques, à côté du tombereau de « produits » que propose Priorité à gauche.

On peut parler de « produits » puisque les responsables de cette association se définissent comme *« consommateurs de gauche »* et se déclarent résolus à agir comme tels. Aux aléas du seul militantisme usuel souvent bien « usé » à leurs yeux, ils opposent les *entreprises* de toute sorte.

Ni le mot ne les effraie, ni *la chose* — le profit de ceux à qui sont confiés l'exécution des projets ou leur soutien — qui s'y attache. Et moins encore la dose d'humour ou d'infime dérision dont sont saupoudrées certaines des actions envisagées.

Priorité à gauche organise le dimanche 17 novembre la « première course Bastille-Bastille », sous le patronage ou avec l'aide du quotidien *le Matin*, de Thomson, Bull, Radio France internationale, Europe 1. Au programme, deux courses : 19,86 kms pour *« courir en tête »* ou 8,6 kms pour *« courir en fête »*.

*Le « Descrispator »*, boule de peau emplie de grains de millet, à triturer dans les couloirs de l'Assemblée ou dans les studios de télévision avant *les débats*, sera bientôt en vente dans quelques boutiques. Première invention de Priorité à gauche, *ce gadget n'est cependant plus* qu'un souvenir.

Désormais les « coups » à venir se *bousculent au portillon des projets* : un film sur la France en 1986, fait de 86 petits films d'une minute. Budget prévisionnel : 2,5 millions de francs. Le montage financier de la coproduction est en cours. Une chaîne de télévision sera partie prenante ; une aide publique sera requise et des « sponsors » sont recherché.

Des sondages vont être commandés, un concours (200 000 raisons de pencher à gauche) organisé avec *le Nouvel Observateur*, un autre concours (civique et photographique) avec *le Matin*.

A partir du 2 décembre, fonctionnera un système de messagerie télématique GAO (Gauche assistée par ordinateur). Le regard présidentiel s'y posera peut-être, bien que les présidentielles oreilles n'aiment pas le mot « assistée ». GAO permettra de toute façon de converser avec des VIP de gauche.

Enfin, Priorité à gauche annonce en souriant : *« En mars 86, on s'autodissout, le soir des élections »*, avant de rêver à voix haute : *« pour former peut-être un groupement d'intérêt économique d'un genre nouveau »*. Entreprendre à gauche, toujours...

MICHEL KAJMAN.

### LES DERNIERS LIVRES DE JEAN-MARIE BENOIST ET DE JACQUES JULLIARD

## Repenser « le Contrat social »

*Figure tutélaire de la gauche*, Jean-Jacques Rousseau est toujours bien présent dans la pensée politique française, puisque deux auteurs réputés le mettent au centre de leur réflexion. Mais le paradoxe est que celui des deux qui se réclame ouvertement de la droite, Jean-Marie Benoist, propose un retour au *Contrat social* afin de forger — c'est le titre du livre — *les Outils de la liberté*, alors que l'autre, Jacques Julliard, que l'on sait socialiste, se demande plutôt, dans un ouvrage au titre évocateur : *la Faute à Rousseau*, *« comment s'en débarrasser »*.

Jean-Marie Benoist s'efforce de définir les fondements du libéralisme, dont la doctrine, souligne-t-il, est de toutes *« la moins fixée et la moins établie »*. On devine l'enjeu : montrer que le libéralisme ne prône pas la loi de la jungle ni le retour à l'état de nature, mais bien au contraire l'instauration de *« l'état de droit »*. D'où le détour par *« le contrat, comme racine du libéralisme politique »*, qui distingue les libéraux de tous ceux qui ne jurent que par « le droit du plus fort » : à *droite*, où l'on trouve, par exemple, les *« théoriciens d'un prétendu fondement biologique de la cité »*, comme à gauche, où le totalitarisme apparaît comme une perversion des idées rousseauistes si l'on admet du moins avec Jean-Marie Benoist que l'*« aliénation totale »* de chaque citoyen évoquée par *le Contrat social* est une *« fiction théorique »*, non un processus réel.

On serait tenté de considérer aussi comme une *« fiction théorique »* — inspirée par la célèbre phrase de Rousseau dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité : « Commençons donc par écarter tous les faits »* — la description apocalyptique que dresse Jean-Marie Benoist de la France socialiste. Manifestement excessive, elle permet à l'auteur de formuler par contraste sa vision d'une *« renaissance conservatrice »*, en complétant Rousseau par Montesquieu, Hayek, Lévi-Strauss, et en suggérant, dans l'ordre politique, un modèle pluraliste (fait de *« micro-solidarités »*) que ses œuvres précédentes, en particulier *la Révolution structurale*, ont voulu établir dans l'ordre philosophique.

### La souveraineté de l'opinion

En dépit de prémisses différentes, Jacques Julliard n'aboutit pas à des conclusions très éloignées, comme si la mise en question des dogmes offrait désormais à la droite et à la gauche un terrain commun de recherches. S'il juge inadaptées les théories de Rousseau, Jacques Julliard appelle, en effet, à les dépasser en substituant au projet de « contrat social » celui d'une véritable *« société contractuelle »* — selon une expression qu'il emprunte à Laurent Cohen-Tanugi, — c'est-à-dire de liens d'association reposant sur une multitude de conventions entre les citoyens (les *« micro-solidarités »* dont parle Jean-Marie Benoist), et non sur un pacte global constitutif de l'Etat.

Car le fond du problème est là : pour Jacques Julliard, *le Contrat social*, de Rousseau, fondé sur l'idée de souveraineté populaire, rend insoluble la question des relations entre l'Etat et les citoyens, la démocratie directe étant impraticable et la démocratie représentative contraire aux principes mêmes de la *« volonté générale »*. Les penseurs du dix-neuvième siècle, que Jacques Julliard passe longuement en revue, ont cherché à se dégager de cette impasse. Aujourd'hui, dit-il, il y a *« crise de la représentation »* et, avec elle, *« c'est l'idée même de souveraineté qui est atteinte. »*

Pour en sortir, l'auteur nous invite à *réfléchir* sur deux notions, celles d'opinion publique et de programme. L'opinion, devenue à travers les sondages *« la souveraine de notre temps »*, instaure, selon lui, une forme de démocratie *« semi-directe »*, et une nouvelle conception des programmes politiques, tenant compte des nécessaires *« corrections de trajectoire »*, peut permettre *« une révision complète des rapports entre les citoyens et les élus »*. Les thèses de Jacques Julliard appellent, bien sûr, la discussion (notamment sur le rôle des sondages), mais elles ont le mérite de mettre en évidence les plus récentes lignes de fracture de l'espace politique.

THOMAS FERENCZI.

★ **Les Outils de la liberté**, de Jean-Marie Benoist, Robert Laffont. 251 pages. 85 francs.

★ **La Faute à Rousseau**, de Jacques Julliard, Le Seuil. 255 pages. 85 francs.

## EN BREF

● *Le SNPMI ne veut pas être lié à un parti politique.* — M. Gérard Delval, président du Syndicat national de la petite et moyenne industrie (SNPMI) précise que son organisation *« ne représentera aucun candidat aux élections politiques, mais se réjouit de voir certains de ses amis s'intéresser à la vie publique »*. Seulement tout membre du syndicat qui serait candidat aux élections devra démissionner de ses responsabilités syndicales. Ainsi, précise M. Delval, *« ce n'est pas le SNPMI qui soutient le Front national mais M. Le Pen qui affirme être d'accord avec (...) notre programme de quinze réformes essentielles »*.

● *Une « association pour la promotion d'une société de liberté et de responsabilité » vient de se créer.* — Proche du RPR et regroupant des cadres du secteur bancaire et des représentants socio-professionnels, cette association souhaite ajouter des *« propositions concrètes et détaillées »* au programme du mouvement chiraquien. Elle est présidée par M. Frédéric François-Marsal (61, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly).

## Situations 86

● **VAL-DE-MARNE** : *M. Poher lance un appel à l'union.* — L'UDF du Val-de-Marne a présenté, mercredi 30 octobre, les quatre premiers candidats de sa liste pour les législatives. Celle-ci sera menée par M. Alain Griotteray (PR), vice-président du conseil régional, président départemental de l'UDF, maire de Charenton. M. Griotteray sera suivi, dans l'ordre, de MM. Jean-Jacques Jegou (CDS), maire du Plessis-Trévise ; Christian Cambon, président de la fédération du PR du Val-de-Marne, et Etienne Audfray, maire de Bry-sur-Marne.

L'UDF fait pression, d'autre part, pour obtenir une liste d'union aux législatives, avec une campagne d'affichage intense. M. Griotteray se dit prêt à laisser la tête de cette liste d'union à un RPR.

C'est là un scénario qui a peu de chance de voir le jour, en dépit des appels lancés par le président du Sénat qui préside le comité de soutien à l'UDF. M. Alain Poher a notamment déclaré, mercredi, en pensant tout particulièrement aux régionales : *« On ne peut pas être uni dans la séparation. On nous dit que c'est l'union dans le pluralisme. Cette union, c'est une séparation. »*. Il a ajouté : *« Il y a des cassures difficiles à colmater. »* — *(Corresp.)*

● **NORD** : *M. Delfosse (CDS) tête de la liste UDF.* — M. Georges Delfosse, député sortant, maire (CDS) de Lambersart, conduira la liste de l'UDF dans le Nord pour les prochaines législatives. M. Stéphane Dermaux (PR), maire de Tourcoing, qui revendiquait également le leadership de la liste, sera candidat en seconde position. Depuis plusieurs mois, la compétition était vive entre les deux hommes. Le CDS, très barriste dans le Nord, avait même laissé entendre qu'il pourrait constituer une liste purement barriste s'il n'obtenait pas la tête de liste.

Les négociations se poursuivent *pour définir l'ordre dans lequel viendront* les autres candidats que sont M. Bruno Durieux, collaborateur de M. Raymond Barre, M. Jean-Jacques Descamps, conseiller municipal de Lille, vice-président des clubs Perspectives et Réalités, M. Decagny, maire (PSD) de Maubeuge, M. Gérard Beune, maire (CDS) de La Gorgue.

# Société

## L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE

# La porte entrouverte

Ouvrir l'école sur la vie. Ce slogan, qui n'est pas le préféré du ministre de l'éducation nationale, plaît à son collègue de la jeunesse et des sports. Au terme d'une brève polémique, les deux hommes avaient pourtant signé ensemble, voici près d'un an, une circulaire invitant les instituteurs à accueillir des animateurs issus d'associations locales pour des activités sportives et socioculturelles organisées pendant le temps scolaire. Ils suggéraient même de prolonger ces séances après la fin normale des classes, avec la participation bénévole des enseignants. Une manière de favoriser les liaisons entre l'école et tous les organismes (clubs sportifs notamment) que fréquentent les enfants. Une aide aussi proposée aux instituteurs qui n'ont pas toujours le même enthousiasme pour le football que pour l'arithmétique.

M. Calmat vient de publier le bilan de l'opération : dès la rentrée 1985, 800 communes s'étaient portées volontaires pour expérimenter la formule, et 200 000 enfants sont concernés. Le ministre de la jeunesse et des sports, qui s'est rendu récemment à Parthenay (Deux-Sèvres), a pu constater que les obstacles ne manquent pas, même dans le contexte favorable de cette petite ville enfouie dans les profondeurs de la Gâtine. Malgré un tissu associatif très dense (cent associations dont cinquante sportives, très souvent animées par des enseignants) et une municipalité dynamique, Parthenay n'a pu se lancer cette année que dans une expérience limitée.

*Encouragée officiellement, l'ouverture de l'école sur des activités sportives ou socioculturelles se heurte encore à de nombreuses difficultés.*

Dès la rentrée de la Toussaint, la quasi-totalité des classes élémentaires de la ville seront invitées à suivre des activités proposées par une association ou un service municipal : judo ou basket, équitation ou musique, cuisine ou informatique, à raison d'une heure par semaine prise sur le temps scolaire.

Les responsables des clubs semblent ravis de pouvoir ainsi s'adresser à un public élargi, et les instituteurs se félicitent de voir les élèves incités à prolonger à la bibliothèque municipale ou à la piscine des apprentissages commencés à l'école. Les partisans du sport scolaire applaudissent : l'horaire officiel de 5 heures hebdomadaires, très rarement assuré intégralement, va probablement être davantage pris au sérieux. Les édiles ont joué un rôle moteur dans cette opération, qui leur permet de mieux utiliser les équipements sportifs et culturels et de favoriser la vie associative.

Pourtant, l'organisation de la journée des écoliers n'a pu être modifiée. On évoque, bien sûr, les réticences des instituteurs pour modifier leurs habitudes et pour animer bénévolement des ateliers après la classe. Mais là n'est pas l'essentiel. L'organisation des transports scolaires empêche toute souplesse dans les emplois du temps.

Quant à l'organisation d'une coupure sportive de la journée entre 11 heures et 14 heures, elle se heurte à l'indisponibilité de la plupart des bénévoles des associations à cette heure-là. Enfin, les terrains de sport ne sont pas toujours libres pour les scolaires en fin d'après-midi. Ces embûches apparaissent difficiles à lever, même dans une ville à taille humaine où l'instituteur, l'entraîneur sportif et l'élu se connaissent bien... lorsqu'ils ne sont pas une seule et même personne.

PHILIPPE BERNARD.

## FONDATRICE DE LA MAISON D'ENFANTS DE SÈVRES

# Yvonne Hagnauer est morte

Yvonne Hagnauer, qui a joué un rôle de pionnier dans la pédagogie nouvelle à la tête de la Maison d'enfants de Sèvres (Hauts-de-Seine), qu'elle avait fondée, est décédée vendredi 1er novembre à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

[Elle et son mari, Roger Hagnauer, ont été des figures marquantes du mouvement ouvrier de l'entre-deux guerres : elle, militante socialiste, lui, anarcho-syndicaliste, avec un bref engagement au PCF de 1921 à 1925 aux côtés de Pierre Monatte, ont participé de près à la création du syndicalisme enseignant, notamment universitaire. Conseillère départementale de l'enseignement de la Seine, Yvonne Hagnauer a été secrétaire du Congrès international de l'enseignement en 1937. Avec Magdeleine Paz et Jeanne Alexandre, elle fonde le groupe des Femmes pacifistes et, en 1939, elle est sanctionnée par le ministère de l'éducation nationale en tant que cosignataire du célèbre tract de Louis Lecoin, « Paix immédiate ».

En 1941, elle fonde la Maison d'enfants de Sèvres. Elle y met en pratique les méthodes de la pédagogie nouvelle, et s'inspire des idées de Freinet, Decroly, Piaget et Wallon. Jusqu'à la Libération, la Maison d'enfants de Sèvres sera un refuge clandestin pour les persécutés du nazisme et de ses collaborateurs français : enfants, adolescents et adultes.

Après la guerre, la Maison d'enfants de Sèvres est transférée dans la commune voisine de Meudon. Rapidement, sous l'impulsion d'Yvonne Hagnauer, elle acquiert une réputation mondiale et accueille des enfants déshérités ou persécutés venus des quatre coins du monde. La personnalité rayonnante d'Yvonne Hagnauer, son amour de l'enfance, son désintéressement, sont tels que – fait exceptionnel – elle sera maintenue en fonctions bien au-delà de l'âge de la retraite, jusqu'en 1971 : elle avait alors soixante-treize ans.]

# La stratégie des avocats des « Turenge »

*(Suite de la première page.)*

Le 10 juillet à 23 h 50, lorsque la première charge explose à la hauteur de la salle des machines – forcément vide à cette heure-là, – causant une importante voie d'eau, le bateau est rapidement évacué sans panique. C'est alors que le photographe portugais, Fernando Pereira, tente imprudemment de récupérer son matériel dans sa cabine, contre l'avis du capitaine Peter Wilcox. Pereira ne sera pas tué, comme on l'a dit, par la deuxième explosion qui se produit trois minutes plus tard, mais il mourra noyé, comme l'autopsie l'a établi.

Sur ces bases, la défense pourrait faire valoir que la mort de Fernando Pereira est accidentelle et que Dominique Prieur et Alain Mafart ne peuvent être coupables que de complicité dans cet homicide involontaire, alors qu'ils sont, pour l'instant, accusés de meurtre, attentat et conspiration.

Le droit néo-zélandais ne retient pas la complicité comme circonstance atténuante. En revanche, le « *manslaughter* » (homicide involontaire) est une notion pénalement beaucoup plus large que le « *murder* » (meurtre) et passible d'une peine nettement moins lourde : au maximum, quatorze années de prison ferme. Si cette charge était retenue contre les deux agents français, elle pourrait alors être assortie d'une mesure immédiate d'expulsion demandée par le juge (il en a le droit), lorsque celui-ci rendra sa sentence, après un long procès si les « Turenge » plaident non coupables, ou plus court dans le cas contraire.

Mais rien n'indique, pour le moment, que la justice néo-zélandaise acceptera une telle déqualification des charges pesant sur les deux militaires français.

Dans le combat qu'elle va mener, la défense des faux époux Turenge trouvera certainement un adversaire de poids en la personne de M. David Morris, le « *crown prosecutor* » (avocat de la Couronne). Membre éminent d'une corporation très respectée, il est aussi très controversé. Ses pairs lui reprochent parfois son agressivité dans les débats et, en 1979, la Couronne lui a infligé un désaveu cinglant en accordant – fait rarissisme – la grâce à un homme pour lequel M. Morris avait obtenu une lourde condamnation.

Les débats seront arbitrés par le juge Ron Gilbert. A soixante ans, ce magistrat possède une rare expérience des affaires criminelles, après trente années passées au barreau de Dunedin où il était avocat. C'est, en effet, une des particularités de la loi néo-zélandaise de permettre à un avocat de passer de l'autre côté de la barre. M. Ron Gilbert saura, dit-on, concilier au mieux les intérêts des autorités judiciaires, de la Couronne, et aussi du gouvernement néo-zélandais.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

# Échecs

## LE CHAMPIONNAT DU MONDE (21e partie)

# Karpov prend son dernier « time-out »

Mon aile roi est menacée, mon centre risque d'être enfoncé : j'attaque sur l'aile dame. Il fallait y penser et surtout y penser avant l'ajournement. En mettant sous enveloppe 41 : b6, Karpov avait trouvé, dès jeudi, la bonne stratégie pour annuler la 21e partie, que tout le monde estimait gagnante pour Kasparov.

Ce dernier, à la reprise vendredi, n'a peut-être pas joué la bonne réplique avec 42 : b4, et il a dû constater que son roi n'échapperait aux échecs donnés par le cavalier des noirs sans perdre un pion. C'était la nullité forcée qu'il proposa sans hésitation.

Karpov a donc sauvé, très provisoirement, sa couronne, mais le demi-point marqué par son challenger lui interdit de perdre une seule fois dans les trois parties restantes, et deux nulles suffisent à Kasparov, qui mène par 11,5 à 9,5, pour être sacré champion du monde.

La 22e partie, qui devait se jouer ce samedi, est celle de la dernière chance pour le champion du monde. Il le sait tellement bien qu'il a pris son dernier « time-out », la reportant ainsi au mardi 5 novembre. Avec les blancs, il doit marquer un point, sinon une simple nulle laisserait Kasparov à un demi-point du titre, qu'il ne manquerait pas d'empocher, avec les blancs à son tour, dans la vingt-troisième partie.

B. d. C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
*Vingt et unième partie*

*Position à l'ajournement.* – Blancs : Rd2, Cé3, Cg3, Pa2, b3, d4, e4 et f5. Noirs : *Ré7*, Fç8, Cd6, Pa7, b7, ç6, f6 et g5.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 41. – | b6 | 44. Rd3 | Ca3+ |
| 42. b4 | Fa6 | Nulle. | |
| 43. Cg4 | Cb5 | | |

## LE TOURNOI DES CANDIDATS

# Sept pour quatre places

Avant la dernière ronde, qui doit se jouer ce samedi, sept joueurs peuvent terminer dans les quatre premiers du Tournoi des candidats de Montpellier. Tal, seul invaincu jusque-là, a subi sa première défaite face à Seirawan, et Vaganian a forcé la nullité en 105 coups, la plus longue partie du Tournoi. Spassky « tombe » sur Beliavsky dans la dernière ronde et une victoire est nécessaire à chacun des deux pour se qualifier.

TREIZIEME RONDE. – Vaganian-Seirawan, 0,5-0,5 (105).

QUATORZIEME RONDE. – Portisch-Youssoupov, 0,5-0,5 (59) ; Seirawan-Tal, 1-0 (41) ; Smyslov-Kortchnoï, 0,5-0,5 (49).

CLASSEMENT : 1. Sokolov et Youssoupov : 8,5 ; 3. Tal, Timman et Vaganian : 8 ; 6. Spassky et Beliavsky : 7,5 ; 8. Tchernine, Portisch et Smyslov : 7, etc...

## CHANTIER EN SOUS-SOL

# Paris change ses tuyaux

A plusieurs mètres sous les rues de Paris vient de s'ouvrir un nouveau grand chantier. Certes, il n'a pas le prestige et la notoriété polémique de ceux du président, mais il conditionnera davantage la vie quotidienne des Parisiens que le Louvre ou La Villette. Il s'agit de l'approvisionnement en eau potable des 60 000 immeubles de la capitale. Un immense réseau de plus de 1 800 kilomètres y pourvoit.

Construit il y a un siècle, il accuse aujourd'hui son âge : il fuit de toutes parts. Sur les 300 millions de mètres cubes qui y sont injectés chaque année, 240 millions seulement parviennent aux compteurs et sont donc payés par les consommateurs. Le reste, un véritable fleuve de 60 millions de mètres cubes, suinte, disparaît dans les profondeurs ou, dans le meilleur des cas, est utilisé par les pompiers pour noyer les incendies.

Une remise à neuf s'impose. Elle va durer un quart de siècle et coûter une petite fortune : 1 milliard de francs, valeur 1984. Deux sociétés privées – la Compagnie générale des eaux pour la rive droite et la Société Lyonnaise des eaux pour la rive gauche – vont s'en charger. Elles s'y sont formellement engagées lorsqu'elles ont signé le contrat de concession qu'elles ont passé cette année avec la Ville. Désormais, ce ne sont plus les services municipaux qui distribuent l'eau, mais ces deux firmes. Ainsi l'a voulu Jacques Chirac, qui, là comme ailleurs, développe méthodiquement sa politique de privatisation.

La Générale et la Lyonnaise achètent l'eau à la Ville et la revendent aux particuliers. Durée de la concession : vingt-cinq ans. En contrepartie, elles ont promis de remplacer 40 % de la gigantesque tuyauterie rouillée et de reprendre les joints de tout le reste. Cela représente 560 kilomètres de conduites à changer. La Générale et la Lyonnaise tiendront-elles parole ? D'abord, on a calculé le prix de vente aux Parisiens en tenant compte de ces débours. Grâce à des visites périodiques et à un ordinateur, le service municipal contrôlera les opérations. En outre, les concessionnaires ont intérêt à réaliser le colmatage général du réseau. Si les fuites persistaient, ils y laisseraient peut-être leur bénéfice... et certainement leur image de marque.

*Le réseau d'approvisionnement en eau potable de la capitale fuit de toutes parts. Il faudra vingt-cinq ans et 1 milliard pour le remettre en état.*

Le premier chantier s'est ouvert sur les hauteurs de Ménilmontant. Sur près de 800 mètres, une grosse conduite est en train d'être entièrement décapée, repeinte et regarnie d'une enveloppe protectrice de béton. Coût : 10 000 francs le mètre linéaire. Eclairés par des projecteurs, casqués et bottés, des spécialistes s'activent à 10 mètres de profondeur.

Ces ouvriers de l'ombre et leur labeur resteront ignorés des Parisiens. Le réseau d'eau de la capitale court dans les galeries des égouts, et il ne sera que rarement nécessaire d'ouvrir la chaussée pour le réparer. Ce grand chantier-là se passe dans les coulisses. Bien qu'il doive se prolonger au moins jusqu'en l'an 2010, les habitants de la capitale ne s'en apercevront d'aucune façon. Même pas en acquittant leur facture d'eau, puisque celle-ci est généralement englobée dans les charges.

### Un petit pactole

Mais s'ils en demandaient le détail, les habitants de la capitale seraient passablement surpris. Cette année, par exemple, le mètre cube se paye à Paris 4,87 F, ce qui est modique par rapport au tarif de la plupart des villes de France. Mais cette somme est un petit pactole pour une demi-douzaine d'organismes.

Les compagnies de distribution prennent d'abord 1,01 F. La Ville, qui continue à aller chercher l'eau à 150 kilomètres de Paris, l'amène dans les réservoirs périphériques et garde la main sur toutes les canalisations de plus de 30 centimètres de diamètre, tarife ses prestations à 1,52 F. Comme elle reprend les eaux usées, les évacue et les traite avant leur rejet, elle prélève encore 1,37 F pour ce service.

Pour construire les barrages-réservoirs qui assurent en toute saison un minimum de débit à la Seine et pour défendre les rivières contre la pollution, l'agence de bassin Seine-Normandie s'adjuge 68 centimes. On trouve même parmi les ayants droit un Fonds national d'adduction rurale qui reçoit 6 centimes par mètre cube. Enfin, les impôts prélèvent 20 centimes au titre de la TVA.

Ainsi, en prenant leur douche, les Parisiens financent sans le savoir un immense système de captage, d'aqueducs, de réservoirs, de canalisations, d'égouts et de stations d'épuration. Sans compter la petite contribution qu'ils apportent au réseau desservant leur maison de campagne...

MARC AMBROISE-RENDU.

### TAZIEFF AU MUSÉE

Tazieff au musée, cela ne lui ressemble pas. Mais il est bien au gouvernement, alors... La direction du musée Grévin a décidé de fondre dans la cire le visage buriné du volcanologue, en compagnie du peintre Pierre Bichet, son complice de trente ans dans la gueule des volcans. On peut les voir tous les deux, sur fond de lac de lave, en train d'observer la marmite infernale du Niragongo, au Zaïre. Ni la lave en fusion ni les projecteurs du musée n'entament la fermeté des masques de cire.

Cette scène, placée à côté du radeau de la *Méduse*, remplace le cockpit du Concorde, *« qui n'est plus d'actualité »*, comme l'explique le directeur du musée, M. Régis-Gabriel Thomas. Pourtant, Haroun Tazieff, comme secrétaire d'Etat aux risques naturels et technologiques majeurs, était revenu de Mururoa en Concorde...

# Religion

# Bref coup de projecteur sur la diplomatie pontificale

De notre correspondant

Rome. – Mini-événement le 29 octobre dans le monde feutré du Vatican : une conférence de presse donnée par l'un des plus hauts responsables, Mgr Achille Silvestrini, pour faire connaître le dicastère dont il a la charge : le conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, c'est-à-dire l'organe de la diplomatie pontificale.

Pourquoi cette initiative qui devrait être suivie de prestations comparables de la part des autres grands commis du Saint-Siège ? C'est que le hiatus est devenu flagrant entre un pape, Jean-Paul II, qui veut assurer à l'Eglise une nouvelle visibilité et qui lui-même n'hésite pas à se projeter devant les médias, et un gouvernement, la Curie, qui se réfugie volontiers dans l'anonymat ouaté de ses congrégations, secrétariats et conseils. La récente désignation d'un prélat américain, Mgr Foley, comme responsable de la commission pour les communications sociales de l'Eglise et celle d'un journaliste professionnel, M. Navarro, comme responsable des services de presse du Vatican, devaient un jour ou l'autre porter leurs fruits.

Mgr Silvestrini a très courtoisement éludé toutes les questions sur le fond : celles, insistantes, concernant l'absence de relations du Vatican avec Israël, ou celles qui ont trait à la situation de l'Eglise en Chine ou au Nicaragua. Le prélat ne devait parler que *de la nature et des compétences* de son dicastère.

On a pu ainsi apprendre ou se remémorer qu'un service spécialisé dans les relations avec les Etats avait d'abord vu le jour (en 1793) pour permettre à la papauté de faire face à cette situation incroyable : la « fille aînée de l'Eglise », la France, en proie à une révolution dont une des premières mesures avait été d'imposer une « constitution civile » du clergé !

La création de nouveaux Etats à partir d'empires coloniaux puis la sécularisation tout au long du XIXe et du XXe siècle, de pays de tradition catholique ont conduit l'Eglise à négocier de nombreux concordats ou accords en Europe de l'Ouest et en Amérique latine. Pour l'essentiel, l'objectif était d'aboutir à un empiètement minimum, et si possible nul, des pouvoirs civils dans le processus de désignation des évêques.

Le conseil public pour les affaires de l'Eglise, c'est en tout et pour tout, a rappelé Mgr Silvestrini... deux cent dix-sept diplomates dont dix-sept au siège – et cela alors que le Vatican reconnaît cent onze Etats – et est représenté dans de nombreuses organisations internationales. De quoi faire mentir Jean XXIII, qui, interrogé sur le nombre de gens travaillant à la Curie, avait plaisamment répondu « *la moitié.* »

### *Sans télex*

Source de beaucoup d'honneurs, notamment dans les pays où le représentant du Vatican est doyen du corps diplomatique, la charge est, selon Mgr Silvestrini, également « *fatigante* » : on travaille encore souvent sans télex ; les nonces sont très isolés dans leurs postes respectifs et fort peu libres de leurs mouvements. Le recrutement n'est pas non plus très aisé : les épiscopats nationaux hésitent, évidemment, à envoyer à l'« académie ecclésiastique » leurs jeunes clercs les plus doués.

La réforme de la Curie doit être étudiée du 21 au 23 novembre prochain, en prélude au synode extraordinaire des évêques. On croit savoir que le *conseil* pour les affaires publiques de l'Eglise deviendrait une *congrégation.* Promotion en première analyse, mais en réalité *diminutio capitis* craignent certains. Au lieu d'être à tout instant directement consultée par le pape, l'intance en question deviendrait un organisme parmi d'autres sous la houlette du secrétaire d'Etat, le cardinal Casaroli, ainsi promu au rang de responsable direct de l'administration de l'Eglise sous un pontife principalement intéressé par la propagation de la foi.

Qu'en pense Mgr Silvestrini ? Ce paisible sexagénaire s'anime soudain : « *Nous sommes tous au service du pape. Ce qui importe, c'est la façon dont le Saint-Père a besoin de travailler...* » Préoccupé ? Satisfait ? On n'en saura pas davantage.

JEAN-PIERRE CLERC.

# Sports

## COURSE AUTOUR DU MONDE A LA VOILE

# Le Suisse Fehlmann premier au Cap

Arrivé au Cap (Afrique du Sud), vendredi 1er novembre peu après la mi-journée, *UBS-Switzerland*, le maxi-monocoque de 24,40 mètres dessiné par le Néo-Zélandais Bruce Farr et barré par le Suisse Pierre Fehlmann, a remporté, en temps réel (34 jours 1 heure 39 minutes 19 secondes pour les 7 000 milles), la première étape de la course autour du monde en équipage. Bien que freiné par les calmes du traditionnel pot au noir, puis par une violente tempête à proximité de l'arrivée, le navigateur suisse, qui a déjà participé à deux des trois précédentes éditions de la course, a néanmoins battu le record établi quatre ans plus tôt sur cette même étape par Flyer (36 jours, 6 heures, 34 minutes).

En tête du neuvième au dix-septième jour de course pour avoir pris une bonne option ouest au large de Gibraltar, Fehlmann a surtout négocié au mieux la tempête de la dernière semaine qui a provoqué de gros dégâts sur les autres bateaux de tête. Ainsi *Portalan*, du Sud-Africain Peter Kuttel, qui court sous pavillon américain, a démâté dans la matinée du 30 octobre, alors qu'il menait la course à une journée de navigation du Cap. *Côte-D'or*, le maxi d'Eric Tabarly, qui occupait la veille la deuxième place, a brutalement chuté dans un creux de vague de plus de dix mètres. Le choc a endommagé la coque par tribord arrière, obligeant le plus célèbre des navigateurs français a rallié à allure réduite le Cap, où il a pris la troisième place, samedi à la mi-journée.

*Lion New-Zeland*, barré par le Néo-Zélandais Peter Blake, qui avait dû jeter pour 40 000 dollars de voiles en kevlar déchirées par la tempête, a pris samedi matin la deuxième place en 34 jours, 14 heures, 5 minutes. *L'Esprit-d'équipe*, du Français Lionel Péan, est toujours en tête en temps compensé.





## MAITRES MODERNES DE LA COLLECTION THYSSEN

# Le goût des choses fortes

La collection Thyssen-Bornemisza forte de quelque mille *cinq cents* tableaux anciens et modernes, dignes souvent des plus grands musées, est l'une des plus considérables collections particulières, sinon la plus importante, après celle de la reine d'Angleterre, dit-on. Elle est connue.

Son propriétaire, le baron Hans Heinrich Thyssen, patron d'un immense empire financier et collectionneur invétéré tout autant que son père – celui-ci est à l'origine de la collection de maîtres anciens présentée en 1982 au Petit Palais – aime en effet montrer ses trésors, faire circuler ses acquisitions nouvelles. En particulier ses tableaux modernes qui n'ont pas, comme les anciens, avec la villa Favorite, sur les bords du lac de Lugano, leur musée permanent. Le baron envisage d'ailleurs d'y ajouter une aile pour les y installer. En attendant c'est devenu plus qu'un hobby pour lui d'organiser des expositions, du Japon aux Etats-Unis en passant par Moscou et le Vatican.

### L'affirmation des choix

Cela nous vaut les cent sept tableaux de Corot à Kitaj. Après avoir été présentés à Tokyo, Londres, Nuremberg, Düsseldorf et Florence, ils font étape au musée d'art moderne de la Ville de Paris, qui, déjà en 1978, avait accueilli une exposition des maîtres modernes de la collection Thyssen. Mais il faut dire que depuis, elle s'est beaucoup agrandie et enrichie de pièces notoires. Parmi lesquelles le Mondrian : *New York City, New York* (vers 1942) qui appartenait encore à Sidney Janis lorsqu'on l'a vu à Paris pour la première fois (à l'exposition Paris-New-York) ; et le Gauguin : *Mata Mua (Autrefois)* de 1892, peint pendant le premier séjour du peintre à Tahiti. Une toile acquise en mai 1984 chez Sotheby de New-York pour plus de 30 millions, un record.

Ces œuvres-là, et bien d'autres méritent largement le détour par l'avenue du Président-Wilson. Elles sont d'ailleurs significatives de l'évolution du goût du baron Thyssen, lequel ne s'était pas intéressé tout de suite à l'art moderne.

Le virus de la collection l'avait pris en achetant à ses sœurs les tableaux dont elles héritaient, afin que ne soit pas éparpillées les quelque cinq cents œuvres que leur père laissait à sa mort en 1947. Il commença alors à compléter le fonds paternel installé depuis les années 30 dans les belles salles de l'aile ajoutée à la villa de Lugano, qu'il ouvrit au public en 1949. Il acheta notamment des œuvres des écoles italienne et espagnole, des maîtres français des dix-huitième et dix-neuvième siècles, négligés par le baron Heinrich, qui était avant tout passionné de primitifs allemands, flamands, hollandais et bourguignons.

C'est seulement à partir des années 60 que l'actuel baron en vint à l'art moderne, transgressant les interdits du père, qui avait une sainte horreur de tout ce qui était postérieur au dix-huitième siècle. Il s'intéressa d'abord à l'expressionnisme, par goût des sensations fortes sans doute, mais aussi attiré, il l'a dit, par cet art que l'esthétique national-socialiste avait rejeté, détruit ou vendu sous la rubrique « art dégénéré ».

Un des premiers achats fut une aquarelle de Nolde, bientôt suivi de tableaux de Beckmann, Kirchner, Heckel, Schmidt-Rottluf, dont l'exposition montre d'excellents paysages aux couleurs crues et aux formes chaotiques. De là le baron Thyssen allait balayer un champ de plus en plus vaste, remontant et suivant des filières, son intérêt pour les peintres de la Brucke et de la Sécession l'amenant à ceux du *Blaue Reiter*, au Kandinsky de la prériode Munich et Murnau (jusqu'à la *Composition aux trois points* de 1914), aux avant-gardes russes, aux pionniers de l'abstraction, aux cubistes, aux futuristes, aux suprématistes dont on peut voir un bel ensemble (malgré l'absence de Malevitch), aux artistes du Bauhaus.

Si le souci encyclopédique n'est pas à l'origine des achats, il n'en reste pas moins que les principaux courants de l'art moderne sont représentés dans la collection et que, comme le dit Anthony Burgess dans la préface du catalogue, celle-ci (dont on ne voit d'ailleurs qu'une partie à Paris, puisqu'elle comporte environ huit cents peintures modernes) est *« académiquement instructive »* (d'autant plus instructive que les œuvres qui la constituent, celles qui sont présentées en tout cas, sont des œuvres fortes).

### La plus belle valse de chapeaux

On peut le mesurer, déjà avec les *impressionnistes* dont la salle est dominée par le haut-de-forme et l'habit noir pincé de *l'Amazone de face* de Manet (1882). On y découvre *la Rousse au caraco blanc*, un Lautrec de 1889, très beau, très peu connu (qui a fait partie de la collection von Hirsch) : des portraits qui alternent avec les paysages de hautes herbes, d'arbres ou d'eau, signés Renoir ou Monet.

*Un pastel de Degas, Chez la modiste*, une merveille où l'on voit la plus belle valse de chapeaux chargés de pompons, de fleurs, de fruits et de plumes écrasés comme couleurs sur palette, rivalise en qualité avec le *Portrait de paysan* (1901-1906) de Cézanne. C'est Cézanne qui ouvre le mur des peintures construites et des déconstructions réfléchies tandis que celui d'en face est plutôt consacré à la couleur passion - pathos : les deux pôles d'une collection où les contradictions sont poussées jusqu'au bout.

D'un côté, on croise *la Femme à la mandoline*, de Braque (1910) de l'ancienne collection Lefevre et son pendant, *l'Homme à la clarinette* (1911-1912) de Picasso, qui a appartenu à Douglas Cooper, des œuvres majeures du cubisme analytique.

La période d'aujourd'hui tourne court. L'art contemporain n'est pas dans les préoccupations du baron. Mais cela peut venir. En vingt-cinq ans, Hans Heinrich Thyssen-Bornemisza n'a-t-il pas singulièrement élargi ses goûts ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 5 janvier 1986.*

## BERGMAN ET LE CINÉMA SUÉDOIS A LA CINÉMATHÈQUE

# Les maîtres d'un nouvel art

Pour des raisons mystérieuses, la *Cinémathèque française, si elle* publie mensuellement un luxueux magazine, n'annonce plus comme autrefois, avant chaque manifestation, le programme complet et détaillé des hommages qu'elle organise régulièrement. Impossible de deviner que la rétrospective Ingmar Bergman, en cours depuis le 16 octobre, offre l'intégrale de l'œuvre du grand cinéaste, soit quarante films. Elle s'achèvera, le mardi 3 décembre, avec la première présentation en France d'un document précieux sur le tournage de *Fanny et Alexandre*.



*Fanny et Alexandre*, d'Ingmar Bergman. CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Tout a été dit, et tout reste à dire, du phénomène Bergman qui, en France comme dans le monde anglo-saxon, a exercé, à partir des années 30, une influence considérable. Ingmar Bergman est à la fois la référence métaphysique indispensable, une métaphysique très païenne, et, avant Truffaut et Godard, qu'il marquera très fortement, la première affirmation contemporaine, dans cette second moitié du vingtième siècle, de la notion d'auteur au cinéma. Dramatiquement, les films de Bergman ne sauraient être comparés aux pièces de théâtre d'un autre illustre Suédois, Strindberg : la construction dramatique, l'écriture, sont infiniment moins denses. De même que, à s'en tenir à des références strictement cinématographiques, l'auteur du *Septième Sceau* n'atteint pas la même rigueur conceptuelle, ne vise pas à la même perfection formelle qu'un Carl Dreyer, son aîné et voisin. Malgré des similitudes occasionnelles avec Dreyer pour le choix d'un sujet ou d'une ambiance, rien ne les rapproche vraiment. Bergman ne parle que de lui-même, inlassablement, de la solitude existentielle de l'homme plongé dans un monde absurde.

### Les grands espaces comme jamais

*On ne s'étonnera pas qu'*Ingmar Bergman, longtemps ignoré dans sa propre patrie, jugé à une époque insupportable par les siens, selon une vision provinciale assez fréquente dans les « petits pays », serve d'amorce à un hommage plus vaste qui, par-delà sa personne, s'adresse au cinéma suédois dans son ensemble. Le phénomène le plus surprenant, encore aujourd'hui, est la prééminence exercée par les cinéastes d'une nation de quelques millions d'habitants à l'époque du muet, et particulièrement entre 1914 et 1921. La Suède, tenue à l'écart de la première guerre mondiale, développe librement son industrie, s'impose face aux étrangers : Français, Allemands, *Américains, occupés ailleurs*. Deux noms dominent cette période, ceux de Victor Sjöstrom et Mauritz Stiller (treize et neuf films montrés respectivement à Paris). Sjöstrom et Stiller adaptent des classiques de la littérature nationale, et d'abord Selma Lagerlöf (*la Charrette fantôme*, pour Sjöstrom, 1920 ; *le Trésor d'Arne*, 1919, et *le Vieux Manoir*, 1922 pour Stiller). Le cinéma suédois nous révèle la nature, les grands espaces, comme jamais auparavant, en même temps qu'il privilégie des thèmes inventés par des écrivains. L'importance de cette découverte, non seulement pour les Suédois mais pour les spectateurs du monde entier, ne peut être comparée qu'à celle de Bergman ces trente dernières années.

Entre l'arrivée du parlant et la seconde guerre mondiale, où la Suède une fois de plus restera neutre, le cinéma suédois perd tout ce qui a fait sa gloire, se commercialise à outrance. Mais une comédie de Gustav Molander, *Intermezzo* (1936), révèle une jeune comédienne qui, appelée par David O'Selznick à Hollywood, fera sensation dans le remake américain du même sujet, sous le même titre. Alf Sjöberg, venu du théâtre, après un film muet très remarqué, *le Plus fort* (1929), devra attendre onze ans avant de tourner à nouveau. Pour ceux qui l'ignorent ou qui n'en possèdent qu'une idée approximative, il faut voir, sinon les huit films projetés à Chaillot, du moins les cinq premiers, surtout *le Chemin du ciel* (1942), *Hets* (*Tourments*, 1944, sur un scénario du jeune Ingmar Bergman), *Iris et le cœur du lieutenant* (1946), brillant exercice de style, *Rien qu'une mère* (1949), admiré inconditionnellement par certains. Sjöberg travaille moins sur l'acteur que Bergman, mais choisit des constructions très rigoureuses. Il n'a connu, injustement, qu'une carrière éphémère. Il mérite d'être redécouvert.

LOUIS MARCORELLES.

★ Cinémathèque de Chaillot : Ingmar Bergman, jusqu'au 3 décembre, l'intégrale ; Sjöstrom, Stiller, le muet, du 4 décembre au 2 janvier 1986 ; Alf Sjöberg, le cinéma parlant de 1929 à 1983, 70 *films en janvier, février et* mars 1986.



## EXCÉDENTS PUBLICITAIRES ET BAISSE DES ACHATS DE FILMS

# Polémiques autour du budget des chaînes publiques

La récente présentation du budget de l'audiovisuel public à l'Assemblée nationale alimente deux polémiques. La première est soulevée par le rapporteur spécial de la commission des finances, M. Pierre Forgues, député socialiste des Hautes-Pyrénées. Celui-ci s'inquiète de l'importance des fonds attribués aux sociétés publiques à partir du compte spécial de la Régie française de publicité (RFP). Cette « caisse noire » est alimentée par les excédents de ressources publicitaires perçus chaque année par la RFP au-delà du plafond de 25 % prévu par la loi. Son utilisation ne peut être débloquée, par arrêté interministériel, que pour compenser des insuffisances de rentrée de la redevance ou pour faire face à des « situations particulières ».

Jusqu'à cette année, l'utilisation de ces réserves restait marginale : 8 millions de francs en 1979, 22,5 millions de francs en 1982. Or, en moins d'un an, le gouvernement a débloqué en trois fois 380 millions de francs pour compenser des insuffisances de ressources des sociétés publiques, en particulier TF 1, Antenne 2, FR 3 et Radio France. M. Forgues signale que les montants en jeu provoquent un dépassement de 13 % du plafond de ressources publicitaires prévu par la loi et qu'il paraît urgent d'assainir *« les modalités de financement du service public, principalement en matière de redevance »*. On peut s'attendre *en effet* que les entreprises de presse, très sensibles aux tensions du marché publicitaire, réagissent vivement à ce déplafonnement larvé.

La deuxième affaire est soulevée par les professionnels du cinéma qui s'inquiètent de la baisse des achats de droits dans les budgets de 1986. TF 1 ne consacrera que 61,4 millions de francs à l'achat de films (au lieu de 107,4). Seule Antenne 2 est en hausse avec 34,3 millions de francs contre 28,2 millions de francs cette année. En outre, les sommes consacrées par les trois chaînes à la coproduction de films stagnent à leur niveau de 1985.

Les responsables des chaînes reconnaissent cette baisse de 7,8 % de leurs achats de films. Mais ils précisent qu'elle est compensée par l'augmentation de leur contribution au fonds de soutien. *Une nouvelle taxe de 1,5 %* est en effet perçue sur les recettes des chaînes et alimente un fonds destiné à la production. Au total, le budget cinéma des télévisions publiques *augmenterait* de 9,8 %, un peu moins que le budget général de l'audiovisuel public en hausse de 13 %.

L'argument des responsables des trois chaînes paraît toutefois discutable. En abaissant le taux de TVA sur la redevance, le gouvernement a débloqué quelque 700 millions de francs qui doivent aller en priorité au développement des industries de programmes. Le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication *affirme qu'une* part de ces sommes couvre à 96 % la nouvelle contribution des chaînes au fonds de soutien. Il est donc singulier de voir les chaînes diminuer leur achat de films au moment où la création d'images devient un objectif prioritaire et où le cinéma français connaît de sérieuses difficultés sur le marché des salles.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

# Le satellite luxembourgeois fait sa cour aux industriels

Tout le « gratin » de l'électronique européenne et des fabricants d'antennes était réuni le 29 octobre à Luxembourg à l'invitation de la Société européenne de satellites (SES). Il s'agissait de convaincre les industriels des atouts du projet de satellite de télévision luxembourgeois qui sera lancé au printemps 1987. Des atouts qui sont loin d'être négligeables.

SES dispose d'une équipe de professionnels qui comprend, entre autres, un ancien directeur de l'Agence spatiale européenne et un directeur technique de la chaîne Sky Channel. Elle a acheté un satellite américain RCA qui est déjà à l'assemblage. Sa puissance de 50 db watts lui permet d'être capté sur toute l'Europe avec des antennes de 90 centimètres de diamètre. SES *n'a pas encore choisi* entre les *traditionnels* PAL-SECAM et le nouveau D 2 Mac pour la norme de diffusion et propose une négociation sur ce sujet aux industriels européens.

La principale force de frappe du satellite luxembourgeois réside dans ses seize canaux de télévision. La moitié d'entre eux sera réservée à des chaînes nationales, l'autre à des *programmes à vocation européenne*. SES entend doter son satellite d'une offre de programmes diversifiée et complémentaire : six chaînes généralistes et un ou deux canaux spécialisés par thème de programmes (cinéma, sport, musique, information, culture, éducation, enfant, « business »). Les responsables de SES font état de plusieurs candidatures, notamment de sociétés scandinaves.

On ne peut s'empêcher de comparer ce projet luxembourgeois au satellite français TDF 1, même si les deux gouvernements s'obstinent à les présenter comme *« complémentaires et non concurrentiels »*. Certes TDF 1 partira le premier en juillet 1986, mais dès l'année suivante le téléspectateur européen devra choisir, à prix sensiblement égal, entre un équipement capable de recevoir quatre ou cinq chaînes de télévision et un concurrent qui lui offre seize programmes.

On peut remarquer aussi que le satellite luxembourgeois a déjà réuni *quelques investisseurs financièrement* solides tandis que la société d'exploitation de TDF 1 n'a toujours pas vu le jour. Enfin les équipements de réception du satellite luxembourgeois seront sans doute compatibles avec les antennes qui captent aujourd'hui les émissions des satellites ECS ou Intelsat, ce qui n'est pas le cas de TDF 1... Le satellite français peut se prévaloir de normes techniques supérieures, mais les retards et les incertitudes qui pèsent sur son exploitation ne sont pas faits pour rassurer les industriels.

J.-F. L.

### Au Festival de Sarlat

### LA CRÉATION AUDIOVISUELLE RÉGIONALE

Le Festival de Sarlat est l'une des rares manifestations audiovisuelles *qui mêle dans sa sélection réalisations* d'amateurs et de professionnels, productions de télévisions régionales, de centres culturels et de groupes scolaires. Ce panorama de la production en régions se double d'un marché où réseaux câblés et futures télévisions locales peuvent trouver des programmes originaux, absents des catalogues des grandes manifestations internationales.

La compétition se déroulera du 7 au 11 novembre. Elle sera jugée par un jury dans lequel on note les noms de MM. Jack Gajos, président de l'Agence pour le développement régional du cinéma ; Philippe Chauvet, *directeur de la Mission TV* Câble ; Max Dejour, directeur de la rédaction de *Sud-Ouest*, et Mme Euzhan Palcy, réalisatrice de *Rue Cases-Nègres*. Renseignements au CREPAC d'Aquitaine, 15, rue Orde, 33000 Bordeaux. Tél. : 56-81-78-40.

## Petites nouvelles

■ **LOLA PRUSAC N'EST PLUS.** – Lola Prusac, qui avait connu un grand renom dans la couture parisienne au cours des années *30-40*, est morte mardi 29 octobre à Paris. Si le mystère continue de planer sur son âge exact, on sait au moins qu'elle fit ses débuts comme *« conseillère de goût »*, chez *Hermès en 1927. Jusqu'en 1981, sa maison était installée rue du Faubourg-Saint-Honoré.*

■ **MORT D'ALBERT URFER.** – Le chansonnier-poète suisse Albert Urfer est mort mardi 29 octobre à Lausanne. Il était âgé de soixante et onze ans. Il avait composé des chansons pour Edith Piaf et les Frères Jacques. Avec son partenaire Jean Villard, dit « Gilles », Albert Urfer avait joué dans de nombreux cabarets parisiens jusqu'en 1960.

■ **DÉCÈS DE KARL MARIA HAUSER.** – Le peintre autrichien Karl Maria Hauser est mort lundi 28 octobre. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. Peintre expressionniste, mais aussi romancier, il avait été surtout connu avant la dernière guerre.

■ **POITIERS, UNE POLITIQUE URBAINE**, c'est le titre d'une exposition qui commence le 5 novembre à l'Institut français d'architecture (*6, rue* de Tournon, 75 006 Paris), mais aussi d'un colloque, les 5 et 6 novembre, au ministère de la recherche et de la technologie (amphithéâtre Poincaré, 1, rue Descartes, 75 005-Paris) : comment une ville moderne sait évoluer en tenant compte de toutes les strates de son passé et des impératifs de l'avenir. Renseignements : 46.33.90.36.

■ **LA PROVINCE A PARIS.** – La galerie Bellint, à Paris, a eu l'heureuse idée de confier ses cimaises à une galerie de province particulièrement active, celle qu'anime Pierre-Jean Meurisse, à Toulouse. Pierre-Jean Meurisse a ainsi réuni sous le titre : Période noire, les œuvres les plus « sombres » d'une quinzaine d'artistes qu'il défend dans le sud-ouest de la France, un choix de niveau national (28, boulevard de Sébastopol, 75004 Paris. Jusqu'au 9 novembre).

■ **INSTITUT FRANÇAIS DE LA MODE.** – Un raccourci inopportun nous a fait attribuer à Mme Malitte Matta la direction du nouvel Institut français de la mode, qui vient d'être créé (*le Monde* du 24 octobre). C'est, en fait, M. Dominique Waquet qui dirigera ce « Centre privé de formation supérieure du textile, de l'habillement et de la haute couture » (33, rue Jean-Goujon, 75008 Paris). Mme Matta aura, pour sa part, la responsabilité du département création, tandis que MM. Didier Grumbach et Laurent Raoul seront respectivement les chefs des départements marketing et technologie.

■ **COLLOQUE ART ET COMMUNICATION.** – Après le premier colloque Art et Communication qui s'est tenu à la Sorbonne au mois d'octobre, réunissant créateurs, enseignants et philosophes de plusieurs pays sur ces deux domaines qui ne se rencontrent pas si souvent (tout au moins autour d'une table), le principe d'un deuxième colloque *sur le même thème, à Salerne*, en Italie, du 27 au 31 octobre 1986, et d'un autre à Toronto, en octobre 1987, a été adopté. (Rens. : Colloque Art et Communication, 115, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.)

■ **CINÉ-PEINTURE.** – L'Olympic Entrepôt programme du 6 au 19 novembre un exceptionnel festival de films réalisés par des peintres ou sur des peintres, ce dernier mot devant être compris *au sens large actuel*. Man Ray, Duchamp, Léger, Dali sont quelques-uns des noms « anciens », les contemporains étant représentés par des artistes comme Raysse, Stampfli, Monory ou Buri (Olympic Entrepôt, 7-9, rue François-de-Pressensé, *75014 Paris*. Tél. : 45-43-99-41).

■ **RECTIFICATIF.** – C'est bien sûr à Saint-Just, et non pas à Saint-Exupéry comme un lapsus nous l'a fait écrire, qu'il faut attribuer la phrase citée dans la note sur la pièce *Je, soussigné cardiaque* (*le Monde* du 18 octobre).

# théâtre

**LES SPECTACLES NOUVEAUX**

VOISIN, VOISINE : Palais Royal (42-97-59-81), sam. 18 h 45, 21 h 30, dim. 15 h 30.

L'AMOUR EN VISITE : Astelle théâtre (42-38-35-53), sam. dim., 16 h, 20 h 30.

LE PASTAGA DES LOUFS : A Dejazet (48-87-97-34), dim. 15 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

## *Les salles subventionnées*

OPÉRA (47-42-57-50), sam., 20 h 30 : Le Lac des cygnes.

☞ ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe, sam. 20 h 30, dim. 15 h : L'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (43-25-70-32), sam. dim., 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal Le Jeune, de J.-C. Brisville.

☞ TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : George Dandin. Minisalle : sam. 22 h 30 : le Oui de Malcolm Moore.

BEAUBOURG (42-77-12-33) sam. dim. 16 h, La conquête de l'Angleterre, de R. Leenhardt, J.-P. Vivet ; Champollion ou l'Egypte dévoilée, de J. Vidal et J. Pappé ; 19 h : Romans d'amour, de J.-L. Roy ; sam., dim., 15 h et 18 h : *Paul Klee. Les années 20* : Films de W. Grohman et G. Van der Rode, R. Micha + films de H. Richter, V. Eggeling, W. Ruttmann, W. Graeff, L. Moholy-Nagy, M. Ray, M. Duchamp, F. Léger, E. Deslay. *Le cinéma indien à travers ses stars*. Salle Garance (42-78-37-29), 17 h 30 : les Ruines, de M. Sen ; 20 h 30 : Nuances, de M. Khan ; dim. 14 h 30 : l'Innocent, de S. Kapur ; 17 h 30 : Charulata, de S. Ray ; 20 h 30 : le Maître, la Maîtresse et l'Esclave, de A. Alvi. *Danse* : Forum de la danse : sam. 20 h ; dim. 17 h 30 : Contemporary Dance Company (Grèce) ; sam. 21 h 30, dim. 19 h : Kim Bock-Hee/Kim Wha-Suk Dance Company (Corée du Sud), sam. 18 h 30, dim. 16 h : Extemporary Dance Theatre (Grande-Bretagne).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : sam., dim. : Se reporter à la rubrique Festival de Jazz à Paris.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Bajazet.

## *Les autres salles*

☞ A. DÉJAZET (48-87-97-34), sam. dim. 18 h 30, Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; dim. 15 h : le Pastaga des loufs.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 + 21 h : le Sexe faible.

☞ ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h + 21 h., dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, sam. 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84) sam. 20 h : Droit d'apostrophe ; sam., 16 h + 21 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 + 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARREFOUR DE LA DIFFRENCE (43-72-00-15), sam. 20 h 30 : le Découvert.

☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61) sam. 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ?

☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58) sam. 22 h, dim. 18 h 30 : Médor.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Horace ; Galerie, sam. 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre, sam. 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

CLA (46-72-63-38), sam. dim. 21 h 15 : Talca, Paris et Broadway.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : Femmes.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) sam. 20 h 30, dim 16 h : Play Strindberg.

☞ ÉDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (42-72-23-41), sam. dim. 20 h 30 : Ballade au square.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19) sam., 20 h 30 : Laetitia.

☞ ESSAION (42-78-46-42), sam. 19 h : Une saison en enfer ; 17 h, 21 h : Journal de Katherine Mansfield (dern.).

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89) sam., 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40) sam., 21 h : Riffifoin dans les labours.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51) sam., 20 h 30 : The Caretaker.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-59-89-99) sam., 20 h 30, dim. 18 h : la Porte ouverte (dern.).

HUCHETTE (43-26-38-99) sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), sam., 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) sam., 21 h, dim. 15 h : l'Indien sous Babylone.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo (dern.) ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939 ; II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Dodo-Ji.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam., 19 h 30 : Désir d'être (dern.) ; 21 h : la Démarieuse (dern.).

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h, 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53) sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE STUART (45-08-17-80) sam., 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41) sam., 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle sam. 18 h, 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Baiser de la veuve ; Petite Salle sam., 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face.

☞ MOUFFETARD (43-31-11-99) sam., 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

# PARIS EN VISITES

**LUNDI 4 NOVEMBRE**

« Le cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée (Hauts Lieux et Découvertes).

« Les salons de l l'hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Arcus).

« Le palais de justice et la vie sous Saint-Louis, la Conciergerie, la Sainte-Chapelle », 14 h 30, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Le vieux village de Belleville », 15 heures, métro Place-des-Fêtes, sortie Crimée (G. Botteau).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel de Ville, sortie Lobau.

« Exposition Victor Hugo », 16 h 15, Grand Palais, entrée (Approche de l'art).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Les Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Un cimetière traditionnel et ses tombes marginales », 14 h 30, escalator métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Versailles : la grande et la petite écurie du château, les collections de moulages antiques grecs et romains », 14 h 30, grille petite écurie (gauche, avenue de Paris).

« L'Opéra », 13 h 30, devant l'entrée (Ch. Merle).

« Le musée Picasso », 11 heures, 6, rue Thorigny, près des caisses (D. Bouchard).

« Les salons de l'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois.

« Le fournil de la boulangerie Poilane », 14 h 30, 87, rue Brancion (E. Roman).

« L'hôtel Lassay », 15 heures, 128, rue de l'Université (P.-Y. Jaslet).

« Le mariage du siècle : Louis XIV et Picasso », 11 h 15, 7, rue Thorigny, et « L'énigme Louis XVII », 15 heures, portail église Sainte-Marguerite.

« Du bonheur des dames à l'hospice des Incurables », 15 heures, 42, rue de Sèvres (Paris et son histoire).

« L'hôtel de M. Thiers », 14 h 30, métro Saint-Georges (C.-A. Messer).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, sortie métro Louvre.

« Vermeer et l'école de Delfe », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Mme Leblanc).

« Histoire et fonctionnement de l'école des Beaux-Arts », 15 heures, 17, quai Malaquais (L. Ragueneau.

« Le fournil du boulanger Poilane et le quartier du Cherche-Midi », 15 heures, 2, rue du Cherche-Midi (M. Hager).

# CONFÉRENCES

26, rue Bergère : 19 h 30, « Nombre et Karma » (B. Marinovitch).

23, quai Conti : 14 h 45, « Face aux menaces qui pèsent sur la France et sur le monde : à la recherche d'une solution », par M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme.

23, quai Conti : 15 heures, « La convection à l'intérieur de la Terre », par M. Jaupart, professeur à Paris-VII, et M. Nataf, chargé de recherche au CNRS.

Centre culturel mexicain, 28, boulevard Raspail : 18 h 30, « Espace autour de la fête des morts ».

Centre protestant APLI, 33, place Maubert : 18 h 30, « La vérité historique de l'Apocalypse » (Pasteur Charensol).



## *Samedi 2 - Dimanche 3 novembre*

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52) sam. 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) sam., 20 h 30, dim. 16 h : le Grand Meaulnes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) sam., 20 h 30, dim. 14 h 30 : Jules César.

☞ PLAISANCE (43-20-00-06) sam., 20 h 30 : Libertango.

☞ POCHE (45-48-92-97) sam., 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53) sam., 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 21 h : Double Foyer (dern.).

RENAISSANCE (42-08-18-50) sam. 18 h, 21 h, dim. 15 : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) sam., 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) sam., 21 h, dim. 15 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; sam. 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam., 20 h 30 : les Pieds Nickelés, dim. 18 h 30 : Il est niais le divin enfant.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64) sam., 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) sam., 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47) sam., 20 h 45 : Sainte-Escroque ?

☞ THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-97-67), sam., 21 h, dim., 15 h : Zacharie.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), sam., 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82) sam., 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TH. NOIR (43-46-91-93) sam., 20 h 30, dim. 17 h : Toussaint Louverture.

☞ TH. 13 (45-88-16-30) sam., 21 h, dim. 15 h : Marthe.

☞ TH. 14-J.-M.-SERREAU (45-45-49-77) sam., 20 h 45, dim. 17 h : Je vous écris d'un pays lointain.

☞ TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25) sam., 20 h 30, dim. 17 h : French American Follies.

☞ TH. DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, sam., 20 h 30, dim., 15 h : les Oiseaux ; Petite Salle, sam., 20 h 30, dim. 15 h : Maître Harold.

☞ TH. DU TEMPS (43-55-10-88) sam., 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48) sam., 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) sam., 21 h, dim. 15 h : Elise, Isserteaux.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92) sam., 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

## *Les concerts*

**SAMEDI 2 NOVEMBRE**

Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h 30 : G. Fumet, A. Le Roy (Bach, Mozart, Vinci...).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : E. Tchakarov (Bruch, Bruckner).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ch. von-Borries (Bach, Varèse, Reich...).

Sainte-Chapelle, 18 h 30 : Chœur grégorien du Mans, dir. : Ph. Lenoble.

**DIMANCHE 3 NOVEMBRE**

Eglise Saint-Merri, 16 h : Quintette vocal Gregor.

Eglise Notre-Dame de Clignancourt, 16 h : Maîtrise G. Fauré (Fauré, Sauguet, Manuel...).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : J.-Ph. Collard, Quatuor Muir (Mendelssohn, Franck).

Institut néerlandais, 18 h : Zelenka Ensemble (Cima, Castello, Frescobaldi).

## *6e Festival de jazz de Paris*

(47-34-88-23)

TH. MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam. 20 h 30 : S. Vaugham ; dim. 20 h 30 : F. Hubard Quintet, F. Ambroseti Tentet.

MAIRIE DU 5e (43-31-78-41) : sam. 20 h : Jazz Band Ball.

## *Festival d'automne*

(42-96-12-27)

Jardin d'hiver, sam. 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil.

Th. G.-Philipe, Saint-Denis, sam. 20 h 30, dim., 17 h : Intérieur (dern.).

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (47-04-24-24)**

**SAMEDI 2 NOVEMBRE**

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 17 h, le Cri de la victoire, de R. Walsh (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h 30, A l'Est d'Eden, de E. Kazan (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h 30, Hommage à I. Bergman : le Septième Sceau (v.o., s.-t. fr.).

**DIMANCHE 3 NOVEMBRE**

15 h, Programme composé de films de Louis Lumière et de Georges Méliès ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 17 h, la Terre des pharaons, de H. Hawks (v.o.) ; 19 h, la Fureur de vivre, de N. Ray (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : les Fraises sauvages (v.o., s.-t. fr.).

**BEAUBOURG (42-78-35-57)**

**SAMEDI 2 NOVEMBRE**

Cinéma japonais contemporain : 17 h, Another side, de N. Yamakawa (v.o.) ; 21 h, Pas d'après-midi pour le vent, de H. Yazaki (v.o.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Cauchemar, de N. Simsolo.

**DIMANCHE 3 NOVEMBRE**

15 h, En effeuillant la marguerite, de M. Allégret ; Cinéma japonais contemporain : 17 h, Quelque chose comme Yoshiwara, de Y. Morita ; 21 h, Carnaval de la nuit, de M. Yamamoto (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Mon cœur est rouge, de M. Rosier.

## *Les exclusivités*

ALAMO BAY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon (h.sp.), 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BRAS DE FER (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

ELSA, ELSA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HOLD UP (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LEGEND (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; (v.o.-v.f.) Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Gaité Boulevard, 2e (42-33-67-06).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v. angl., v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

**LES FILMS NOUVEAUX**

LES BÊTES FÉROCES ATTAQUENT (*), film américain de Franco Prosperi, v.o. : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES NOCES DE FIGARO, film allemand de Jean-Pierre Ponnelle, v.o. : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

RETOUR VERS LE FUTUR, film américain de Robert Zemeckis, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Berlitz (2 salles), 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; UGC Convention, 14e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, (v.o.-v.f.), 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PROFS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Murat, 16e (46-51-99-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-46-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-33-00). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE ROI DAVID (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

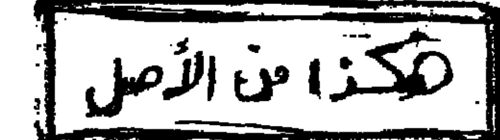
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; MacMahon, 17e (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROUS DE MÉMOIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).





# RADIO-TÉLÉVISION

## Samedi 2 novembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 **Au théâtre ce soir : la Pomme.**
De L. Verneuil et G. Beer. Avec M. Dudicourt, G. Beller, D. Prévost...
*Comédie de boulevard sur le mariage.*
22 h 15 **Droit de réponse : Lectures pour tous.**
Emission de Michel Polac.
0 h **Journal.**
0 h 15 **Ouvert la nuit.** Série : Les Incorruptibles.

### DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 **Variétés : Ferrat 85.**
22 h **Les histoires d'Onc'Willy : Ivanhoé.**
22 h 30 **Les enfants du rock.**
Rockline: *extraits du concert de Sting à Mogador.*
23 h 35 **Journal.**
0 h **Bonsoir les clips.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 4 **Disney Channel**
21 h 55 **Journal.**
22 h 20 **Feuilleton : Dynastie.**
23 h 5 **Musiclub.**
*« Passion selon saint Jean », de J. S. Bach.*



### FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 30, *Paris kiosque* ; 18 h 55, *Hello Moineau* ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Notre industrie a du talent.

### CANAL PLUS

20 h 35, Téléfilm : A la poursuite de Ristelli ; 22 h 5, Hill Street Blues ; 23 h, Le radeau d'Olivier : 0 h, Maniac, film de W. Lustig ; 1 h 30, Le Cercle noir, film de M. Winner ; 3 h, Chromosome 3, film de D. Cronenberg ; 4 h 55, De plein fouet, film de B. Hutton.

### FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Le milieu de nulle part », de M. Friedman. Avec G. Lartigau, J. Droulez, E. Serman.
22 h 10 Démarches avec... Robert Maggiori.
22 h 30 Musica 85, Strasbourg : « la Traversée de l'Afrique », dramatique musicale d'après E. Savitzkaya.
0 h 5 Clair de nuit.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour violon et orchestre n° 1 en sol mineur op. 26, de Bruch. Symphonie n° 7 en mi majeur, de Bruckner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Tchakarov, sol. A.-A. Mutter, violon.
23 h Les soirées de France-Musique : Le club des archives, Louis Kaufman, violoniste ; à 1 h. : L'arbre à chansons.

## Dimanche 3 novembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

6 h **Grand prix d'Australie de formule 1 ; 8 h Bonjour la France ; 9 h Emission islamique ; 9 h 15 A Bible ouverte ; 9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10 h Présence protestante ; 10 h 30 Le jour du Seigneur. 11 h Messe** au collège Saint-Etienne de Strasbourg ; 12 h Téléfoot 1.
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Starsky et Hutch.**
14 h 20 **Les habits du dimanche.**
15 h **Alice au pays des merveilles.**
15 h 30 **Tiercé à Auteuil.**
15 h 45 **Série : Salut champion.**
16 h 45 **Scoop à la une.** Avec Jean Rochefort.
17 h 30 **Les animaux du monde.**
18 h **Feuilleton : Dallas.**
19 h **Sept sur sept.**
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
*Invité : Pierre Juquin, membre du comité central du PCF, dont le dernier livre,* Autocritiques, *sur les relations entre le PCF et Moscou a provoqué des remous au sein du parti.*
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : L'homme qui voulut être roi.**
*Film américain de J. Huston (1975), avec S. Connery,* M. Caine, C. Plummer.
*Inde, années 1880. Deux anciens sergents de l'armée britannique pénètrent dans une contrée mystérieuse, pour y prendre le pouvoir. C'est, tiré d'un roman de Rudyard Kipling, un extraordinaire récit d'aventures et une réflexion profonde sur le destin.*
22 h 40 **Sports dimanche soir.**
23 h 40 **Journal.**
23 h 55 **C'est à lire.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2



9 h 30 **Informations et météo ; 9 h 45 Les chevaux du tiercé ; 10 h Récré A2 ; 10 h 30 Série : Marianne, une étoile pour Napoléon ; 11 h 35 Entrez les artistes.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Tout le monde le sait.**
14 h 30 **Série : Le juge et le pilote.**
15 h 20 **L'école des fans.**
16 h 15 **Kiosque à musique.**
17 h ***Les enquêtes du commissaire Maigret.***
18 h 30 **Feuilleton : Maguy.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Le grand échiquier.**
de J. Chancel.
*Autour de Michel Berger : Jean-Jacques Goldmann, Daniel Balavoine, Fabienne Thibault, Eric Berchot, Johnny Hallyday, l'Orchestre des Concerts Colonne...*
22 h 40 ***Portrait : Reiser.***
Réal. M. Joubaud-Castro.
*Un hommage au dessinateur disparu depuis deux ans.*
23 h 30 **Journal.**
23 h 55 **Bonsoir les clips.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**9 h Debout les enfants ; 10 h Mosaïque ; 12 h D'un soleil à l'autre.**
13 h **Paris-kiosque.**
14 h 30 **Magazine 85** : émission de la GMF.
15 h **Emissions pour les jeunes (et à 19 h 15).**
17 h 30 **Décibels.**
18 h **Culture *Clap*.**
18 h 30 **Documents secrets.** Jeu de Pierre Bellemare.
19 h 30 **RFO hebdo.**
20 h **Série : Benny Hill.**



20 h 35 **Série : La caricature, miroir d'une époque.**
N° 1 : Le monde de Plantu.
*Un portrait du jeune humoriste à travers ses dessins et son regard incisif sur les récents événements français... et d'ailleurs. Plaisir assuré.*
21 h 30 **Aspect du court métrage français.**
*La Caisse*, de D. Ziegler ; *Hosto tango*, de J. Gozland et B. Jalbert.
21 h 55 **Journal.**
22 h 30 **Cinéma de minuit : Musique dans les ténèbres.**
Film suédois d'I. Bergman (1947), avec M. Zetterling, B. Malmsten, B. Eklund (v.o. sous-titrée. N.)
*Un pianiste, devenu aveugle par accident, est l'ami d'une jeune ouvrière avec laquelle il partage son goût de la musique. Mais il souffre d'être traité en infirme et se sent jaloux d'un homme « normal ». Le quatrième film de Bergman – très peu connu – empreint de naturalisme social et de romantisme douloureux.*
23 h 55 **Prélude à la nuit.**

### CANAL PLUS

7 h, Regards caméra 3 : Les chemins d'un cinéaste ; 7 h 55, Cabou Cadin (et à 12 h) ; 8 h 45, Cinq pièces faciles, film de B. Rafelson ; 10 h 20, New-York 1997, film de J. Carpenter ; 14 h, Téléfilm : SOS otages ; 15 h 45, Top 50 ; 16 h 55, Pavillons lointains ; 18 h, Un bon petit diable, film de J.-C. Brialy ; 19 h 45, Club de la presse : 21 h, Un chien dans un jeu de quilles, film de B. Guillou ; 22 h 40, La dame de Shanghai, film de O. Welles ; 0 h 5, Larry le dingue, Mary la garce, film de J. Hough ; 1 h 35, Le radeau d'Olivier ; 2 h 15, Jazz à Juan-les-Pins : Carla Bley Band.

### FRANCE-CULTURE

12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, Jean Cassou ou la vocation d'écrire ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, « La Fuite », de Viorel Stefan, avec M. Robin, M. Sarcey, M. Barbulée... ; 15 h 45, La tasse de thé : rencontre avec Pierre Etaix ; histoire-actualité : le juge et l'assassin ; 19 h 10, Microfilms ; 20 h, Musica 85 : Ray Lema, chanteur zaïrois, et son groupe.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Satya Graha », opéra de Phil Glass.
22 h 30 Musique 85 Strasbourg : Ingrid Caven.
0 h Clair de nuit.

### FRANCE-MUSIQUE

12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, Disques compacts : Œuvres de Berlioz, Dukas, Ravel, Boulez, Debussy ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? : Le génie du lieu, par Jean d'Ormesson ; œuvres de Verdi, Moussorgski, Strauss, Schoenberg... ; 19 h 5, Jazz vivant : Au Festival de jazz de Pori ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert (donné à la Philharmonie de Berlin le 18 février) : « Fidelio », ouverture en mi majeur, Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur, de Beethoven, Symphonie n° 2 en mi mineur, de Rachmaninov, par l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. R. Chailly, sol. M. Argerich, piano.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Feuilleton, « Brésil 85 » ; à 23 h 5 : Ex libris.

### LES SOIRÉES DE LUNDI

**TF1** — 20 h 35, Cinéma : *Flic de choc*, de J.-P. Desagnat; 22 h 05, Etoiles et toiles ; 23 h 10, Journal ; 23 h 20, C'est à lire.

**A2** — 20 h 35, Cinéma : *le Sang des autres*, de C. Chabrol (2e partie) ; 22 h 20, *Série documentaire : le Cerveau* ; 23 h 05, Journal ; 23 h 30, Bonsoir les clips.

**FR3** — 20 h 35, Cinéma : *l'Héritier*, de P. Labro ; 22 h 25, Journal ; 22 h 55, Urba, magazine de la ville ; 23 h 30, Coup de cœur ; 23 h 35, Prélude à la nuit.

## TRIBUNES ET DÉBATS

**DIMANCHE 3 NOVEMBRE**

– *M. François Léotard*, secrétaire général du Parti républicain, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum » de RMC à, 12 h 30.

– *M. Jean Lecanuet*, président de l'UDF, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

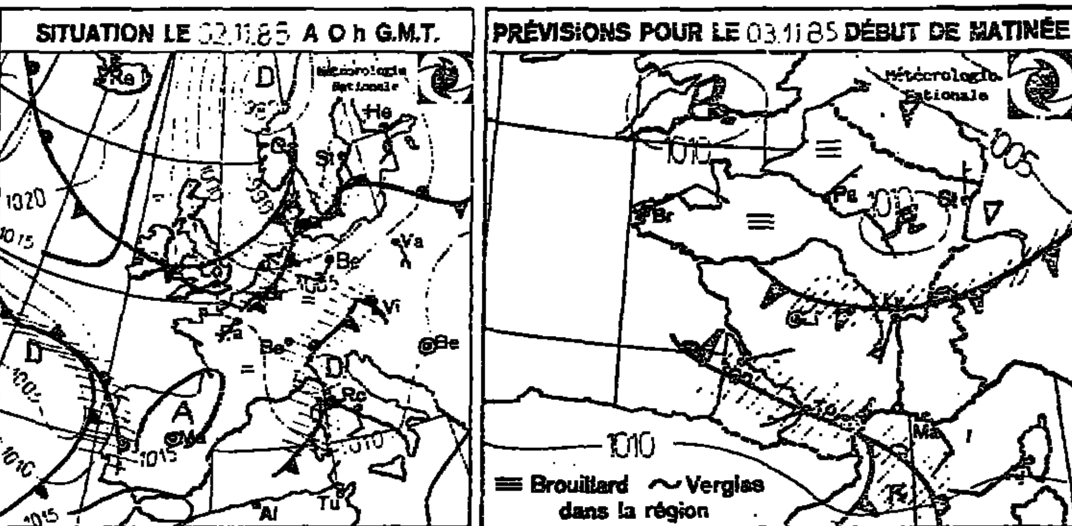
– *M. Pierre Juquin*, membre du PCF, est le grand témoin de l'émission « 7 sur 7 » de TF1, à 19 heures.

– *M. Alain Madelin*, délégué général du Parti républicain, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 h 45 (retransmis en direct sur Canal Plus).

**LUNDI 4 NOVEMBRE**

– *M. Charles Pasqua*, président du groupe RPR au Sénat, est l'invité de l'émission « Face au public » de France Inter, à 19 h 15.

# MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le samedi 2 novembre à** ***0 heure et le dimanche 3 novembre à*** **24 heures.**

L'instabilité observée samedi de la Manche aux Alpes va s'atténuer par l'ouest, tandis qu'une perturbation océanique s'étendra aux régions méridionales.

**Dimanche matin.** Les nuages seront encore accompagnés de quelques *averses (de neige au-dessus de* 700 mètres environ) des Ardennes au Jura et au nord des Alpes. Sur les autres régions, des nuages bas seront fréquemment observés, avec la formation de quelques bancs de brouillard de la Normandie au Bassin parisien et au Nord.

Une zone de temps couvert, accompagnée de pluie près des Pyrénées, située le matin de l'Aquitaine au sud du Massif Central, s'étendra au cours de la journée aux régions méditerranéennes et au sud des Alpes ; quelques averses à caractère orageux se produiront sur ces régions.

Plus au nord, les éclaircies prédomineront au cours de l'après-midi, malgré des nuages plus abondants de la Bretagne et des Pays de Loire au Centre et aux Alpes.

Le vent, faible en général, soufflera modérément ou assez fort d'ouest sur l'Aquitaine. Les températures minimales avoisineront 0 degré sur les régions du Nord, Bassin parisien et Champagne ; au cours de l'après-midi, les maximas, en hausse, atteindront 9 à 18 degrés du Nord au Sud.

*Températures (le premier chiffre* indique le maximum enregistré dans la journée du 1er novembre, le second, le minimum de la nuit du 1er novembre au 2 novembre) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 16 et 7 ; Bordeaux, 16 et 2 : Bréhat, 11 et 6 ; Brest, 12 et 4 ; Cannes, 19 et 11 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 15 et –1 ; Dijon, 11 et 1 ; Dinard, 10 et 4 ; Embrun, 10 et 0 ; *Grenoble-St-M.-H.*, 12 et 6 ; *Grenoble-*St-Geoirs, 12 et 3 ; La Rochelle, 15 et 7 : Lille, 9 et 4 ; Limoges, 12 et 2 : Lorient, 14 et 2 : Lyon, 12 et 5 ; Marseille-Marignane, 18 et 9 ; Menton, 18 et 10 ; Nancy, 10 et 5 ; Nantes, 14 et 0 ; Nice, 18 et 10 ; Nice-Ville, 18 (maxi) ; Paris-Montsouris, 8 et 5 ; Paris-Orly, 8 et 5 ; Pau, 15 et 5 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 11 et 0 ; Rouen, 7 et 4 ; Saint-Etienne, 11 et 0 ; Strasbourg, 11 et 5 ; Toulouse, 16 et 4 ; Tours, 11 et 2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 14 degrés ; Genève, 11 et 6 ; Lisbonne, 21 et 16 ; Londres, 11 et 3 ; Madrid, 17 et 6 ; Rome, 21 et 16 ; Stockholm, 2 et 2.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 4088**

HORIZONTALEMENT

I. Salade « chinoise ». Fait les gros titres. – II. Annonce l'arrivée d'un passage d'air doux. Suit donc le mouvement. A la Belgique en amont et la France *en aval.* – III. *Note* d'hôtel. Grand fleuve. Piquent pour le meilleur et pour le pire. – IV. Capitale du Niger. On y casse la graine pour une bouchée de pain. – V. Le septième ciel ou le trente-sixième dessous. Corps de gardes. Roi d'Israël. – VI. Font boire le bouillon ou prendre une bonne pilule. D'une forme allongée. Mérité. – VII. Se mesurent sur le pré. Un aveugle, dit-on, y ferma les yeux. Mot d'alternative. – VIII. Prend du bien ou donne du mal. Rien de plus naturel. Se garde par le valet, se fait par les as. – IX. Est peut-être bleu de froid ? Mesure. Perle. – X. Avant Lucie. Propose des voyages dont la destination est inconnue. Étoffe de sportif. – XI. Est *quantité négligeable* ou trahit un certain intérêt. Taper du pied. Estuaire breton. – XII. Le groupe des neufs. Démonstratif. Abréviation. – XIII. Adverbe. Se portent donc beaucoup mieux. – XIV. Note. Il reste toujours quelque chose pour lui dans le fourneau. Pratiques. – XV. Est familier aux partisans des prises de terres.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | | | ■ | | |
| II | | | | | | | | ■ | | | ■ | | | | |
| III | | | ■ | | | ■ | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | ■ | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | ■ | | | | ■ | | | |
| VI | | | | | ■ | | | | | | ■ | | | | |
| VII | | | | | ■ | | ■ | | | | | | | | ■ |
| VIII | | | | | ■ | | | | | ■ | | | | ■ | |
| IX | | ■ | | | | | | | ■ | | | ■ | | | |
| X | | | | ■ | | | | ■ | | | | | | | |
| XI | | | | | | ■ | | | | | ■ | | | | |
| XII | | | | | | | | ■ | | | ■ | | | ■ | |
| XIII | ■ | | | | ■ | | ■ | | | | | | | | |
| XIV | | | ■ | | | | | | | | | ■ | | | |
| XV | | | | | | | | | | | | | | ■ | |

VERTICALEMENT

1. L'amour de son prochain. Possessif. – 2. A *donc le choix pour* composer ses menus. C'est parfois une privation mais on peut aussi l'obtenir par la bande. – 3. Symbole chimique. Est visible à la ville, mais pas sur une scène. – 4. Des mots qui, *en principe*, précèdent des actes. Patron d'une entreprise de construction. – 5. Sont piqués par des dormeuses. Un inconnu dont il faut se méfier. N'est plus. – 6. File... à l'anglaise. Étaient fabuleux au Moyen Age. Pour être juste, c'est injuste. – 7. Un pas que l'on peut prendre pour un défilé. Droit de cité. Même bouché, ne manque pas d'esprit. Note. – 8. Le matin. Certains sont à siffler, d'autres à boire. Abréviation biochimique. – 9. Est bon pour les semences. Une consommation mais pas un rafraîchissement. – 10. Ont donc la peau dure. Chanteuse légendaire du Rhin. – 11. Lettres de démission. Certains y aspirent, d'autres le craignent. Sont à mettre au râtelier. – 12. « Coupe » beaucoup. Nous rapproche du ciel ou nous éloigne du paradis. Sa voix est toujours fraternelle. – 13. Dont l'exécution est annulée ou dont l'existence est menacée. – 14. Peut donner de la soupe ou tirer de la purée. Bête. Participe passé. – 15. Moyen de communication. A donc retrouvé tout son aplomb.

**Solution du problème n° 4087**

*Horizontalement*

I. Allumette. – II. Loin. Eau. – III. Lu. Ill. Le. – IV. Ubiquité. – V. Manucures. – VI. ER. Râ. – VII. U.D.F. Rêves. – VIII. Ami. Épi. – IX. Écrevisse. – X. Recto. – XI. Api. Seime.

*Verticalement*

1. Allumeuse. – 2. Loubard. Cap. – 3. Li. In. Far. – 4. Unique. Mer. – 5. Luc. Rives. – 6. Liure. Ice. – 7. Te. Travesti. – 8. Talée. Epsom. – 9. Eue. Sosie.

*GUY BROUTY.*

# JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 1er novembre :

DES DÉCRETS

● Relatif à l'amélioration matérielle de l'exploitation agricole et portant modification du décret du 1er février 1984 concernant l'octroi d'une indemnité annuelle de départ ayant le caractère d'un complément de retraite aux chefs d'exploitation agricole âgée cessant leur activité.

● Relatif aux conditions de rémunération des personnels enseignants associés ou invités dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministre de l'éducation nationale.

● Relevant le montant maximal de la rente des anciens combattants et victimes de guerre et des anciens militaires titulaires du titre de reconnaissance de la nation ou de la carte du combattant.

DES ARRÊTÉS

● Modifiant les conditions d'admission par concours des titulaires du diplôme d'études universitaires générales (mention Sciences) dans certaines écoles d'ingénieurs.

● Relatif à l'utilisation des planeurs ultralégers.

● Relatif au Grand Prix de la critique architecturale et au Grand Prix de la promotion de l'architecture.

# Carnet

## Naissances

– **Isabelle et Jean-Michel SAULNIER** et Anne-Laure,

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Stéphanie.**

Athènes, le 21 octobre 1985.

## Décès

– Mme François Donati,
son épouse,
Emmanuelle et Jean Donati,
ses enfants,
*Et toute la famille,*

ont la douleur de faire part du décès de

**François DONATI,**
rédacteur en chef du journal *les Echos*,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 31 octobre 1985, à Paris, à *l'âge de soixante-quatre ans.*

Les obsèques auront lieu le lundi 4 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Nazareth, 351, rue Lecourbe, à Paris-15e.

---

– Chambéry. Belmont-Tramonet. Myans.

M. et Mme Henri Gavend,
Me René Camoz et Mme,
Me Jean-Yves Camoz et Mme,
M. Michel Camoz,
Ses nombreux neveux et nièces,
Tous leurs parents et alliés,
font part du décès du

**Père Alexandre GAVEND,**
ancien curé de Notre-Dame,

survenu à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Ses obsèques seront célébrées le lundi 4 novembre 1985, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Chambéry.

Inhumation au cimetière de Belmont-Tramonet, à 15 h 30.

---

– On nous prie d'annoncer les obsèques de

**Yvonne HAGNAUER**
**(1898-1985),**
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
médaille des Justes en Israël,

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 novembre, à 13 h 45, au cimetière de Trivaux, à Meudon.

De la part de
Roger Hagnauer,
son époux,
M. et Mme Even,
ses frère et belle-sœur,
Les anciens et anciennes de la Maison d'enfants de Sèvres,
Ses amis.

*(Lire en page 8.)*

## Anniversaires

– Souvenons-nous ensemble de

**Bernard GUYON,**

mort il y a dix ans.

La messe sera célébrée pour lui le 8 novembre 1985, à 18 h 30, à Saint-Léon (métro La Motte-Picquet).

Le Monde

# REGIONS

## BRETAGNE

**RENNES** — Après bientôt un an de services, l'Association Télématique de l'Ouest (ATO), qui a lancé à titre expérimental la première banque de données grand public accessible par Minitel, fait ses comptes.

Avec une moyenne de quatre mille appels par jour et cent magazines diffusés, qui vont de la météo aux petites annonces en passant par les jeux, le bilan est positif pour ce qui est de l'impact près du public. Les jeux arrivent largement en tête, suivis de la météo, des magazines d'actualité, des petites annonces et du rock. Au plan financier, l'affaire s'équilibre sans plus.

Après la phase expérimentale, des négociations sont en cours entre les partenaires pour la poursuite de l'association.

### *200 000 cartes à mémoire*

**C'est au premier trimestre 1986, à Rennes et en Ille-et-Vilaine, que les 200 000 premières cartes à mémoire, les fameuses cartes à puce, vont être proposées au grand public par le GIE carte bancaire, qui regroupe la majorité des grandes banques.**

**Progressivement, le système des cartes à mémoire sera étendu à toute la Bretagne puis aux autres régions françaises. Le prix de l'abonnement n'a pas encore été rendu public. On sait par contre que Bull a reçu commande de 12 millions de cartes d'ici à la fin 1988.**

**Un marché de 900 millions de francs qui sera toutefois à partager avec d'autres firmes (Philips par exemple) qui fabriqueront elles aussi des cartes, les terminaux et des écrans de contrôle.**

## ILE-DE-FRANCE

### *Chauffage à moindre prix*

Après Vandœuvre, en Meurthe-et-Moselle, et Vénissieux, dans le Rhône, les vingt et un mille habitants d'un grand ensemble de Meudon, dans les Hauts-de-Seine, vont, à leur tour, bénéficier d'un système plus économique de production d'eau chaude qui va réduire sensiblement le coût de celle-ci.

Le recours à deux sources, l'électricité et le charbon, pour faire fonctionner la chaudière de ce grand ensemble de huit mille logements (dont cinq mille logements sociaux) permettra de diminuer de 25 % le coût de l'eau chaude sanitaire pendant sept mois de l'année, a précisé M. Henry Wolf (UDF), maire de Meudon, en présentant la nouvelle installation qui remplace celle faisant appel uniquement au fuel. Cette réduction d'un quart des factures d'eau chaude sera possible par l'utilisation de l'électricité entre le 1er avril et le 31 octobre, période de bas tarifs. Le charbon sera réservé au chauffage.

Après s'être félicité de cette « première », M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, a mis l'accent sur l'action de la région en matière d'économies d'énergie et de mise en valeur des ressources locales, notamment la géothermie, le solaire et la biomasse. A propos de cette dernière, M. Michel Giraud a rappelé que les trois quarts de la superficie de l'Ile-de-France sont constitués d'espaces agricoles et de forêts.

**NANTERRE** — Vétustes et malmenés par le passage quotidien de quinze mille véhicules, les ponts de Billancourt, dans les Hauts-de-Seine, vont devoir être reconstruits. Estimés à 276 millions de francs, les travaux seront financés par le conseil général de ce département et la région Ile-de-France. La première phase des travaux durera deux ans et demi. Parallèlement à cette reconstruction, seront réalisés plusieurs ensembles d'habitation et commerces dans les quartiers qui jouxtent les ponts, à Issy-les-Moulineaux et à Boulogne-Billancourt.

**MANDRES-LES-ROSES** — M. Philippe Bigot, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, nous demande de préciser qu'il a eu l'entière responsabilité de la rénovation de la Ferme de Monsieur, à Mandres-les-Roses, qui abrite l'hôtel de ville de cette commune du Val-de-Marne (*le Monde* du 27 septembre).

## LE DÉSENCLAVEMENT ROUTIER DE L'AUVERGNE

### Clermont-Bourges dans quatre ans

**Le désenclavement de Clermont-Ferrand continue. Après le raccordement à Lyon par autoroute, qui est devenu effectif à la fin du mois de mars dernier, les grands travaux de l'A 71, appelée à relier la capitale auvergnate à Paris *via* Bourges et Orléans, ont commencé cet été sur les tronçons Montmarault-Gannat (35 km) et Gannat-Clermont-Ferrand (32 km).**

**Cet ensemble sera ouvert au milieu de 1987. Un an plus tard, le ruban s'allongera de 44 km au nord, jusqu'à Vallon-en-Sully.**

**La mise en service des 69 km restant jusqu'à Bourges doit être effective en 1989, au moment même où sera achevé le tronçon ouvert au nord à partir d'Orléans.**

**Le coût des 180 km du tracé Clermont-Bourges est estimé à 3 milliards de francs.**

## LORRAINE

### METZ

### *une vitrine pour l'acier*

L'association Acier-Logement s'est fixé pour objectif de promouvoir l'utilisation de l'acier dans la construction. Parmi ses projets, elle vient d'émettre l'idée de construire en Lorraine une « Villacier », véritable vitrine technologique, comme l'est « Villabois », un hameau d'Aquitaine vantant les mérites du bois. La commune de Thionville, en Moselle, a déjà déposé sa candidature pour l'implantation de Villacier.

Dans la construction de logements collectifs ou de maisons individuelles, l'utilisation de l'acier permet, selon Acier-Logement, des gains de productivité pouvant atteindre 30 %, voire 40 %, et aussi une organisation très rationnelle des chantiers.

L'acier doit toutefois se débarrasser d'une image de marque ternie par l'incendie du CES-Pailleron. Les deux principaux reproches (corrosion et manque de résistance au feu) ne sont plus justifiés aujourd'hui, affirme l'association.

Créée le 26 septembre 1984 à l'initiative des ministères de l'urbanisme et du redéploiement industriel, l'association Acier-Logement regroupe l'ensemble des professions de la filière construction : des groupes sidérurgiques Sacilor et Usinor aux promoteurs publics ou privés, en passant par des architectes, des industriels et des sociétés d'ingénierie.

## MIDI-PYRÉNÉES

### *Le boulanger de Coupiac*

Dans un Sud-Aveyron en difficulté, la situation de Coupiac est particulière. Ce village compte plus de salariés qui travaillent dans ses entreprises que d'habitants qui demeurent dans leur maison.

A côté d'une fabrique de meubles et d'une charcuterie, une boulangerie artisanale a pris une tout autre dimension. Aujour-d'hui, l'entreprise de M. Séguy emploie quelque soixante personnes. Ses produits — des pains de campagne cuits au feu de bois et des pâtisseries traditionnelles — sont distribués de Toulouse à Montpellier.

M. Séguy est en passe de réaliser un coup plus surprenant : il a des « touches » au Japon et aux Etats-Unis. Dans le cadre d'une opération d'exportation de l'agro-alimentaire français dans ce dernier pays, c'est son stand qui a obtenu le meilleur succès, avec notamment un gâteau aux noix conditionné dans un coffret en bois. Depuis, les contacts sont tout à fait prometteurs. Les Américains apprécient, explique M. Séguy, une fabrication qui ne connaît pas d'équivalent chez eux.

## TARN

### *Les habits du TGV*

A Mazamet, les industriels du textile travaillent, avec les chercheurs de l'Institut textile français, sur l'amélioration de leur matériel. Ils ont aussi diversifié leurs fabrications. Le tissu industriel d'abord : les établissements Molinié et Lasbordes habillent le TGV et l'entreprise Thierry couvre les sièges des voitures Peugeot et Volkswagen. Pour le tissu d'habillement ils recherchent le haut de gamme : les pulls tricotés sur commande pour les stars et les draps dans lesquels seront taillées les collections de Kenzo, Cardin ou Castelbajac.

Les Mazamétains ont le tricot dans la peau. Cette ville de la Montagne noire, qui a longtemps détenu le record de France de la note de téléphone — relations économiques avec l'Australie obligent, — veut continuer à faire parler d'elle.

## NORD - PAS-DE-CALAIS

### ROUBAIX

### *les archives du travail*

Le Centre interrégional d'archives du monde du travail sera installé à Roubaix dans un château d'industrie du dix-neuvième siècle, les anciennes usines Motte-Bossut.

Pour cette réhabilitation, un concours restreint sur esquisse a été organisé par la municipalité et le ministère de la culture. Six équipes d'architectes ont été consultées (ACT Architecture, Architecture Studio, l'AREA, A3 Atelier d'architecture, Mrs Barda, Dowd et Stanton, Espace construit) et le jury a étudié leurs propositions le 3 septembre dernier. Le lauréat doit être désigné incessamment par le ministre de la culture.

Pour la première fois, les archives privées du monde industriel seront collectées auprès des entreprises, des syndicats, des associations, en même temps que seront rassemblés les archives d'architecture et des paysages, des plans de bâtiments, de machines, de courées...

Les témoignages oraux de tous ceux qui auront participé à un projet industriel seront sollicités.

Ces archives seront destinées au grand public et non plus aux seuls archivistes. Le centre aura une vocation pédagogique ; il devra promouvoir la recherche sur les techniques d'archivage et former de nouveaux spécialistes, en particulier dans les entreprises.

### LILLE

### *Un carnet de santé du salarié*

La CFDT a mis au point dans le Nord-Pas-de-Calais, avec le concours du Comité régional de promotion de la santé, un « carnet d'exposition aux risques professionnels ». Il s'agit en quelque sorte d'un « carnet de santé du salarié » lui permettant de réunir en un seul document « personnel et confidentiel » un maximum de renseignements concernant sa vie professionnelle, sa santé, ses conditions de travail : horaires, risques principaux, produits manipulés, etc.

Dans un premier temps, trois mille de ces carnets sont distribués dans trois entreprises : Boussois, Conté (SAMER) et CDF Chimie.

## PAYS DE LA LOIRE

**LA ROCHE-SUR-YON.** — La société Privat Rodde, une entreprise de marbrerie funéraire de Vendée, propose aux mairies de ce département des cimetières *« clés en main et en état de marche »* composés de séries de caveaux préfabriqués en béton.

Depuis cinq ans, trois cimetières ont été équipés de ces « lotissements » d'un genre nouveau, à L'Aiguillon-sur-Mer, aux Lucs-sur-Boulogne et à La Faute-sur-Mer, trois communes de Vendée.

Pour M. Loick Rodde, le dirigeant de la société (seize salariés dont six dans une succursale de tailleurs de pierre), le fait de poser les caveaux par tranches sur des rails coulés sur place permet *« un gain de temps et une économie pour le client de l'ordre de 800 à 1 400 F par caveau »*. De plus, ajoute-t-il, *« le terrain est à cette occasion assaini par des drains qui sont reliés au tout-à-l'égout »*.

## ENTRE AUDE ET ARIÈGE

# Escouloubre comme renouveau

L'IDÉE est née en marchant. Peut-être entre les pics de Madrès et du Bornard-Sauvage, là-haut sur cette montagne à vaches, lieu d'estives et de randonnées pour touristes sportifs et un brin écolos. Le miel en tubes, comme le lait, facile à transporter. Ce miel, qu'une poignée d'apiculteurs tente de valoriser sous le label « miel de montagne », fait déjà un succès chez les commerçants du pays. Une coopérative de production est à l'étude au village d'Escouloubre.

Sur ces terres entre Aude et Ariège, naguère résignées au déclin, la statistique ne connaît pas les milliers. Neuf éleveurs de bovins, des bêtes à viande, s'accrochaient hier encore sur les pentes d'Escouloubre, de Roquefort-de-Sault et du Bousquet. Trois villages. A peine 250 habitants en tout. Les enfants du pays étaient partis à la ville, qui à Toulouse, qui à Carcassonne, qui à Paris.

Du retour, ils en rêvaient. En 1979, à quelques-uns, ils créaient l'association MADRES (Mouvement d'action et de défense rural, écologique et sportif), du nom de leur montagne. Premier objectif : protéger le massif. Les trois communes mettaient bientôt au point une zone d'environnement protégé. Mais ces jeunes gens frottés aux réalités économiques, militants, certains d'entre eux tout au moins, du mouvement associatif, ne souhaitaient pas faire dans la mise en conserve. Pas d'écomusée, mais une montagne renouant avec des activités agricoles et artisanales modernisées.

Premier problème, le foncier. Morcellement des terres, propriétaires introuvables. Une Association foncière pastorale est créée. La commune d'Escouloubre joue le jeu. 130 hectares, loués à cent quatre-vingts propriétaires, sont aménagés pour les besoins de l'élevage. A cela s'ajoutent 300 hectares de communaux, que la mairie loue pour un franc symbolique au groupement pastoral du village.

### « Tourisme doux »

Neuf nouveaux agriculteurs se sont installés sur les trois villages. Une société civile agricole a même permis à deux bergers, dûment diplômés, de constituer un troupeau de moutons tout à fait rentable. Un troisième berger est en train de s'installer. Certes, rien n'est acquis, et restent les difficultés de vendre les bêtes que l'on va élever.

Pourtant les pionniers ne baissent pas les bras. Les produits de la montagne peuvent être vendus, transformés, au sein d'une structure appropriée. Un GIE (groupement d'intérêt économique) voit donc le jour. Onze producteurs, viticulteurs de la basse vallée de l'Aude, apiculteurs ou fromagers de la montagne, unissent leurs efforts. L'entreprise après un démarrage difficile, en dépit de l'aide d'EDF qui a loué des locaux, commence aujourd'hui à décoller.

L'association MADRES, qui a remué ciel et terre pour convaincre les hésitants, pour gagner des soutiens auprès des élus (conseiller général et député), n'est peut-être pas prophète en son pays, mais elle a réveillé les ardeurs et lancé le mouvement. Son animateur, l'homme-orchestre du dispositif, salarié à plein temps, monte peu à peu son élevage. Une étude est en cours pour relancer les scieries communales qui fourniront bientôt en bois d'œuvre les artisans de la région.

Cet hiver, les fondeurs trouveront trente-huit places dans les gîtes d'Escouloubre et du Bousquet. Pistes balisées jusqu'à 1 600 mètres : au-delà, bonjour les grands espaces. *« Nous voulons un tourisme doux et maîtrisé »*, explique l'animateur de MADRES.

Les « mémés » d'Escouloubre font désormais la causette sur le pas de la nouvelle épicerie. Une jeune femme médecin consulte deux fois par semaine dans un cabinet mis à disposition par la mairie. Mais, surtout, sept rejetons du village fréquentent cette année l'école de Roquefort-de-Sault. Six élèves de plus. L'espoir !

GÉRARD VALLÈS.

## AUX BAUX-DE-PROVENCE

# Louis Jou, l'imprimeur

LE musée de la Fondation Louis-Jou a été ouvert au public dans l'hôtel Jean-de-Brion, aux Baux-de-Provence. Cette réalisation, qui a demandé plus de vingt ans d'efforts au conseil d'administration de la fondation que préside M. André Macchia, a bénéficié de subventions des collectivités locales, des Monuments historiques et des Musées de France, qui ont contribué à la restauration de cet hôtel du XVe siècle.

Le musée veut être un hommage au travail de Louis Jou, peintre, graveur, imprimeur, *« architecte du livre »*, comme le nommait son ami André Suarès, qui, sa vie durant, perpétua un idéal de perfection humaniste, réunissant en lui des qualités et des talents, résultat jadis des efforts et du savoir-faire conjugués d'artistes et d'artisans qui se partageaient les travaux nécessaires à la création d'un livre d'heures ou d'un incunable.

Louis Jou (1882-1960), catalan d'origine, compagnon de bohème de Carco, Apollinaire et Picasso, reprit dans son atelier des Baux tous les gestes de l'imprimeur : création de caractères, ornementation, gravures sur bois, eaux-fortes, lettrines, portraits, mise en page, tirage, et parfois reliure. Il travaillait sur des papiers exceptionnels qu'il choisissait avec un soin jaloux et tirait ses livres sur des presses à bras.





Les chefs-d'œuvre de Jou font la joie des bibliophiles. On peut désormais les voir dans le musée de la Fondation : depuis l'édition originale des *Essais* de Montaigne, qu'Albert Thibaudet lui confia en 1936, jusqu'aux œuvres de Marie Mauron, en passant par le *Psyché* de La Fontaine, les *Oraisons funèbres* de Bossuet, les *Sonnets* de Ronsard, ou de nombreuses œuvres d'André Suarès.

Les œuvres de Jou ne sont pas les seules à être présentées. Le musée propose en fait une promenade à travers cinq cents ans de l'histoire de l'imprimerie, dont quelques chefs-d'œuvre : gravures de Dürer, eaux-fortes de Rembrandt et de Goya, incunables (antérieurs à 1500) et post-incunables réunissant Christophe Plantin, imprimeur français établi à Anvers, et Simon Vostre.

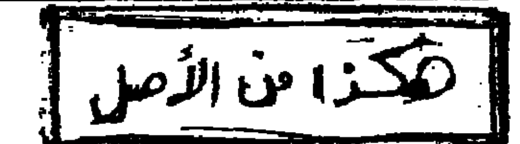
*« Ce n'est pas par hasard si Jou voisine avec eux,* dit M. André Macchia, président de la Fondation. *Jou est le dernier humaniste de la Renaissance, par sa passion de la vie, son labeur, sa culture, son raffinement et sa fantaisie. De plus, avec la demeure qu'il a restaurée et par les livres qu'il a rassemblés, il nous a permis d'ajouter au patrimoine français un musée qui lui aurait manqué. »* Le visiteur peut d'ailleurs se procurer, dans la boutique de l'imprimeur, les textes que l'atelier Louis Jou continue à imprimer avec les caractères qu'il a créés.

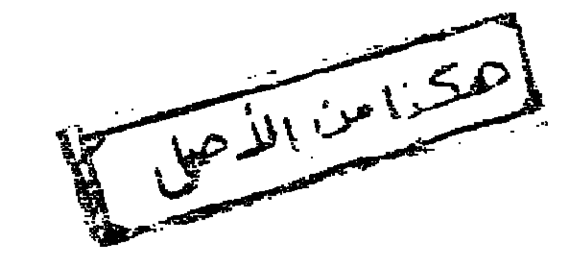
Pour le conseil d'administration de la Fondation, la prochaine étape consistera à achever l'aménagement du premier étage de l'hôtel Jean-de-Brion pour y présenter les quelque cent soixante eaux-fortes de Goya que Jou possédait. Un trésor comparable à celui du musée du Prado.

JEAN CONTRUCCI.

(*) Musée de la Fondation Louis-Jou, hôtel Jean-de-Brion, 13520 Les Baux-de-Provence.







# Économie

## REPÈRES

### Etain : prolongation de la fermeture du marché à Londres

Le marché de l'étain restera clos au moins jusqu'au lundi 11 novembre, a-t-on annoncé le 1er novembre à la Bourse des métaux de Londres (London Metal Exchange — LME). Alors que la cotation du métal blanc avait été suspendue le jeudi 24 octobre, cette prolongation a pour but d'éviter un effondrement du cours *(lire page 15 notre point hebdomadaire sur l'évolution des matières premières)*. Des propositions ont d'ailleurs été soumises, vendredi, au LME par les banques concernées qui s'étaient réunies, jeudi soir, sous les auspices de la Banque d'Angleterre, soucieuse du prestige de la City. Pour sa part, suite à une demande du gouvernement britannique, le Conseil international de l'étain — Tin Council — a décidé d'avancer du mardi 12 au mercredi 6 novembre la reprise de ses discussions. Toutefois, inquiète du « chaos », la société canadienne Cominco (mines) a suspendu ses transactions au LME sur le cuivre et le plomb. Par ailleurs, la firme Australian Mining and Smelting (Europe) a baissé son prix de vente pour le zinc de 730 à 670 dollars la tonne.

### Prix : en dessous de 2 % par an en RFA

Les prix de détail ouest-allemands ont augmenté de 1,8 % fin octobre 1985 par rapport à la fin octobre 1984, a annoncé, le 1er novembre, l'Office fédéral des statistiques. Il s'agit d'un nouveau ralentissement de la hausse des prix en République fédérale, puisque de septembre 1984 à septembre 1985, le taux d'inflation était de 2,4 %. D'octobre 1984 à octobre 1985, les prix alimentaires ont baissé de 0,3 %, tandis que les prix des services augmentaient de 2,4 %, les loyers de 2,5 % et les produits industriels de 1,7 %. — *(AFP.)*

## LES COMITÉS DE BASSIN D'EMPLOI ONT QUATRE ANS

# Un consensus qui dérange

***Synthétiser un travail de fourmis : tel était l'objectif des premières rencontres nationales des comités de bassin d'emploi (CBE), organisées les 25 et 26 octobre à Paris par leur comité de liaison, que préside M. Jacques Badet député, maire de Saint-Chamond (Loire).***

Les comités de bassin d'emploi, trois cents en France, ont dans leur version actuelle quatre années d'expérience. Certaines initiatives locales sont en effet antérieures à l'officialisation et à la promotion voulue en septembre 1981 par M. Pierre Mauroy, alors premier ministre. Qu'est-ce qu'un bassin d'emploi ? Un lieu géographique composé d'une ou plusieurs communes dans lequel s'expriment des solidarités socio-économiques. Quant au comité, c'est d'abord un consensus qui dérange.

En effet, le CBE est obligatoirement tripartite : élus, représentants du patronat, représentants des syndicats de salariés. Selon les endroits, l'administration vient jouer au quatrième mousquetaire. Réunir au plan local des acteurs aussi disparates n'est pas aisé : certains CBE ont éclaté sous le poids de la langue de bois qu'affectionnent les organisations. D'autres ont tenu le coup, passé le cap de la méfiance des professionnels vis-à-vis des politiques, de l'opposition patronat-syndicats, des rivalités intersyndicales et parfois aussi des combats politiciens.

A l'origine, les CBE ont voulu agir pour l'emploi immédiat, tant la crise est profonde dans les « pays » : mais, devant l'ampleur de la tâche, le nombre de licenciements ou suppressions d'emplois important lié à ce qu'on appelle pudiquement les restructurations, les comités locaux ont vite été dépassés, comme l'a fait remarquer M. Paul Jargot, maire de Crolles (Isère). L'analyse politique globale reprenait alors ses droits ; le consensus devenait impossible. Aussi les CBE ont-ils commencé à travailler sur l'environnement de l'emploi, ce qui fait que, dans un bassin, des patrons ne trouvent pas les qualifications souhaitées ; qu'à certaines qualifications ne correspondent aucun emploi et que des jeunes créateurs ne disposent pas des relais administratifs ou bancaires.

Plus simplement encore, les acteurs économiques locaux ont établi un diagnostic, créé ici ou là, comme à Rouen, des observatoires locaux de l'emploi. L'aide directe aux entreprises n'est pas exclue, mais les patrons n'aiment guère ce type d'ingérence. Toutefois, M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a remarqué que, pour les entreprises en difficulté, *« un tour de table prudent peut amener des solutions là où toute analyse classique n'en apportait pas »*.

### 100 000 entreprises nouvelles en 1985

Avec la formation, qui, on l'aura compris, est le débouché majeur des travaux des CBE (les communes, a-t-on dit au cours de ces rencontres, après l'urbanisme, les services, l'emploi, commencent aussi à se soucier de la formation), d'autres comités, au vu du diagnostic porté, axent leurs travaux sur une filière de production : les PME du bâtiment dans le CBE de Dreux, le cuir à Millau, le bois à Champagnole, les fruits et légumes à Cavaillon.

Concours pour la création d'entreprises, comme à Aurillac, ateliers-relais, pépinières ou nurseries ici ou là, essaimages (quand une grande entreprise favorise l'exploitation d'un procédé, d'un brevet, par une petite équipe), introduction de technologies de pointe dans les plus petites unités : ce travail de fourmis, qui se traduit par cinq créations d'emploi ici, quinze là ou encore trois ailleurs, est dans l'esprit des optimistes le tissu sur lequel se grefferont les autres emplois demain. La soif d'entreprendre n'a jamais été aussi grande. Selon M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, 88 000 entreprises de tous types (classique, coopérative, association) ont été créées en 1984 ; il devrait y en avoir plus de 100 000 en 1985. Même si les disparitions sont nombreuses, s'agissant le plus souvent de commerces et de services, le fait n'en est pas moins là.

### Frustrés

Malgré cela, les CBE sont comme frustrés. Les militants syndicalistes, patronaux et politiques qui les animent sentent que leur démarche est exemplaire : ils aimeraient qu'elle soit mieux reconnue de la part des pouvoirs publics, au plan national comme au plan régional. Dans la région Centre, le préfet met à la disposition des CBE un comité de pilotage des projets composé de « professionnels de l'administration ». Mais l'appréciation du rôle des CBE n'est pas uniforme, et certains préfets les ignorent superbement.

Depuis maintenant trois ans, l'éducation nationale recommande aux recteurs d'intégrer les réflexions des CBE dans leurs propres analyses pour l'adaptation des formations et de la carte scolaire. Forts de leur connaissance fine du terrain, les CBE souhaiteraient, comme l'a dit, au nom de la CFDT M. André Gouzerh, président du CBE d'Auray, que les comités puissent donner leur avis sur les aides de l'Etat, tant pour la formation professionnelle que pour l'installation des entreprises. M. Michel Delebarre demandera aux préfets d'informer les comités ; M. Jacques Sallois, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), n'est pas opposé à une consultation. Mais ni l'un ni l'autre n'ont dit formellement oui.

La reconnaissance du rôle des CBE est difficile aussi, car ils n'ont pas toujours un pouvoir de réalisation. Ils interviennent en amont, ils mettent en contact les acteurs, ils découvrent les gisements, puis, le plus souvent, passent le relais aux réseaux plus anciens, chargés, eux, de mettre en place des actions de formation, des montages financiers. Etre l'éveilleur, le catalyseur, c'est bien, mais faire élever ses enfants par les autres, c'est frustrant. D'où la tentation de certains CBE d'avoir une intervention directe qui les fera reconnaître notamment par le public et les médias.

La tentation est d'autant plus grande que, comme l'a dit M. Roger Luquet, maire de Bourbon-Lancy, président du CBE du Charolais, *« Le rôle des CBE est de prendre en considération ce qui apparaît important et n'a pas retenu l'attention des structures en place »*. Ces structures, ce sont par exemple les comités d'expansion économique, les assemblées consulaires, l'administration. On peut dès lors s'interroger sur la validité de ces structures, ou plus sobrement constater que certains CBE sont venus combler un vide géographique dans des régions périphériques, là où les agents des chefs-lieux ne s'aventurent pas. M. Rajaofera, chef d'entreprise, président du CBE de Châteaudun, a montré comment ce bassin déprimait, loin des « centres ».

### Libérer les syndicalistes

Autre exemple donné par Francis Vergne, animateur permanent du CBE d'Ussel : *« L'hiver, nous restons isolés, car les organismes traditionnels d'intervention hésitent à se déplacer. »* Il serait faux de conclure qu'il y a concurrence entre les « anciens » et les « modernes » ; le plus souvent, la complémentarité est nécessité, mais les CBE ne se contentent plus de relayer. Dans le vide laissé ou créé, ils veulent aussi être acteurs.

La reconnaissance, cela se conquiert sur le terrain : ce fut en substance la réponse de M. Michel Delebarre. La richesse de la formule des CBE tient à son caractère informel, à la diversité des situations, des actions et des hommes. *« Je suis hostile à tout ce qui apparaîtrait comme une institutionnalisation des CBE »*, a déclaré le ministre. C'est sans doute la raison pour laquelle la consultation obligatoire des CBE sur la répartition des crédits de l'Etat ne paraît pas une formule appropriée. Mais il est un problème qui fait à la fois obstacle au bon fonctionnement des CBE et pousse à l'institutionnalisation. Les salariés, la CFDT en tout cas, ainsi que le président du comité de liaison, M. Jacques Badet, demandent que la tâche des plus militants dans les CBE soit facilitée par des autorisations d'absence et des indemnisations.

Si l'on se réjouit, comme M. Michel Delebarre, de voir le syndicalisme dépasser le cadre des avantages acquis et de la défense interne à l'entreprise par une implication dans le développement économique et l'intérêt général, il faut aux salariés la même liberté de mouvement qu'aux patrons ou aux élus. Cette question dépasse, a dit encore M. Michel Delebarre, le cadre des CBE, mais concerne l'ensemble des lieux de réflexion et d'action économique où les syndicalistes sont engagés. Elle sera prochainement posée devant le Conseil national de la formation professionnelle.

Le ministre, enfin, a soumis aux CBE des idées qu'ils pourraient appuyer : sous-utilisation des capacités d'apprentissage artisanal (50 % seulement) ; mise à disposition des PME du potentiel inutilisé des grandes entreprises (brevets, moyens de formation) ; transmission des offres d'emploi à l'ANPE (20 % seulement le sont) ; pérennisation des emplois occupés par les TUC qui remplissent de vrais services ; préparation de la mobilité géographique par la mise en place de structures d'accueil des ouvriers et des techniciens.

Cette mobilité reste nécessaire, car, a expliqué M. Michel Delebarre, *« on sait que plus le niveau de formation est bas, plus l'espace social et géographique dans lequel évolue les jeunes demandeurs d'emploi est réduit »*, et, par voie de conséquence, les possibilités de trouver un travail également. Sans formation, pas question de vivre et travailler au pays.

**JACQUES GRALL.**




## AUX ÉTATS-UNIS

# Le dérapage vers le protectionnisme

*(Suite de la première page.)*

Puisqu'un dollar trop cher concourt au déficit commercial national, Washington accepte, désormais, d'intervenir au côté des banques centrales japonaise, allemande, française et britannique pour en briser l'envolée.

Animé des mêmes raisons — séduire les capitales du sud du Rio Grande et peut-être créer de nouveaux flux commerciaux favorables aux ventes américaines, — M. Baker, le secrétaire au Trésor, improvise un nouveau plan de financement du tiers-monde qui tourne lui aussi le dos aux thèses traditionnelles américaines. Ces initiatives tardives laissent à l'évidence le Congrès sceptique. La majorité de ses membres, à l'écoute du patronat et des syndicats, est de plus en plus convaincue que l'unique moyen de sauver du désastre l'industrie américaine et l'emploi est de se défendre enfin fermement contre le déferlement des produits étrangers.

### Des « pratiques déloyales »

L'administration, pour sa part, explique depuis des mois que le moyen le plus sûr d'assainir les échanges internationaux est d'engager un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM) dans le cadre du GATT. Ce serait l'occasion, explique-t-elle, de revoir des règles qui laissent trop la place ouverte aux *« pratiques déloyales »* dont pâtit le commerce américain, et surtout de libéraliser les échanges de services, point fort de l'économie nationale. En dépit des réticences des Français, qui savent que ce serait l'occasion de nouveaux coups de boutoir pour porter atteinte à la politique agricole commune, les Européens se sont ralliés à ce projet de nouveau cycle avec l'idée qu'il pourrait effectivement contribuer à calmer les esprits outre-Atlantique.

Quelques pays en voie de développement, conduits par le Brésil et par l'Inde, demeurent en revanche très réservés, estimant que, avant d'ouvrir une négociation, il conviendrait que les Etats-Unis tiennent leurs engagements passés. Ils font aussi valoir qu'ils n'ont aucune raison, pour les beaux yeux du Congrès, de laisser les multinationales américaines prendre la place et écraser leurs industries de services tout juste naissantes. Depuis l'été, le conflit se déroule au niveau de la procédure.

Etrange jeu feutré aux rites byzantins où la Communauté joue avec passablement d'efficacité le rôle de conciliateur. Les Américains à Genève cherchent à imposer plutôt qu'à persuader, chargeant délibérément la barque d'une négociation que leurs interlocuteurs du tiers-monde trouvent pourtant déjà trop lourde. Ne viennent-ils pas de demander que les NCM, outre les services, traitent des obstacles aux investissements ! Un domaine dont il est effectivement difficile de prétendre qu'il relève des compétences du GATT.

### A un double titre

*« Ils veulent l'épreuve de force »*, commente un négociateur européen. De fait, la prochaine session des « parties contractantes », l'instance suprême du GATT, fin novembre, peut être l'occasion d'un sérieux affrontement. Sur le plan bilatéral, la Maison Blanche pratique la politique-spectacle, ce qui ne porte pas à conséquence, mais, phénomène plus inquiétant, donne de plus en plus de gages d'intangibilité au Congrès.

Le relèvement brutal des droits de douane que vient de décider Washington sur les importations de pâtes alimentaires européennes, c'est-à-dire italiennes, est grave à un double titre. Les Etats-Unis, dans cette affaire, pour donner satisfaction à quelques intérêts californiens, s'en prennent aux préférences que la Communauté accorde à ses partenaires méditerranéens : le Maroc, la Tunisie, Israël... Or non seulement les accords conclus avec ces pays sont conformes au GATT, mais leur objet — M. De Clerq, le commissaire européen chargé des relations extérieures, l'a rappelé vendredi 1er novembre — est de contribuer à la stabilité économique et politique de partenaires fragiles. Un objectif que Washington est supposé partager.

En outre, les ministres des affaires étrangères des Dix avaient proclamé tout récemment leur souci de faire effort pour régler à l'amiable le différend : ils étaient prêts, et ils l'avaient annoncé, à faire de nouvelles concessions. L'administration américaine a néanmoins, délibérément, rompu le dialogue.

Sur le plan agricole, le président Reagan a annoncé solennellement son intention d'attaquer devant le GATT la politique de subventions que pratique la Communauté pour exporter ses céréales. Les démarches officielles n'ont pas encore été faites. Toutefois, sur le terrain, les Américains, vendant à des prix de dumping, ravissent les marchés algérien et égyptien traditionnellement tenus par les Européens.

Le temps des escarmouches est dépassé. La guerre commerciale agricole, que les deux parties avaient su éviter en 1983, et dont les Soviétiques sont les principaux bénéficiaires, est pratiquement engagée. Personne, c'est préoccupant, ne parle aujourd'hui de négocier.

Sur un autre terrain, celui des exportations d'acier, les Dix et les Etats-Unis viennent, certes, de parvenir à un arrangement qui permettra à la Communauté de maintenir à leur niveau actuel ses livraisons outre-Atlantique. C'est une garantie non négligeable, mais il faut bien constater que cet arrangement est sensiblement plus protectionniste que le précédent conclu en 1982, puisque c'est désormais la totalité des exportations européennes de produits sidérurgiques, et non pas seulement, comme alors, dix produits, qui sont visées.

Quelle sera la prochaine étape, le prochain incident ? Sur le fond des choses, l'opinion du président Reagan n'a certainement pas changé. Il reste à savoir s'il est capable de ne pas se laisser déborder par un Congrès définitivement saisi par la tentation protectionniste.

**PHILIPPE LEMAITRE.**

### LE CHOMAGE EST RESTÉ STATIONNAIRE EN OCTOBRE

Le chômage aux Etats-Unis est resté stationnaire en octobre, à 7,1 % de la population active, a annoncé le département du travail. Il y avait le mois dernier 8,3 millions de chômeurs aux Etats-Unis ; le nombre d'emplois civils a atteint un nouveau record à 107,9 millions, soit une hausse de 325000 par rapport à septembre. L'industrie a enregistré une augmentation de 60000 emplois ; cependant, malgré ce gain, le nombre d'emplois est encore de 270000 inférieur à son niveau de janvier 1985. En revanche, le secteur des services a créé 324000 emplois.

Malgré un très léger déclin, le chômage des Noirs (15 %) reste plus du double de celui des Blancs (6,1 %). Le nombre des jeunes sans emploi a fortement progressé le mois dernier, à 20,1 % contre 17,8 % le mois dernier. Par contre, seulement 6,4 % de femmes sont sans emploi, contre 6,8 % en septembre.

● **Faible progression de l'indice composite en septembre.** — La faible progression de l'indice composite des principaux indicateurs économiques en septembre (0,1 %) pourrait confirmer que l'économie américaine croît désormais à un rythme ralenti. En effet, l'indicateur, censé préfigurer la conjoncture à court et à moyen terme, a été positif pour le cinquième mois consécutif. De plus, l'annonce de septembre a été accompagnée par la révision de l'indicateur d'août, à 0,9 % contre 0,7 % annoncé précédemment. En moyenne, l'indicateur a progressé de 0,4 % par mois depuis le début de l'année.

# Le Conseil national de la construction propose une relance du bâtiment par l'incitation fiscale

Le président du Conseil national de la construction, M. Michel Pelège, qui est aussi président de la Fédération nationale des promoteurs constructeurs, vient de présenter à la presse son « Projet pour l'avenir de la construction ».

Après une analyse de la régression de l'activité du bâtiment depuis une décennie (556 000 logements en 1973, 290 000 en 1984), les auteurs du rapport proposent les termes d'une relance de deux ans. Un objectif de 330 000 logements, avec 18 000 mises en chantier supplémentaires par an, une injection de 10 milliards la première année, de 20 milliards la seconde, apporterait à la branche une croissance de 7 % l'an. Un effort plus intense (33 000 logements supplémentaires par an, 17,5 milliards et 35 milliards de francs) conduirait à 360 000 logements et à une croissance de 12 % du chiffre d'affaires.

Conscient que l'effort de l'Etat en la matière est à son maximum, les auteurs voient dans la fiscalité le moyen de faire renaître une demande privée. Quatre dispositions principales sont ainsi proposées : déduction intégrale des intérêts des emprunts contractés par les acquéreurs de logements neufs de l'assiette de l'impôt sur le revenu ; abrogation de la loi Quilliot, et son remplacement par une loi qui rendrait la liberté aux loyers avec un bail minimal de trois ans ; amélioration du taux de la déduction forfaitaire sur les revenus locatifs en le portant de 15 % à 30 % ; suppression de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) ou, *« à défaut, des effets pervers qu'il fait subir à l'immobilier »*. De plus, il conviendrait pour améliorer l'offre de terrains d'abroger totalement ou partiellement la loi Galley, celle sur les enquêtes publiques, celles sur les principes d'aménagement. Enfin, la suppression du plafond légal de densité (PLD) et le démantèlement de *« l'arsenal des droits de préemption »*, remplacé par un *« droit de préférence »* dans les zones urbaines, complètent le dispositif.

# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

**Semaine du 28 au 31 octobre**

### « Je prends... »

« *AVEC mon agent de change, je suis plus lucide quand je prends des risques* », affirme une récente publicité de la Compagnie, illustrée par un jeune cadre au regard pénétrant, « translucide », diraient certains. Des risques, la Bourse de Paris a accepté, à nouveau, d'en prendre, si l'on en juge par la remise en selle des valeurs françaises effectuée depuis la mi-octobre. Ainsi, au cours de ces quatre séances (le marché était clos vendredi 1er novembre), la cote a progressé de 2 % environ, un gain qui vient s'ajouter aux 2,5 % engrangés la précédente semaine, portant à 21 % la hausse des cours depuis le début de l'année. Les « je prends... » (j'achète) ont, de nouveau, la faveur sous les colonnes.

La nette reprise du marché français n'a d'ailleurs rien d'exceptionnel dans un contexte international caractérisé par un mouvement identique à Amsterdam, à Bruxelles, à Milan, tandis que New-York, Londres et Tokyo culminent de record en record, Francfort et Düsseldorf continuant à afficher une insolente santé avec une hausse de 50 % depuis janvier 1985 et de quelque 160 % depuis le début du « boom » boursier d'août 1982. Sans espérer enregistrer, l'année prochaine, un taux de croissance comparable à celui de ses voisins d'outre-Rhin (2,5 % à 3 %), la France table sur une légère reprise de la consommation des ménages, dont les effets commencent à se faire sentir sans pression exagérée sur un solde – résolument négatif – du commerce extérieur.

L'INSEE s'attend à une croissance de la consommation de 2 points pour l'ensemble de l'année 1985 ; un mouvement qui devrait s'étendre à l'année prochaine, mais qui d'ores et déjà – toute médaille à son revers – préoccupe les pouvoirs publics, inquiets à la vue de ce réveil de la consommation et, donc, du crédit, qui constitue toujours une menace latente pour l'inflation (*le Monde* du 1er novembre). Vaste sujet sur lequel M. Pierre Bérégovoy va plancher le 5 novembre prochain devant le Conseil national du crédit à l'occasion d'une réunion qui devrait également porter sur le décloisonnement des marchés monétaire et financier et, parmi *les traditionnelles « questions diverses » sur le* problème des « *comptes taxis de la confection* » qui ont récemment abouti à l'inculpation de quelques cadres de banque impliqués dans la « *filière jaune de la fausse facture* » *(le Monde* du 7 août).

Délaissant pour l'instant la barre du tribunal, les commentateurs se sont cramponnés cette semaine à celle de la corbeille pour y observer les principaux mouvements de cours. Avec une hausse globale de plus de 15 %, Moulinex a bien récupéré après sa chute de ces derniers jours. Synthelabo, Damart, SGE-SB, Perrier, Colas, Primagaz, Fives Lille, UCB et Gerland (à Lyon) ont figuré au tableau d'honneur. Olida, dont la cotation a dû être « *réservée à la hausse* » mercredi sous l'effet des demandes, a conclu la séance à 180 F, après une hausse de 11 %, pour retomber le lendemain à 164 F, au-dessus en tout cas du prix proposé aux actionnaires lors de l'opération de maintien de cours : 160 F.

En légère hausse lundi, la SCREG reste néanmoins affectée par les prévisions faisant état d'une perte de 300 millions de francs environ pour l'exercice 1985, dont près du tiers proviennent d'une malheureuse « ardoise » en Libye. En repli de 6 %, par contre, Fromageries Bel est en tête des plus fortes baisses constatées cette semaine du côté des actions françaises. Un mouvement qui est à rapprocher de la chute du dollar (le billet vert se traitait officieusement à 7,9775 F jeudi midi, *le marché des* changes étant clos), laquelle incite les investisseurs nord-américains à redécouvrir les charmes de la vieille Europe.

*« Le développement des investissements des institutionnels étrangers vers la France ne sera pas progressif mais brutal »*, n'hésite pas à affirmer le Dr Veerle Berbers, directeur de la recherche internationale de l'organisme Technimetrics, dont le siège est à New-York. Lors d'une récente réunion organisée sur le thème des « *zinzins* » par les COPS (voir ci-dessous), il a *estimé que, « avec une information adaptée pour les étrangers et un marché techniquement au niveau international nécessaire, il est possible de prévoir que la demande étrangère pourrait faire doubler l'indice CAC (Compagnie des agents de change) en quatre ans, à elle seule. »*

Devant de telles perspectives, la place de Paris devrait mettre les bouchées doubles pour accélérer sa modernisation. On peut regretter d'autant plus que, pour des raisons diverses, dont certaines purement techniques, il est vrai, le marché à terme d'instruments financiers (MATIF) n'ait toujours pas vu le jour dans sa version « obligataire », initialement prévue pour le mois de septembre dernier, tandis que la séance supplémentaire du matin, organisée autour d'une soixantaine de valeurs françaises, a toutes les chances d'être reportée au début de l'année prochaine.

Mais tout espoir n'est pas perdu. Si le marché de Paris a encore du mal à trouver son élan, il a parfois la satisfaction d'aider les autres à prendre leur envol. Ainsi la nouvelle expérimentation française sur le SIDA, avec un peu de précipitation, par trois médecins de l'hôpital Laënnec, n'a suscité qu'une vive polémique dans le monde médical – et médiatique – sans effet aucun sur les valeurs pharmaceutiques cotées au palais Brongniart. Par contre, cette information a fait monter... la Bourse de Zurich. Les actions du groupe chimique Sandoz qui fabrique la cyclosporine, l'immuno-dépresseur employé par les chercheurs français, ont grimpé à 9 500 F (suisses, bien sûr), alors qu'elles se traitaient à 8 750 F avant l'annonce de ce qui reste encore un simple test.

SERGE MARTI.

### *Valeurs à revenu fixe ou indexé*

| | 31-10-85 | Diff. |
|---|---|---|
| 4 1/2 % 1973 | 1 590 | + 34,80 |
| 7 % 1973 | 8 100 | + 17 |
| 10,30 % 1975 | 98,10 | + 0,28 |
| PME 10,6 % 1976 | 98 | inch. |
| 8,80 % 1977 | 122,65 | – 0,24 |
| 10 % 1978 | 98,10 | – 0,10 |
| 9,80 % 1978 | 97,35 | – 0,20 |
| 8,80 % 1978 | 99,15 | + 0,07 |
| 9 % 1979 | 94,70 | inch. |
| 10,80 % 1979 | 100,20 | inch. |
| 12 % 1980 | 100,49 | + 0,04 |
| 13,80 % 1980 | 106,33 | + 0,13 |
| 16,75 % 1981 | 110,75 | inch. |
| 16,20 % 1982 | 117,85 | inch. |
| 16 % 1982 | 118,60 | + 0,17 |
| 15,75 % 1982 | 115,70 | + 0,05 |
| CNE 3 % | 4 100 | + 6 |
| CNB bq. 5 000 F | 101,53 | – 0,07 |
| CNB Paribas 5 000 F | 102,85 | + 0,55 |
| CNB Suez 5 000 F | 102,80 | + 0,50 |
| CNI 5 000 F | 101,55 | + 0,03 |

### *Métallurgie construction mécanique*

| | 31-10-85 | Diff. |
|---|---|---|
| Alspi | 156 | – 16,05 |
| Avions Dassault-B. | 1 270 | + 90 |
| Chiers-Châtillon | 50,80 | – 2,70 |
| De Dietrich | 815 | + 10 |
| FACOM | 1 200 | + 40 |
| Fives-Lille | 347 | + 18 |
| Fonderie (Générale) | 60,50 | – 0,30 |
| Marine Wendel | 323 | + 6 |
| Penhoët | 918 | + 43 |
| Peugeot SA | 389 | inch. |
| Poclain | 65 | – 0,15 |
| Pompey | 185 | + 5 |
| Sagem | 1 800 | + 50 |
| Valéo | 250,30 | + 5,30 |
| Vallourec | 144,30 | + 4,30 |

### *Valeurs diverses*

| | 31-10-85 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 273 | + 11,5 |
| Agence Havas | 750 | inch. |
| Appl. Gaz | 203 | – 11 |
| Arjomari | 815 | – 35 |
| Bic | 470 | + 5 |
| Bis | 640 | – 12 |
| CGIP | 767 | + 54 |
| Club Méditerranée | 541 | + 8,5 |
| Essilor | 1 868 | + 38 |
| Europe 1 | 825 | – 2 |
| Hachette | 1 378 | + 3 |
| L'Air Liquide | 550 | + 5 |
| L'Oréal | 2 383 | + 14 |
| Navigation Mixte | 442 | + 5 |
| Nord-Est | 105,9 | – 1,5 |
| Presses de la Cité | 1 630 | – 20 |
| Sanofi | 614 | + 29 |
| Skis Rossignol | 1 313 | + 43 |

### *Banques, assurances sociétés d'investissement*

| | 31-10-85 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Équipement | 345 | inch. |
| Bancaire (Cie) | 699 | + 9 |
| Cetelem | 734 | + 5 |
| Chargeurs SA | 725 | + 20 |
| CFF | 772 | + 21 |
| CFI | 306 | – 4,10 |
| Eurafrance | 1 720 | + 72 |
| Hénin (La) | 508 | + 26 |
| Imm. Pl.-Monceau | 560 | + 30 |
| Locafrance | 425 | + 29 |
| Locindus | 845 | + 6 |
| Midi | 3 345 | + 110 |
| Midland Bank | 291 | inch. |
| O F P | 1 135 | + 45 |
| Parisienne de réesc. | 1 050 | + 25 |
| Prétabail | 1 189 | – 6 |
| Schneider | 248,80 | + 8,80 |
| UCB | 360 | + 27 |

### *Pétroles*

| | 31-10-85 | Diff. |
|---|---|---|
| Elf-Aquitaine | 192 | + 8 |
| Esso | 470 | + 37 |
| Exxon | 428 | – 2 |
| Francarep | 344 | – 9 |
| Petrofina | 1042 | + 62 |
| Pétroles B.P. | 85,80 | – 1,70 |
| Primagaz | 346 | + 20 |
| Raffinage | 59,90 | + 2,40 |
| Royal Dutch | 508 | – 2 |
| Sogerap | 460 | + 3 |
| Total | 265 80 | + 2,80 |

### *Filatures, textiles, magasins*

| | 31-10-85 | Diff. |
|---|---|---|
| André Roudière | 230 | – |
| BHV | 275,50 | – 4,50 |
| CFAO | 1 070 | + 44 |
| Damart-Serviposte | 1 750 | + 240 |
| Darty | 1 650 | + 70 |
| DMC | 252 | + 9 |
| Galeries Lafayette | 690 | + 13 |
| La Redoute | 1 537 | – 3 |
| Nouvelles Galeries | 155 | + 2 |
| Printemps | 287,10 | + 0,60 |
| SCOA | 104 | inch. |

### *Bâtiment, travaux publics*

| | 31-10-85 | Diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'entreprises | 993 | + 25 |
| Bouygues | 775 | + 52 |
| Ciments Français | 347 | + 15 |
| Dumez | 744 | + 4 |
| GTM | 266 | – 4 |
| J. Lefebvre | 313 | – 14 |
| Lafarge | 554 | + 19 |
| Maisons Phénix | 170 | – 1 |
| Poliet et Chausson | 650 | + 30 |
| SCREG | 86 | + 3 |
| SGE-SB | 65 | + 7 |

### *Matériel électrique services publics*

| | 31-10-85 | Diff. |
|---|---|---|
| Alsthom-Atlantique | 313,5 | – 3,5 |
| CIT-Alcatel | 1 199 | + 12 |
| Crouzet | 195 | – 2 |
| Générale des Eaux | 660 | + 5 |
| IBM | 1 060 | + 14 |
| Intertechnique | 1 780 | + 10 |
| ITT | 270 | – 23 |
| Legrand | 2 038 | + 8 |
| Lyonnaise des Eaux | 900 | + 38 |
| Matra | 1 500 | inch. |
| Merlin-Gérin | 2 179 | + 111 |
| Moteurs Leroy-Somer | 567 | – 1 |
| Moulinex | 63,10 | + 8,6 |
| Philips | 134,3 | – 0,7 |
| PM Labinal | 501 | + 13 |
| Radiotechnique | 336,2 | – 7,8 |
| SEB | 300 | + 2 |
| Siemens | 2 072 | + 82 |
| Schlumberger | 266,50 | – 1,5 |
| Signaux | 674 | – 2 |
| Télémec. Electrique | 2 560 | + 30 |
| Thomson-CSF | 568 | + 6 |

### *Alimentation*

| | 31-10-85 | Diff. |
|---|---|---|
| Béghin-Say | 250 | – 3 |
| Bongrain | 1460 | inch. |
| BSN G.-Danone | 2305 | + 5 |
| Carrefour | 2385 | inch. |
| Casino | 900 | + 25 |
| Cédis | 675 | + 4 |
| Euromarché | 1059 | + 29 |
| Guyenne et Gasc. | 349,90 | – 1,10 |
| Lesieur | 720 | + 10 |
| Martell | 1370 | – 19 |
| Moët-Hennessy | 1901 | – 32 |
| Nestlé | 29 190 | + 190 |
| Occidentale (Gle) | 673 | + 19 |
| Olida-Caby (1) | 164 | + 20 |
| Pernod-Ricard | 724 | + 23 |
| Promodès | 1000 | inch. |
| St-Louis-Bouchon | 280 | – 18,90 |
| C.S. Saupiquet | 412 | + 7 |
| Source Perrier | 458 | + 38 |
| Veuve Clicquot | 2710 | + 60 |

(1) Compte tenu d'un droit de 17 F.

### MARCHÉS A TERME : POUR JOUER AVEC LES MOTS

Il n'y a rien de plus horripilant, pour les non-initiés, que ces termes anglo-saxons, quasiment intraduisibles et dont, au demeurant, bien peu connaissent le sens exact. Joël Bourdin, professeur à l'université de Caen, auteur d'ouvrages sur les marchés à terme commerciaux et sur les problèmes de change applicables au négoce international, s'est mis en tête de les « franciser » tout en les complétant par une plus ou moins longue définition selon le terme considéré. De « *deposit* » à « *Buffer stock* » en passant par « *kerb* » ou « *premium* », près de 500 noms plus ou moins ésotériques sont ainsi démythifiés.

En attendant une prochaine liste... Car le professeur Bourdin en convient bien volontiers : *« les marchés à terme se développent à une cadence extraordinairement rapide et avec eux leur vocabulaire. Ainsi, le « tick » par exemple qui vient de faire son apparition et qui correspond au* « deposit » *ou dépôt de garantie qu'un opérateur doit verser pour participer aux marchés à terme de taux « intérêt ».*

★ *« Vocabulaire et expressions usuelles des marchés à terme commerciaux »*. Diffusion : Compagnie des commissionnaires agréés près *la Bourse de commerce de Paris*, 2, rue de Viarmes, BP 53-01, 75022 Paris, Cedex Tél. 508-82-50.

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| | – | – |
| Midi (1) | 53 267 | 174 323 020 |
| Total (1) | 470 303 | 123 968 389 |
| Renault part. | 113 656 | 108 527 701 |
| Moët (1) | 54 523 | 104 787 101 |
| Michelin | 95 332 | 104 363 259 |
| CSF | 184 741 | 102 151 479 |
| Carrefour (1) | 39 931 | 97 361 196 |
| Club Méd. (1) | 197 867 | 87 577 920 |
| BSN | 36 124 | 82 352 574 |
| Lafarge (1) | 146 677 | 78 664 767 |
| Perrier (1) | 156 942 | 69 762 072 |
| Cie Bancaire | 96 353 | 67 298 388 |
| Chargeurs | 83 147 | 59 504 216 |

(*) Du 24 au 30 octobre inclus.
(1) Séance du 31 octobre comprise.

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 25 oct. | Cours 31 oct. |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 84 700 | 83 700 |
| – (kilo en lingot) | 85 000 | 84 400 |
| Pièce française (20 fr.) | 521 | 519 |
| Pièce française (10 fr.) | 421 | 430 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 560 | 521 |
| Pièce latine (20 fr.) | 490 | 483 |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 481 | 488 |
| Souverain | 612 | 609 |
| Souverain Elizabeth II | 610 | 606 |
| ● Demi-souverain | 410 | 400 |
| Pièce de 20 dollars | 3 410 | 3 405 |
| – 10 dollars | 1 880 | 1 850 |
| ● – 5 dollars | 1 350 | 1 300 |
| – 50 pesos | 3 105 | 3 170 |
| ● – 20 marks | 600 | 600 |
| – 10 florins | 507 | 520 |
| ● – 5 roubles | 380 | 380 |

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 28 oct. | 29 oct. | 30 oct. | 31 oct. | 1er nov. |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 519 849 | 611 829 | 633 032 | 472 710 | (1) |
| Comptant | | | | | |
| R. et obl. | 4 481 227 | 3 984 232 | 2 690 875 | 2 413 167 | – |
| Actions | 1 139 570 | 214 261 | 127 518 | 198 009 | – |
| Total | 6 140 646 | 4 810 322 | 3 451 425 | 3 083 886 | – |
| **INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)** | | | | | |
| Françaises | 116,4 | 116,5 | 117 | (1) | – |
| Étrangères | 93,6 | 93,4 | 94,5 | – | – |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)** | | | | | |
| Tendance | 122,8 | 123 | 123,5 | 124,6 | – |
| **(base 100, 31 décembre 1981)** | | | | | |
| Indice gén. | 218,4 | 218,3 | 219,4 | 221 | – |

### SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

| | 31 oct. | 25 oct. | Variat. % | Plus haut | Plus bas |
|---|---|---|---|---|---|
| Indice | 104,3 | 103,2 | + 1,1 | 117,9 | 99,7 |

(1) Non parvenus.

## *Les « zinzins » : des spécialistes que le jeu attire*

Après avoir mesuré le poids de la Bourse de Paris dans l'univers financier, disséqué les produits financiers vendus à la corbeille, tiré le portrait robot des entreprises menacées par le virus de l'OPA, et prescrit les examens auxquels celles-ci doivent se soumettre, pour dépister les atteintes du mal, le COPS (Centre d'observation et de prospectives sociales) s'est aujourd'hui lancé sur la piste des intervenants pour les identifier. Qui sont-ils, comment réagissent-ils, quels sont leurs terrains de chasse privilégiés ?

Si l'on en croit M. Bruno de Kerviler, vice-président de cette association, sans but lucratif, spécialisée dans la recherche appliquée au comportement des individus et / ou des collectivités, les « *zinzins* » (pour ZINvestisseurs ZINstitutionnels) sont de très loin les plus gros mangeurs d'actions (près des deux tiers du flottant).

Viennent ensuite, dans le désordre, les agents de change, les banques d'affaires, les banques de dépôts et les investisseurs étrangers. Manifestement, faute de statistiques, le COPS n'a pas réussi à établir un classement sur le terrain trop mouvant des transactions et de leurs origines.

En revanche l'association est parvenue à étudier les traits de caractère de ces opérateurs. *« Héritiers d'une culture latine et chrétienne, les agents de change sont isolés dans leurs certitudes que la Bourse est un jeu dont ils maîtrisent toutes les règles. Alors que les banques plus protestantes abordent la Bourse avec plus de rationalité. Les banques d'affaires et les institutionnels étrangers considèrent que c'est un métier d'initiés et de spécialistes. »*

S'agissant des assureurs, leurs humeurs sont différentes selon qu'elles sont nationalisées ou non. *« Les compagnies nationales »* se refusent en général à prendre un risque politique et *« prennent rarement des participations significatives dans les sociétés, sauf quand il s'agit d'investissements stratégiques pour le développement de leur part du marché de l'assurance ou de sociétés purement financières ou immobilières ».*

*« Les compagnies privées n'ont pas le souci des conséquences politiques de leurs actes de gestion. Elles prennent beaucoup plus de risques financiers. » « En outre, leurs placements accompagnent souvent la stratégie purement financière de leur groupe où l'assurance n'est qu'un levier financier. »* A partir de ces constatations, le COPS s'est efforcé de délimiter les terrains de chasse des uns et des autres.

On découvre ainsi que *« les banques de dépôt aiment les sociétés qui innovent, les SICAV préfèrent celles dont le cours est justifié, et les agents de change sont attirés par les sociétés familiales. Par contre, les banques d'affaires recherchent les grandes sociétés à très forte notoriété ».* D'une façon générale, et tous investisseurs confondus, le COPS tire une première conclusion des comportements. Sur cent intervenants, trente-neuf sont des spécialistes, vingt-quatre des joueurs, vingt et un des investisseurs, seize des craintifs.

Mais si ces derniers changent le plus souvent leurs portefeuilles (59 % contre 47 % pour les investisseurs, 46 % pour les spécialistes et 39 % pour les joueurs), ce sont les moins attentifs au marché (29 % contre 46 % pour les spécialistes, 42 % pour les joueurs, 33 % pour les investisseurs).

Que faut-il en déduire ? Ce n'est pas l'objet des travaux menés par le COPS occupé seulement de faire la lumière sur les mentalités. Mais dans son exposé fait au cours de la discussion, le docteur Veerle Berbers, directeur de la recherche internationale de Technimetrics (New-York) a, lui, apporté une pierre à l'édifice, en prévoyant un développement non pas progressif mais « *brutal* » des investissements des institutionnels étrangers vers la France. *« Les nouveaux investissements nets pourraient tripler en quatre ans »* a-t-il déclaré. L'apport supplémentaire des fonds de retraite (Pension Funds) pourraient atteindre plus de 19 milliards de francs français sur quatre ans.

Selon lui : *« les institutionnels étrangers pourraient être intéressés par 10 % à 20 % du programme de dénationalisation de l'opposition selon son ampleur prévue d'un peu plus de 120 milliards de francs ».* Le COPS, comme ses invités, a des idées fondées sur la rigueur des chiffres, une rigueur dont on peut regretter qu'elle ne se soit pas appliquée à la ponctualité du rendez-vous de sa dernière conférence.

A.D.

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

**Au plus haut niveau historique**

La Bourse new-yorkaise a cette semaine mis de côté ses craintes. Reprenant son bâton de pèlerin, elle a repris son ascension et par deux fois a inscrit de nouveaux records. Vendredi, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à son plus haut niveau de toujours, soit à 1390,25 (contre 1356,51), améliorant ainsi de plus de vingt points sa précédente performance (1369,29 le 17 octobre).

Les opérateurs ont complètement fait l'impasse sur les dernières statistiques de l'évolution économique, pariant sur une prochaine baisse des taux d'intérêt, à laquelle le FED devrait inévitablement consentir pour éviter une décélération de la croissance.

Leur espoir a été encouragé par les déclarations à Toronto de M. Paul Volcker, président de la Banque centrale américaine, qui laissaient entendre que l'établissement serait décidé à faire un geste. Autre facteur d'encouragement : la demande n'a pas seulement porté sur les volumes spéculatifs (OPA), mais sur un large éventail d'actions.

| | Cours 25 oct. | Cours 1er nov. |
|---|---|---|
| Alcoa | 32 5/8 | 32 1/2 |
| ATT | 20 1/4 | 21 1/4 |
| Boeing | 45 5/8 | 45 3/4 |
| Chase Man. Bank | 56 | 59 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 58 3/4 | 63 |
| Eastman Kodak | 52 5/8 | 43 3/8 |
| Exxon | 53 1/2 | 55 5/8 |
| Ford | 45 3/8 | 47 1/4 |
| General Electric | 58 7/8 | 59 7/8 |
| General Foods | 119 3/4 | 119 7/8 |
| General Motors | 64 5/8 | 67 1/2 |
| Goodyear | 25 7/8 | 26 5/8 |
| IBM | 128 1/8 | 130 7/8 |
| ITT | 35 1/8 | 33 |
| Mobil Oil | 31 | 31 1/2 |
| Pfizer | 44 7/8 | 47 1/4 |
| Schlumberger | 32 7/8 | 34 |
| Texaco | 39 | 38 5/8 |
| UAL Inc. | 47 3/4 | 48 3/8 |
| Union Carbide | 60 3/8 | 60 |
| US Steel | 28 | 27 1/2 |
| Westinghouse | 41 7/8 | 43 5/8 |
| Xerox Corp | 48 5/8 | 51 3/4 |

### LONDRES

**Record battu**

Les records sont tombés en rafales *cette semaine au London Stock* Exchange, ce dès mardi et jusqu'à la dernière séance.

Cette reprise du mouvement de hausse a été en grande partie due aux achats massifs faites par les investisseurs institutionnels, mais aussi à la spéculation, qui s'est déchaînée sur les affaires objet d'OPA. L'attention s'est concentrée sur les pharmaceutiques, les chimiques, les grands magasins, les banques également. Seuls les pétroles ont été un peu nerveux.

Indices « FT » du 1er novembre : industrielles, 1070,6 (contre 1050,8) ; mines d'or, 237,9 (contre 257,1) ; fonds d'Etat, 83,83 (contre 84,04).

| | Cours 25 oct. | Cours 1er nov. |
|---|---|---|
| Beecham | 320 | 328 |
| Bowater | 313 | 315 |
| Brit. Petroleum | 563 | 563 |
| Charter | 213 | 213 |
| Courtaulds | 158 | 154 |
| De Beers (*) | 425 | 405 |
| Free State Ged. (*) | 20 7/8 | 19 3/8 |
| Glaxo | 13 29/32 | 14 27/32 |
| *Gt. Univ. Stores* | 925 | 960 |
| Imp. Chemical | 657 | 674 |
| Shell | 686 | 683 |
| Unilever | 12 5/32 | 12 9/64 |
| Vickers | 308 | 308 |
| War Loan | 36 1/2 | 35 1/8 |

(*) En dollars.

### TOKYO

**Irrégulier**

La tendance a été irrégulière cette semaine mais avec encore une majorité de baisses. L'attentisme a régné sur le marché, les opérateurs s'interrogent sur les effets à l'exportation de l'appréciation du yen vis-à-vis du dollar.

Indices du 2 novembre : Nikkeï Dow Jones, 12 808,10 (contre 12 854,99) ; indice général, 1 018,51 (contre 1 016,34).

| | Cours 25 oct. | Cours 1er nov. |
|---|---|---|
| Akaï | 404 | 403 |
| Bridgestone | 562 | 555 |
| Canon | 1 210 | 1 160 |
| Fuji Bank | 1 530 | 1 520 |
| Honda Motors | 1 240 | 1 150 |
| Matsushita Electric | 1 220 | 1 200 |
| Mitsubishi Heavy | 393 | 396 |
| Sony Corp. | 3 870 | 3 850 |
| Toyota Motors | 1 100 | 1 170 |

### FRANCFORT

**Nouveau record**

Des achats colossaux émanant de l'étranger ont favorisé une nouvelle escalade des cours et de nouveaux records sont tombés. L'intérêt s'est concentré sur la chimie, l'automobile et les banques. AEG a monté de plus de 20 %.

Indice de la Commerzbank du 1er novembre : 1 775 (contre 1 705,2).

| | Cours 25 oct. | Cours 1er nov. |
|---|---|---|
| AEG | 241,50 | 250,50 |
| BASF | 270 | 275,30 |
| Bayer | 259,90 | 270,40 |
| Commerzbank | 261 | 278,50 |
| Deutschebank | 679,50 | 731,50 |
| Hoechst | 258,50 | 265,50 |
| Karstadt | 287 | 284 |
| Mannesman | 260 | 264 |
| Siemens | 656,10 | 683 |
| Volkswagen | 368 | 382,80 |

## L'euromarché

# Une explosion aussi artificielle que dangereuse

Le vent de folie primaire qui continue de déferler sur le marché international des capitaux devient dangereux. Dans le secteur libellé dans la devise américaine, plus de 4 milliards de dollars de papier nouveau ont été offerts cette semaine, portant ainsi a près de 8 milliards de dollars le volume nouvellement lancé au cours des trois dernières semaines. Cette activité fébrile est la conséquence de deux facteurs étonnament contradictoires : d'une part, la déclaration rassurante, en milieu de semaine, de Paul Volcker, l'homme à la tête du Fed, affirmant que l'autorité américaine de tutelle n'entendait pas durcir sa politique monétaire, et, d'autre part, la certitude des directeurs financiers des grandes entreprises américaines d'un abandon tôt ou tard de la souplesse actuelle du Fed, qui devrait mener à un relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis dans un avenir relativement proche. En attendant cette évolution qu'ils jugent inéluctable, ils s'empressent d'emprunter avant que les taux ne se tendent à nouveau.

Le danger actuel réside dans le fait que sur l'énorme masse d'europapier proposé au niveau primaire, très peu est réellement placé auprès d'investisseurs. La grande majorité reste dans les mains des professionnels qui peuvent le financer avantageusement parce que les taux d'intérêt à court terme sont bien inférieurs aux coupons accompagnant les euro-émissions actuelles. Un exemple parmi d'autres est la facilité de financement à court terme mais sans cesse renouvelée que les deux organismes de compensation du marché euro-obligataire, Euro-Clear et Cedel, accordent à leurs membres.

Les avances à court terme d'une banque comme Morgan Guaranty, qui soutient Euro-Clear, auraient atteint maintenant des sommets trop élevés, quelque 2 milliards de dollars, selon des sources bien informées. On murmure donc que la grande banque américaine, peu satisfaite de soutenir presque seule à une telle allure, l'organisme de compensation qu'elle a contribué à créer, exige maintenant la mise sur pied d'un consortium de banques destiné à supporter ce fardeau en commun.

Sur la multitude des euro-émissions en dollars ayant vu le jour depuis lundi, une seule est vraiment parvenue à se placer auprès de réels investisseurs. Il s'agit de l'opération de 500 millions de dollars qu'est venue, mercredi, offrir le Canada. D'une durée de dix ans, elle sera émise à un prix de 99,75 avec un coupon annuel de 10 % pour procurer un rendement à échéance de 10,04 %. Le jour du lancement, ces conditions n'étaient que de 4 points de base plus élevées que le rendement des obligations de même durée du Trésor américain. L'euro-emprunt canadien n'en a pas moins été un grand succès pour deux raisons. Premièrement, les emprunteurs souverains de grande qualité sont extrêmement rares. Deuxièmement, la présente émission offre la particularité de ne pouvoir être remboursée par anticipation durant toute sa durée. C'est la première fois que le Canada fait une europroposition de ce genre sur dix ans. Les investisseurs l'ont grandement appréciée vendredi, les euro-obligations canadiennes se traitaient avec une décote n'excédant pas la commission de vente, c'est-à-dire 1,375 %. C'est tout à fait exceptionnel par les temps qui « eurocourent ».

Avec 36 émissions représentant près de 7,5 milliards de deutschemarks, le calendrier d'opérations nouvelles libellées dans la devise allemande au cours du mois de novembre va battre tous les précédents records d'activité primaire. Néanmoins, le climat s'y prête. Le niveau des coupons s'est bien relevé outre-Rhin. A 7 %, contre précédemment un maximum de 6,50 %, alors que le taux d'inflation allemand n'est que de 1,7 %, les rendements réels sur une devise condamnée à se revaloriser encore davantage sont élevés. Ils suscitent une très forte demande étrangère. Celle-ci est tout aussi vive pour les emprunts à taux fixe que pour ceux à taux variable.

Ces derniers représenteront 3,2 milliards de deutschemarks ce mois-ci, au travers de 9 émissions. Déjà 5 d'entre elles totalisant 1,45 milliard de deutschemarks ont été annoncées entre jeudi et vendredi. Mais qu'il s'agisse des banques américaines J.-P. Morgan et Security Pacific, de la Canadian Imperial Bank of Commerce, de l'Industrial Bank of Japan ou de l'allemande Industriekreditbank, toutes leurs offres ont été chaudement accueillies. Elles sont non seulement proposées dans une devise recherchée, mais en plus elles sont dotées de conditions beaucoup plus attrayantes que celle qui accompagnent les émissions à taux variables libellées en dollars. Les marges qui pour composer le taux d'intérêt s'ajoutent au taux du Libor, sont en effet de l'ordre de 0,25 % à 0,375 % dans le cas du deutschemark, alors qu'elles atteignent péniblement, et encore dans les meilleurs cas, 0,125 % seulement dans le secteur en dollars. Pour cette raison, on estime à 5 milliards de deutschemarks la demande mensuelle pour le papier à taux variable ayant la devise germanique pour support. A ce jour, le volume émis chaque mois ne dépassait pas 500 millions de marks.

### Déprime sur l'ECU

Le marché de l'ECU reste profondement déprimé. La concurrence du secteur libellé en deutschemarks, où la hausse des coupons a singulièrement réduit le différentiel qui existait antérieurement avec les taux d'intérêt en ECU, pousse les investisseurs à choisir la devise allemande et à délaisser celle de la CEE. Les Automobiles Peugeot, qui ont lancé cette semaine une euro-émission de 50 millions d'ECUS sur cinq ans, ne pouvait donc élire un plus mauvais moment malgré les conditions assez élevées offertes par le constructeur automobile : un coupon annuel de 9,25 % sur un prix au pair. L'emprunt a certainement bénéficié d'une certaine demande, mais sur le marché gris il était jeudi recherché avec une décote de 1,75, soit près de la totalité de la commission bancaire de 1,875 %. Moët-Hennessy, qui est attendu ces prochains jours sur le même marché, devra particulièrement soigner son coupon s'il veut que son émission soit réellement pétillante.

En revanche, le marché de l'eurofranc français continue de se bien porter. La Ville de Stockholm, Remy Martin et Unilever France, ce dernier sous la garantie de ses deux maisons mères, sont les trois emprunteurs qui ont été autorisés à successivement le solliciter en novembre. Hors calendrier, un autre débiteur français devrait également lancer ce mois-ci une euro-émission en francs qui sera convertible en actions de l'emprunteur.

L'eurotransaction de la capitale suédoise se montera à 375 millions de francs français. D'une durée maximum de quinze ans, elle se présentera sous forme « rétractable », les porteurs ayant la possibilité d'en demander le remboursement tous les cinq ans. Bien que son coupon annuel n'ait pas encore été définitivement arrêté, on ne doit guère se tromper en prédisant qu'il devrait être de l'ordre de 10,875 %. L'emprunteur est de toute première qualité et le marché de l'eurofranc demeure bien orienté. Il le doit toutefois en partie aux banques de l'Hexagone qui, compte tenu de la récente baisse des taux d'intérêt sur le marché domestique français, peuvent ainsi financer à 6,75 % le papier qu'elles achètent avec des rendements de l'ordre de 11 % ! C'est ce qui explique tout à la fois la récente augmentation à partir de France de la demande pour les émissions en euro-francs français et le fait que cet intérêt émane davantage d'établissements bancaires que d'investisseurs proprement dits.

L'euro-emprunt Remy Martin, qui s'élèvera à 250 millions de francs et aura une durée de cinq ans, devrait également susciter une certaine convoitise. Non seulement le producteur de cognac est le propriétaire des champagnes Krug, la marque favorite des eurobanquiers et, à Londres, de la City, mais il est aussi sur le point d'acquérir une autre prestigieuse maison de champagne dont l'identité sera révélée avant le lancement de l'émission euro-obligataire.

CHRISTOPHER HUGHES.

## Les devises et l'or

# Faites monter le yen !

*Banzaï !* La Banque du Japon et son gouverneur, M. Satoshi Sumita, ont *« mis le paquet »* pour faire monter le yen par rapport au dollar. A l'occasion de la visite, aux Etats-Unis, du premier ministre nippon, M. Yasuhiro Nakasone, qui a essayé de désamorcer l'offensive protectionniste américaine, les autorités monétaires japonaises ont mis en application le second volet des accords de New-York, conclus le 22 septembre entre les cinq grands pays industrialisés, pour faire baisser le « billet vert ». Après les interventions directes des banques centrales sur les marchés des changes, par ventes plus ou moins massives de dollars, viennent maintenant les actions sur les taux d'intérêt, les rémunérations offertes par les différents marchés agissant comme des aimants sur les capitaux internationaux.

En conséquence, la Banque du Japon a poursuivi, cette semaine, sa politique de relèvement des taux d'intérêt à court terme, inaugurée au milieu de la semaine dernière. L'effet a *été* immédiat : le dollar, qui de 245 yens avant le 22 septembre, se maintenait à 215-216 yens après une descente passagère à 211,50 yens le 4 octobre dernier, a glissé rapidement pour frôler, un moment, les 210 yens. Comme le remarquaient les spécialistes, à la veille du week-end, les accords de New-York (ceux conclus par les Cinq) : *« Ça marche »*.

C'est bien la première fois que de telles actions concertées sont efficaces ! Il faut dire que le terrain est tout à fait favorable à un recul ordonné du dollar, et, surtout à une remontée du yen. A Washington, le secrétaire d'Etat américain a signifié à M. Nakasone que cette remontée devait se poursuivre, le représentant de l'administration pour les affaires commerciales internationales, M. Clayton Yeutter, ajoutant même, que seule une nouvelle baisse du dollar aurait un impact significatif sur le déficit commercial des Etats-Unis.

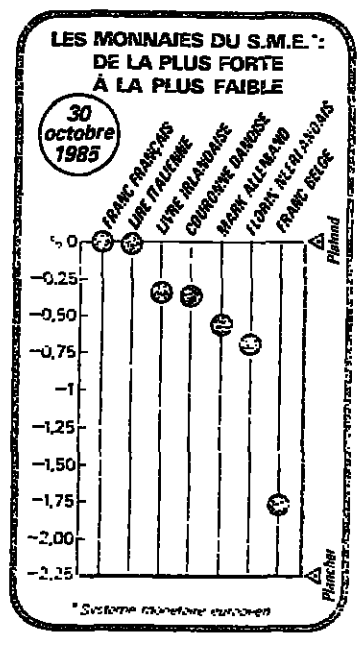
Le message a été entendu clair et net à Tokyo, où le vice-ministre des finances, M. Tomomitsu Oba a déclaré qu'*« il n'était pas satisfait »* du cours de 211,50 yens pour un dollar et que la monnaie de l'Empire du Soleil-Levant devait continuer à se raffermir afin de *« corriger »* l'excédent nippon de la balance des paiements. Les autres monnaies ont, elles aussi, mais dans une moindre mesure, monté par rapport au dollar, surtout à partir du milieu de la semaine, sur des bruits persistants de diminution des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Ces rumeurs ont été alimentées par des propos tenus à Toronto par M. Paul Volcker, président de la Réserve Fédérale, suivant lesquels, malgré la politique monétaire *« relativement souple »* de ladite réserve, les taux d'intérêt américains se maintiennent à un niveau *« anormalement élevé »*. Les milieux financiers en ont aussitôt déduit qu'une diminution du taux d'escompte fédéral, actuellement fixé à 7,50 %, était proche, pour épauler l'initiative, en sens inverse, prise par la Banque du Japon aux termes d'un *« accord secret »*. Apparemment, ce n'est pas l'avis du vice-président de la Réserve, M. Preston Martin, qui affirme ne pas avoir eu connaissance d'un tel accord, et qui, estime en outre qu'une baisse trop accentuée du dollar aurait pour effet de relancer l'inflation aux Etats-Unis en élevant le coût des importations. On sait que la hausse du dollar, en réduisant sensiblement ce coût et en pesant ainsi sur les prix intérieurs américains, a fortement contribué à la désinflation.

De tels propos ont entraîné une remontée passagère du billet vert, qui, finalement, est retombé à moins de 2,62 DM et de 8 F, tombant même à 7,97 F pour la première fois depuis avril 1984. Les spécialistes le voient glisser à 2,60 DM, soit 7,90 F à 7,93 F.

Ailleurs, on a noté une certains faiblesse du franc belge au sein du système monétaire européen et une lente dégradation de la tenue de la lire italienne, qui est en train de *« consommer »* tranquillement sa marge de fluctuation au sein du SME, dont elle a quitté la tête, après l'avoir occupé plusieurs mois après sa dévaluation de 6 % à la fin du mois de juillet dernier. Selon les experts transalpins, le bénéfice de cette dévaluation est d'ores et déjà *« mangé »*, et on s'achemine vers un nouvel *« ajustement »* qui pourrait intervenir dans le courant de 1986. A cette occasion, le mark serait réévalué vis-à-vis des autres monnaies, excepté le florin, comme l'avancent les quatre grands instituts de conjoncture de RFA dans leur rapport d'automne.

A Paris, en tout cas, le mark se maintient impertubablement au-dessous de 3,05 francs, grâce, en bonne partie, au niveau élevé des taux d'intérêt français qui continuent à attirer les capitaux étrangers et à renforcer les réserves de devises de la Banque de France. En attendant, les prix de détail outre-Rhin sont restés stables à la mi-octobre, et sur un an, progresseraient de moins de 2 %. Le mark n'en est pas recherché pour autant, mais en revanche, les capitaux étrangers, notamment américains, se ruent sur les valeurs mobilières à Francfort et à Düsseldorf : ils achètent l'économie allemande en pleine remontée.

FRANÇOIS RENARD.




### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 28 OCTOBRE AU 31 OCTOBRE

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres | – | – | – | – | – | – | – | – |
| | – | – | – | – | – | – | – | – |
| New-York | 1,4420 | – | 12,5392 | 46,5983 | 38,2263 | 1,8850 | 33,8753 | 0,0566 |
| | 1,4250 | – | 12,3915 | 46,1254 | 37,7714 | 1,8670 | 33,4728 | 0,0560 |
| Paris | 11,4999 | 7,9750 | – | 371,62 | 304,85 | 15,0330 | 270,16 | 4,5133 |
| | 11,4997 | 8,0700 | – | 372,23 | 304,82 | 15,0672 | 270,12 | 4,5222 |
| Zurich | 3,0945 | 2,1460 | 26,9090 | – | 82,0336 | 4,0452 | 72,6965 | 1,2145 |
| | 3,0894 | 2,1680 | 26,8651 | – | 81,8885 | 4,0477 | 72,5690 | 1,2149 |
| Francfort | 3,7723 | 2,6160 | 32,8025 | 121,90 | – | 4,9312 | 88,6179 | 1,4805 |
| | 3,7726 | 2,6475 | 32,8062 | 122,11 | – | 4,9430 | 88,6192 | 1,4836 |
| Bruxelles | 76,4981 | 53,05 | 6,6520 | 24,7204 | 20,2790 | – | 17,9709 | 3,0023 |
| | 76,323 | 53,56 | 6,6369 | 24,7047 | 20,2304 | – | 17,9280 | 3,0014 |
| Amsterdam | 4,2568 | 2,9520 | 37,0157 | 137,56 | 112,84 | 5,5646 | – | 1,6706 |
| | 4,2571 | 2,9875 | 37,0285 | 137,79 | 112,84 | 5,5778 | – | 1,6741 |
| Milan | 2548,01 | 1767 | 221,57 | 823,39 | 675,46 | 33,3082 | 598,58 | – |
| | 2542,91 | 1784,58 | 221,13 | 823,10 | 674,03 | 33,3177 | 597,32 | – |
| Tokyo | 304,98 | 211,59 | 26,5203 | 98,5555 | 80,8486 | 3,9868 | 71,6463 | 0,1197 |
| | 305,66 | 214,50 | 26,5801 | 98,9391 | 81,0198 | 4,0048 | 71,7991 | 0,1202 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 31 octobre, 3,7707 F contre 3,7622 F le vendredi 25 octobre.

## Marché monétaire et obligataire

# Un optimisme très prudent

Le marché obligataire de Paris, après son « dégel » de la mi-octobre, grâce à une nouvelle diminution des taux d'intervention de la Banque de France, a fonctionné, cette semaine, à petite vapeur, mais avec optimisme : les taux baisseront dans les prochains mois, en liaison avec les étapes de la désinflation. Sur le marché primaire, celui des émissions, l'événement a été le lancement de l'emprunt de 3 milliards de francs du Crédit foncier de France. La durée est de quinze ans, et le taux, fixe, de 10,70 %, avec, toutefois, un prix d'émission de 95,92 % nominal, soit un rendement actuariel brut de 11,30 % en diminution sur les 11,50 % (brut) de l'emprunt du Crédit national la semaine dernière.

### Enthousiasme modéré

Cette diminution explique que le placement de cette émission (une prestigieuse signature) se fasse avec un enthousiasme modéré : le rendement de 11,30 % apparaît trop « tiré », c'est-à-dire trop bas par rapport à ce que l'on peut obtenir sur le marché secondaire en Bourse, (11,50 % ou davantage). La baisse à tout prix est une belle chose, encore faut-il ne pas trop presser le train.

Un bon exemple en est donné par le dernier emprunt d'Etat, dont le règlement a été effectué à la fin de septembre, et qui reste toujours coté au-dessous du pair en bourse (tranches à taux fixe et à taux variable). Il y a donc de quoi rendre prudent le Trésor, qui doit encore caser 25 à 30 milliards d'emprunts d'ici à la fin de l'année. En outre, les SICAV court terme qui ont souscrit une bonne part des emprunts d'Etat ces dernières années, vont enregistrer des retraits de la part des entreprises en préparation des bilans de fin d'année.

Sur le marché secondaire, les rendements baissent très lentement : 10,62 % contre 10,67 % il y a quinze jours sur les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 10,27 % contre 10,32 % pour ceux à moins de sept ans, et 11,78 % contre 11,87 % pour ceux du secteur public, selon les indices Paribas.

Les banques françaises continuent à faire la sourde oreille en ce qui concerne la diminution éventuelle de leur taux de base, après les deux réductions successives du taux d'intervention de la Banque de France : un demi-point en un mois. M. Bérégovoy se contente de murmurer : *« Plus elles attendront, plus la pression sera forte... et nous avons quelques moyens... »*.

A l'extérieur de nos frontières, l'événement a été, on le sait *(voir en rubrique « Devises et or »)*, la hausse des taux à court terme à Tokyo, déclenchée par la Banque du Japon pour faire monter le yen. Le résultat en a été, outre une remontée effective du yen, une formidable baisse des cours des obligations japonaises, la plus importante depuis cinq ans, d'autant que les investisseurs nippons avaient spéculé sur une réduction du taux d'escompte de la Banque centrale. On attendait Grouchy, ce fut Blücher, comme à Waterloo. En même temps, dit-on, les investisseurs japonais étaient incités à modérer ou même stopper leurs placements aux Etats-Unis, afin de ne pas contrarier la baisse du dollar.

### Rumeur

Sur cette rumeur, les cours des obligations et bons du Trésor américains avaient commencé par fléchir, mais aux dernières adjudications du Trésor pour financer le déficit du budget, les Japonais étaient là, souscrivant même une part appréciable.

En Allemagne fédérale, une légère tension des taux a accrédité l'idée d'un *« consensus »* entre banques centrales, baisse aux Etats-Unis, hausse au Japon et en RFA. La Bundesbank a démenti en bloc. Selon les milieux financiers d'outre-Rhin, cette légère remontée en Allemagne serait due à des facteurs purement domestiques et non à une quelconque concertation.

F. R.

## Les matières premières

# Les suites de la crise de l'étain

Incidence de la crise de l'étain *(lire en « Repères », page 13, nos dernières informations)*, les prix des métaux non ferreux se sont sensiblement repliés.

MÉTAUX. – *Semaine sans transactions ni cotations sur le marché de l'étain à Londres, car le Conseil international de l'étain n'a pu, lors de sa réunion dans la capitale britannique, dénouer la crise. Il tentera à nouveau, le 6 novembre prochain, de trouver une solution afin de sauver l'accord international en vigueur depuis 1956. Si le directeur du stock régulateur ne reprenait pas ses achats de soutien, les prix de l'étain pourraient s'effondrer jusqu'aux abords de 4 000 livres la tonne (au lieu de 8 500 livres pour le prix plancher).*

*Les stocks mondiaux sont supérieurs à 100 000 tonnes en raison d'une stagnation de la consommation, de l'accroissement des ventes des pays non-membres de l'accord (Brésil surtout) et de sorties en contrebande de 12 000 tonnes de métal de certains pays du Sud-Est asiatique.*

*Le mouvement de reprise a tourné court sur le cuivre au Metal Exchange de Londres. Après une courte pause, les stocks britanniques de métal ont repris leur progression pour atteindre à 194 275 (+ 1 725 tonnes).*

*La baisse s'est accentuée sur les cours du zinc à Londres revenus à leurs niveaux les plus bas depuis plus de trois ans. En dépit des mesures prises par nombre de producteurs pour réduire leurs capacités, l'offre surpasse toujours les besoins des utilisateurs. Un retour à l'équilibre semble peu probable dans l'immédiat.*

*Nouveau recul des cours de l'aluminium à Londres malgré la diminution de la production mondiale de métal en septembre de 20,7 % par rapport à celle du mois précédent, retrouvant ainsi son niveau le plus bas depuis février dernier.*

*C'est toujours le marasme sur le marché du nickel caractérisé par une baisse persistante des cours. Les principaux utilisateurs, qui traversent une période difficile, réduisent leurs achats. Les spécialistes s'attendent à une réduction de plus de 6 % de la consommation mondiale.*

DENRÉES. – *La hausse se poursuit sur les cours du café. Au Brésil, les pluies récentes sont arrivées trop tard pour atténuer les effets de la sécheresse. La prochaine récolte brésilienne serait, selon certaines évaluations, en diminution de 25 % par rapport à la précédente* (lire nos autres informations en page 6).

CÉRÉALES. – *Les cours du blé n'ont pas réagi sur le marché à grains de Chicago à la perspective d'une récolte mondiale plus abondante. Le Conseil international du blé l'évalue, pour la campagne 1985-1986, à 517 millions de tonnes, soit 2 millions de tonnes de plus qu'il y a un mois.*

### LES COURS DU 31 OCTOBRE 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 943 (995) ; à trois mois, 970 (1 006,50) ; étain comptant, (8 548) ; à trois mois, (8 460) ; plomb, 255 (274) ; zinc, 372 (428) ; aluminium, 646 (680) ; nickel, 2 810 (2 920) ; argent (en pence par once troy), 425 (436). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), (61,85) ; argent (en dollars par once), 6,08 (6,188) ; platine (en dollars par once), 321,4 (336,10). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), (29,50).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, décembre, 61,77 (60,37) ; mai, 62,15 (60,67). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, octobre, 572 (574). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, décembre, 51,30 (51).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 180,50 (182,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb : sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 104 (2 151) ; mars, 2 194 (2 242) ; sucre, janvier, 5,68 (5,08) ; mars, 6,14 (5,51) ; café, décembre, 161,55 (153,58) : mars, 161,55 (153,68). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, décembre, 148 (137) ; mars, 158 (147) ; café, novembre, 1 840 (1 765) : janvier, 1 895 (1 806) ; cacao, décembre, 1 640 (1 705) : mars, 1 680 (1 748). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 900 (1 975) ; mars, 1 928 (1 983) : café, novembre, 2 100 (1 960) ; mars, 2 175 (2 060) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 1 380 (1 365) ; mars, 1 405 (1 375). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 146,2 (141,90) ; janvier, 147,1 (143,50). – **Londres** (en livres par tonne), décembre, 127 (125,60) : février, 128,9 (127,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 323,6 (317,60) ; mars, 328 (323,60) ; maïs, décembre, 232,6 (221,20) ; mars, 242,2 (233,40).

INDICES. – Moody's, 906,30 (903) ; Reuter, 1 728,6 (1 711,60).

Le Monde

LE CONGRÈS DU FRONT NATIONAL

## M. Le Pen veut « conquérir le pouvoir » pour appliquer « une politique de salut public »

Ouvrant le septième congrès du Front national, réuni pendant le week-end au palais des congrès de Versailles, M. Jean-Marie Le Pen s'est à nouveau posé, vendredi 1er novembre, en victime d'un *« complot », « le complot des cloportes »*, a-t-il dit, en mêlant dans l'opprobre la presse et les grands partis politiques qui refusent de faire alliance avec l'extrême droite.

Le président du Front national a accusé la presse — *« la presse de gauche aux ordres du pouvoir »* — de déverser sur lui *« des flots de boue »* et d'offrir *« plus de commentaires hostiles au Front national que d'informations sur son parti »*. La place donnée aux accusations de M. Jean-Maurice Demarquet — *« cet ami dévoyé et probablement corrompu par l'argent »* — illustre, selon M. Le Pen, la méthode de ses adversaires. *« Le mensonge, la désinformation et la calomnie sont notre pain quotidien »*, a-t-il ajouté.

Prenant également à partie *« la bande des quatre »* (PS, PC, RPR, UDF), le chef de file de l'extrême droite a qualifié de *« duel des minables »* le récent face-à-face entre M. Laurent Fabius et M. Jacques Chirac : *« Ces deux compères se sont mis d'accord pour refuser aux électeurs du Front national, aux Français, la qualité de citoyens responsables. En voulant nous cantonner dans l'apartheid politique, la bande des quatre creuse sa propre tombe électorale. »* M. Le Pen a tout particulièrement visé le président du RPR : *« M. Jacques Chirac*, a-t-il dit, *ne laissera sans doute son nom dans l'histoire, comme le fit avant lui le préfet Poubelle, que parce qu'il a inventé la « chiraclette », la moto à ramasser le caca de chien. »*

*« Nous sommes en face d'un Etat totalitaire qui procède, comme les dictatures, sous un masque de démocratie*, a estimé le président du Front national. *Je donne rendez-vous à tous nos détracteurs en mars 1986 car nous réaliserons un petit chelem. Il faudra désormais compter avec la droite populaire, nationale et sociale. Le Front national a bouleversé profondément et définitivement la vie politique. Notre objectif est de conquérir le pouvoir, et nous appliquerons en France une politique de salut public pour faire rayonner sur le monde le message d'humanisme que l'Europe porte en elle depuis deux mille ans. »*

Le congrès du Front national se déroule à huis clos, sauf lors des discours de M. Le Pen.

### LE GÉNÉRAL ARNOLD EST SUSPENDU DE SES FONCTIONS

Le général Philippe Arnold, commandant la première division blindée, a été suspendu, vendredi 1er novembre, de ses fonctions par le ministre de la défense, sur proposition du général Maurice Schmitt, chef d'état-major de l'armée de terre. Son successeur sera désigné lors du prochain conseil des ministres, précise un communiqué du ministre de la défense.

Cette sanction fait suite aux propos tenus par le général Arnold, mercredi 30 octobre à Trèves, devant des journalistes de la presse parisienne et d'Ile-de-France, par lesquels il dénonçait le *« retard »* de l'armée blindée française par rapport aux Américains, aux Britanniques et aux Allemands. Il avait en particulier critiqué la réorganisation en cours dans l'armée et l'insuffisance de crédits consacrés aux armes blindées.

Le général Schmitt avait estimé ces propos *« inadmissibles quant à la forme »*. *« Le général Arnold est un officier de talent*, a-t-il déclaré vendredi 1er novembre sur Antenne 2. *Sa démarche m'a surpris, mais il a manqué gravement à l'obligation de réserve. Je ne peux admettre que notre armée de terre soit présentée comme un ensemble de matériel périmé servi par des personnels mal entraînés. S'agissant de l'Europe, notre armée est parfaitement dans le coup et nos alliés ne s'y trompent pas. »*

En revanche, le prédécesseur du général Schmitt, le général Delaunay, qui avait démissionné de son poste de chef d'état-major de l'armée de terre au printemps de 1983, a déclaré que le général Arnold *« a dit des choses que tout le monde sait »*.

De son côté, le général en retraite Georges Buis a estimé qu'*« aucun général, surtout quand il a la responsabilité du commandement de la première division blindée, qui est une grosse division, n'a le droit de faire des déclarations de ce genre »*.

[Le général Philippe Arnold est né le 10 novembre 1933, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Saint-cyrien en 1953, il est affecté au 4e régiment de spahis tunisiens en tant que chef de peloton et est rapatrié, après blessure, en août 1956. De 1957 à 1964, il est successivement affecté en Allemagne, en Algérie, puis à nouveau en RFA. Il rejoint l'état-major du gouvernement militaire de Paris le 1er septembre 1964, puis suit un stage aux Etats-Unis au Command General *Staff College à Fort-Leavenworth*. De 1966 à 1969, il est affecté au 2e Bureau de l'état-major de l'armée de terre, puis à l'Ecole supérieure de guerre, avant de rejoindre le 3e régiment de hussards.

En août 1973, il est nommé à l'état-major du 2e corps d'armée et commandant en chef des forces françaises en Allemagne en tant que chef de section au bureau des renseignements et relations extérieures. Du 1er août 1975 au 31 août 1978, il occupe les fonctions d'aide de camp du président de la République, M. Giscard d'Estaing. Le 8 septembre 1978, il prend le commandement du 501e régiment de chars de combat. Le 1er août 1982, il devient adjoint au général commandant la 1re division blindée, dont il prend le commandement le 1er septembre dernier. Il avait été promu général de brigade en 1983.

Officier de la Légion d'honneur, croix de la valeur militaire, le général Arnold est titulaire de six titres de guerre, dont un pour blessure.]

**Le numéro du « Monde » daté 2 novembre 1985 a été tiré à 351 072 exemplaires**

## M. Demarquet annonce la constitution de listes dissidentes

M. Jean-Maurice Demarquet, ancien député poujadiste du Finistère, qui est l'un des principaux animateurs du mouvement de contestation existant au sein du Front national, a annoncé, vendredi 1er novembre, la constitution de listes dissidentes. *« Celles-ci*, a-t-il déclaré, *rassembleront en un combat de la dernière chance, le Front national d'opposition, des membres du Centre national des indépendants et paysans, des comités départementaux « divers droite », des socio-professionnels anti-collectivistes représentatifs et certaines personnalités locales indiscutables. »*

L'ancien compagnon d'armes de M. Le Pen a affirmé que de telles listes étaient déjà pratiquement constituées dans quinze départements : les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Var, le Vaucluse, la Corse-du-Sud, la Haute-Corse, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, le Rhône, le Territoire de Belfort, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise, le Gard et le Maine-et-Loire. Selon M. Demarquet la constitution de listes analogues est en cours dans dix autres départements — les Alpes-de-Haute-Provence, le Doubs, la Loire, l'Oise, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin, l'Yonne, l'Essonne, le Val-de-Marne et à Paris.

Ces listes, a-t-il indiqué, se présenteront sous l'étiquette d'un « Rassemblement national de salut public ».

M. Demarquet a souligné sa *« fidélité »* aux *« idées fondamentales »* défendues par le Front national — *« mais sans démagogie »* — tout en réaffirmant son *« rejet total du personnage »* de M. Le Pen et de *« son entourage actuel »*. Il a précisé que la coordination des travaux en cours pour la constitution de ces listes contestataires est assurée par M. Léon Gaultier, ancien directeur administratif du « Comité national TV » mis en place en 1965 pour soutenir la candidature de Me Jean-Louis Tixier-Vignancour à l'élection présidentielle.

● *Au cabinet de M. Labarrère.* — M. Philippe-Charles Pailliart, jusqu'alors conseiller technique au cabinet du ministre chargé des relations avec le Parlement, a été nommé chef de cabinet dans ce même ministère. Né le 23 octobre 1958 à Grenoble, M. Pailliart est diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble. Il est remplacé comme conseiller technique par Mlle Arielle Texier, titulaire d'une maîtrise de droit public.

● *M. Rocard et les « saltimbanques ».* — M. Michel Rocard, qui séjourne actuellement en Italie, affirme notamment, dans une interview publiée vendredi 1er novembre par le quotidien romain *Il Messagero*, que les hommes politiques *« sont souvent des saltimbanques qui manquent d'audace »*. L'ancien ministre de l'agriculture ajoute : *« Ils discutent presque toujours des principes sans jamais affronter la réalité* (...) *et sont prêts à souscrire à n'importe quel programme pour être élus »*.

A propos des questions économiques et sociales, M. Rocard a déclaré : *« Il faut limiter l'intervention de l'Etat dans l'économie, favoriser les entreprises privées, surtout les petites et moyennes, qui sont des centres vitaux de production pour la collectivité. »* Pour lui *« il n'y a pas de mal à tenter de s'enrichir de manière honnête »*. *« L'excès de bureaucratie*, souligne M. Rocard, *nuit à l'efficacité de l'Etat. Voici vingt ans que je le prédis, et maintenant même mon parti le reprend à son compte »*. L'ancien ministre socialiste estime encore qu'*« en France, les syndicats se sont presque toujours trompés en défendant en priorité les personnes travaillant et en oubliant les chômeurs »*.

### L'OPEP N'A PAS CHANGÉ SA POLITIQUE

#### affirme le président en exercice

M. Subroto, ministre indonésien du pétrole et président en exercice de l'OPEP, a démenti, le 1er novembre, les propos tenus la veille par le ministre des Emirats arabes unis, M. Al Oteiba, selon lequel *« chaque producteur est libre, désormais, de vendre son pétrole à n'importe quel prix »* (*le Monde* du 2 novembre). *« Officiellement*, a précisé M. Subroto, *il n'y a eu, jusqu'à présent, aucune modification de prix. La réunion de Vienne n'a pris aucune décision à ce sujet, et les prix restent donc ce qu'ils sont. Cela sera examiné à la prochaine réunion* (en décembre) *à Genève. »*

M. Tam David West, le ministre nigérian du pétrole, a, lui aussi, démenti un tel changement de politique et affirmé avoir peine à croire une telle déclaration. D'ailleurs si la livre — pétrodevise — a très légèrement fléchi, à l'annonce du propos de M. Al Oteiba, les prix du brut sur les marchés libres, assez fermes, en cette période de reconstitution des stocks, n'ont pas bougé. Beaucoup de bruit pour rien donc.

Les déclarations de M. Al Oteiba — qui ne passe pas pour le plus remarquable des ministres de l'OPEP — n'en reflètent pas moins une certaine réalité du marché. Lors de la dernière réunion de l'Organisation, les 3 et 4 octobre, à Vienne, la plupart des pays membres ont reconnu offrir des rabais, et Cheikh Yamani, ministre saoudien, n'a pas *hésité à affirmer qu'il faudrait bien* « enfin discuter un jour » de l'abandon des tarifs officiels.

Depuis lors, on a vu se multiplier les contrats dits de *net back*, qui lient les ventes du brut à la valorisation des produits pétroliers sur les marchés libres. M. Subroto lui-même reconnaissait, la semaine passée, que l'OPEP devrait tenter de défendre son niveau actuel de production pétrolière et laisser ses prix s'adapter au marché (*le Monde* du 26 octobre). Une manière de reconnaître une certaine impuissance de l'OPEP, mais aussi d'obliger les autres pays producteurs, comme la Grande-Bretagne, à s'associer au soutien des cours.

### LE TRÉSOR AMÉRICAIN EST OBLIGÉ DE PUISER DANS LES CAISSES DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Pour la première fois de son histoire, le Trésor américain a été obligé de puiser dans les fonds de la Sécurité sociale et des caisses de retraite des fonctionnaires et des employés de chemins de fer, pour payer les employés de l'Etat, rapporte l'*Herald Tribune* du 2 novembre. En effet, la Chambre des représentants, en adoptant un projet de réduction du déficit budgétaire différent de celui du Sénat, n'a pas voté le relèvement du plafond de la dette publique — les deux textes étant liés par le Sénat. Or le plafond de 1 824 milliards de dollars étant désormais atteint, le Trésor ne peut plus emprunter sur les marchés financiers.

## La première société d'investissement en Chine... depuis la dynastie mandchoue

La banque d'affaires londonienne Baring Brothers vient d'annoncer la création de la *première société* au monde, depuis la chute de la dynastie mandchoue en 1912, qui soit spécialisée uniquement dans les investissements directs ou indirects *en Chine et cotée en Bourse*. Cette société, la China and Eastern Investment Company, domiciliée à Hongkong, va être dotée d'un capital de 12 millions *de livres sterling* (17 millions de dollars américains) au départ, dont 15 % seront initialement réservés à des investissements directs en Chine même, notamment *dans des projets de « joint venture »*. Le reste sera affecté à l'achat de sociétés cotées en Bourse, principalement de Hongkong et du Japon, qui participent activement au commerce avec ce pays et à son développement économique.

Le capital va être mobilisé grâce à l'émission de 17 millions d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 50 cents au prix d'un dollar ou 0,71 livres chacune. En outre, les souscripteurs recevront pour chaque paquet de 5 actions un warrant leur permettant d'acheter une action supplémentaire au prix également d'un dollar entre le 1er octobre 1988 et le 30 septembre 1991. Les actions et les warrants doivent être inscrits à la cote officielle du Stock Exchange de Londres.

La banque indique également qu'elle entend accroître progressivement à 30 % d'ici à cinq ans *la partie du capital de la société* investie directement en Chine. D'ores et déjà, elle examine plusieurs possibilités de placement, principalement dans la province de Guangdong, dont une entreprise hôtelière, une mine d'or à ciel ouvert, une fabrique de fleurs en matière plastique, une fabrique de peinture à partir de sable et une compagnie projetant de fonder des parcs d'attraction *fun fairs* dans diverses villes.

Dans les prospectus de *présentation de cette opération, la* banque reconnaît qu'il existe un risque difficile à évaluer dès lors qu'il s'agit d'investir directement en Chine populaire, car les réformes libéralisant l'économie de ce pays ne datent que des cinq dernières années. C'est pourquoi la banque entend réaliser un investissement initial relativement peu élevé, mais susceptible d'être augmenté progressivement en cas de succès. — *(AFP.)*

## Une manifestation d'opposants algériens a été interdite à Paris

Une manifestation d'opposants algériens, prévue place du Trocadéro le vendredi 1er novembre, pour réclamer notamment la libération des détenus politiques en Algérie, a été interdite par les autorités françaises.

Malgré cette mesure, qui avait été notifiée dans les délais légaux, quarante-huit heures à l'avance, des manifestants, que les organisateurs n'avaient pu prévenir à temps, se sont présentés sur les lieux avec des pancartes et des banderoles. De petits groupes se sont formés et la police est intervenue. Dix-sept manifestants ont été interpellés puis relâchés dans la soirée.

L'arrêté d'interdiction se fonde sur deux motifs.

Il évoque en premier lieu les incidents du 22 septembre à la Mutualité pour présenter cette manifestation comme une menace pour l'ordre public. Le 22 septembre une centaine de membres de l'Amicale des Algériens en Europe — organe du FLN dans l'immigration — étaient entrés, munis de billets, dans la salle de la Mutualité où avait lieu un meeting pour le respect des droits de l'homme en Algérie. De violentes altercations avaient éclaté avant que le service d'ordre des organisateurs n'expulse les intrus.

L'autre motif est sans ambages : cette manifestation était *« susceptible de porter atteinte aux relations internationales de la République »*. Avant le meeting à la Mutualité, l'agence Algérie Presse Service, avait critiqué en termes vifs l'attitude des autorités françaises.

Les organisateurs de la manifestation prévue au Trocadéro nous ont d'autre part déclaré, samedi, que de violents incidents avaient eu lieu vendredi à Tizi-Ouzou, un des foyers de la contestation en Algérie. Plusieurs milliers de personnes auraient formé des cortèges et se seraient heurtés aux forces de l'ordre.

#### En raison de la baisse des eaux

### LE TRAFIC EST PERTURBÉ SUR LE RHIN ET SUR LE DANUBE

La baisse des eaux du Rhin inquiète les professionnels de la navigation. Elle est en effet régulière depuis septembre. Les spécialistes calculaient alors que la profondeur d'enfoncement possible était de 3 mètres, ce qui permettait de charger un gros pousseur à 2 400 tonnes. Fin octobre, ce chiffre était inférieur à 1,50 mètre, ce qui réduit la charge des barges : 600 tonnes au lieu de 2 700 pour un gros pousseur, *300 tonnes au lieu de 1 000 pour un* automoteur.

D'incontestables retards sont pris dans le transport des marchandises (conteneurs, graviers, hydrocarbures, céréales, potasses, bois, pâte à papier, etc.) et les navires de croisière « romantique » ont dû interrompre la descente du fleuve entre le bief d'Iffezheim, à 50 kilomètres *à l'aval de Strasbourg, et Coblence* (République fédérale d'Allemagne).

La baisse du niveau des eaux entraîne également des difficultés sur le Danube. Certains bateaux sont bloqués et d'autres chargés à moitié de leur capacité, signale-t-on à Prague. — *(Corresp.)*



### NOUVELLES BRÈVES

● *La santé de M. Reagan.* — Le président américain s'est une nouvelle fois déclaré guéri *« à 100 % »*, vendredi 1er novembre, après un second examen médical consécutif à son opération d'une tumeur intestinale cancéreuse en juillet dernier. Le chef de la Maison Blanche a quitté l'hôpital naval de Bethesda, dans la banlieue de Washington, après une consultation d'une demi-heure environ, pour sa résidence de week-end de Camp David, dans le Maryland. — *(AFP.)*

● *Entrée en fonctions du nouveau commissaire général de l'UNRWA.* — M. Giorgio Giacomelli *(Italie)*, diplomate de carrière, a remplacé M. Olof Rydbeck (Suède) dans ses fonctions de commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) qui siège à Vienne, a-t-on indiqué vendredi 1er novembre de bonne source dans la capitale autrichienne. — *(AFP.)*



LE BUDGET DES AFFAIRES SOCIALES

## Transferts et modernisation

En 1986, comme en 1985, le budget du ministère des affaires sociales sera marqué par des efforts de redéploiement. Mais il est pratiquement impossible de mesurer l'évolution globale des crédits par suite de l'importance d'opérations de transfert. Ainsi on retrouve dans ce budget l'allocation aux adultes handicapés (12,85 milliards de francs), jusqu'ici inscrite au budget des charges communes à tous les ministères, ce qui n'implique aucun crédit supplémentaire.

En revanche, l'établissement d'une compensation entre les régimes « spéciaux » (fonctionnaires, salariés des services publics) de sécurité sociale — au détriment de la Caisse de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), permet d'alléger de 2,555 milliards de francs la subvention accordée pour les retraites à la Caisse de sécurité sociale des mines et de 436,2 millions de francs celle versée à la Caisse de retraite des chemins de fer secondaires. Opération comparable pour la santé avec le transfert aux caisses d'assurance-maladie du financement de la sectorisation psychiatrique (2,642 milliards de francs). Enfin, la suppression du financement de la cotisation d'assurance-maladie des adultes handicapés « économise » 1,788 milliard de francs.

Toutefois, comme en 1985, ce budget comportera de véritables économies : suppressions de cent soixante dix-sept postes de fonctionnaires, coupes dans certaines dépenses d'action sociale (71 millions de francs), notamment le financement des coordinateurs d'action sociale pour les personnes âgées et les centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptées. Ce « désengagement » était, il est vrai, prévu.

En revanche, les dépenses d'aide sociale à la charge de l'Etat augmenteront : 37 millions de francs sont notamment attribués *pour élargir la capacité des centres d'hébergement* dans le cadre du programme « pauvreté » maintenu au même montant qu'en 1985. 49,9 millions de francs seront consacrés aux centres d'aide par le travail (CAT) ; enfin, 229 millions de francs sont prévus pour l'aide au retour des immigrés.

Mais la priorité réelle est la modernisation de l'administration. Des crédits supplémentaires de 36 millions de francs sont consacrés à l'équipement informatique — dont 10,3 pour les services extérieurs, notamment ceux des directions départementales chargées de la tutelle des établissements sanitaires (1). L'administration centrale va généraliser le traitement de texte, développer des outils d'aide à la gestion, s'équiper de micro-ordinateurs (un système de messagerie électronique fonctionne déjà pour les grandes directions).

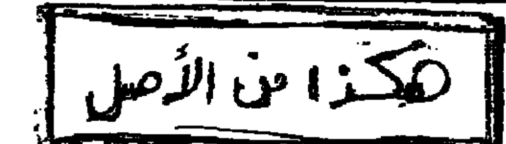
Quant aux investissements, ils vont continuer à diminuer. Certes, en 1986, les crédits de paiement consacrés aux établissements sociaux seront encore en hausse — en raison notamment de la rénovation de l'Institut national des jeunes sourds. Ceux consacrés à la rénovation des hospices resteront élevés, comme en 1985 (364 millions de francs). Mais les autorisations de programme diminueront pour les uns comme pour les autres, la baisse étant de 13 % pour les hospices.

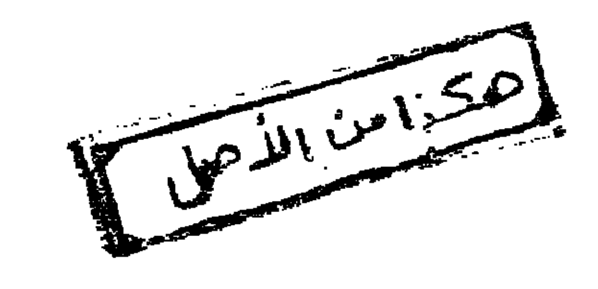
G. H.

(1) L'ensemble des *crédits* dépassera 60 millions de francs.

A B C D E F G

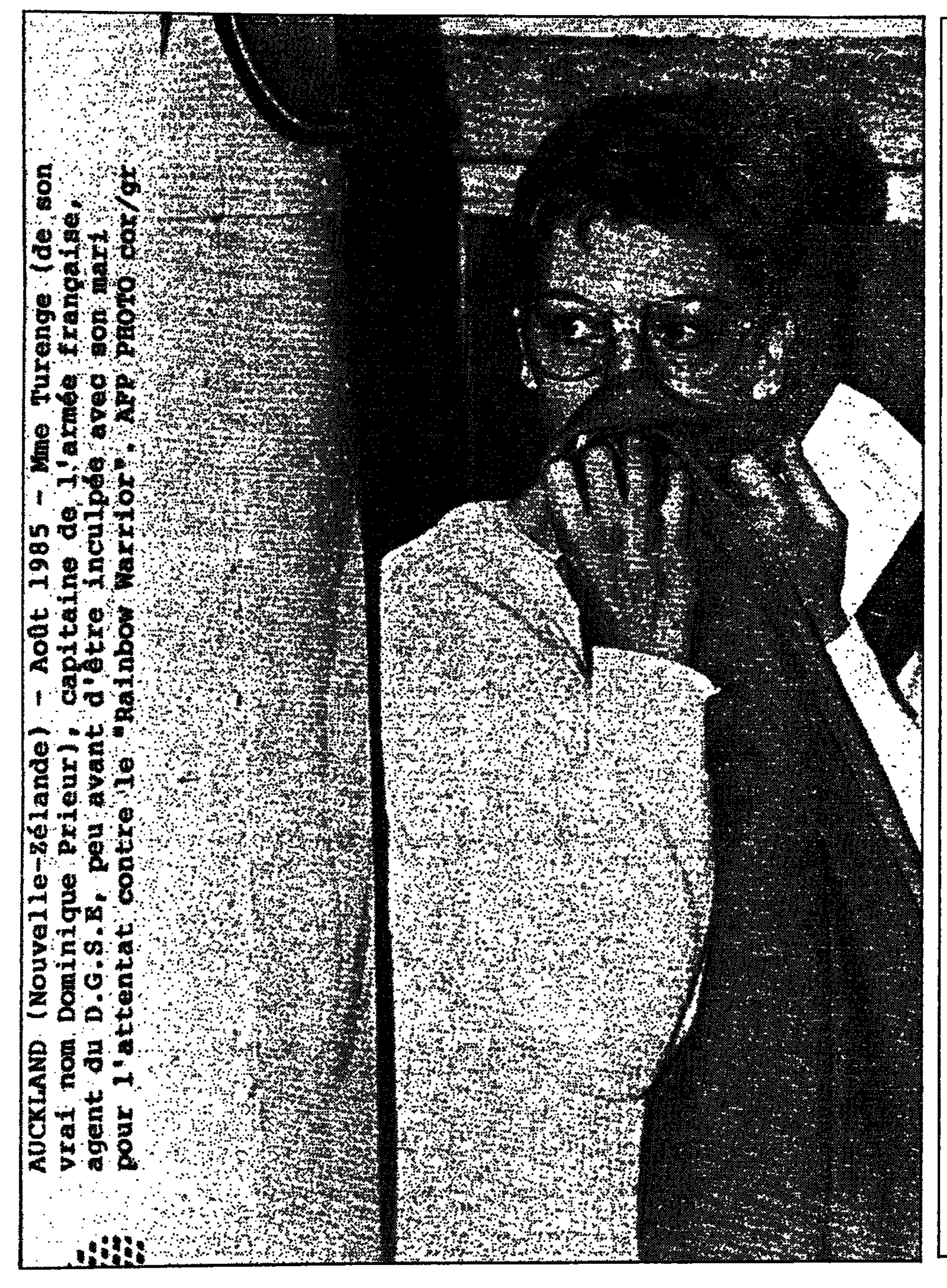







Le Monde

# AUJOURD'HUI



AUCKLAND (Nouvelle-Zélande) - Août 1985 - Mme Turenge (de son vrai nom Dominique Prieur), capitaine de l'armée française, agent du D.G.S.E. peu avant d'être inculpée avec son mari pour l'attentat contre le "Rainbow Warrior". AFP PHOTO cor/gr

## GREENPEACE : LE PROCÈS D'AUCKLAND

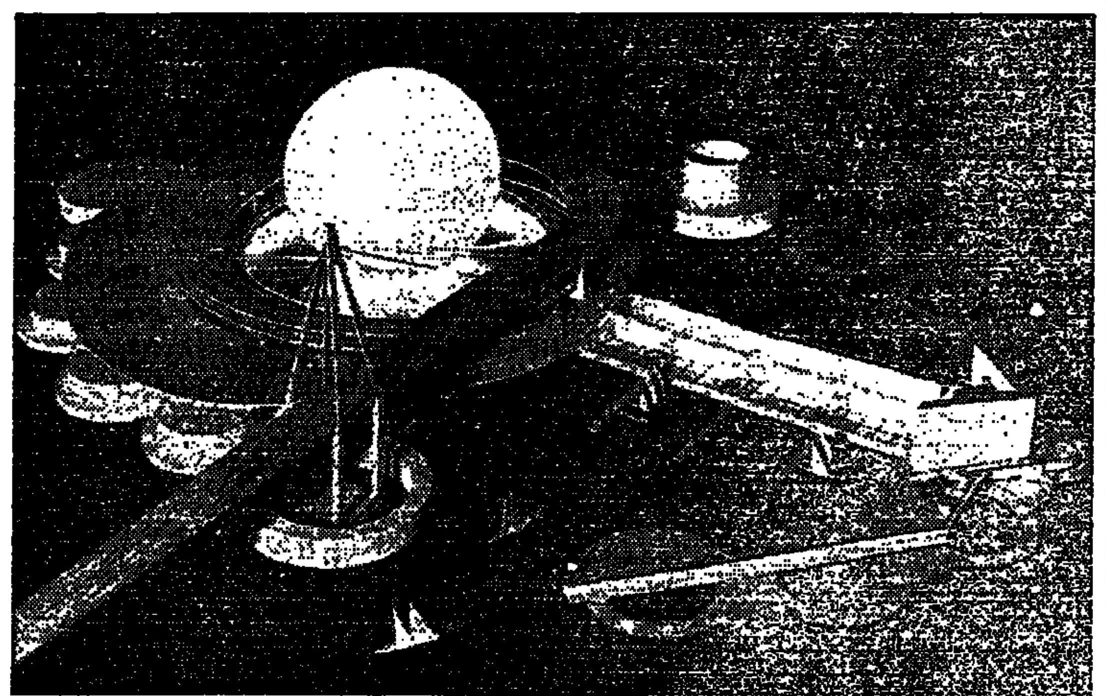
**Justice pour les lampistes.
La Nouvelle-Zélande avant et après les Turenge (page III).**

**Agents français sous juridiction anglo-saxonne.
Allan Galbraith, le policier silencieux (page IV).**

**Chronologie illustrée de l'affaire (pages VI et VII).**

**Pourquoi le dernier mot est resté à l'armée, par Thomas Ferenczi (page VIII).**

## QUATRE PROJETS POUR SAUTER LA MANCHE



EUROROUTE, L'UN DES QUATRE PROJETS (D.R.)

**En déclarant récemment qu'elle aimerait être la première dame anglaise à franchir le Channel autrement qu'en le survolant en avion ou en le traversant par bateau, Margaret Thatcher est le premier chef d'Etat britannique à avoir montré sa détermination à relier l'île au continent. Du côté français, cette ambition est déjà ancienne et les dossiers suffisamment au point pour que le président de la République s'engage résolument dans l'aventure. Quatre projets sérieux viennent d'être rendus publics. Décision dans trois mois (pages X et XI).**

Supplément au nº 12679. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 3 - Lundi 4 novembre 1985.

# COURRIER

## LOISIRS EN CAMPAGNE

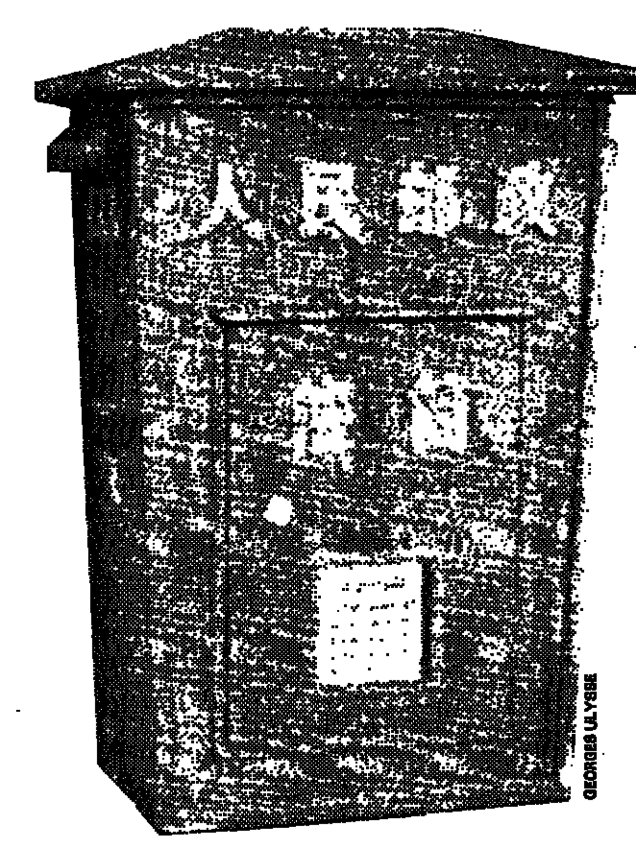
A l'époque de la civilisation des loisirs et de la saturation des bords de mer, doit-on continuer à détruire des campagnes sans vocation agricole rentable par des remembrements, des drainages subventionnés par les contribuables (c'est-à-dire, au bout du compte, par l'industrie), à seule fin d'augmenter une production déjà excédentaire ?

Pour les agriculteurs, bien des lois n'existent pas : sur l'urbanisme (ils peuvent construire là où c'est interdit pour les autres), sur la propriété (leurs baux sont des privilèges héréditaires), sur la concurrence (ils se coalisent librement pour empêcher les prix de baisser), sur le permis de conduire (ils peuvent dès 14 ans bloquer une nationale avec un tracteur), et même sur le bon sens économique (ils peuvent emprunter à des taux irréalistes pour des investissements non rentables).

Mais ces agriculteurs vivent dans des conditions si mauvaises que le moindre aléa les pousse – et de façon compréhensible – à la révolte.

Faut-il, par une telle politique de ghetto, encourager le maintien ou la création d'exploitations marginales, dans des régions marginales, et consacrer des sommes immenses à la perpétuation de la misère verte, alors que le tourisme, industrie d'avenir pour les campagnes, et le patrimoine paysager, biologique et monumental qui l'attire, sont tellement négligés ?

JEROME DE BOISSARD
*(Neuilly-sur-Seine.)*



Boîte aux lettres, Grande Muraille, Chine populaire (1985).

## CINÉ-LARMES

La mort d'Orson Welles est cruelle. Chacun se lamente qu'il n'ait pu réaliser ce qui lui tenait à cœur *le Roi Lear*. On accuse Hollywood, l'Amérique. Trop facile ! Il faut savoir qu'en France le même scandale est monnaie courante. Qu'on se souvienne d'Abel Gance.

Marcel Carné n'a pas tourné depuis dix ans. Il ne trouve pas de producteurs. Même chose pour Autant-Lara, pour René Clément... On a envie de donner un conseil aux jeunes cinéastes : ne faites pas *Citizen Kane,* vous terminerez dans la pub en vantant à la télé une marque de whisky. Ne faites pas *Les Enfants du Paradis* on ne vous donnera plus que des diaporamas à concocter.

Ce sont pourtant ces grands créateurs qui ont fait du cinéma un art. C'est une tarte à la crème, un cliché que de le répéter. Si le cinéma n'avait été qu'une industrie, il serait indécent de parler d'une histoire du cinéma, on pourrait tout juste parler d'un inventaire, d'un catalogue style La Redoute.

Il y a des films mythiques, qui marquent une époque, qui font chavirer des consciences, qui s'inscrivent dans l'inconscient collectif, et d'autres qu'on consomme, comme ça, parce qu'il pleut.

Ce que la mort d'Orson Welles nous rappelle, c'est l'immense décalage entre tous les hommages, tous les honneurs qu'on attribue à ces grands créateurs et toute l'hypocrisie que l'on met à ne pas les aider à monter leurs films.

D'un côté, ils croulent sous les louanges, les célébrations, les médailles ; de l'autre, la profession cinématographique ne lève pas le petit doigt.

Bien sûr, elle feint d'être navrée, mais une fois le dos tourné elle finance pour la énième fois un polar ciblé pour le box-office. Sinistre mascarade.

Quand l'un de ces grands créateurs meurt, on envoie les faire-part, les trémolos, les grandes pompes, les discours vagissants, la profession cinématographique prend le deuil. « C'était un génie ! c'était un géant ! » répète-t-elle. Au suivant !

Pourquoi ce gâchis ? Manque d'imagination des producteurs ? Indifférence de leur part ? Non, bien au contraire, il s'agit d'une revanche, la revanche des commerçants, la revanche de la médiocrité.

Derrière toutes ces larmes de crocodile qui n'entend l'impuissance de ce qu'ils ne seront jamais ? Derrière l'encensoir qui ne voit le ressentiment, la jalousie, l'envie, la haine, c'est-à-dire l'adoration secrète ?

DANIEL ACCURSI,
*professeur de philosophie (Paris).*

## LES CUMULARDS DE LA HONTE

J'ai boudé de colère en lisant le 14 octobre dans le courrier des lecteurs du *Monde Aujourd'hui* « La chasse aux cumulards », de Guy Dufour et Patrick Labaune. Je me réjouis, ce jour, de la réponse que leur adresse Marcel Beaudry, cadre technique retraité, dont je partage entièrement le point de vue. Mais ce retraité n'a oublié qu'une seule chose : c'est de répondre à l'argument de retraités qui ne veulent pas être « finis à soixante ans », mais veulent être encore productifs et créateurs.

Ces messieurs ignorent-ils que de nombreuses organisations seront ravies d'utiliser leurs compétences, à titre bénévole, s'entend. Ils auront toute licence de se montrer actifs, productifs et *utiles* sans enlever le travail d'un jeune.

Comment peut-on percevoir trois ou quatre fois, et peut-être même plus, le SMIG, et accepter de supplanter un jeune que l'on jette ainsi dans le chômage et le désespoir ? Ces cumulards n'ont donc pas d'enfants pour qui le problème de l'avenir se posera ? Bien sûr que non, leurs héritiers ne resteront pas en rade au sortir de l'université, le papa cumulard aura suffisamment de relations pour les caser !

S'ils s'ennuient, ces messieurs, qu'ils retournent en fac, ils seront bien accueillis par les jeunes étudiants, j'en ai fait l'expérience, ayant préparé une thèse dès ma mise à la retraite. Qu'ils cumulent s'ils n'ont pas la moindre fibre humaine, mais surtout qu'ils ne tentent pas de nous apitoyer sur leur pauvre sort, car le grotesque de leur situation ne fait même plus sourire tant le scandale est grand.

M^me ROUSSEAU,
*professeur certifié, retraitée, veuve de guerre d'officier tué en Algérie. (Cambrai.)*

## LE SYNDICALISME DES CADRES

Dans le très intéressant article de M. Bergougnioux (*le Monde Aujourd'hui* daté 27-28 octobre), je relève, page 4, colonne 4, lignes 8 et suivantes, une inexactitude : « *En 1937 apparaît le syndicalisme des cadres* ». Il n'est pas impossible que cette dénomination (1) n'ait apparue qu'en 1937, et effectivement elle n'était pas usitée en 1936, du moins dans son sens civil actuel (le *Petit Robert* la date cependant de 1931), mais le syndicalisme du personnel actuellement dénommé ainsi est bien antérieur.

D'une part, l'USTICA (Union syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et assimilés), fondée en 1919, groupant des ingénieurs, techniciens, agents de maîtrise, liée au mouvement syndical ouvrier, et devenue par la suite Union des syndicats de techniciens, est à l'origine de la Fédération des techniciens, dessinateurs et assimilés affiliée à la CGT, dès la réunification de celle-ci en 1936. L'UST avait eu une assez forte activité dans la période 1928-1930 (grand meeting en 1928 aux Sociétés savantes). En 1936, la Fédération s'est considérablement développée. C'est elle qui a négocié les conventions collectives de travail des employés d'industrie, techniciens, agents de maîtrise et ingénieurs. J'ai conservé un exemplaire de celle des industries métallurgiques, mécaniques et connexes de la région parisienne.

Parmi les signataires, M. Veaux était le secrétaire du syndicat des ingénieurs. D'autres organisations s'étaient jointes aux signataires, notamment l'Union des syndicats d'ingénieurs français (USIF), que j'ai mal connue, mais qui me paraît dater des années 20, et avoir contribué ultérieurement à la naissance de la CGC.

R. DUPUY,
*(Paris.)*

(1) Le terme de « cadres » dans ce sens.

## PARLONS BONHEUR

Dans une lettre parue dans *le Monde* daté 27-28 octobre (« Retraités heureux »), un lecteur donne sur l'emploi des retraités par les entreprises des explications plutôt simplistes, et il n'a par ailleurs sûrement pas mesuré les conséquences de certaines propositions qu'il suggère pour diminuer le nombre de chômeurs. Je souhaite lui répondre.

Croyez-vous qu'il soit intéressant pour les entreprises de payer une surtaxe pour les retraités qu'elles emploient et ne vous est-il pas venu à l'idée que si elles s'y résignent c'est parce qu'elles ont des raisons majeures de le faire ?

Certains talents, certains savoir-faire, ne sont pas interchangeables, et je m'étonne que le cadre technique que vous êtes ne s'en soit jamais rendu compte. Il existe des hommes difficilement remplaçables parce qu'ils associent, à une grande connaissance de leur métier et à une autorité naturelle, des qualités humaines et un dévouement à ce que j'appellerais « la cause », qui sont de puissants facteurs de réussite dans le travail à accomplir.

Même si la formation était rigoureusement égale pour tous, il existe des talents personnels qu'il est vain de nier, et une expérience qui n'est pas assimilée également par tous et qui profite plus à certains individus. Lesquels individus seront évidemment invités par les entreprises à prolonger leur travail quoi qu'il en coûte. Le talent n'a pas de prix. Il appartient à chacun de découvrir son talent et de le mettre en valeur.

Quant à votre suggestion de pénaliser les couples dont chacun des partenaires possède une activité rétribuée, elle est scandaleuse. Vous devez ignorer que l'imposition sur deux salaires conjoints est déjà d'une hauteur vertigineuse.

Quant aux conséquences humaines et psychologiques, elles seraient considérables. En plus du fait qu'il s'agirait d'une atteinte aux libertés individuelles, avez-vous songé que tous les travailleurs sont des chômeurs en puissance et qu'à l'heure actuelle il est de la plus grande imprudence pour le devenir d'une famille d'abandonner volontairement un emploi ? Avez-vous songé que chacun est à la merci d'un accident mortel, d'une maladie, d'un handicap physique, et que chaque époux est rassuré de savoir que, le cas échéant, son conjoint peut faire vivre la famille ? Avez-vous pensé au nombre sans cesse croissant de jeunes veuves, divorcées, abandonnées, se retrouvant chef de famille et sans possibilité de retrouver un emploi décent parce que leur métier a évolué et qu'elles sont complètement déphasées ? Avez-vous réfléchi au sort des femmes qui ont renoncé à une activité pour élever leurs enfants et qui se retrouvent au soir de leur vie avec une demi-pension de réversion dérisoire si leur époux est décédé avant elles et cela pour de nombreuses années à cause de l'allongement de la durée de la vie ? (...)

M^me GRANGIER
*(Marseille).*

# ALLO, ICI LE RÉPONDEUR

IL y a quelques années, quand vous aviez un coup de cafard, ou pour essayer votre téléphone, vous appeliez l'horloge parlante. Une voix grave et imperturbable égrenait les secondes, de top en top. Tout cela, c'est fini, dépassé. Pour meubler votre solitude citadine, vous n'avez plus que l'embarras du choix. Les répondeurs téléphoniques en tout genre sont, à Paris surtout, un « nouveau média » à la mode.

Si donc vous êtes un peu triste, composez le numéro d'Allô Rire sur votre téléphone, et vous entendrez un monsieur vous raconter des blagues – pas toujours très fines. Voulez-vous savoir s'il fera beau demain : appelez le répondeur de la météo, parisienne, nationale, internationale ou même marine. Si vous décidez de partir skier, un numéro spécial vous donnera l'enneigement des stations.

Etes-vous joueur ? Inter-Courses vous fournira pronostics et programmes des courses. D'autres numéros vous communiqueront les résultats du Loto ou du tiercé. Si le jeu ne suffit plus à vous faire vivre, un répondeur vous informera sur les emplois vacants aux PTT.

Les services téléphoniques sur répondeur simple existent depuis une dizaine d'années et connaissent, aux Etats-Unis, un développement record, véritable phénomène de société. En France, leur percée est récente, mais tout change.

Les salles de cinéma parisiennes, débordées, ont vite compris l'intérêt des répondeurs, suivies par une kyrielle d'autres, services publics ou privés. Des numéros se créent, d'autres disparaissent, cela bouge très vite. La ligne des Branchés du téléphone est interrompue, les Répondeuses sont devenues muettes et Allô Poésie ne répond plus. Mais il vous reste encore Poètes, ou Allô Raconte.

Dans le domaine des spectacles, les numéros foisonnent : Allô Jazz, Allô Concert, Conseils Spectacles, Allô Folk... Les fans de vidéo ont leur Vidéo Scoop, ceux de photo et de cinéma Chasseurs d'images. Pour les couche-tard, un autre numéro indique les restaurants ouverts après 22 heures.

Les services religieux ont su profiter du créneau. Allô Bible vous donne l'« actualité » de la Bible, style sermon traditionaliste. L'archevêché de Paris, lui, ne se refuse rien : deux répondeurs, l'un d'informations religieuses, l'autre d'incitation à la prière. Bonne Nouvelle, par contre, a perdu la voix.

### La « fonction kiosque »

Le dernier gadget, lancé par une campagne publicitaire sur les bus est un grand jeu-concours, créé par une filiale des PTT, CAT-TMS. Ce sont les fameux 3-6-9, huit numéros de téléphone commençant tous par 369. Mais là, attention, vous payez une surtaxe (3 unités en tout, soit 2,25 F).

## QUELQUES NUMEROS A PARIS

| | |
|---|---|
| L'horloge parlante | 36-99 |
| Allô Rire | 45-54-97-77 |
| Météo Paris | 45-55-91-90 |
| Intercourses | 45-24-12-12 |
| Courses (résultats) | 42-56-78-81 |
| Loto | 42-24-24-24 |
| Allô raconte, joue et chante | 45-70-80-80 |
| Allô Rock | 42-94-01-08 |
| Conseils spectacles | 47-41-79-44 |
| Vidéo Scoop | 49-69-23-64 |
| Allô Bible | 44-48-48-62 |
| Les sports 3-6-9 + payants (3 unités) | 43-69-22-22 |
| Le téléphone magique | 43-69-33-33 |
| Les horoscopes | 43-69-69-69 |
| Rencontres (FLOK – activités pour handicapés) | 47-41-09-11 |
| AFUTT | 46-36-91-91 |
| ou (répondeur) | 47-41-79-88 |

Le promoteur de l'opération, Alain Bernard, trente-cinq ans, ne s'en cache pas : « *Le but est de faire transiter de l'argent par le téléphone* », ce qu'il appelle dans son jargon la « fonction kiosque »

Chaque numéro a été confié à un sponsor : les petites annonces à la Voix du lézard, la Bourse à la *Cote Desfossés*, les sports à AFP-Audio (avec une promotion sur le Paris-Dakar), les horoscopes au *Matin*, les arts et spectacles à *Télérama*. Il ne s'agit plus là de simples répondeurs, mais d'un volumineux appareil plus proche de l'ordinateur, l'autocommutateur. Le confort d'écoute est bon, les messages partent du début, l'accès est immédiat.

« *Nous avons bataillé pendant quatre ans pour emporter l'accord de la DGT* (direction générale des télécom) *et des finances*, ironise Alain Bernard, ingénieur en armement reconverti dans l'électronique, un des « pères » du Minitel. *Nous recevons maintenant 65 000 appels par jour. Les courses marchent très fort, ainsi que le sport, Chantal Goya sur le Téléphone magique (pour les enfants), et l'éroscope.* »

Eroscope ? Oui, après 17 heures, sur le 43-69-69-69, la jeune filiale de la très sérieuse DGT vous permet d'entendre ce genre de conseil : « *Elle ne croit plus que les enfants naissent dans les choux. Montrez-lui votre radis rose pour voir comment elle ressent la chose.* »

Ou bien une dame à la voix chaude vous convie à partager ses fantasmes dans un train de nuit, en 2 minutes et jusqu'à l'extase. « Le retour du sex-appel », annonce d'ailleurs une publicité dans un hebdomadaire non spécialisé.

« *La censure ? Non, le public est adulte et nous laissons la responsabilité de ce service au* Matin, *qui est quand même une référence* », affirme Alain Bernard.

La Ligne tendre, « le répondeur coquin réservé aux adultes », n'avait d'ailleurs pas attendu pour proposer ses petites annonces.

Un ton plus haut, on a fait mieux, avec les Sexophones et autres SOS Phantasmes. Si le répondeur, là, est bien vivant, il s'agit aussi bien d'un simple service téléphonique. Une jeune femme vous propose, pour quelque 200 F les 15 minutes, une « conversation érotique non censurée », voire « l'amour par téléphone, jusqu'au bout ».

### L'autorisation de surtaxe

Si le financement des services téléphoniques privés se fait par des sociétés de marketing (Allô Rire), ou une surtaxe téléphonique (une exclusivité 3-6-9), le paiement, là, peut se faire par carte de crédit, une facilité pleine d'avenir dans ce domaine. Il vous suffit de communiquer votre numéro, qui est vérifié.

« *Le service sur répondeur est un média naissant*, affirme Claude Bernard. *On va trouver de bonnes idées, car on a tout intérêt à développer ce genre de services, qui coûtent dix fois moins cher que les systèmes traditionnels. Mais il faut débloquer le verrou de l'autorisation de surtaxe.* »

Le président de l'AFUTT (Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications), M. Jean-François Berry, déclare pour sa part ne voir « *aucun inconvénient à ce genre de services* », dans la mesure où ils ne sont imposés à personne, et sous réserve que l'usager soit renseigné sur leur coût. Il faut aussi, précise-t-il, prendre quelques précautions vis-à-vis des enfants, notamment.

L'AFUTT a d'ailleurs publié un guide des numéros utiles de Paris qui fait une large place aux numéros de téléphone sur répondeurs.

Rien ne vous empêche, si vous avez l'esprit d'aventure, de partir à la recherche des numéros de répondeurs en province (il y en a quelques-uns) et à l'étranger. Ainsi la NASA (National Aeronautics and Space Administration) américaine met en service au moment de ses vols habités un répondeur (aux Etats-Unis) sur lequel vous entendrez, en direct et en anglais, les astronautes, ainsi que les bulletins enregistrés. « Tintin sur la Lune », en quelque sorte.

MICHEL BLANCHARD.



# LE PROCÈS D'AUCKLAND

***Trois mois et demi après le sabotage, dans le port d'Auckland, du navire du mouvement international Greenpeace s'ouvre dans cette même ville, le 4 novembre, le procès des deux agents des services secrets français arrêtés sur place quelques jours après l'attentat. Quel sort sera réservé au commandant Alain Mafart et au capitaine Dominique Prieur, plus connus sous leur nom d'emprunt des époux « Turenge » ? Etrange procès durant lequel la diplomatie aura autant à intervenir que la justice. L'affaire Greenpeace s'éteint, l'affaire Turenge commence.***



Le commandant Mafart, alias Alain Turenge.

# LA NOUVELLE-ZÉLANDE AVANT ET APRÈS LES TURENGE

par Frédéric Filloux

IL faut être très observateur pour discerner de l'empressement dans la façon dont la Nouvelle-Zélande prépare le plus important procès de son histoire.

La seule preuve tangible de l'imminence d'un événement judiciaire inhabituel sont les travaux de rajeunissement qui se sont poursuivis toute cette semaine dans le vénérable bâtiment du ministère de la justice où comparaîtront, à partir de lundi, le capitaine Dominique Prieur et le commandant Alain Mafart.

Cette maison de briques rouges avec ses arches gothiques qui lui donnent un air de presbytère est en fait une ancienne haute cour de justice abandonnée depuis trois ans. Elle est la seule à être dotée d'une salle susceptible d'accueillir quelques dizaines de journalistes sur les cent qui seront présents à Auckland. Les autres auront la possibilité de suivre les débats grâce à un circuit de télévision interne.

Devant la dimension prise par l'affaire du *Rainbow-Warrior*, les autorités néo-zélandaises ont cédé à la psychose qui entoure fréquemment les procès historiques. C'est avec la plus grande difficulté que l'avocat français, Mᵉ Daniel Soulez-Larivière, a obtenu que les deux agents français ne comparaissent pas enfermés dans une cage de verre à l'épreuve des balles !

Pour faire bonne mesure, les Néo-Zélandais se sont tout de même offert des caméras et des projecteurs pour surveiller les alentours. Devant la porte de service de ce palais de justice improvisé, ils ont construit une sorte de cage en tôle ondulée qui permettra aux « Turenge » d'échapper aux regards et aux objectifs indiscrets.

Incarcérés depuis maintenant plus de trois mois, les accusés se préparent également. Mardi dernier, ils étaient transférés de leur prison habituelle vers celle de Mount Eden, dans la proche banlieue d'Auckland, pour une rencontre avec Mᵉ Soulez-Larivière. *Ils devraient rester dans cette* antique forteresse jusqu'à la fin des audiences préliminaires. *« C'est un lieu qui obéit aux théories pénalistes du siècle dernier,* explique leur avocat français. *Elles exigeaient qu'une prison soit effrayante vue de l'extérieur pour avoir un effet dissuasif... »*

Le résultat est impressionnant : de hauts murs gris sale encadrés par des tours carrées servant de miradors. A l'intérieur, surveillés par des gardiens en short, s'ébattent deux cent quatre-vingt-quatre prisonniers, parmi lesquels onze femmes, dans des conditions de vie comparables à celles de la prison de la Santé.

Pour Dominique Prieur, le changement est notable par rapport à la prison d'Ardmore, qui est en fait un centre d'incarcération pour les militaires aux arrêts de rigueur. Situé dans une campagne verdoyante à une trentaine de kilomètres d'Auckland, le « corrective establishment » d'Ardmore ressemble à un cottage anglais ; pour en rappeler la fonction, il est cerné par deux rangées de barbelés. Mais depuis que cette maison paraît héberger comme unique pensionnaire une espionne française, le dispositif de sécurité a été renforcé : bacs de sable formant une chicane sur le chemin d'accès ; les pieux métalliques fichés dans le sol pour dissuader toute entrée de force. Les efforts des Néo-Zélandais ont fait sourire plus d'un observateur.

### « Maximum security prison »

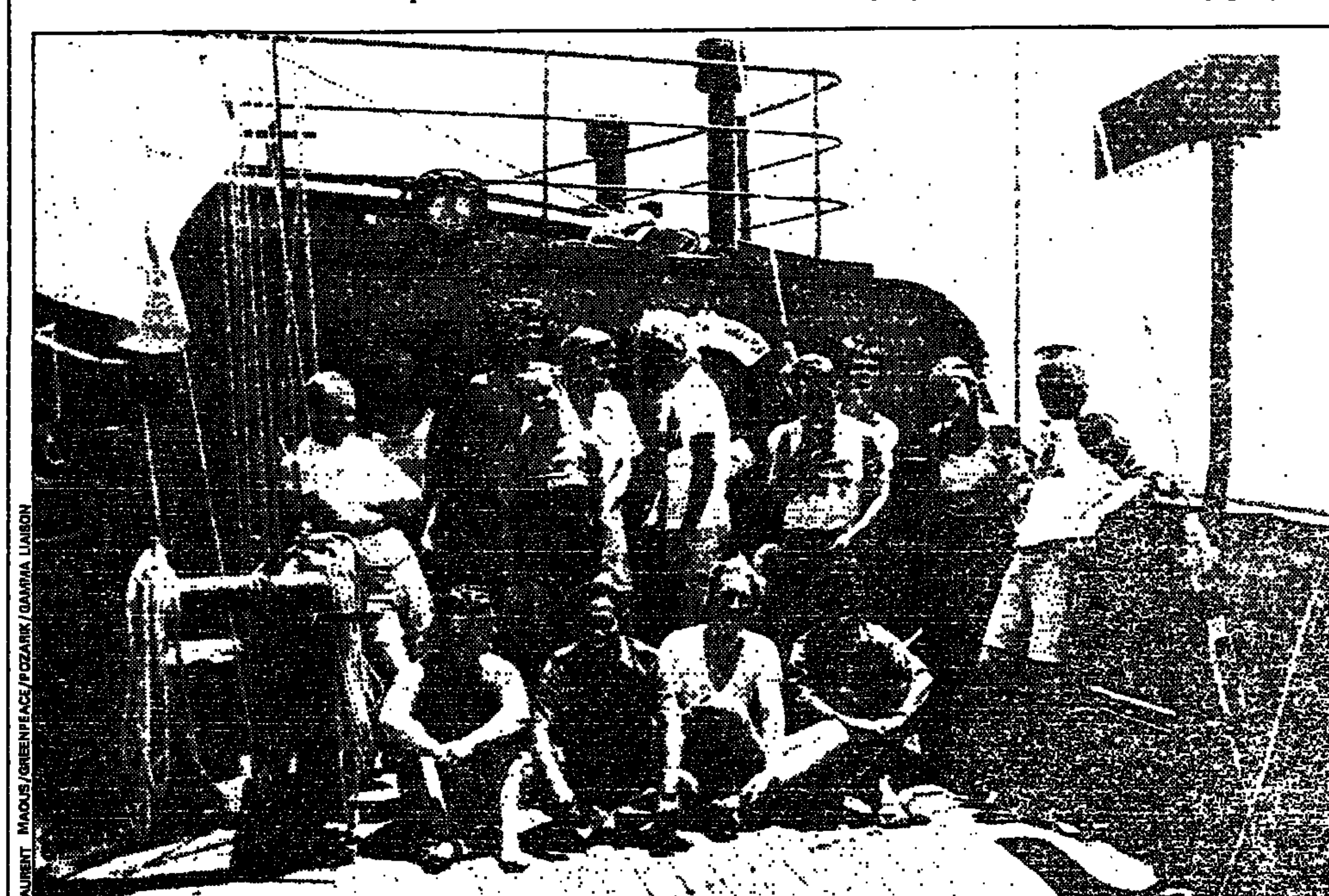
A 40 kilomètres d'Auckland – au nord, cette fois – la prison modèle de Paremoremo, elle, est lugubre. Gigantesque parallélépipède de béton aveugle, dominé non par des miradors mais par de véritables tours de contrôle aux vitres fumées, la *maximum security prison*, de Paremoremo est ce qu'on fait de mieux dans le genre carcéral : un environnement aseptisé où les deux cents prisonniers qui y vivent s'adressent essentiellement à des microphones, ne voyant le jour que lors de rares promenades, dont le commandant Mafart est d'ailleurs privé.

L'administration du centre a en effet jugé préférable de ne pas laisser un prévenu – qui plus est, étranger – côtoyer des détenus de droit commun purgeant de lourdes peines. Du coup, Alain Mafart mène une vie monacale. Poursuivant ses études – il était à l'Ecole de guerre avant sa mission néo-zélandaise – il occupe ses loisirs en s'initiant à la guitare et à la cornemuse. Il conserve un excellent moral ; ses mois d'incarcération n'ont, paraît-il, pas altéré son sens de l'humour. Dominique Prieur ne craque pas non plus, même si elle manifeste un certain agacement à voir la situation évoluer si lentement.

Rien en tout cas ne se précipitera sous la pression de l'opinion publique locale. Dans la vie quotidienne, les Néo-Zélandais se montrent beaucoup plus préoccupés par la grève des employés de banque, qui, depuis le début de la semaine, grippe les rouages de la City, que par la suite du feuilleton *Rainbow-Warrior*.

Dans la presse, celui-ci est relégué à la page des faits divers sous forme de brefs entrefilets. Certes, quelques rares Néo-Zélandais montrent une timide satisfaction de voir leur pays devenu le théâtre d'une affaire aussi passionnante pour la presse internationale. Incontestablement, les démêlés de la DGSE auront constitué une promotion inespérée pour la lointaine Nouvelle-Zélande. Mais le premier ministre, M. David Lange, aura quelques difficultés à justifier son intransigeance en arguant de la mobilisation de ses concitoyens.

*(Lire la suite page V.)*



LAURENT MAOUS/GREENPEACE/POZARIK/GAMMA LIAISON

L'équipage du *Rainbow-Warrior* avant l'attentat qui a causé la mort d'un photographe portugais.

JUSTICE pour les lampistes ! Quand la guerre secrète dérape, sombre sous le ridicule, s'égare dans la publicité, la responsabilité d'un gouvernement s'étend-elle à celle, individuelle, de ses agents ? C'est, au fond, l'enjeu du procès des faux époux « Turenge », qui s'ouvre, lundi 4 novembre, à Auckland, en Nouvelle-Zélande.

La France est coupable de l'attentat contre le *Rainbow Warrior* et de la mort du photographe Fernando Pereira. Elle a dû le reconnaître à la suite des *révélations de la presse française* et de l'enquête policière néo-zélandaise. Mais les officiers et sous-officiers de la DGSE qui ont participé à l'opération, de quoi sont-ils coupables, eux ? *A priori* et en bonne logique judiciaire, des mêmes crimes. Dans la chaîne qui va de l'équipage du voilier *Ouvéa* à la troisième équipe de nageurs de combat, en passant par le couple « Turenge », n'ont-ils pas organisé, préparé et réalisé l'attentat ?

A cela près qu'ils ont agi sur ordre. Un ordre visant à enrayer la campagne de Greenpeace

# JUSTICE POUR LES LAMPISTES

dans le Pacifique et venu de haut, mêlant la responsabilité du pouvoir politique à celle de l'état-major. Il y eut l'écho favorable donné par le ministre de la défense, en mars, aux revendications des amiraux de la direction des centres d'essais nucléaires, puis ces réunions de coordination en mai, à l'Elysée, autour du chef de l'état-major particulier du président de la République. Aussi M. Charles Hernu, les généraux Jean Saulnier et Jeannou Lacaze, ainsi, sans doute, qu'un membre du cabinet de M. François Mitterrand, sont-ils, à des titres divers, impliqués dans la décision politique qui conduisit au sabotage du navire amiral du mouvement écologiste.

La discipline fait la force des armées. Sans états d'âme et avec ce feu vert, les agents français ont donc agi, organisé cette mission dont la logique opérationnelle – un attentat à la bombe – pouvait être meurtrière, et le fut. On peut certes s'interroger sur cette obéissance aveugle, et certains, en particulier la Ligue française des droits de l'homme, ne s'en privent pas.

Dans l'attente – improbable – d'un tel débat sur le bon usage du code pénal par les services secrets, il faut en revenir à cette évidence : les agents français envoyés en Nouvelle-Zélande ont agi sur ordre ; ils ne sont coupables que d'avoir obéi. A moins que... Et c'est la suspicion entretenue un soir de septembre, au détour d'une « petite phrase » lancée par M. Laurent Fabius n'excluant pas que l'on ait *« essayé de saboter le sabotage »*. *« Une opération maligne »*, comme dira plus tard le général René Imbot, successeur de l'amiral Pierre Lacoste à la tête de la DGSE, n'a-t-elle pas perverti la mission de départ ?

A l'appui de ces doutes, répandus au sein du PS car ils *sont rassurants*, il y a ce qu'on peut savoir du climat politique au Centre d'instruction des nageurs de combat (CINC) d'Aspretto en Corse, d'où venaient la majorité des agents impliqués dans l'opération. En février 1981, le chef du service Action de ce qui s'appelait alors le SDECE serait venu à Aspretto pour tenir des propos guerriers contre la gauche dans l'éventualité de sa victoire électorale. Le changement du 10 mai n'aurait guère été apprécié à Aspretto ; le portrait de M. Valéry Giscard d'Estaing serait resté longtemps accroché au mur en lieu et place de celui de son successeur ; et les deux principaux officiers responsables des nageurs de combat de la DGSE, les commandants Louis-Pierre Dillais et Alain Mafart, ne s'en seraient pas émus. Or ces deux hommes sont les officiers les plus gradés que l'on retrouvera lors de l'opération *Rainbow-Warrior* : Alain Mafart est Alain « Turenge », leader de la deuxième équipe chargée de faire le lien entre la première (l'*Ouvéa*) et la troisième ; Louis-Pierre Dillais est « Dubast » en Nouvelle-Calédonie et « Dormond » en Nouvelle-Zélande, coordinateur sur le terrain de la mission.

Cette suspicion d'un complot ourdi contre la gauche ne tient pas. Elle supposerait que l'ensemble du service Action, dont le nouveau patron depuis fin 1984, le colonel Jean-Claude Lesquer, avait été choisi par M. Hernu lui-même, se soit livré à une opération de déstabilisation bien tortueuse. Car, dans cette affaire, c'est bien la « crème » du service à laquelle on a eu recours. En d'autres termes, la DGSE a « mis le paquet ».

BERTRAND LE GENDRE
et EDWY PLENEL.

*(Lire la suite page V.)*

## LE PROCÈS D'AUCKLAND

# OBJECTION, VOTRE HONNEUR

par Jean-Marc Théolleyre

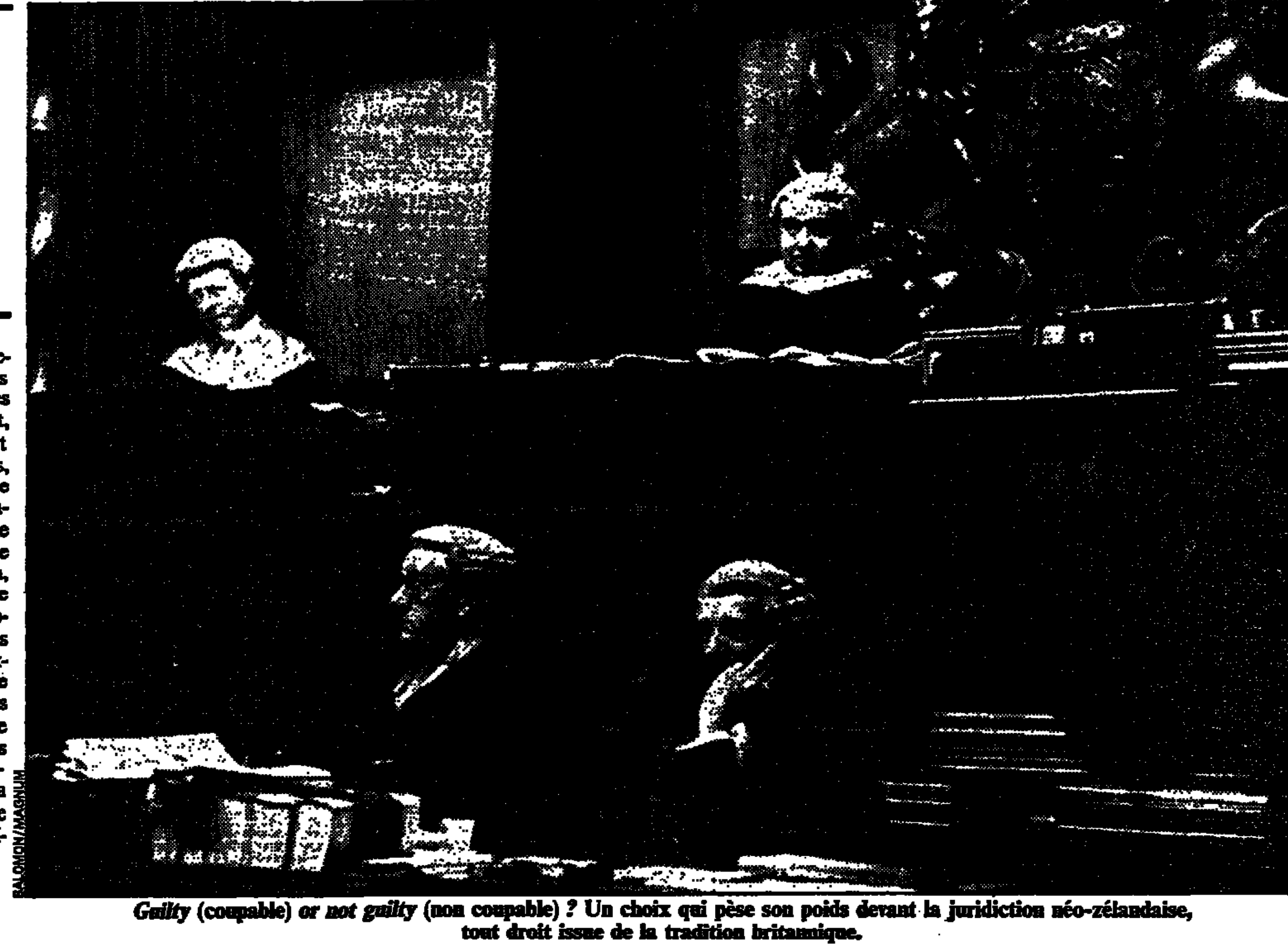
*Perruques et droit pénal anglo-saxon : à Auckland, Alain Mafart et Dominique Prieur tombent sous une juridiction héritée des Britanniques. L'affaire, pourrait-on dire, se complique d'autant.*

LE procès des « Turenge » ? Objection, Votre Honneur. Ce qui attend le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur au tribunal de district d'Auckland n'est pas un procès devant une juridiction qui aurait à les juger, c'est seulement un débat au terme duquel le président aura seul à dire si les éléments de preuves réunis par la police néo-zélandaise depuis maintenant trois mois sont suffisants pour permettre précisément l'ouverture d'un procès, et sur quelles bases. En d'autres termes, cette audience ne sera en principe qu'une audience d'instruction qui a la particularité d'être publique.

Ainsi le veut le droit pénal anglo-saxon, que la Nouvelle-Zélande a hérité des Britanniques, à quelques variantes près, et qui n'en est pas peu fière. Le principe en est simple. Il distingue de façon rigoureuse le rôle de la police et de l'accusation de celui du juge. Ce dernier ne se mêle en aucune manière de l'enquête. La charge de celle-ci incombe uniquement à ceux qui, ayant constaté une infraction, crime ou délit, ont à en rechercher les auteurs et, les ayant arrêtés, à justifier cette arrestation en produisant devant le juge les charges et les éléments de preuve de nature à démontrer que leurs suspects peuvent devenir des accusés.

Cette phase de la procédure est donc capitale. Elle peut aller assez rapidement pour des affaires simples et ordinaires. Elle demande beaucoup de temps lorsque le dossier constitué apparaît complexe ou lorsque l'affaire, par ses dimensions et ses conséquences, dépasse ceux-là mêmes qui s'y trouvent directement impliqués.

En tout état de cause la production publique des éléments d'accusation est soumise à des règles précises. D'abord elle est, évidemment, naturellement contradictoire. Si les enquêteurs, en l'occurrence le surintendant de police Alan Galbraith et ses collaborateurs, ont la possibilité de faire entendre tous les témoins de nature à conforter leur position, les avocats des inculpés ont, de leur côté, toute latitude pour procéder à des contre-interrogatoires de ces témoins. Les inculpés eux-mêmes peuvent demander à être entendus comme témoins dans leur propre affaire... En vertu de la même règle, ils s'exposent alors au risque d'un contre-interrogatoire par l'avocat de la Couronne, qui dispose pour le conduire du concours de ses auxiliaires naturels, les policiers.


SALOMON/MAGNUM

*Guilty* (coupable) *or not guilty* (non coupable) ? Un choix qui pèse son poids devant la juridiction néo-zélandaise, tout droit issue de la tradition britannique.

### Pas de conviction aléatoire

Durant ces échanges, dont le cinéma britannique ou américain a donné des aperçus, le juge n'a pas à intervenir, sauf pour des rappels à l'ordre en cas de débordements ou s'il en est prié par l'une ou l'autre partie, pour faire savoir si telle ou telle question peut ou non être posée. Sur ce chapitre, le droit pénal anglo-saxon se montre sourcilleux. Il exige d'abord des demandes précises de nature à établir un fait. Il prohibe en théorie tout ce qui touche à la simple « impression », à l'expression d'un sentiment personnel, à la manifestation d'une conviction aléatoire.

Ces pratiques déconcertent souvent le public français, habitué à un autre mode d'expression. C'est pourquoi le défenseur parisien des « Turenge », Mᵉ Daniel Soulez-Larrivière pourrait laisser à son confrère néo-zélandais, Gerald Curry, le soin des interventions directes comme de la tactique à employer.

Car si, d'emblée, Alain Mafart et Dominique Prieur font savoir qu'ils plaident l'un et l'autre « non coupable », faute de quoi la production des preuves ne serait que formalité, leur ligne de conduite ne doit ensuite entraîner aucun faux pas.

La police néo-zélandaise a retenu contre eux la destruction du *Rainbow-Warrior*, le 10 juillet 1985, dans le port d'Auckland, le meurtre du photographe Fernando Pereira à la même date et le délit d'usage de faux passeports. Le délit n'est pas contestable. En revanche, tout semble montrer aujourd'hui que les deux agents français n'ont pas été les auteurs principaux des crimes. Reste alors leur complicité, car depuis la reconnaissance par la France de l'existence de la responsabilité de la DGSE dans l'attentat, précédée de la démission de M. Charles Hernu, il serait hasardeux pour eux de s'en tenir à la version d'une *« simple surveillance »* des écologistes de Greenpeace dans les environs plus ou moins proches de Mururoa.

Le débat d'Auckland va se trouver grever des derniers rebondissements de l'affaire qui ont abouti objectivement à abandonner à leur sort les deux membres de la DGSE tombés aux mains des autorités néo-zélandaises. Alain Maffart et Dominique Prieur n'ont donc plus guère à leur disposition que l'argument des ordres reçus.

Dans ces conditions, il sera de leur intérêt d'attendre. D'autant plus que les éléments de preuves que risquent de produire contre eux les enquêteurs du surintendant Alain Galbraith leur sont inconnus et qu'ils les découvriront jour après jour, en même temps que leurs avocats et l'opinion. Il leur sera difficile de pouvoir, dans ces conditions, y opposer des arguments immédiats et efficaces. Ainsi le veut la procédure néo-zélandaise. Instruction publique certes, mais après trois mois et demi d'une détention durant laquelle les intéressés n'ont jamais su exactement ce qui leur était reproché.

Ce système, qui a ses mérites, aura montré aussi en cette occasion ses limites. Car si « les Turenge » vont connaître officiellement les charges réunies contre eux, certaines de celles-ci ont, pendant les premières semaines du moins, été divulguées dans la presse. De surcroît les déclarations publiques et nombreuses du premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, ont été, sur l'affaire, suffisamment explicites pour ne pas laisser de doute et pour conditionner du même coup l'opinion. Il est sûr que M. le président du tribunal de district d'Auckland, à qui va revenir le soin de dire si, le cas échéant, Alain Maffart et Dominique Prieur doivent être renvoyés pour jugement devant les douze jurés de la Haute Cour, s'en tiendra pour sa part aux pièces et aux témoins qui vont lui être présentés. Il est moins sûr que la page de l'affaire Greenpeace, qu'à Paris on a décidé de tourner, le soit du côté de Wellington et d'Auckland. ■

# GALBRAITH, LE POLICIER SILENCIEUX

L'A-T-IL assez attendue, son heure de vérité. Le superintendant Allan Galbraith, maître d'œuvre de l'enquête policière sur l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*. Plus de trois mois durant, l'homme du *« no comment »* avait jalousement caché ses atouts, se réservant de les abattre au « jour J » devant le monde haletant. Mille pièces à conviction, cent témoins, peut-être davantage encore, pour tenter de confondre ceux qui passeront à la postérité comme les « époux Turenge ».

Certes, il se gardait bien de toute fanfaronnade publique. La tartarinade policière n'est ni dans le style de cet Ecossais de quarante-huit ans, surdoué du mutisme, ni dans celui de cet ancien dominion britannique des antipodes.

Jamais le superintendant, qui a choisi d'accrocher dans son bureau les portraits de Sa Gracieuse Majesté et du prince Philip, ne se fût laissé aller aux dérapages verbaux du premier ministre néo-zélandais : M. David Lange n'avait-il pas assuré, dès les premiers jours de l'enquête, savoir *« qui avait fait le coup »* ? Cette hâte, à l'époque, avait rempli M. Galbraith d'une colère intense, quoique discrète.

Tout le laissait de marbre. A commencer par les campagnes de dénigrement distillées par la DGSE sur le compte de son enquête, dès ses débuts, qui devaient prendre alternativement la forme de la contre-information et celle de l'ironie. Et l'insatiable curiosité de la presse française accourue à Auckland se heurtait à son inébranlable courtoisie.

Le superintendant avait un secret : l'extraordinaire confiance que témoigne à sa police ce petit pays, que le civisme et l'absence d'humour rapprochent davantage de la Suisse que de la Grande-Bretagne.

Qu'un citoyen néo-zélandais remarque, sur une place de village ou dans un chemin creux, les manœuvres suspectes d'un camping-car ou les allées et venues d'un piéton nocturne, et la police est prévenue dans le quart d'heure. Jamais le *Auckland Star* ne se permettrait, comme en France, de gloser sur les tâtonnements d'une enquête de police. Fermement appuyé sur cette confiance, le superintendant souriait et laissait dire. Il menait gaillardement l'enquête, de son propre aveu la plus passionnante de sa carrière.


HANLY/SYGMA

Allan Galbraith, l'homme du *« no comment »*.

Même les révélations du *Monde* sur l'existence d'une troisième équipe, qui innocentaient par là même « ses » inculpés du sabotage proprement dit, n'avaient pas paru, sur le moment, l'émouvoir. Il réfutait alors l'idée que l'existence d'une troisième équipe pût alléger l'accusation retenue contre « les Turenge ». *« Nous acceptons ce qu'écrit* le Monde *comme une possibilité,* expliquait-il à *Libération, mais pour le moment nous souhaiterions savoir si oui ou non cet article repose sur des bases solides. Si certaines personnes ont plus de responsabilités que d'autres, ce sera à l'avocat des Turenge de l'expliquer au tribunal. » « Les deux personnes arrêtées et détenues restent inculpées de meurtre et d'incendie volontaire »*, insistait-il quelques jours plus tard, alors que M. Laurent Fabius venait de reconnaître la *« vérité cruelle ». « Ce qui se passe actuellement en France n'est d'aucune portée en ce qui concerne leur procès ! »*

Aucune portée, vraiment ? Il semble acquis que le superintendant, en dépit de ses recherches, n'a pas trouvé trace de la « troisième équipe ». Quoiqu'il continue de n'en rien laisser paraître, son enthousiasme pour l'*« audience préliminaire »* du 4 novembre aurait bien tiédi. En privé, il souhaiterait à présent que les « époux Turenge » plaident coupables, ce qui aurait pour effet d'alléger singulièrement la procédure. Même si officiellement, pour justifier cette tiédeur, il avance des arguments matériels sur le coût et les problèmes techniques posés par une interminable procédure, la révélation de la « troisième équipe » semble avoir fissuré ce bloc de confiance et de certitudes.

Ce manque d'enthousiasme confirme en tout cas l'intuition des observateurs qui se trouvaient à Auckland au cours de l'enquête, à savoir que M. Galbraith disposait essentiellement de témoignages visuels et de pièces à conviction laissant entrevoir un lien entre « les Turenge » et l'attentat. Mais de peu d'éléments prouvant leur participation directe. Réponse à partir du 4 novembre.

DANIEL SCHNEIDERMANN.





LE PROCÈS D'AUCKLAND

# AVANT ET APRÈS LES TURENGE

*(Suite de la page III.)*

Même au siège de Greenpeace, l'audience prochaine des « *Turenge* » ne suscite pas une folle excitation. Le souci majeur pour les écologistes est paradoxalement le second naufrage – volontaire celui-ci – du *Rainbow-Warrior*... Après son renflouage, le navire a été cédé à une association de plongeurs sous-marins qui devaient se charger de le saborder par 30 mètres de fond, et l'opération devait intervenir rapidement.

C'était là sans compter avec les exigences de ces ancêtres de l'écologie que sont les Maori. Par un cruel hasard, le Hauraki Maori Council, qui entend régir l'usage de la terre et de la mer pour cette partie du pays, voit d'un très mauvais œil l'immersion d'une épave, fût-elle celle d'un glorieux combattant de la cause, au milieu d'un site que les Maori estiment faire partie intégrante de leur patrimoine historique. Apres discussions en perspective.

David McTaggart, président de Greenpeace, est arrivé jeudi dernier à Auckland pour assister avec un avocat à toute la durée des audiences préliminaires et pour voir quelle est l'importance des preuves que détient la police néo-zélandaise contre les deux agents français.

Au cours de l'entretien qu'il nous a accordé, David McTaggart s'est montré très en colère à l'égard de la France. « *Le gouvernement est coupable de meurtre, c'est du terrorisme d'Etat. Votre pays est coupable de meurtre.* » Il est persuadé que le gouvernement néo-zélandais ne cédera pas sur la durée d'incarcération des Turenge à l'issue d'un procès, et, quel qu'en soit le verdict, il est convaincu que les deux agents français passeront plusieurs années en prison.

« *Vous pouvez être persuadé*, a-t-il tenu à déclarer, *que le premier ministre, David Lange, se montrera très déterminé et calquera son attitude sur la tactique qu'il avait adoptée pour refuser l'accès des bateaux américains à propulsion nucléaire dans les ports néo-zélandais, et cela en dépit de toutes les menaces de pressions économiques qui pesaient sur la Nouvelle-Zélande. David Lange s'est montré inflexible, et il le sera aussi dans cette affaire.* »

David McTaggart a toutefois indiqué que son organisation ne se montrerait pas, à l'avenir, plus agressive que d'habitude à l'égard de la France, notamment dans les campagnes qui sont prévues l'année prochaine pour protester contre les essais nucléaires. Malgré toute la rancœur qu'il a contre la France, il souligne que, « *pour les mois à venir, nos objectifs les plus importants restent l'Union soviétique pour nos essais nucléaires, et surtout les Etats-Unis avec le programme de la guerre des étoiles* ».

Dans les milieux juridiques d'Auckland, on n'a aucun état d'âme sur la nécessité d'une punition des deux agents français. On reste persuadé qu'une expulsion interviendra assez rapidement après que la sentence aura été rendue.

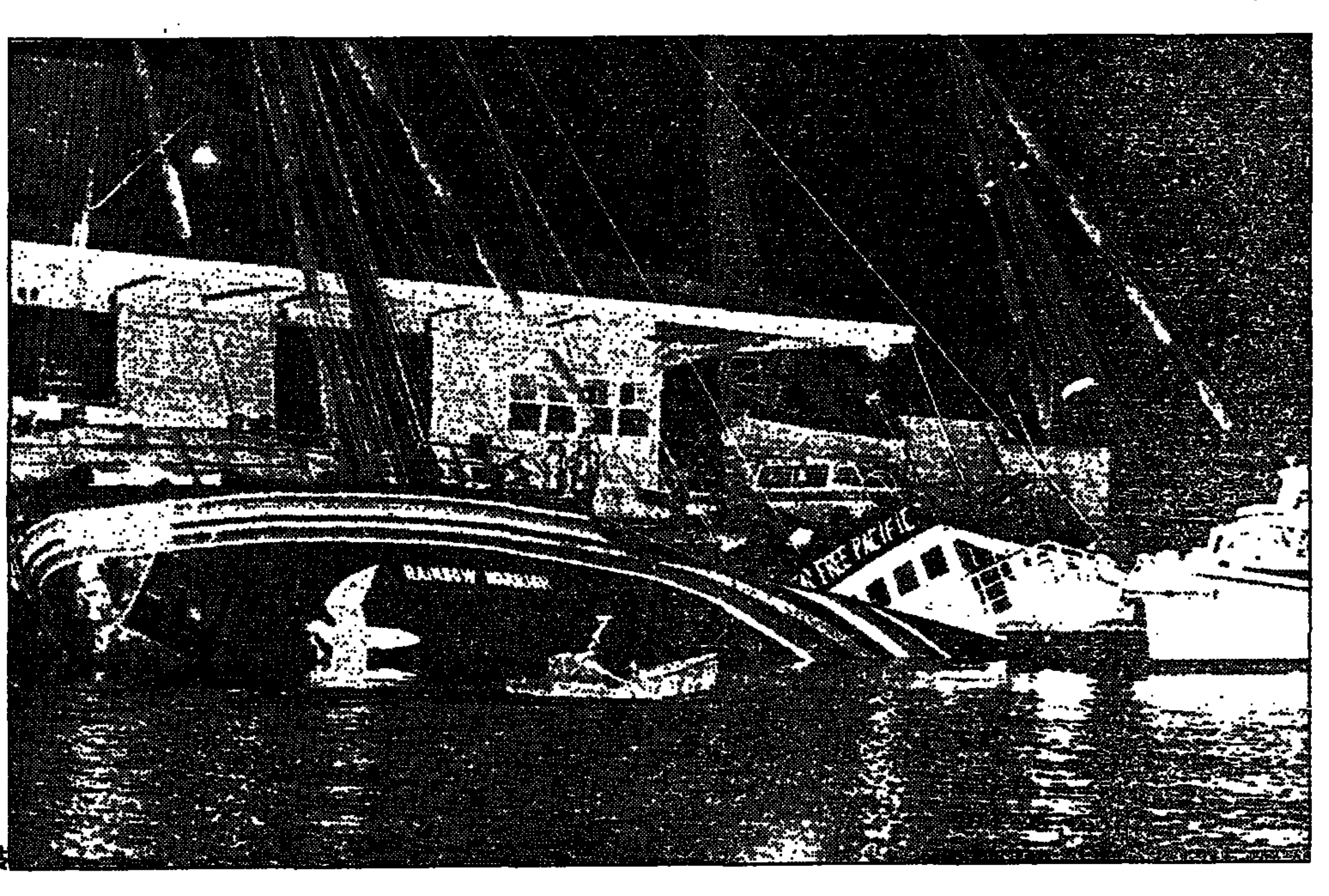
« *Tout le monde serait très frustré si le gouvernement devait expulser les « Turenge » avant la fin du procès*, explique un avocat d'Auckland. *En revanche, que leur expulsion intervienne après le jugement ne poserait de problèmes de conscience à personne, surtout si notre gouvernement fait valoir à ses contribuables le coût d'une incarcération prolongée des deux Français.* » Il ajoute avec un sourire : « *C'est un argument auquel personne ne résistera...* »

Un autre *lawyer*, examinant la situation avec plus de recueillement et de modestie, conclut : « *Nous sommes tous conscients du fait que la Nouvelle-Zélande retombera dans l'oubli dès que les « Turenge » l'auront quittée. Alors...* »

FRÉDÉRIC FILLOUX.

### Les écologistes et la « taupe »

Seuls les écologistes qui sont appelés à témoigner – notamment pour définir le rôle de Christine Cabon, *alias* Frédérique Bonlieu, la « taupe » qui avait infiltré l'organisation – montrent un intérêt particulier. « *Le sort de Mafart et de Prieur nous importe peu,* explique l'Américain Steeve Sawyer, responsable de la campagne Greenpeace dans le Pacifique. *Pour nous, le plus important est de comprendre comment et surtout à quel niveau du gouvernement on a pu prendre une décision aussi stupide que de couler le* Rainbow-Warrior. *Ce ne sont pas des individualités qui sont en cause mais les responsables politiques. Leur attitude est d'autant plus désagréable à notre égard qu'ils semblent surtout désolés que ces agents se soient fait prendre.* »


AP

---

DANS son rapport en date du 25 août 1985, remis au premier ministre, M. Bernard Tricot expliquait ainsi l'action des « Turenge » :

(...) Aucun contact n'était, bien sûr, possible pour moi avec les « Turenge ». Le libellé de leur mission, qui m'a été communiqué, était celui-ci : renseigner sur le nombre, les caractéristiques, le programme des bâtiments accompagnant le *Rainbow-Warrior* vers Mururoa ; identifier le nouvel équipage éventuel du *Rainbow-Warrior* ; identifier les personnalités politiques, scientifiques et journalistiques participant à la campagne ; renseigner sur l'impact reçu en Nouvelle-Zélande (...).

## RAINBOW VARIEUR

Il me paraît invraisemblable que les Turenge aient participé directement ou indirectement à la pose de mines sous la coque du *Rainbow-Warrior*.

Directement :

– Parce que Mme Prieur n'a jamais appartenu aux nageurs de combat et que des ennuis de colonne vertébrale lui rendent difficile de faire certains efforts ;

– Parce que le choix du commandant Mafart pour aller poser des mines aurait été déraisonnable, s'agissant d'un officier qui était radié des nageurs de combat depuis 1983.

Une participation indirecte était moins invraisemblable : les Turenge auraient observé en détail la configuration du port d'Auckland, les habitudes de ceux qui le fréquentent, la façon dont la police fait son travail, puis, à partir du 7 juillet, ils auraient noté l'emplacement du *Rainbow-Warrior* et ils auraient fait part de leurs constatations à d'autres agents (dans cette hypothèse, l'équipage de l'*Ouvéa)* chargés, eux, de poser les mines.

Cette répartition des rôles aurait eu sa logique. Mais le montage d'un tel scénario aurait été contraire aux instructions reçues. Il supposait de la part des deux officiers une grande et étonnante indiscipline, dont leurs supérieurs les estiment incapables.

Ce processus n'aurait été possible que si Alain Mafart et Dominique Prieur avaient reçu instruction de le mettre en œuvre. J'ai déjà dit les raisons pour lesquelles je ne crois pas qu'il en ait été ainsi (...). ■

---

# JUSTICE POUR LES LAMPISTES

*(Suite de la page III.)*

Qu'on en juge. Christine Cabon, alias Frédérique Bonlieu, la « taupe » infiltrée avec succès et efficacité au sein de Greenpeace, n'est pas un lieutenant parmi d'autres : elle avait multiplié auparavant les missions de renseignement dangereuses au Proche-Orient, notamment au Liban. Chef de l'équipage de l'*Ouvéa*, l'adjudant-chef Roland Verge, alias Raymond Velche, est un skipper confirmé qui a exercé secrètement ses talents dans la mer des Caraïbes, notamment pour des missions au large de Cuba. Les commandants Dillais et Mafart, tandem-leader des nageurs de combat depuis des années, jouaient enfin sur le terrain leur réputation professionnelle : le premier est le neveu d'un ancien ministre des affaires étrangères ; le second serait un ami de l'ancien chef d'état-major des armées, le général Lacaze.

Alain Mafart est un brillant officier, reçu premier à l'Ecole spéciale militaire interarmes de Coëtquidan, sorti major de sa promotion en 1974. Dans sa cellule néo-zélandaise, il ne ressemble pas à un baroudeur inculte et grossier : il s'exerce à la cornemuse et à la guitare, dévore des œuvres de Victor Hugo, lit ses poèmes d'exil. Portrait semblable pour sa fausse épouse, le capitaine *Dominique Prieur*. Voici une « espionne » intellectuelle, qui poursuit ses études parallèlement à son engagement dans le service Action dont elle sera le premier agent féminin : diplôme d'études approfondies (DEA) sur le « livre vert » du colonel Kadhafi, concours d'entrée à Sciences-Po, thèse de troisième cycle sur l'agence d'information libyenne Jana, et aujourd'hui, en prison, lecture d'ouvrages sur la psychanalyse...

### Un luxe d'hommes et de moyens

Une élite militaire en somme. Et en nombre, car l'énumération n'est sans doute pas complète : il y avait, infiltrés au sein de Greenpeace ou présents en Nouvelle-Zélande autour du 10 juillet, d'autres agents français. Tel est encore le grand mystère de l'affaire : pourquoi ce luxe d'hommes et de moyens ? Pourquoi avoir fait si compliqué, pour un objectif si simple ? L'abondance de preuves et de témoignages recueillis par la police d'Aukland résulte de ce choix de « mettre le paquet » sur lequel toute la vérité n'a pas encore été faite. A-t-on voulu saisir une occasion d'entraîner à l'action... le service Action ?

Le mystère est davantage dans cette interrogation que dans les nombreuses « fautes » qu'auraient accumulées les agents sur le terrain. En fait, il n'y en eut vraiment qu'une seule, de taille : le trop grand calme des « Turenge », qui n'ont pas quitté précipitamment Auckland au lendemain de l'attentat et se sont fait prendre en rendant benoîtement leur véhicule de location. Toutes les autres, comme le repérage de leur voiture le soir de l'attentat, sont plutôt des impondérables ou, comme le comportement volontairement voyant des « touristes » de l'*Ouvéa*, sans conséquence néfaste sur le déroulement de la mission. En fait, les erreurs se situent plutôt en amont – l'achat à Londres d'un Zodiac par un agent ne parlant pas... l'anglais, des passeports suisses maladroitement maquillés, un téléphone de secours à Paris affecté sans protection au ministère de la défense, – et accusent d'abord la compétence de la DGSE elle-même, en tant qu'institution, et non celle de ses agents. Mais, pour l'heure, ce sont bien deux agents qui ont à rendre des comptes à la justice néo-zélandaise...

Leur procès s'ouvre dans des conditions d'autant plus difficiles que les réparations promises par le gouvernement français se font attendre. Certes il y a eu cet engagement de M. Laurent Fabius, le 25 septembre, sur TF1 : la Nouvelle-Zélande, Greenpeace et la famille du photographe tué dans l'attentat seront dédommagés. « *En ce qui concerne la famille et la veuve* [ce sera] *ultra-immédiat* », avait affirmé le premier ministre.

Hélas ! plus d'un mois a passé et la jeune femme dont était divorcé Fernando Pereira, ainsi que leurs deux enfants attendent toujours. Des contacts ont bien été noués avec leur avocat néerlandais, Me Léo Spigt, d'Amsterdam, mais la famille n'acceptera aucun dédommagement, a-t-elle fait savoir, tant que le gouvernement français ne lui aura pas présenté des excuses.

### Négociations entre gouvernements

*Celles-ci sont-elles en vue ? « Bien entendu »*, affirme aujourd'hui Me Daniel Soulez-Larivière, chargé aussi, par le gouvernement français, de ces négociations. Cependant l'*avocat* se doit d'abord aux « Turenge », et, s'il affirme avoir fait à la famille de Fernando Pereira « *des propositions particulièrement généreuses* », ces discussions sont aujourd'hui suspendues pour cause de procès à Auckland, où Me Soulez-Larivière assistera seul son confrère néo-zélandais Gerald Curry, l'autre avocat français des faux époux, Me Philippe Derouin, ayant été écarté par Paris pour cause d'opinions droitières.

Ce procès d'Auckland risque aussi de retarder les négociations que le gouvernement français a engagées, toujours par l'intermédiaire de Me Soulez-Larivière, avec les écolos-pacifistes de Greenpeace et leur avocat américain, Me Lloyd N. Cutler, de Washington. Sans doute, comme l'affirme Me Soulez-Larivière, a-t-on commencé à discuter « *sur les prémices* », mais il était difficile *d'aller très loin alors* que s'envenimait au large de Mururoa la guéguerre entre la flottille de Greenpeace et la marine française.

Sur ce front-là, l'armistice est-il en vue ? Les récents essais nucléaires français, l'arraisonnement du *Véga* (l'un des bateaux des écologistes) et les bâtons mis dans les roues de certains journalistes qui s'intéressaient de trop près à la campagne de Greenpeace n'incitent pas à l'optimisme, même s'il est possible qu'on parvienne un jour à s'entendre.

Avec Wellington, les rapports ne sont pas non plus au beau fixe. Le premier ministre néo-zélandais, le déroutant David Lange, ne vient-il pas d'accuser la France d'avoir agi de manière « *obscène* » en ne renonçant pas à sa campagne nucléaire d'automne ? Voilà qui augure mal de l'issue des négociations franco-néo-zélandaises dont les fils s'étaient noués, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New-York, fin septembre, entre M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, et le vice-premier ministre néo-zélandais.

Ces discussions, prudentes et difficiles, ont repris ces jours derniers, toujours au siège des Nations unies, entre M. Gilbert Guillaume, directeur des affaires juridiques du Quai d'Orsay, et de hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères néo-zélandais. Même si elles semblent *n'avancer que millimètre par millimètre*, il se pourrait que la menace brandie discrètement par la France d'entraver, le cas échéant, l'écoulement des produits agricoles néo-zélandais dans les pays de la Communauté européenne soit de nature à faire réfléchir, sinon fléchir, M. Lange.

Le procès des « Turenge » s'ouvre ainsi dans un climat défavorable, guère propice au compromis sur lequel misait, sans le dire, Me Soulez-Larivière : une condamnation des deux militaires français, tribut inévitable à la susceptibilité néo-zélandaise, suivie de leur libération rapide. A l'heure qu'il est, ce scénario ne relève certes pas de la fiction. Mais l'accumulation, ces derniers mois, d'erreurs, de faux pas et de défausses politiques a abouti à une situation dans laquelle le gouvernement français ne semble pas, pour l'instant, davantage en mesure de sauver la face que de tirer d'affaire les lampistes qu'il a fourvoyés dans l'équipée contre le *Rainbow-Warrior*.

BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL.

**LE PROCÈS D'AUCKLAND**

# MÉMENTO POUR UN COUP TORDU



## UN MORT

Fernando Pereira, trente-six ans, photographe néerlandais d'origine portugaise. Remonté à bord du *Rainbow-Warrior* le 10 juillet après la première explosion, il mourra lors de la seconde. Sa famille attend toujours les excuses et les dédommagements promis par le gouvernement français.



VIMENET/COLLECTIF

## TAGGART-LA-MENACE

Président de Greenpeace, David McTaggart multipliera en vain les déclarations-chocs pour obtenir de la France qu'elle renonce à ses essais nucléaires. Un mort, un bateau coulé mais une notoriété mondiale.



## LA FAUSSE SOPHIE

Envoyée en mission en Nouvelle-Zélande avec un faux mari, Sophie Turenge sera très vite identifiée comme le capitaine Prieur et arrêtée, le 17 juillet, avec le commandant Alain Mafart. Six autres agents de la DGSE, envoyés aux antipodes, verront plus tard leur identité révélée.



PETER TURNLEY/RAPHO/BLACK STAR

## UN CERTAIN DAVID LANGE

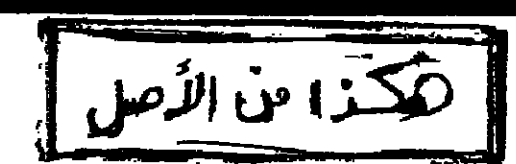
Jusqu'à l'affaire Greenpeace, personne n'avait vraiment entendu parler de David Lange, le premier ministre travailliste néo-zélandais. Imprévisible et matamore, il tient le sort des « Turenge » entre ses mains. Quel prix devra payer le gouvernement français ?



## L'HOMME BERNÉ

*« Je n'exclus pas d'avoir été berné »*, déclare Bernard Tricot, le 26 septembre à la télévision, le jour de la publication de son rapport. Pas dupe de la mission qu'on lui avait confiée ni de la « vérité » qu'on voulait lui faire avaliser, il s'est enfermé depuis dans le silence.





# LE PROCÈS D'AUCKLAND




## RÉVÉLATIONS

*Le Monde* révèle le 17 septembre que l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* a été commis par « *une troisième équipe de militaires français* » ayant agi sur ordre. Composée de deux agents de la DGSE, elle est le « chaînon manquant » de l'opération sur laquelle la presse a enquêté pendant deux mois.

## LES DEUX AMIS

Entre le président de la République et le ministre de la défense, la complicité est ancienne. Charles Hernu a-t-il tu la vérité à François Mitterrand ? Lui a-t-il menti jusqu'au bout ? « *A l'heure de l'épreuve, je suis toujours votre ami* », lui écrit le président le jour de sa démission.



FRANCOLON/GAMMA



## DÉMISSION ET LIMOGEAGE

Le 20 septembre, le premier ministre annonce dans une lettre au président de la République que Charles Hernu, ministre de la défense, a démissionné et que l'amiral Pierre Lacoste, directeur de la DGSE, a été limogé après avoir refusé de répondre à des questions précises sur le sabotage du *Rainbow-Warrior*.



PETER TURNLEY/RAPHO/BLACK STAR

## LE SACRIFIÉ RADIEUX

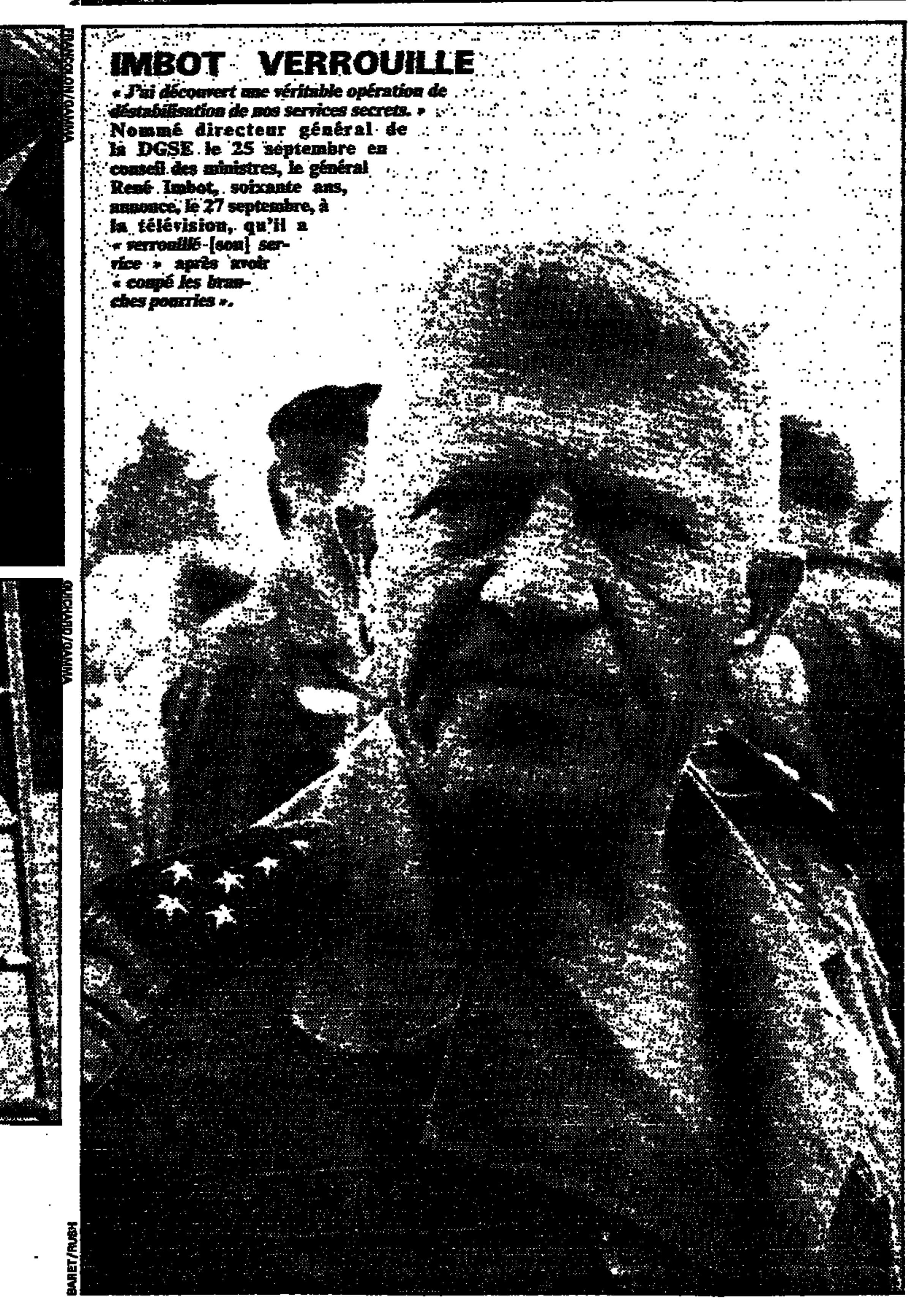
« *Des responsables de mon ministère m'ont caché la vérité* », avait écrit Charles Hernu à Laurent Fabius avant sa démission. Il part après avoir lutté jusqu'au bout et sera ovationné par les militants du congrès socialiste de Toulouse.

## NOUVEAU MINISTRE

Paul Quilès est nommé le 20 septembre ministre de la défense.



MERILLON/COLLECTIF



## IMBOT VERROUILLE

« *J'ai découvert une véritable opération de déstabilisation de nos services secrets.* » Nommé directeur général de la DGSE le 25 septembre en conseil des ministres, le général René Imbot, soixante ans, annonce, le 27 septembre, à la télévision, qu'il a « *verrouillé [son] service* » après avoir « *coupé les branches pourries* ».

BARET/RUSH

## LE PROCÈS D'AUCKLAND

# LES FINES MANŒUVRES DE L'ÉTAT-MAJOR

par Thomas Ferenczi

*Dans l'affaire Greenpeace, le pouvoir politique n'a pas su ou pas pu profiter des filtres que les institutions lui offraient pour contrôler la situation de bout en bout. L'armée a eu le dernier mot.*

SI l'on en croit les familiers des allées du pouvoir, la « bavure » d'Auckland s'expliquerait en partie par la propension de M. Hernu à vouloir s'occuper seul des services secrets, par celle de M. Fabius à ne pas vouloir s'en occuper du tout et par celle des conseillers de M. Mitterrand à prétendre s'en occuper tous à la fois. Bref, un jeu trop personnel rue Saint-Dominique, trop insouciant rue de Varenne et trop confus rue du Faubourg-Saint-Honoré ! De fait, la répartition des rôles entre les divers échelons de contrôle politique est l'une des principales données de l'affaire, si on l'examine du point de vue du fonctionnement de l'Etat.

Comme l'ensemble des dossiers militaires, la gestion des services secrets relève de la triple responsabilité de l'Elysée, de l'hôtel Matignon et du ministère de la défense. Certes, il n'est aucun domaine de l'action gouvernementale qui échappe à cette structure tripartite, puisque toute décision importante associe la présidence de la République, le cabinet du premier ministre et le ministère concerné. Pourtant, dans le secteur de la défense, les relations sont plus complexes encore : selon la Constitution, en effet, le président de la République est *« le chef des armées »*, le premier ministre est *« responsable de la défense nationale »* et, bien entendu, le ministre de la défense est l'autorité de tutelle dont dépend l'état-major.

Les compétences s'enchevêtrent donc davantage. Cette organisation ne permet pas d'établir avec précision quelle a pu être la part de chacun des trois centres de pouvoir dans l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, mais elle suggère qu'en principe ils auraient dû tous, à un moment ou à un autre, être consultés.

Dans la pratique, une opération proposée par le service action de la DGSE est d'abord soumise à l'approbation de l'état-major, puis du cabinet du ministre de la défense. En l'occurrence, selon le rapport Tricot, c'est M. Charles Hernu qui a invité la DGSE à *« anticiper »* les actions de Greenpeace, selon les termes de la note que lui avait adressée début mars le directeur du Centre d'essais nucléaires.

On sait que l'emploi du mot « anticiper » a donné lieu à exégèse. Ce qui est clair, en tout cas, c'est que le projet de saboter un ou plusieurs bateaux de Greenpeace dormait depuis longtemps dans les cartons de la DGSE. M. Bernard Stasi a révélé en effet, le 20 août sur FR3, que *« certaines autorités militaires »* avaient envisagé en 1973 *« non seulement d'arraisonner mais aussi de couler certains bateaux qui croisaient dans les eaux interdites autour de Tahiti »*. M. Stasi, qui était alors ministre des départements et territoires d'outre-mer, avait fait savoir *« avec beaucoup d'énergie »* au ministre des armées et au premier ministre de l'époque (respectivement MM. Robert Galley et Pierre Messmer) qu'il y était opposé.

De son côté, M. Messmer a indiqué au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le 6 octobre, que lorsqu'il était ministre des armées, à la fin de son mandat (donc en 1968 ou 1969), *« il était venu à l'idée des services spéciaux de faire une opération du genre de celle du* Rainbow-Warrior *». « J'ai refusé l'autorisation* », a ajouté M. Messmer, *« et l'opération n'a pas eu lieu. »*

### Le déblocage des fonds

Si la proposition ne passe pas ce premier filtre, on en reste là, en effet, et l'idée est (provisoirement) abandonnée. Dans le cas contraire, le dossier est normalement transmis aux cabinets militaires du premier ministre et du président de la République, qui constituent un second filtre. Le plus souvent, le projet ne va pas plus loin, mais s'il trouve une oreille favorable à Matignon ou à l'Elysée, une réunion est organisée entre les représentants des différentes instances intéressées pour débattre plus complètement de l'affaire.

Il semble qu'une telle réunion ait bel et bien eu lieu sur la question de Greenpeace. Selon l'usage, elle aurait dû rassembler, outre l'amiral Lacoste pour la DGSE, des collaborateurs du chef de l'Etat, du premier ministre et du ministre de la défense.

Le général Saulnier, alors chef d'état-major particulier du président de la République, a reconnu, devant M. Tricot, que *« l'affaire lui avait été soumise »* et qu'il avait autorisé – on y reviendra – le déblocage des fonds nécessaires, pensant qu'*« il s'agissait uniquement d'accroître l'effort de renseignement »*. Il devait donc être présent. Il est possible que d'autres conseillers de l'Elysée aient participé à ces échanges de vues puisque, selon plusieurs sources, au moins quatre d'entre eux interviennent dans les questions touchant aux services secrets : MM. Jean-Louis Bianco, *secrétaire général*, Jean-Claude Colliard, directeur de cabinet, Gilles Ménage, directeur adjoint, et François de Grossouvre, chargé de mission jusqu'en juin dernier. Les mêmes sources affirment que cette dilution des responsabilités affaiblit le contrôle exercé par l'Elysée sur les opérations de la DGSE, ce qui expliquerait en partie le dérapage de l'affaire Greenpeace.

A l'hôtel Matignon, en revanche, il apparaît que les services secrets ne font pas l'objet d'une attention particulière et qu'aucun conseiller n'a pour mission de suivre leurs activités. Certains prétendent que M. Claude Silberzahn, aujourd'hui préfet de Haute-Normandie, était chargé du dossier, mais au cabinet du premier ministre on soutient que M. Silberzahn ne s'est occupé que de la police, de la décentralisation et, dans la dernière période, de la Nouvelle-Calédonie. Cette affirmation est confirmée de plusieurs sources. Quant au cabinet militaire, il considérerait, dit-on à Matignon, qu'*« il n'est pas dans sa vocation de s'occuper de la DGSE »*. Seul M. Louis Schweitzer, directeur du cabinet, peut être, en cas de besoin, appelé à intervenir.

Cette attitude d'abstention volontaire, justifiée, selon le cabinet du premier ministre, par la priorité accordée aux problèmes économiques, contraste avec celle des prédécesseurs de M. Fabius, qui ont tous veillé avec le plus grand soin à préserver leurs prérogatives en ce domaine. Elle pourrait expliquer que le chef du gouvernement n'ait pas été représenté à la réunion tenue à l'Elysée. Si tel était le cas, Matignon n'était pas en mesure de jouer le rôle de verrou qui aurait dû être le sien.

Enfin, le ministre de la défense, qui, dit-on, assure personnellement les relations de son département avec la DGSE, pouvait fort bien n'avoir délégué aucun membre de son cabinet, puisque l'amiral Lacoste avait déjà obtenu son accord.

### Feu vert à l'Elysée

*Une fois le feu vert accordé* par les responsables réunis à l'Elysée à une initiative dont ils connaissent, sinon les détails d'exécution, du moins l'objectif clairement défini (en l'espèce, l'immobilisation du navire de Greenpeace), la préparation est évidemment du ressort de la DGSE. L'étape suivante de la procédure officielle est alors l'attribution des fonds.

Si les crédits de fonctionnement (salaires des personnels, par exemple) et d'équipement de la DGSE sont inscrits au budget de la défense, les opérations sont financées sur les fonds spéciaux, votés chaque année par le Parlement au titre des services généraux du premier ministre. Les sommes étant versées mensuellement à la DGSE, conformément aux règles budgétaires, une rallonge peut être nécessaire si la dotation se révèle insuffisante. C'est ce qui s'est passé dans l'affaire du *Rainbow-Warrior*, puisque, de l'aveu même du premier ministre, un décret a permis de puiser dans le budget du ministère de l'économie et des finances au chapitre des dépenses accidentelles. Ce décret n'a pas été publié au *Journal officiel*, et M. André Fosset, rapporteur au Sénat, qui demandait à en prendre connaissance, s'est vu opposer le secret défense – ce qu'il juge singulier, dans la mesure où M. Fabius avait promis de lever ce secret pour les membres d'une éventuelle commission d'enquête.

Le décret a reçu la double signature du premier ministre et du ministre de l'économie et des finances. Celle de M. Fabius – ce qu'on appelle sa « griffe » – a été apposée par le secrétaire général du gouvernement. Comme l'écrit M. Tricot, *« la dépense était de celles qui dépassaient les charges courantes du service et qui donnent lieu à l'allocation de fonds exceptionnels : cette attribution fut demandée et accordée dans des conditions normales, c'est-à-dire avec l'accord du chef de l'état-major particulier du président de la République »*.

Plus précisément, c'est à la demande du général Saulnier que Matignon a débloqué l'argent. Officiellement, le secrétaire général du gouvernement a considéré qu'il n'avait pas à en savoir plus. Il en va de même pour celui qui a apposé la « griffe » de M. Bérégovoy. *« Ceux qui ont signé*, dit-on à Matignon, *ne connaissaient pas et n'avaient pas à connaître l'objet de la dépense. »*

Sous M. Pierre Mauroy, à en croire certains de ses anciens collaborateurs, la signature de son directeur de cabinet aurait été indispensable, et elle n'aurait pas été donnée sans plus ample information. *« Chaque gouvernement a son mode de fonctionnement »*, se contente-t-on de répondre au cabinet de M. Fabius. Au moins est-il patent que, face aux demandes pressantes des militaires, les filtres politiques n'ont pas fonctionné, soit que les responsables civils aient été tenus dans l'ignorance, soit qu'ils aient manqué de jugement.

### Les demandes du président

Après l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, le 10 juillet, quelle pouvait être la réaction des divers échelons du pouvoir ? Officiellement, on le sait, il a fallu attendre le 16 juillet pour que le premier ministre, alerté par son directeur de cabinet, apprenne que les recherches en Nouvelle-Zélande s'orientaient vers une piste française, et le 21 septembre pour qu'il connaisse enfin toute la vérité. Quant au chef de l'Etat, qui a demandé à deux reprises par lettre à M. Fabius, les 7 août et 19 septembre, de faire toute la lumière, il aurait été informé le 17 juillet par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, de la présence de deux agents français (« les Turenge ») en Nouvelle-Zélande.

Cette version des faits, là non plus, selon plusieurs collaborateurs des premiers ministres qui ont précédé M. Fabius, *« ne correspond pas à la réalité du fonctionnement de l'Etat »*. Le fonctionnement normal de l'Etat aurait voulu que dès le 10 juillet, date de l'attentat, ou au moins dès le 12, date de l'arrestation des faux époux Turenge, l'exécutif fût alerté. Les sources citées ci-dessus jugent *« ahurissant »* qu'il n'en ait pas été ainsi.

Plusieurs solutions s'offraient alors au président de la République et au premier ministre. Engager des négociations discrètes avec la Nouvelle-Zélande pour récupérer les deux agents emprisonnés à Auckland : si cette hypothèse a été envisagée, elle a été rapidement écartée en raison du caractère imprévisible du premier ministre néo-zélandais. Reconnaître la faute commise en la minimisant : dès lors que M. Mitterrand l'avait qualifiée de crime, il devenait difficile de l'excuser. Jouer la carte du silence en tablant sur la complicité de l'opposition, soucieuse de ne pas compromettre l'armée : cette position, adoptée pendant près d'un mois, est apparue intenable quand la presse a commencé à bénéficier de fuites venues soit de Nouvelle-Zélande, soit de milieux militaires en France.

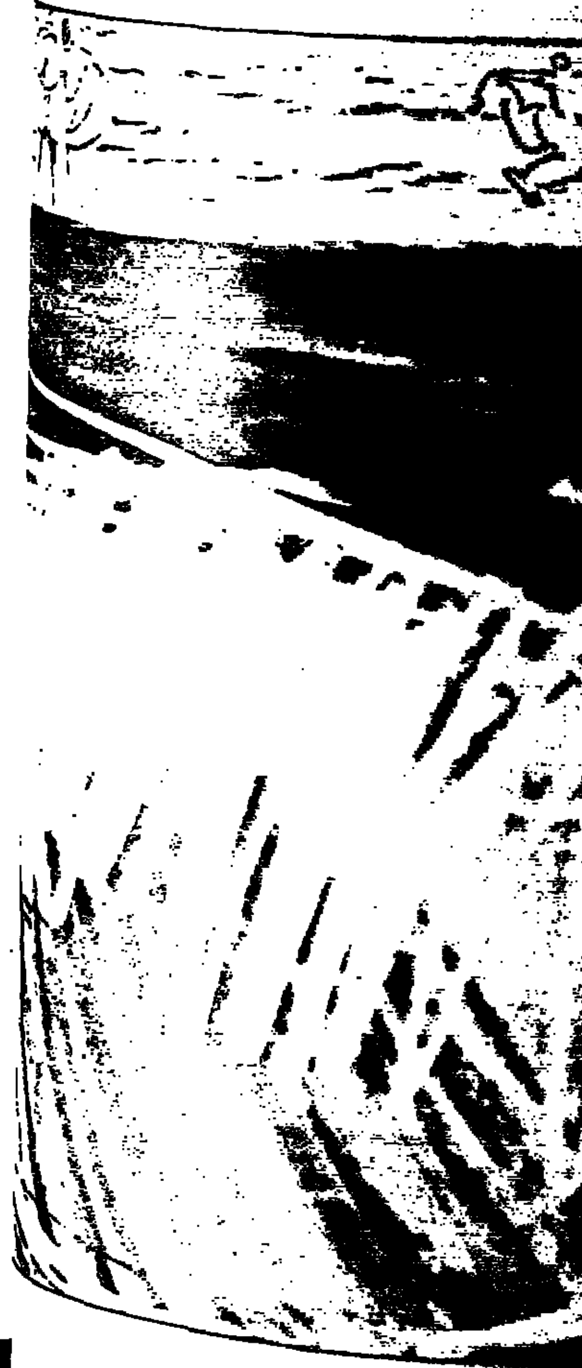
*Enfin, s'en tenir*, avec la caution de M. Tricot, à la fiction d'une simple mission de renseignement : cette version a été contredite par les révélations sur l'existence d'une troisième équipe.

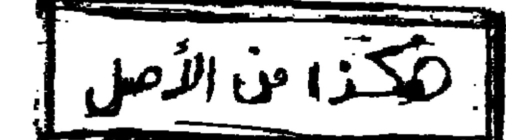
L'affaire Greenpeace met ainsi en lumière, d'une façon exceptionnelle, le fonctionnement des pouvoirs publics. Elle révèle en particulier la toute-puissance de l'armée, que les plus hauts échelons de l'Etat se sont montrés incapables de contrarier. Au centre du dispositif on a trouvé en effet, tout au long de l'affaire, le général Saulnier, devenu le 1er août chef d'état-major des armées. Sa mise en cause atteindrait l'armée tout entière : elle est apparemment considérée comme inconcevable.

Le pouvoir politique a décidé de « couvrir » le pouvoir militaire : la démission de M. Hernu et la nomination du général Imbot, le numéro deux de la hiérarchie, à la tête de la DGSE, ont pour effet de laisser les militaires *régler entre eux leurs problèmes*. L'épreuve de force a tourné à l'avantage de l'armée. ■



VIOLLARD/GAMMA





**NOUVELLE**

# NUIT DE NOËL

par Gloria Alcorta

C'EST à Cambou-de-los-Santos, dans la nuit du 24 décembre 1963, que des bouffées de rires et de bruits de poursuite réveillèrent Agustina en sursaut.

Dressée sur son lit, la jeune femme écoutait ces rumeurs avec une attention étonnée, lorsqu'elle se rappela avoir entendu parler de bains de lune. Jamais personne ne l'avait conviée à y prendre part, mais elle en connaissait l'existence : la petite ville de Cambou était célèbre pour la luminosité de ses nuits.

Or, quand elle s'y attendait le moins, le plaisir, car il ne pouvait s'agir que de lui, parvenait jusqu'à elle depuis la côte (jamais les vacanciers n'auraient osé se poster devant la villa pour y célébrer le Seigneur avec des cris). Tout le monde savait qu'Agustina haïssait les réjouissances de Noël : les sapins ourlés de bougies et de flocons d'ouate lui faisaient horreur depuis que l'arbre planté par grand-mère, dans le patio, avait pris feu.

Comme, au loin, les rires et les poursuites s'obstinaient, Agustina n'hésita plus. Elle sortit de sa chambre – qu'elle ne quittait pas depuis des semaines – pressée de gagner la côte et d'y épier les baigneurs.

Dès qu'elle eut atteint la porte de la propriété, elle se raidit en se voyant subitement aux prises avec des inconnus chapeautés de guirlandes qui lui barraient le passage en la pressant sous une gerbe de gui. *« Il est né le divin Enfant, résonnez... résonnez... »*

Et ce ne fut que grâce à un geste, d'une brusquerie insoupçonnable chez elle, qu'Agustina parvint à se libérer de ses agresseurs. Puis, sans un regard de leur côté, sans reprendre son souffle, elle fendit la foule et se mit à dévaler la colline.

Les muscles de son visage se détendirent au contact du petit vent, et comme elle croyait reconnaître des bruits familiers, elle se sentit soudain plus légère : *« Les baigneurs... ce sont les baigneurs !... Ils ont sauté de la jeep... ils se poursuivent... ils vont se toucher... »*

Au bas de la falaise, deux chemins menaient à la plage. Agustina se décida pour celui des mûriers, et comme elle allait atteindre le seuil de la crique, où les rochers forment un creux pour accueillir les embarcations, elle s'arrêta : *« Ce bruit... ce bruit de soie... C'est lui, c'est son maillot qui se déchire. Desdemona !... tu vas te retrouver nue... toute nue, petit monstre... »*

Mais, bientôt, la promeneuse dut s'égarer, car les rires s'éloignèrent et les cris se confondirent. Saisie dans un tourbillon d'images, elle courut, tantôt se rapprochant de la mer, tantôt s'en écartant, et comme elle butait sur une branche tombée en travers du sentier, elle laissa échapper une plainte. Aussitôt, le petit bois changea. Un homme surgit de derrière un buisson, et, sans un regard pour elle, il se mit à marcher en balançant le torse.

Au bout du chemin, la crique était déserte. La mer et le sable s'étiraient sous la lune dans une même nappe paisible. Pas une fois le promeneur ne s'était retourné, et quand il fut sur le rivage, un chien noir sortit tout échevelé de la mer et se jeta sur lui avec des jappements.

Agustina observa le chien et cet inconnu sans oser les approcher. Puis, quand elle les vit rouler tous les deux, enlacés dans le sable, quelque chose de froid descendit en elle et se glaça dans sa poitrine : *« Je voudrais être cet homme et ce petit chien »*, murmura-t-elle.

Au bout d'un moment, le promeneur se lassa du jeu, repoussa l'animal, fit le vide autour de lui, se débarrassa de ses vêtements et les jeta dans la mer. Puis, les yeux fixés sur la baie, il ne bougea plus.

A quelques mètres de là se balançait un bateau. Le promeneur leva la main en prononçant des mots qu'Agustina entendit à peine et ne comprit pas. Aussitôt, l'embarcation se détacha de ses amarres et s'avança vers lui. L'étranger la reçut avec effusion, comme il avait reçu le chien. Il dégagea sa chemise de ses chevilles où elle s'était enroulée, et se mit à en frictionner la coque du petit bateau.

Après environ une heure de ce travail, quelque chose comme un minuscule mât de misaine se dressa à l'avant. Des cordages se tressèrent de bâbord à tribord, et, à mesure que l'embarcation prenait vie, une voile se hissait, et le vernis de la coque était pris de tremblements.

Le jour commençait à poindre lorsque le faiseur de navires poussa son œuvre terminée vers le large. Le bateau, encore étranger à la dignité de son nouvel état, tituba avant de se redresser et de prendre la mer. Alors l'inconnu s'épongea le front, et comme il se retournait sur la jeune femme qui n'avait pas cessé de l'observer, le chiffon qu'il tenait dans les mains lui échappa, s'envola, et acheva sa course dans les branches d'un mûrier.

D'UN geste vif, il libéra son pantalon du va-et-vient de la houle, enfila celui-ci, décrocha sa chemise et la glissa dans sa poche. Avant de s'éloigner, il s'inclina pour caresser le chien. La nuit s'était arrondie tout à coup autour d'un rai de lumière qui vacillait entre les arbres. Agustina hésita une minute avant de se décider à suivre l'étranger. Puis, elle céda et reprit sa marche derrière lui, qui avançait d'un pas lent, torse nu, s'arrêtant de temps à autre pour admirer la montée des vagues.

Soudain, comme ils traversaient une zone de bruyère, quelque chose comme une étincelle de gaieté jaillit dans l'esprit de la jeune femme : celui qu'elle avait épousé autrefois devenait tout doré lui aussi dans le petit jour. Il aimait rester des nuits entières sur la plage. Rien ne dérangeait son sommeil. Ni le vent ni la marée qui l'emportait souvent très loin. Cet homme avait renoncé pour Agustina à Desdemona Ross, une héritière. Le marquis ne s'en était jamais remis. Son fils lui disait : *« Agustina est née de l'autre côté des Alpes. Mais regardez-la... regardez-la... Ses cuisses, ses reins, ses épaules... Elle est faite pour enfanter des héros. »*

En hiver, pendant les nuits de grand froid, il l'écrasait sur son lit en balbutiant. Il lui parlait du goût du sel sur la peau et des fruits qui éclatent. Elle se rappelait sa chaleur et son indifférence pour tout ce qui n'était pas le plaisir. *« Agustina... seule la vie est bonne à vivre : la chair soudée dans la chair. »*

Et elle se rappelait son petit ventre qui grossissait tous les jours et devant lequel elle s'agenouillait.

Le bois s'arrêtait au pied de la colline. Aussi le promeneur traversa-t-il un chemin de terre prolongé par une pelouse et escalada des marches. Une fois devant la porte de la propriété, il s'écarta pour laisser passer la jeune femme.

La grille se referma, et Agustina suivit son hôte jusque sur la terrasse, puis dans un salon tendu de brocart où des personnes des deux sexes, les yeux bouffis de sommeil, contournaient le corps d'un homme en habit, affalé sur le plancher, les bras en croix.

Sur un signe de son maître, un laquais armé d'un balai traversa la pièce et fit glisser l'importun sous le piano. Des voix s'élevèrent : *« Non, pas Octavio... pas lui... c'est... »*

... Mais le maître de maison allait et venait, apaisant des cœurs, caressant des épaules.

Sur la terrasse, les femmes s'immobilisèrent et se couvrirent le visage en recevant la lumière du jour dans les yeux.

A l'intérieur, un silence figé s'était abattu, et ce fut avec une sensation d'extrême lassitude qu'Agustina se retrouva seule en compagnie d'un inconnu occupé à vider des cendriers, à fermer des jalousies et des portes à double tour.

*« Il ne me voit pas... il ne sait pas... »*. Et comme elle se rapprochait de lui et lui effleurait la joue du bout de ses doigts, il eut un geste de retrait accompagné d'un cri : *« Non ! Agustina, non ! »*

Et Agustina retira sa main : cet homme la connaissait... Alors pourquoi n'ouvrait-il pas les fenêtres et ne laissait-il pas entrer la lumière ?

Etonnée de ne pas éprouver le besoin de fuir, elle s'appuya contre un meuble et, soudain, comme si elle n'eût jamais quitté les lieux, elle reconnut sa place près de la cheminée, dans la bergère où elle s'installa.

TOUT commençait à se colorer autour d'elle : un paysage au-dessus du bureau, le portrait du marquis en rajah, les colibris dans la vitrine. Il n'y avait pas jusqu'au petit vase bleu sur la crédence qui ne lui fût familier. Mais au moment où elle s'apprêtait à exprimer sa gratitude, Agustina ferma les yeux pour ne pas voir le panier où elle mettait son ouvrage de broderie, le soir, avant de monter dans sa chambre.

*« Julian, ne me laisse pas seule, je suis heureuse ! »*

C'était sa voix, sa voix de femme ; mais Julian, le dos au piano, les mains crispées sur le journal qu'un domestique avait glissé sous la porte, ne broncha pas.

Et Agustina poursuivit d'une voix douce :

*« Tu m'as fait mal, très mal, pourquoi ? »*

Et lui, d'une voix amère :

*« C'est toi qui t'es perdue.*

*– Je ne me suis pas perdue, Julian... C'est toi, si tu ne fais pas attention, qui pourrais, une nuit...*

*– Qu'est-ce que je pourrais ?*

*– Tu pourrais partir avec la mer ! »*

A ces mots, Julian eut un petit rire mélancolique et posa sur sa femme un regard dont personne n'aurait pu déterminer l'expression.

*« Si tu voulais*, insista-t-elle, *je pourrais être heureuse. Tout à l'heure, sur la côte, je me suis souvenue... Tu m'écrasais dans le sable, tu voulais que je sois heureuse... et je me suis souvenue...*

*– De quoi ?*

*– De notre enfant ! »*

Elle avait à peine effleuré le mot. Celui-ci n'avait pas plus de consistance qu'un flocon de neige à Noël. Mais Julian fit une boule de son journal et la jeta contre le mur. Ensuite, avec la voix des anathèmes, il ordonna :

*« Notre enfant est mort... n'en parle jamais. »*

Il s'était avancé vers la fenêtre. Il l'ouvrit et se pencha en avant de tout son torse, comme pour se laisser tomber dans le froid.

*« Non, Julian, non, ne t'en va pas ! »*

Recroquevillée dans sa bergère, Agustina suppliait :

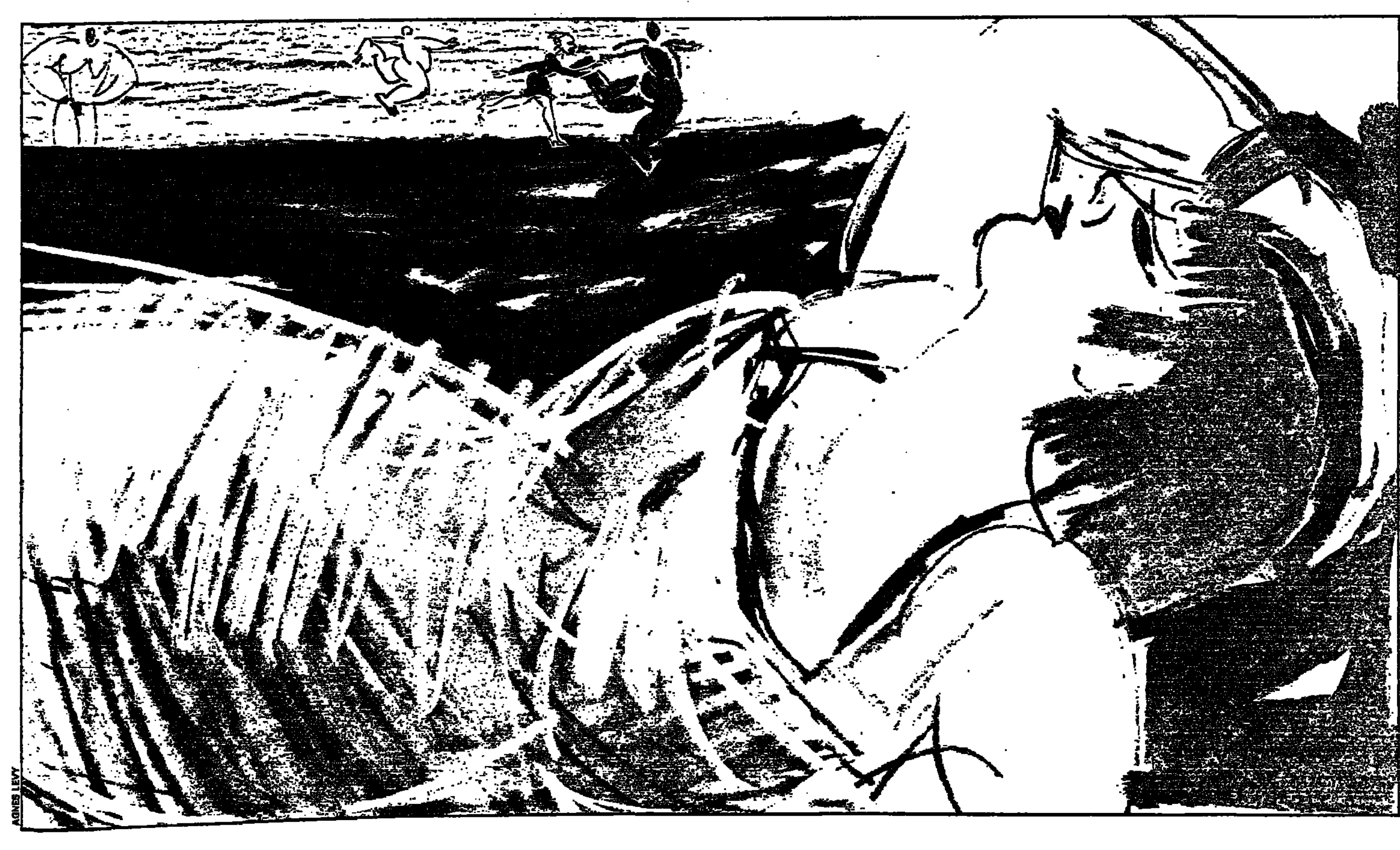
*« Je l'ai entendue tout à l'heure... elle riait, elle t'appelait, et j'ai vu ton bateau... Il a grandi... tu vas pouvoir partir, Julian, n'est-ce pas ? »*

Mais Agustina détourna la tête et la cacha dans ses mains pour ne pas entendre la réponse.

Quelques heures plus tard, quand elle ouvrit les yeux, le soleil était haut dans le ciel. Un laquais en gilet jaune rayé de noir chantait en manœuvrant son balai à travers la pièce. Le corps du nommé Octavio n'était plus sous le piano. Des cris et des rires montaient de la côte, l'air sentait le thym, mais Agustina n'eut pas le cœur à bouger.

La nuit avait passé sur elle en emportant les derniers vestiges de son rêve, et quand elle tendit la main vers la corbeille à ouvrage et prit sa broderie, ce fut pour la déplier sur ses genoux et y enfoncer une aiguille sans mémoire. ■

Gloria Alcorta, qui vit tantôt en France, tantôt en Argentine, a publié deux recueils de nouvelles : l'un en espagnol, *l'Hôtel de lune* (Albin Michel, 1966), l'autre en français, *l'Oreiller noir* (Grasset, 1978). Deux nouvelles d'elle sont parues dans *le Monde : le Secret du petit homme jaune* (« 40 nouvelles », juin 1982), et *la Surprise* (« 40 nouvelles », juin 1984).



TRANS-MANCHE

# SCENIC CHANNEL

par Alain Faujas

***Tout reste encore à décider et à construire, mais l'affaire soudain s'est accélérée : la liaison trans-Manche émerge de l'irréel, et les dossiers des ingénieurs sont aujourd'hui posés sur les bureaux des politiques. Décision début 1986. Mise en service en 1993.***



BUKER/SIPA

**20 janvier 1975, les travaux sont abandonnés. 300 mètres de galerie en France, 400 en Angleterre. 600 millions de francs d'ardoise...**

ON n'ose y croire. Qu'il devienne pont ou tunnel, ce « lien fixe trans-Manche », dont on rebat les oreilles aux opinions publiques depuis des décennies, semble promis à une vingt-septième tentative. Le jeudi 31 octobre, quatre projets ont été remis aux gouvernements britannique et français. Ceux-ci souhaitent que les vingt millions de passagers et les 20 millions de tonnes de marchandises qui, en 1984, ont traversé la Manche et la mer du Nord, n'aient plus à emprunter de bateaux. Cette fois-ci sera-t-elle la bonne ?

La Manche – *the Channel* – fascine. Ce détroit de 35 kilomètres de large que traversaient à pied sec les hommes du magdalénien est une sorte de défi pour leur descendance. Depuis des siècles, on se bouscule pour le relever et pour changer la Grande-Bretagne en presqu'île.

Il semble que ce soit le Français Nicolas Desmaret qui imagina le premier, en 1751, de relier le continent et les îles Britanniques dans un mémoire intitulé *Dissertation sur l'ancienne jonction de l'Angleterre à la France.* Il ouvrait la voie à des générations de doux rêveurs et d'inventeurs obstinés. Il y eut l'ingénieur Albert Mathieu-Favier, qui proposa, en 1802, à Napoléon de percer un tunnel sous-marin éclairé par des lampes à huile et aéré par des cheminées débouchant au-dessus des vagues. Les diligences auraient effectué la traversée en cinq heures. Il y eut, en 1860, M. Gustave Robert, qui inventa une jetée de 32 kilomètres de long et de 6 mètres de haut comportant quatre voies ferrées et percée de deux passes pour laisser circuler les navires. Il y eut l'ingénieur Aimé Thome de Gamond, qui, de 1833 à 1865, peaufina des ponts et des tunnels en poussant la passion jusqu'à étudier la Manche par 33 mètres de fond, nu comme un ver, lesté de 80 kilos de galets et les oreilles et le nez bourrés de coton mêlé de beurre. Il y eut encore le tunnel de William Law, le pont de Charles Boutet, le canal de M. Blancoud, jusqu'à ce jour de 1874 où l'on creusa le premier trou à Sangatte. MM. Sartiaux, Tempest, Geiger, Basdevant, et même M. Jules Moch, virent tour à tour leurs projets recalés, les risques techniques et financiers des opérations se conjuguant avec le conservatisme îlien, la peur de la rage et la crainte des états-majors de Sa Majesté de voir débarquer sans crier gare une armée ennemie.

## Deux trous de 600 millions de francs

La vingt-sixième tentative faillit être la bonne. En 1963, une commission franco-britannique se prononçait pour un tunnel ferroviaire. Un sondage publié par le *Sunday Telegraph* donnait 68 % de Britanniques favorables à cette formule. En 1964, le gouvernement se ralliait aux conclusions de la commission. En 1967, l'appel d'offres était lancé. En 1970, les trois soumissionnaires se regroupaient. Le protocole officiel était signé en 1971. Deux machines américaines, des tunneliers, commençaient à percer à la fin de 1974, à Sangatte (France) et à Douvres (Grande-Bretagne), et ne devaient plus s'arrêter jusqu'en 1981. Le 20 janvier 1975, le gouvernement de M. Harold Wilson, aux prises avec des difficultés budgétaires sans précédent, préférait geler les travaux d'un tunnel qui aurait dû coûter 10 milliards de francs. Douze ans d'efforts pour parvenir à une ardoise de 600 millions de francs, à 300 mètres de galerie en France et à 400 mètres côté anglais ! Un vrai gâchis.

Les Britanniques avaient suspendu la réalisation du lien fixe trans-Manche. C'est eux qui rouvrirent le dossier en 1980 par la voix de Mme Margaret Thatcher, qui se déclara partisane d'un ouvrage financé seulement par les capitaux privés et sans aucune garantie financière des Etats. C'était reparti pour un tour. En 1982, le rapport d'un groupe de travail concluait : « *L'analyse conduit à conseiller la construction d'un double tunnel ferroviaire foré avec navette pour véhicules automobiles. Cette solution offre un intérêt économique certain pour les deux pays ; la sécurité de la traversée serait accrue et le plan énergétique amélioré. L'impact sur l'emploi apparaît comme globalement positif à terme.* »

Le décor est planté. Les Britanniques désirent un financement et une exploitation privés. Les Français, très portés sur le ferroviaire, tiennent à un tunnel où circuleront des trains. En Grande-Bretagne, on envisage le « lien » en termes de « business » et de rentabilité. En France, on l'inscrirait volontiers parmi les « chantiers du président » destinés à marquer cette fin de siècle. Ce n'est plus l'enthousiasme des années 60, mais une sorte de convergence des intérêts bien compris des deux parties. Au fil des sommets, à Paris et à Londres, Mme Thatcher a semblé acquise à l'idée de faire une fleur à M. Mitterrand en donnant le coup d'envoi officiel au projet juste avant les élections législatives françaises... La procédure de consultation arrêtée le 2 avril 1985 par les gouvernements prévoit que les projets déposés le 31 octobre seront décortiqués par un groupe d'évaluation présidé du côté français par M. Raoul Ruteau, ingénieur général des ponts et chaussées.

Il vérifiera que chaque projet satisfait aux exigences de sécurité. En cas de tunnel, tous les usagers devront pouvoir être évacués à l'air libre en moins d'une heure et demie. En cas de pont, l'ouvrage devra résister au choc des plus grands pétroliers lancés à la vitesse de 17 nœuds. Il s'assurera que la vitesse des voitures pourra être maintenue à 80 kilomètres/heure, et celle des trains à 160 kilomètres/heure. Il soupèsera les solutions techniques choisies, les forages et les enfouissements, les métaux et les bétons de plus en plus spéciaux, la résistance au vent, à la pression sous-marine et à la corrosion du sel. Le groupe évaluera aussi la rentabilité financière des projets et la crédibilité des consortiums qui les supportent. A la fin de cette année ou au début de 1986, les gouvernements auront tous les éléments pour choisir les heureux gagnants, parmi lesquels, soit dit en passant, pourraient se retrouver quelques entreprises dont le projet aura été repoussé. Au printemps 1986, un traité sera signé par les deux Parlements. Les travaux commenceront dès la fin de l'année 1986 pour permettre une mise en service en 1993.

Le groupement retenu devra financer, réaliser et exploiter le « lien fixe » sans apport budgétaire ni garanties financières des deux Etats. En contrepartie, ceux-ci lui donneront les garanties politiques préalables à l'engagement des sommes considérables requises, soit de 30 à 100 milliards de francs. Ils l'autoriseront à percevoir un péage sur les usagers.

Une belle bataille en perspective. Malgré les aléas et l'attitude prudente des gouvernements, on se bouscule pour remporter ce marché comme jamais on ne l'avait fait auparavant. Quatre groupes ont remis leurs projets : Euroroute ; France-Manche-Channel Tunnel Group ; Europont et British Ferries. Tous les quatre conjuguent par tous les temps et à tous les modes le pont et le tunnel. La bataille fait surtout rage entre les deux groupes donnés comme favoris, qui tirent des bordées d'arguments contre le projet adverse. Le tunnel de France-Manche est considéré comme vieillot et digne du dix-neuvième siècle et de la marine à voile par Euroroute. Le pont-tunnel et ses rampes de descente sous-marines soulèvent l'hilarité des gens de France-Manche, qui estiment que les bouchons routiers ne manqueront pas dans ce carrousel digne d'un Luna Park. Là, on vous certifie que le verglas empêchera la circulation automobile sur le pont. Ici, on vous promet les pires infiltrations d'eau de mer dans le tunnel foré. Pas un expert d'un bord qui ne vous jure que ses estimations seules sont avérées tant en matière de devis qu'en matière de rentabilité. Une véritable bataille médiatique de chiffonniers en perspective, où ferrailleront, du côté français, notamment M. Jean-Paul Parayre, PDG de Dumez, M. Francis Bouygues et M. Jacques Mayoux, président de la société Générale.

Restent tout de même quelques inconnues. Lorsque les experts auront dessiné le tunnel-pont ou le tunnel-tunnel ou le tunnel-pont-tunnel, le plus satisfaisant pour le meilleur prix, la majorité n'aura-t-elle pas changé à l'Assemblée nationale française ? La cohabitation entre un président de la République de gauche et un Parlement qui ne le sera plus facilitera-t-elle la construction du « *lien fixe* » trans-Manche ? Le gouvernement de Sa Majesté résistera-t-il aux protestations de ceux – et ils sont légion – qui voient dans le tunnel ou dans le pont le début d'une perte d'identité nationale ? Les marchés financiers se laisseront-ils convaincre d'apporter les sommes colossales nécessaires, soit l'équivalent de six ou de sept TGV Paris-Lyon ou d'une centaine de Boeing-747 ? *Wait and see,* comme disent les Britanniques.

Une chose est certaine, les usagers qui traverseront en une demi-heure la Manche, moyennant 500 ou 800 francs pour leur automobile, plébisciteront l'ouvrage. Fini le mal de mer, fini le transbordement d'une heure et demie entre Calais et Douvres, fini les aventures ! Les TGV mettront trois heures pour relier le cœur de Paris au cœur de Londres : le rapprochement sera spectaculaire entre la France et la Grande-Bretagne. Est-ce indispensable pour réaliser enfin une Europe unie ? Faut voir, comme disent les Français. ■

# PAS ENVIE DE CREUSER LES PREMIERS

Les promoteurs britanniques des projets actuellement à l'étude reconnaissent volontiers avoir eu plus de difficulté que leurs partenaires français à faire valoir chez eux tout l'intérêt de l'entreprise. Le problème paraît désormais quelque peu dépassé, mais ils ont dû soigner plus particulièrement leur dossier sur ce point et doivent encore rappeler cette évidence : à tous points de vue, économique surtout, c'est aux Britanniques, bien plus qu'aux autres Européens, que profitera l'établissement d'une liaison fixe à travers la Manche entre la Grande-Bretagne et le continent (les relations franco-britanniques n'étant assurément pas seules en cause).

Les Britanniques sont d'ores et déjà et de très loin les premiers utilisateurs et bénéficiaires des moyens de communication existant aujourd'hui. Sans compter le flux impressionnant des consommateurs anglais qui viennent chaque week-end à plein « *ferries* » remplir leurs caddies dans les supermarchés de Calais ou de Boulogne parce que la pinte de bière y est moins chère que chez Mme Thatcher. Tout cela, sans même consulter la carte ou les statistiques, devrait être élémentaire, mon cher Watson ! Les défenseurs des quatre projets en compétition éprouvent par exemple le besoin de souligner avec insistance que désormais plus des deux tiers du commerce extérieur britannique se font avec les pays de la Communauté européenne.

## L'Europe, l'Europe !

Le tunnel – ou le pont – est généralement considéré comme une idée plus européenne que française ou britannique, et c'est tout juste si l'on ne se plaint pas d'être plus ou moins contraint par les continentaux de devoir convenir de son bien-fondé.

Un sondage d'opinion réalisé début octobre par l'Institut Mori semble ne laisser aucun doute sur le sentiment de la majorité des Britanniques à propos d'une liaison permanente à travers la Manche : 70 % des personnes interrogées se prononcent résolument en faveur du pont ou du tunnel (un sondage de la SOFRES en France a fourni le même pourcentage), 17 % seulement se déclarent contre.

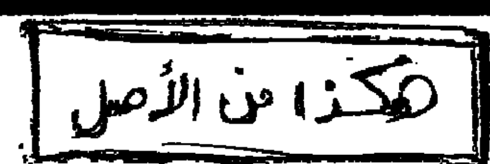
Ces résultats confirment ceux de précédentes enquêtes et contribuent certainement à renforcer la détermination du gouvernement de Mme Thatcher à aller de l'avant – après bien des hésitations initiales. Heureusement que les données de telles études peuvent être produites, car on a une impression tout à fait différente si l'on prête attention aux divers débats organisés en ce moment par les médias sur le sujet. Ainsi le 22 octobre, lors d'une émission de télévision au cours de laquelle le public était invité à donner son avis, la majeure partie des interventions ont été consacrées à dresser une liste des conséquences néfastes de l'établissement d'un contact direct avec le continent, avec des arguments aussi étranges, pour qui n'est pas britannique, que celui des risques de propagation de la rage... Les Anglais font une fixation sur cette maladie qui les a épargnés jusqu'à maintenant.

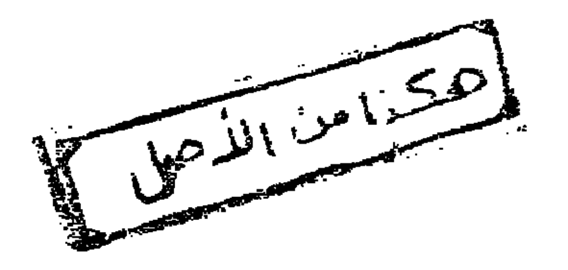
Actuellement dans les ports et aéroports, de multiples avertissements font en sorte que le visiteur se sente tout de suite soupçonné de véhiculer le virus. On va même jusqu'à emballer vos achats en « duty free » dans un sac sur lequel s'étale, au lieu d'une quelconque publicité, cette mise en garde traduite en plusieurs langues : *« N'introduisez pas en fraude des animaux en Grande-Bretagne. »*

L'expression de ces réticences n'a rien de très rationnel. Plus franche et nette était cette réflexion d'une téléspectatrice : *« Nous aimons beaucoup la France. Les Français sont nos voisins les plus proches, mais de là à souhaiter une plus grande promiscuité... »* On ne saurait ignorer que pour les Anglais l'art du bon voisinage consiste d'abord à savoir garder ses distances. Pour se rassurer sur les véritables intentions de nos amis britanniques, on se souviendra que voici dix ans ils faisaient entendre le même genre de prévention à l'égard du continent et de l'Europe, tout en disant oui à celle-ci par référendum.

FRANCIS CORNU.










# TRANS-MANCHE

## UN TUBE AU-DESSUS DES VAGUES

QUOI de plus simple pour l'automobiliste que d'acquitter le montant du péage et d'emprunter pendant une demi-heure les 37 kilomètres d'un pont au-dessus de la Manche ? Quoi de plus complémentaire qu'un tunnel ferroviaire courant dans le lit du détroit sous un pont dont les huit piliers constitueront autant de cheminées de ventilation ? Précisons que la circulation routière sera enfermée dans un tube aveugle et que, pour l'usager, rien ne distinguera un pont d'un tunnel. Le tunnel ferroviaire ne comportera qu'une seule voie.

### LES TECHNIQUES

Le tube-pont sera fabriqué avec des bétons spéciaux, tout comme les chaussées routières qui s'étageront sur quatre niveaux (douze voies plus deux voies de service). Chaque câble suspendant le tube aura un diamètre de 1,4 mètre. Deux paires de câbles sont prévues par travée. Ils seront fabriqués avec un matériau six fois plus léger que l'acier. Chaque travée aura 5 kilomètres de long, et le tablier se trouvera à 70 mètres au-dessus de l'eau. Les piliers seront fabriqués à terre et immergés à l'emplacement prévu. L'unique tunnel ferroviaire sera foré dans la craie sous-marine ; il aura un diamètre de 6 mètres.

### LA SÉCURITÉ

Très satisfaisant pour l'usager et pour l'exploitant en raison de sa simplicité, le projet Europont présente l'inconvénient de planter six de ses huit piliers dans la Manche et donc d'accroître les risques de collision avec la circulation maritime très dense qui s'y écoule. Les promoteurs ont prévu d'environner les piliers, soit d'atolls de sable pour amortir les chocs dans les eaux les moins profondes, soit d'un système amortisseur fait de câbles et de structures creuses au centre des couloirs de navigation. Chaque tour est conçue pour résister à l'impact d'un bateau de 250 000 tonnes lancé à 17 nœuds. Elle sera équipée de sirènes, de flashes à laser et de radars pour détecter tout risque de collision. Des vedettes rapides basées au pied des piliers assisteront les navires qui représenteraient un danger.

### LA DURÉE DES TRAVAUX

Cinq ans.

### LA CRÉATION D'EMPLOIS

Cinquante mille emplois directs ou indirects de chaque côté de la Manche pendant la duré du chantier.

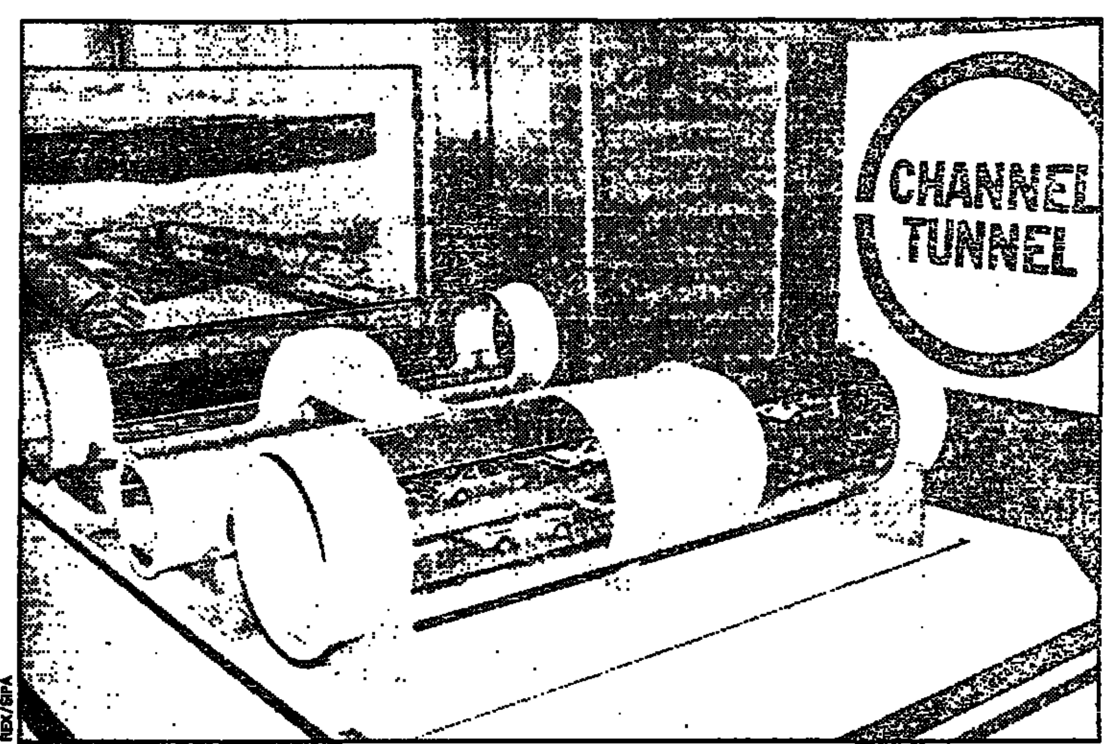
### LE COUT

50 milliards de francs, dont 8 à 10 milliards pour le tunnel ferroviaire. Si l'on ajoute la dérive de l'inflation et les frais financiers, l'addition totale dépasse la soixantaine de milliards de francs.

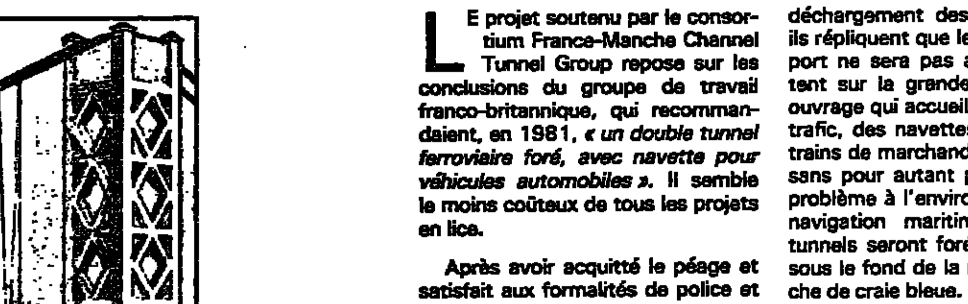
### LES PARTENAIRES

Côté britannique : ICI Fibres ; Blue Circle Cement ; Polymere Cement ; Brown and Root ; Laing International ; Pell, Frischmann and Partners ; Mulcahy, Mc Donagh and Orwell ; Arbuthnot ; Latham Bank ; Bank of Credit and Commerce international.

Côté français : Nord France ; Ballot S.A. ; FBBM Construct (filiale de la Société belge des bétons) ; Chantiers modernes ; banque Neuflize, Schlumberger, Mallet et Continental Trust. ■



REX/SIPA



70 mètres au-dessus du niveau de la mer.

## BOUT DU TUNNEL A 160 A L'HEURE

LE projet soutenu par le consortium France-Manche Channel Tunnel Group repose sur les conclusions du groupe de travail franco-britannique, qui recommandaient, en 1981, *« un double tunnel ferroviaire foré, avec navette pour véhicules automobiles »*. Il semble le moins coûteux de tous les projets en lice.

Après avoir acquitté le péage et satisfait aux formalités de police et de douane, les automobilistes conduiront leur véhicule jusqu'au train-navette en instance de départ, les automobiles individuelles et les poids lourds disposant de navettes distinctes.

Ces navettes auront une longueur de 800 mètres et une capacité de deux cents véhicules ou de trente-cinq camions. Elles seront climatisées, équipées de réseaux vidéo et les passagers pourront s'y déplacer librement.

A 160 km/h, les rames conduiront les véhicules et les usagers dans un tunnel jusqu'à la côte opposée. De la prise en charge jusqu'au débarquement des automobiles, trente minutes se seront écoulées.

Les promoteurs de cette formule de tunnel sont conscients de l'inconvénient que représentent les opérations de chargement et de déchargement des véhicules, mais ils répliquent que le temps de transport ne sera pas allongé. Ils insistent sur la grande rentabilité d'un ouvrage qui accueillera la totalité du trafic, des navettes mais aussi des trains de marchandises et des TGV, sans pour autant poser le moindre problème à l'environnement ou à la navigation maritime, puisque les tunnels seront forés à 100 mètres sous le fond de la mer dans la couche de craie bleue.

### LES TECHNIQUES

*Deux tunnels espacés de* 30 mètres seront forés dans la craie par onze machines appelées « tunneliers ». Chaque tunnel aura un diamètre intérieur de 7,30 mètres et une longueur totale de 50,5 kilomètres, dont 37 kilomètres sous la mer.

### LA SÉCURITÉ

Chaque navette sera équipée d'une liaison radio avec le poste central de sécurité. La signalisation sera assurée par bloc automatique avec un rappel en cabine des ordres donnés par les signaux. En cas de non-respect de ces consignes par le conducteur, la navette s'arrêtera automatiquement.

### LA DURÉE DES TRAVAUX

Sept ans.

### LA CRÉATION D'EMPLOIS

Trente-huit mille emplois directs et indirects en France et en Grande-Bretagne pendant la durée de la construction.

### LE COUT

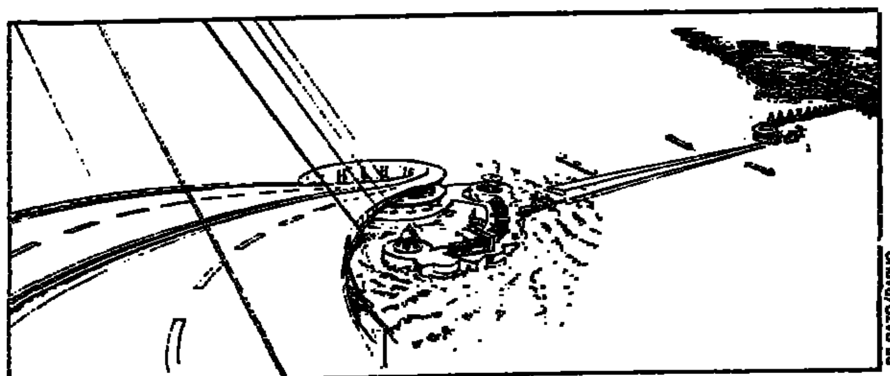
27 milliards de francs, auxquels il convient d'ajouter la dérive des coûts due à l'inflation et les frais financiers. On parvient alors à un total qui dépasse les 50 milliards de francs. C'est le projet le plus économique.

### LES PARTENAIRES

Côté britannique : National Westminster Bank, Midland Bank, Balfour Beatty, Costain UK, Tarmac Construction, Taylor Woodrow, Wimpey International.

Côté français : Banque Indosuez, Banque nationale de Paris, Crédit lyonnais, Bouygues, Dumez, Société auxiliaire d'entreprises, Société générale d'entreprises, SPIE Batignolles. ■

## PONT AVANT PLONGEON


DE BAZO/RAPHO

LE projet Euroroute est, sans conteste, le plus sophistiqué de tous, car ses concepteurs ont voulu concilier les contraintes des circulations routière, ferroviaire et maritime.

L'automobiliste quittera la France par un pont de 7 kilomètres comportant deux fois deux voies. Une île artificielle équipée d'hôtels, de restaurants et de boutiques hors taxes lui permettra de descendre par une rampe hélicoïdale de 250 mètres de diamètre et avec une pente de 4 % jusqu'au tunnel immergé, légèrement enfoui dans la partie centrale du détroit.

Il roulera dans ce tunnel pendant 21 kilomètres avant d'emprunter une nouvelle rampe hélicoïdale qui le ramènera à la surface sur une île artificielle identique à la précédente d'où il gagnera la Grande-Bretagne par une piste de 8,5 kilomètres. Trente minutes se seront écoulées d'un bord à l'autre de la Manche.

Un tunnel immergé verra circuler sur 38 kilomètres les trains ordinaires et les TGV des chemins de fer britanniques et français. Ce tunnel sera parallèle à la liaison routière.

Les prometteurs de cette formule doublement mixte (fer, route et tunnel-pont) font valoir qu'elle répond aux exigences des usagers. Un sondage de la SOFRES, réalisé au mois d'août 1985 auprès de mille Français âgés de plus de dix-huit ans, fait apparaître que 70 % des réponses se déclarent favorables au système Euroroute. L'absence de rupture de charge séduit les automobilistes et les camionneurs qui représentent les trois quarts du trafic trans-Manche (20 millions de personnes et 20 millions de tonnes de fret par an).

### LES TECHNIQUES

Les tunnels et les piles des ponts seront fabriqués à terre selon la technique de la construction modulaire et immergés dans les emplacements creusés au fond du détroit. Les ponts seront suspendus par des haubans qui maintiendront le tablier à 50 mètres au-dessus du niveau des plus hautes eaux.

### LA SÉCURITÉ

Les deux îles seront implantées à l'extérieur des couloirs de navigation maritime. Une île de ventilation sera installée à l'aplomb du centre du tunnel, sur l'emplacement de bancs de sable, dans une zone interdite à la circulation maritime. Chaque pile du pont pourra résister, grâce à un anneau protecteur de 72 mètres de diamètre, à l'impact d'un navire de 300 000 tonnes lancé à une vitesse de 17 nœuds. Les statistiques météo de la zone permettent de prévoir un risque d'interruption du trafic inférieur à trois jours par an.

### LA DURÉE DES TRAVAUX

Six ans.

### LA CRÉATION D'EMPLOIS

Quatre-vingt mille emplois directs et indirects en France et en Grande-Bretagne pendant la durée de la construction.

### LE COUT

42 milliards de francs pour l'ensemble routier et 15 milliards de francs pour le tunnel ferroviaire. Soit 57 milliards de francs. Si l'on inclut la totalité des actualisations pour cause d'inflation ainsi que les frais financiers, l'addition finale devrait approcher les 100 milliards de francs. C'est le projet le plus onéreux.

### LES PARTENAIRES

Côté britannique : Barclay's Bank, Pritish Ship Builders, British Steel Corporation, John Howard, Kleinwort-Benson, Trafalgar House.

Côté français : Alsthom, Paribas, Compagnie générale d'électricité, GTM Entrepose, Société générale et Usinor. ■

## RAIL-ROUTE AU FOND DU DÉTROIT

M. JAMES B. SHERWOOD, président de la société British Ferries, était farouchement opposé à toute liaison fixe trans-Manche. Ses bateaux qui battent pavillon Sealink, desservent Douvres, Folkestone, Ostende, Dunkerque, Calais et Boulogne. Le tunnel ou le pont *signerait leur arrêt de mort et le* licenciement de 2 700 salariés.

M. Sherwood estime qu'il vaut mieux aller dans le sens du courant que de s'y opposer en vain. Aussi, a-t-il, lui aussi, élaboré un projet où il pense réemployer la totalité du personnel de ses trente-deux ferries.

La solution de British Ferries consiste en un tunnel double foré dans la craie où circuleront aussi bien les trains que les véhicules à moteur. Les circulations ferroviaire et automobile s'effectueront en alternance. La durée du trajet sera de trente minutes. Le prix demandé par voiture s'élèvera à 460 francs l'aller simple et par passager à 92 F.

### LES TECHNIQUES

La circulation des véhicules à moteur dans un tunnel pose le problème de la régénération de l'air. M. Sherwood pense avoir trouvé la solution en recourant à une technologie japonaise. Celle-ci prévoit, tous les 1,7 km environ, un tunnel de dérivation qui conduira l'air vicié vers des filtres et des précipiteurs électrostatiques. Des puits situés en dehors des zones de navigation maritime intense assureront l'arrivée d'air frais.

### LA SECURITE

Chaque train sera précédé d'un véhicule de service chargé de vérifier si la voie est libre. Les service de dépannage automobile fonctionneront vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Chaque cheminée de ventilation sera protégée en mer par une plate-forme et un brise-lames.

### LA DUREE DES TRAVAUX

Cinq ans.

### LE COUT

24 milliards de francs, qui devraient se transformer en une trentaine de milliards avec le rajout de frais financiers.

### LES PARTENAIRES

M. Sherwood n'a pas constitué de consortium et se déclare prêt à accueillir ses concurrents malheureux pour réaliser son projet. ■

RENCONTRE

# EMPAIN, ENLEVÉ ET RETROUVÉ

par Josyane Savigneau

***Beau, blond, baron et riche, amateur de belles voitures, il aurait pu couler une existence oisive de play-boy de luxe... Edouard-Jean Empain, né à Budapest en 1937, était programmé pour être l'héritier tranquille d'une dynastie d'industriels belges commencée avec son grand-père. Mais...***

APRÈS une enfance solitaire et sans père – *celui-ci est mort en 1946* – Edouard-Jean Empain, jeune homme secret, tôt marié, est devenu capitaine d'industrie. A trente ans, il était président du groupe Empain et partait à la conquête d'un empire, en commençant par la constitution du groupe Empain-Schneider. Ce Belge, qui, en France, agaçait, entrait pourtant au comité directeur du CNPF.

Et puis, un jour de janvier *1978*, commence *l'affaire* Empain. Le baron est enlevé près de son domicile, avenue Foch, à Paris. La rançon demandée est de 90 millions de francs. Il ne sera libéré que soixante-trois jours plus tard, après une détention pénible – on lui a notamment mutilé le petit doigt de la main gauche. A son retour il découvre sa *« vie saccagée » :* on parle de sa passion pour le jeu, de son goût pour les femmes. Il comprend que certains, dans son entourage, n'étaient pas très impatients de le voir réapparaître.

Cet homme circonspect, qui parle toujours avec calme et distance, dont la courtoisie extrême trahit la réserve, a mal supporté toutes ces découvertes.

Aujourd'hui, *il* a quitté le groupe Empain, il a totalement changé de vie, mais il veut faire le point, *« rétablir la vérité »*. Dans son autobiographie, *la Vie en jeu*, qui vient de paraître aux éditions Lattès, il s'explique et règle publiquement, pour la première et la dernière fois, ses comptes, à sa manière, avec une sobriété et un souci d'exactitude qui sont peut-être la forme la plus raffinée de la violence.

**« Remontons jusqu'à votre naissance, en 1937. On ne vous a jamais expliqué pourquoi vous étiez né à Budapest. Cela vous *trouble-t-il* encore ?**

– Non. Je suis ainsi fait que quand je pose deux fois la même question à la même personne et que je n'obtiens pas de réponse, je n'ai pas envie de la poser une troisième fois, même trente ans après. J'ai essayé, quand j'étais enfant et adolescent, de savoir. Si on m'avait seulement dit *« nous étions en vacances à Budapest »*, j'aurais cessé d'y penser. On a gardé le silence. Cela reste un point d'interrogation. Il y en a pas mal d'autres, dans mon livre.

**– Dans votre enfance il y a eu aussi l'absence de votre père. *Comment* cela *a-t-il influé* sur le cours de votre vie ?**

– Je n'avais pas le sentiment que ça influait, mais en faisant un retour sur ma vie je me dis que je n'ai pas eu de père quand j'étais enfant, et que, après non plus je n'en ai pas eu. Enfant, je n'avais pas de point de comparaison. Je vivais dans un cocon, à l'abri de tout ce qui pouvait être mauvais – ou peut-être bon. Je ne savais pas que les autres avaient un père, qu'il s'occupait d'eux. J'ignorais que j'étais en manque. J'ai pris conscience assez tard de la vie des autres. Pour moi, tout était totalement préparé, planifié. Avant l'âge de dix ans, où, pour la première fois, je suis allé à l'école, mon univers était Bouffémont, cette propriété de cent hectares, entourée de murs. Je voyais des gens venir, m'apprendre à lire, à écrire, etc. C'est tout.

» A l'école, je me suis retrouvé, pour la première fois, avec d'autres gosses. Ils venaient en autobus, en train, avaient une vie de famille. Moi, j'arrivais en voiture, avec le chauffeur. J'étais gêné. Très rapidement je lui ai demandé de me déposer à l'écart, pour que je puisse arriver à pied, comme tout le monde. Je ne voulais pas attirer l'attention sur moi. J'étais très timide.

**– Vous répétez souvent, dans votre livre, que vous êtes normal, voire banal, comme pour vous en persuader.**

– J'en ai un petit peu assez d'être un cas particulier. Quand l'an dernier j'ai voulu louer un appartement à Paris, j'en ai visité quatre ou cinq. Dès que je devais négocier avec le propriétaire, on ne voulait pas louer au baron Empain.

**– Pourquoi ?**

– C'est moi qui vous le demande. Dans l'esprit des gens louer au baron Empain, c'est se préparer à des ennuis de toutes sortes. Ça m'agace. Alors je finis par employer la méthode Coué, par me répéter : « Je suis normal, je suis comme tout le monde ». Evidemment, j'ai conscience que, dans mon milieu, on n'est pas exactement comme « tout le monde », mais, à l'intérieur même de ce groupe social, ça ne se passe pas pour moi comme pour les autres.

**– Seulement depuis l'enlèvement ?**

– Avant, c'était déjà étrange. Vous savez, quand on a trente ans et qu'on est à la tête d'une affaire comme le groupe Empain, on est regardé de travers, surtout si, comme moi, *on n'a suivi aucune* des filières rituelles, ENA, Polytechnique etc., bref tout ce qui est indispensable pour occuper un tel poste, ou plutôt tout ce qui était considéré comme indispensable alors. Je pense qu'aujourd'hui, en France, les choses ont changé. Petit à petit les gens se mettent, non pas à aimer, ce serait beaucoup dire, mais à respecter ceux qui réussissent.

**– En plus de la « normalité » vous insistez sur la régularité de votre vie. Quel besoin avez-vous de vous justifier, à supposer que la régularité soit une qualité ?**

– *Si je* répète toujours cela, c'est que j'ai été attaqué sur ma vie. Je suis apparu comme ayant une existence dissolue, comme allant dans les tripots, faisant la cour aux femmes et restant jusqu'à six heures du matin dans les boîtes de nuit. Alors, si j'insiste dans mon bouquin sur ma vie réglée comme un métronome, sur le fait que je suis toujours ponctuel, que je vais toujours en vacances aux mêmes moments, dans les mêmes endroits, c'est d'abord parce que c'est vrai, ensuite parce qu'on a affirmé le contraire. Ce n'est pas une philosophie de vie que je veux défendre. C'est un fait, j'ai beaucoup d'habitudes. C'est bien pour cela qu'il était facile de m'enlever.

**– Vous souhaitez une vie banale, mais à la tête de votre groupe vous aviez construit une sorte de mythe, le baron que l'on ne voit jamais. N'est-ce pas contradictoire ?**

– Non, c'était une certaine façon de gouverner. Comme je n'étais pas sorti du même moule que les autres, je ne pouvais pas gouverner comme eux. Je le faisais sans me montrer, par personnes interposées, au point que mon identité s'était changée en *une adresse, j'étais devenu « la* rue d'Anjou ».

**– Aimiez-vous gouverner ?**

– Un jour, des gens sont venus me trouver pour que je devienne leur chef. J'ai voulu prouver qu'ils avaient fait un bon choix, constituer un grand groupe, faire des conquêtes. Ç'a m'a plu. Le malentendu, c'est que je n'ai pas su gérer la conquête. Je suis un conquérant, pas un territorial. La gestion quotidienne m'ennuyait. Moi je voulais étendre mon empire.

**– A cette époque « impériale » vous rouliez dans de splendides automobiles, et maintenant en R5...**

– Je suis extrêmement pointilleux sur le respect des règlements. La limitation de vitesse sur les autoroutes rend la possession d'une Ferrari ou d'une Maserati tout à fait inutile. Alors je roule en R5. Je ne suis pas attaché aux signes extérieurs du luxe. Depuis l'enfance, l'argent a été pour moi quelque chose de totalement banalisé. La seule chose importante, c'est le manque d'argent, pas l'argent. Je n'ai pas besoin de montrer que je peux me payer une Ferrari. Je ne rêve pas d'un appartement avec des tableaux de maîtres jusque dans les toilettes. Ça me fait rigoler quand je vois ceux qui, comme moi, sont riches et se croient obligés de prouver à tout moment qu'ils le sont. Moi, l'argent, je m'en sers, c'est tout. Quand je vais à New-York je prends le *Concorde*, mais je ne rêve pas de posséder *un Concorde* privé. Je n'ai pas d'énormes besoins, sauf pour ce qui concerne ma passion du jeu. Il est vrai que ça, ça coûte cher.

**– A propos de votre enlèvement, on a le sentiment que quand vous êtes revenu dans la vie « normale », vous vous êtes senti coupable. De quoi ?**

– Quand vous sortez d'événements comme ceux-là, vous ne pensez pas grand-chose. Vous avez subi une espèce de lavage de cerveau. Vous avez été asservi par des gens, on vous a habitué à obéir. Vous n'êtes plus qu'une mécanique. Quand je suis rentré on m'a reproché un certain nombre d'éléments qui étaient ma propre vie. Je n'avais plus de liberté de pensée. Si l'on me disait : *« Tu es un habitué des tapis verts, c'est affreux »*, j'acquieçais. Je n'avais aucune réaction. Je cherchais désespérément des ordres. Je voulais qu'on me dise ce qu'il fallait que je fasse.

**– Vous dites qu'on ne saura probablement jamais la vérité sur votre enlèvement. Cela vous tourmente-t-il ?**

– Plus du tout. J'ai essayé de savoir. J'ai mené une enquête, arpenté les environs de Paris pendant des mois. J'ai retrouvé mon premier lieu de détention. J'y ai emmené les policiers. Cela ne les intéressait pas. Ils avaient des coupables, cela leur suffisait. Alors j'ai arrêté. Je ne suis pas Sherlock Holmes. Et comme cela n'intéressait plus personne...

**– Sauf vous.**

– Moi, je voulais que ça intéresse les autres. J'ai laissé entendre qu'il y avait dans cette *histoire* d'autres personnes que celles qui ont été jugées. Je suis arrivé à cette conclusion, notamment en voyant qu'on s'en tenait à cette rançon considérable de 90 millions de francs. Je crois que les gens avec lesquels j'ai vécu pendant deux mois auraient baissé leurs prétentions. Mais, au bout de sept ans, le désir de savoir diminue. Et j'ai envie d'oublier.

**– Quand vous parlez des gens qui vous ont trahi, vous dites *« ça ne me touche pas »*. Etes-vous indifférent ?**

– On peut le voir comme de l'indifférence. Ce serait faire trop d'honneur à ceux qui m'ont trahi que de leur laisser croire que je leur en veux. Ils ne méritent que l'oubli. Je ne veux pas faire à mes ravisseurs le cadeau de penser à eux.

**– Eux ne vous ont pas « trahi ».**

– Eux, non. Ils ont eu un comportement tout à fait normal de ravisseurs... enfin, les mauvais traitements, ce n'était peut-être pas absolument nécessaire.

**– Les noms que vous citez dans votre livre ne sont pas « maquillés ». Qu'en pensent les intéressés ?**

– Ce n'est pas du tout mon problème. Ils savent qu'il n'y a pas une phrase, pas un adjectif, une allusion qui ne soit la vérité. S'ils se sentent mal à la lecture de ça, c'est leur conscience qui leur parle, pas moi.

**– A vous lire, c'est moins l'enlèvement que le retour à la liberté qui vous a cassé.**

– Absolument. C'est le saccage de ma vie privée. Elle était faite d'un certain nombre de caissons *étanches, qui ont tous pris* l'eau. C'était vraiment atroce. Mais, aujourd'hui, à la réflexion, je me demande si l'enlèvement n'a pas seulement accéléré un processus qui, de toute manière, aurait abouti à ce que je suis aujourd'hui.

**– On vous a empêché de parler aux journalistes alors que vous le vouliez. On avait vidé votre bureau de la rue d'Anjou. Mais dès que vous avez pu tenir une conférence de presse, où vous avez notamment évoqué les problèmes de la détention, tout ne s'est-il pas retourné à votre avantage ?**

– Pour moi, le renversement complet, c'est le procès. C'est seulement après que je me suis senti de nouveau un homme tout à fait libre. Quant à ce que j'ai dit sur la détention, je le pense toujours. La privation de liberté est insupportable pour l'être humain. En soixante-trois jours, j'ai subi des sévices corporels, mais ce n'était pas le plus pénible. Je sais que je vais à l'encontre de ce que beaucoup pensent aujourd'hui, mais, *pour moi*, coller à quelqu'un cinq années de prison, c'est une sanction extrêmement sévère. Les gens n'imaginent pas ce que c'est. Dans mon troisième lieu de séquestration, je pouvais regarder la télévision. Cette petite image était l'illustration de ce que je ne pouvais pas vivre. C'est épouvantable.

**– Vous écrivez qu'au moment du procès vous aviez pardonné. Que voulez-vous dire ?**

– Que je ne souhaitais plus me venger. Quand j'étais dans mon trou, je rêvais parfois de voir mes *ravisseurs dos au mur et moi avec* une mitraillette. A ma libération, beaucoup moins. Au procès, plus du tout. Je ne dis pas que je leur offrirais du travail à leur sortie de prison, mais s'ils postulaient un emploi et qu'on me demande mon avis, je ne dirais rien de désagréable. De même au procès, dans ma déposition, j'ai essayé de raconter, simplement, les faits. On nous demande de parler sans haine et sans crainte.

**– Pas à la victime. Elle ne prête pas serment.**

– Certes, mais je me considérais comme un témoin. Le principal témoin.

**– Maintenant tout est fini et tout a changé. Vous êtes « trader ». Qu'est-ce que c'est ?**

– Je fais du commerce international, du troc, des affaires. Il y a des termes qui ne sont pas très beaux pour désigner ça : affairiste, intermédiaire. « Trader », c'est plus joli parce qu'on ne sait pas ce que ça recouvre, mais c'est ça.

**– Votre nouvelle vie vous plaît-elle ?**

– Elle me plaît bien. Je ne suis responsable que de moi. Je n'ai *plus de fil à la* patte. Personne ne peut plus me dire : *« Tu n'aurais pas dû faire ça », « Le baron Empain ne doit voyager en avion qu'en première classe »*, toutes ces choses que j'ai toujours entendues. J'étais en représentation perpétuelle. Ce n'est plus le cas. Et c'est très plaisant. Ce livre, *c'était* pour en finir avec tout ça. Vraiment, c'est un point final. Désormais, je ne ferai plus jamais allusion à tout ça. Même si on me pose des questions sur mon enlèvement. Je n'en parlerai plus. » ■

● **Baron Empain**, *la Vie en jeu*. Lattès, 221 p., 75 F.

هكذا من الأصل